BIBL. COLL.
S. F. XAVERII
VENETENSIS.
N°.....
N°.....

Cum Ingenuus Adolescens
Claudius Poncerot Præmium
Pœseos in Rhetorica merito
fuerit assecutus, hoc meæ in eum
Benevolentiæ pignus, necnon ipsius
Diligentiæ monimentum, manu propria
Conscriptum, et Collegii Sigillo muni-
tum Dedi. Die 30ª Augusti. anno 1726

J. Franc. De Theluth. S.J.
Studiorum Præfectus

TRAITÉ
DES ABUS
DE
LA CRITIQUE
EN MATIERE
DE RELIGION.

Par le Pere DE LAUBRUSSEL, *de la Compagnie de* JESUS.

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez GREGOIRE DU PUIS, rüe S. Jacques, à la Fontaine d'Or.

M. DCCX.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

DE RELIGION

EN MATIERE

DES ARTS

A SON ALTESSE
SERENISSIME
MONSEIGNEUR
LE PRINCE
DE ROHAN
DE SOUBIZE,

Evêque Prince de Strasbourg, nommé par le Roy au Cardinalat.

MONSEIGNEUR,

Comme l'Eglise attaquée de toutes parts, n'a point de défen-

ſeurs plus propres à ſoutenir ſes droits, & à vanger ſa querelle, que V. A. j'oſe lui offrir avec une reſpectueuſe confiance cet Ouvrage, dans lequel je me déclare contre une foule de Critiques qui ont abuſé de leurs talens par des Ecrits également oppoſez à la raiſon & à la Religion.

Plus les excès où ils ſe ſont portez, ont fait rougir en public, & gemir en ſecret les Fidéles; moins ils me pardonneront le travail & la haine dont je me ſuis chargé, ſoit en m'élevant contre leurs écrits trop reſpectez

des Sçavans, soit en les citant au tribunal des Supérieurs Ecclesiastiques, pour y voir tomber leurs erreurs aux pieds de l'Eglise.

Je devrois donc m'attendre, MONSEIGNEUR, que ma Critique assez hardie pour attaquer des Auteurs d'un caractere à ne pas convenir de leur tort, se tourneroit contre moi, si je manquois d'appui. Mais par bonheur V. A. me permet d'en chercher un, en qui la bonne cause trouvera toûjours un protecteur aussi éclairé que puissant.

Nous trouvons déja en vous,

MONSEIGNEUR, un Prince & un Pontife chéri de Dieu & des hommes, comme Moyſe ; orné comme Salomon, de ce don de ſageſſe, & de cette étenduë de connoiſſances auſquelles il ſemble que rien n'échappe ; attentif, comme le bon Paſteur, à réünir ſon peuple, & à rendre ſon Epiſcopat auſſi aimable que reſpectable, à ceux même que l'erreur en rend les ennemis.

Ces qualitez, MONSEIGNEUR, ſi eſtimables en tout autre ſujet, qui les raſſembleroit, ſont fort rehauſſées par les titres dont V. A. eſt ornée.

Elle ne voit dans sa Maison, dès les premiers temps, qu'une longue suite de Princes ou de Heros ; elle ne remarque dans ses alliances que des Couronnes, ou des Seigneurs dignes d'en porter ; elle ne trouve en elle-même que des sentimens encore plus élevez, qui font que malgré la supériorité de sa naissance & de son merite, elle ne se plaît à rien tant qu'à descendre par bonté du haut rang qu'elle tient, pour regner sur les cœurs de ses oüailles.

Pasteur moins recommandable par la dignité de son Episco-

pat le plus noble du monde, que par l'éminence de ſes talens, & par la pureté de ſa doctrine & de ſes mœurs. En ſorte que les brebis les plus égarées, auſquelles ſa voix s'eſt fait entendre, ſemblent prêtes à la ſuivre.

Ceux au moins, MONSEIGNEUR, qui, comme nous, ont l'honneur d'approcher V. A. de plus près, & le plaiſir d'éprouver cette douceur charmante, & cette égalité d'ame inalterable, qu'elle joint à tant d'excellentes qualitez, conviennent tous que l'éclat de vos proſperitez ne répond encore que foiblement à ce-

lui de vôtre merite, qui a tant brillé & en Sorbonne & dans les Academies, leſquelles ſe ſont diſputé comme à l'envi la gloire de vous poſſéder.

Auſſi, MONSEIGNEUR, jamais choix n'a paru plus digne de la ſageſſe du Roy, que vôtre nomination au Cardinalat; & jamais Compagnie n'eut plus de zele ni d'épanchement que la nôtre, à mêler aux acclamations publiques les ſiennes.

Agréez, MONSEIGNEUR, que ſur ce ſujet j'exprime ici avec mes vœux, ceux d'une Maiſon dont V. A.

partage avec le Roy la qualité de Fondateur ; & que plus je me ſens pénétré de vos bontez, plus je m'efforce de rendre public le dévouëment tres-reſpectueux, avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE SERENISSIME,

Le tres-humble & tres-obéïſſant ſerviteur,
DE LAUBRUSSEL.

Strasbourg, ce 25. Sept. 1709.

PREFACE,

Où l'on donne une idée generale de la Critique, & du plan de cet Ouvrage.

POUR un petit nombre d'excellens Livres de Critique dont le monde ſçavant s'applaudit, il eſt ſi fatigué de médiocres, & ſi infecté de mauvais, qu'apparemment il me ſçaura gré de m'être moins attaché à loüer le mérite des premiers, qu'à arrêter, s'il ſe peut, la contagion des derniers.

Mon deſſein n'eſt pas de décrier la Critique, mais de contribuer à en rectifier l'uſage : elle a un credit trop bien établi, pour qu'on puiſſe y donner atteinte par le dénombrement des abus qui s'y ſont

Notion de la Critique.

gliſſez. Comme ſon but eſt de juger des Auteurs & des Livres, ſon emploi (1) eſt de les examiner par le dehors & par le fond avec des yeux auſſi perçans, quoi-

(1) M. des Maizeaux dans ſa Lettre à M. Bernard, inſerée dans les Nouv. de la Rep. des Lettres, Août 1701. déſaprouve avec raiſon, l'idée de la Critique qu'a donné M. Couſin dans le Journal du 14. May 1699. où ce Preſident dit que la *Critique examine ſeulement ſi ce que les Auteurs ont dit, eſt vrai ou faux.* Mais ce que M. des M. ſubſtituë pour rectifier cette idée, ne ſuffit pas. *J'avois toûjours crû*, dit-il, *que le droit d'examiner ſi ce que les Auteurs ont dit, eſt vrai ou faux, appartenoit à la Logique; & que le but de la Critique étoit uniquement de nous faire entendre ce qu'ils ont voulu dire, ſans ſe mettre en peine ſi cela eſt vrai ou faux.* M. le Clerc en juge de même dans la Pref. de ſon Art Critique. Mais la Critique priſe dans ſa juſte étenduë, renferme l'un & l'autre: rien ne lui convenant mieux que de donner à chaque preuve ſa valeur préciſe; & que d'entrer dans l'examen de la verité des faits, ſoit hiſtoriques, ſoit dogmatiques, ſur leſquels elle prononce de plein droit, ou ſert de regle aux ſciences ſuperieures pour former leurs déciſions. En ſorte que pour bien exercer la Critique, il faut être bon Grammairien, bon Logicien, bon Chronologiſte, bon Philoſophe, bon Theologien même quand on diſcute les monumens de la Religion; & avoir la clef des ſciences dont on

qu'un peu moins malins, que ceux de l'envie : ſon utilité conſiſte à guider & à éclairer l'eſprit dans la voye des ſciences, par le grand jour qu'elle tâche de répandre ſur tout ce qui peut broüiller nos idées, en ce qui a rapport aux temps, aux lieux, aux perſonnes, aux ſtyles, aux textes & au rang des Auteurs : ſon travail ne va pas à moins qu'à défricher les terres incultes de la Republique des Lettres, qu'à foüiller dans tous les recoins des Bibliotheques, & qu'à courir infatigablement, ſi je l'oſe dire, à la découverte des pays perdus de l'antiquité.

Origine de la Critique

Son origine, comme celle des plus beaux arts, n'a rien eu de fort illuſtre, mais ſes progrés n'en ont eu que plus d'éclat. Car bornée d'abord à de pures

juge, avec les diſpoſitions que ſouhaitoit Juſte Lipſe : *Cupere etiam in minimis vera ſcire,*

discussions(2) de Grammaire, elle a ensuite acquis ou usurpé le droit de juger de tout : & s'il étoit possible qu'il ne se fût mêlé à ses jugemens, ni ignorance, ni préjugez, ni passions, quel avantage n'en tireroit-on pas, soit en dé-

(2) Eustathe sur Homere, appelle les Critiques d'exacts Grammairiens, ἀκριβεστέρους γραμματικούς, Edit. Rom. p. 773. Et quoiqu'ils ne fissent anciennement ni secte ni profession à part, n'ayant pour principe qu'un certain bon sens cultivé par la lecture, & appliqué avec methode à la discussion des ouvrages d'esprit, on peut dire qu'aprés Aristarque, qui signala sa Critique sur les Vers d'Homere, les plus distinguez dans ce genre d'étude parmi les payens, sont Denys d'Halycarnasse, dans ses caracteres des Anciens ; Quintilien dans le Livre 10. de ses Institutions ; Longin dans son Traité du Sublime, &c. Et qu'entre les Chrétiens, Origene & S. Jerôme ont exercé avec succès une espece de critique sur l'Ecriture ; de même qu'Eusebe, sur tout ce qui appartient à la science Ecclesiastique, en jugeant d'un grand nombre de livres, tant dans son Histoire, que dans sa Préparation Evangelique, & dans sa Démonstration : qu'enfin Photius a traité en maître la Critique dans sa Bibliotheque, où il donne son jugemeut & ses extraits sur 290. Auteurs sacrez & profanes.

mêlant à la faveur de ſes lumieres le petit nombre de bons Livres qui ſont à retenir, parmi la foule des mauvais qui ſont à rejetter ; ſoit en diſcernant ceux qui ſont altérez ou ſuppoſez, de ceux qui ont conſervé avec leur premiere pureté, les noms de leurs vrais Auteurs ? Les commençans ne ſeroient plus expoſez, comme autrefois, à vieillir, avant que d'avoir bien ſçû à quoi s'en tenir ; & nos jours qui ſuffiſent à peine pour l'acquiſition des connoiſſances neceſſaires, ne ſe perdroient plus en d'inutiles recherches.

Quel bien pour les Sçavans & pour les ſciences, que la découverte de ces voyes abrégées, ſi l'uſage s'en trouvoit auſſi ſûr, qu'il eſt commode : mais quel honneur pour les Critiques déja érigez en experts de la litterature, ſi la fidelité éprouvée de leur rapport,

persuadoit qu'ils se sont chargez de toute la peine, & qu'ils ont laissé au public tout le profit ; sans qu'on pût leur reprocher que trop pointilleux sur des minuties, & qu'endormis ou aveugles sur l'essentiel, ils eussent ressemblé à ces faux Docteurs (3), *qui couloient le moucheron, & avaloient le chameau.*

Ajoûtons à l'honneur de la Critique, ce que la notorieté du fait ne permet pas de contester, (aussi-bien on ne s'attend pas à en trouver ici un portrait trop flatté ;) c'est qu'elle a achevé de bannir l'ignorance qui s'étoit répanduë depuis la ruine de l'Empire Romain, jusqu'à la fin de celui de Constantinople. Temps auquel tant de sçavans Grecs chassez de leur pays, & débar-

(3) *Matth. cap.* 23. *v.* 24. Duces cæci excolantes culicem, camelum autem glutientes.

quez

quez en Italie (4), y ramenérent avec eux le goût des lettres, d'où se forma celui de la critique. Dès-lors on se piqua de tout discuter; on déterra, on confronta les vieux manuscrits; on arrangea les faits propres à rétablir les textes, & à fixer les dattes; on apprit à ne juger du sens des livres qu'après un mûr examen, de peur de donner ou de prendre le change. Enfin par les regles qui s'établirent (5) pour perfectionner l'usage de la Critique, on

(4) Vers le milieu du 15. siécle, Mahomet II. s'étant rendu maître de Constantinople en 1453.

(5) Outre Erasme, dont les Préfaces mises à la tête de ses Editions des Peres, sont autant de dissertations critiques dressées sur le modele de celles de S. Jerôme dans ses Commentaires de l'Ecriture; la plupart des Editeurs ont, devant & aprés, discuté critiquement les ouvrages anciens, qu'ils donnoient au public sur la foy des manuscrits; ensuite de quoi s'est formé l'art critique par un amas de préceptes dont on discutera le détail.

l'a réduisit en un art qu'on ne cesse pas de cultiver depuis deux siécles, que la mode l'a accrédité.

On se propose de ne toucher qu'aux abus de la critique.

Il n'y auroit donc gueres moins d'injustice à rendre la vraye Critique responsable des fautes de ceux qui l'ont mal compriſe, ou plus mal pratiquée, qu'à imputer à la vraye devotion les grimaces de la fauſſe, ou qu'à conclure de la prévarication de quelques Juges, ou de la lâcheté de quelques gens de guerre, contre d'auſſi nobles profeſſions que celles de la robe ou de l'épée. Ce ſeroit même traiter trop à la rigueur un Critique, comme tout autre Auteur, de ne pas l'eſtimer parfait (6) à meſure qu'il laiſſe voir moins de défauts; & rien ne ſeroit plus odieux, que de ne pas reconnoître le me-

(6) Optimus ille eſt, Qui minimis urgetur. *Hor. l. 1. Sat. 3.*

rite de ceux même dont on déplore les chutes. Il n'y a qu'une impieté déclarée, ou une ignorance ſuperbe, qui ſoit indigne de ménagemens ; par tout ailleurs un aſſaiſonnement de juſtes loüanges, dont on tempére d'améres véritez, ſemble forcer le public, &, s'il ſe peut, les parties intereſſées, à convenir de la juſtice de la cenſure, à la vûë de l'équité du Cenſeur.

Preuve que la Critique eſt ſujette à de grands abus, priſe de l'aveu même des Critiques.

Mais ſi l'art de la Critique a pû ſervir de flambeau pour favoriſer d'heureuſes découvertes dans les ténébres des ſciences, il faut avoüer que l'ignorance ou la malice des hommes, toûjours ſujettes à tourner en abus les meilleurs uſages, ont fort obſcurci l'éclat de ce flambeau, & ne lui auroient laiſſé, ſi Dieu l'eût permis, qu'une lueur maligne, qui comme un ardent, auroit conduit au précipice.

M. Du Pin qui a acquis par son expérience, & un peu à ses dépens, le droit d'en juger, ne disconvient pas du fait (6), non plus que Dom Mabillon (7). Le célébre Abbé de la Trappe, si opposé d'ailleurs à ce docte Benedictin sur le fait des études des Moines, n'a eu garde de le contredire sur celui de la Critique, dont il leur interdit (8) tout usage. M. l'Abbé Fleury, tout persuadé qu'il paroît de la necessité de la Critique (9), se plaint avec trop

(6) Préface du 1. Tome de la nouvelle Bibliotheque, 2. Partie. *Il est également dangereux*, dit-il, *d'ignorer les regles de la Critique, ou de les prendre de travers, & d'en faire un mauvais usage, &c.*

(7) Traité des Etudes Monast. 2. Part. chap. 13. *Souvent on en abuse*, dit-il, *& on se donne des libertez qui ne sont gueres moins préjudiciables à l'esprit, que l'erreur ou l'ignorance. Les dogmes même de la foy n'en sont pas à couvert, & on prononce sur un point de religion avec plus d'assurance que ne feroit un Concile.*

(8) Rep. au Traité des Etudes Mon. page 275.

(9) Préface de l'Hist. Eccles. Tom. 1. *La*

de raiſon, *que les Proteſtans l'ont outrée juſqu'à ne laiſſer rien de certain, & que la mauvaiſe émulation de paroître ſçavans, a entraîné quelques Catholiques dans cet excés.* Joignons à ces témoignages, celui d'un Proteſtant tres-éclairé, qui a reconnu (1) *que la critique peut être une voye d'erreur, d'illuſion & d'égarement, pour le moins autant que la Metaphyſique, puiſqu'il ne faut qu'un terme mal entendu, & dont la force eſt ignorée, une fauſſe alluſion, & quelquefois la viſion d'un Rabin, une expreſſion équivoque, pour nous faire donner dans les ſentimens les plus extravagans.*

M. le Clerc, bien que tres-ardent à nous vanter les merveil-

Critique, dit-il, *eſt donc néceſſaire: ſans manquer de reſpect pour les Traditions, on peut examiner celles qui ſont dignes de créance: on le doit même, ſous peine de manquer de reſpect aux vrayes.*

(1) Abadie, Traité de la Divinité de J. C. ſect. 6. chap. 8.

les de cet art, eſt forcé lui-même d'en reconnoître (2) les abus, dont il pourroit ſeul ſervir de modele. Enfin avant ces Critiques, Juſte Lipſe bien perſuadé de la griéveté du mal, y avoit cherché (3) des remedes proportionnez, avec cette reſerve pourtant, que ſa réforme ne tendoit qu'à réprimer les dépravateurs des ouvrages profanes, ſans toucher aux corrupteurs des Livres ſacrez.

Autre preuve de la réalité de ces abus, tirée des écrits de Mrs Bayle & le Clerc ſur cette matiere.

Mais ſans nous étendre à recueïllir là-deſſus les ſuffrages des Maîtres de l'art, bornons-nous à quelques exemples qui nous conduiront à la ſource du mal, en nous faiſant voir qu'au lieu de reſſerrer la critique dans les limites qui lui ſont preſcrites, on lui a laiſſé une pleine licence de

(2) *Artis Critica Præf. Sect.* 3. *pag.* 27. *&* T. 2. *ejuſdem Artis, parte* 3. *Sect.* 1. *cap.* 13. *ubi agit de mendis Criticorum.*

(3) *Vide Juſti Lipſii Satiram Menippeam.*

s'exercer sur les sujets les plus respectables, comme sur les plus minces, & de s'élever contre Dieu même & ses Saints ; ou qu'au moins on l'a fait servir à nourrir une vaine & dangereuse curiosité qui enfle l'homme, & que Dieu réprouve.

Témoin entre mille ouvrages de ce caractere, *le Dictionnaire Critique* de M. Bayle, qui est un amas d'erreurs capitales qu'on y a entassées sous prétexte d'en corriger d'assez indifferentes, en fait d'histoire & de litterature. Ouvrage à la Mosaïque, qui dans son bizarre assortiment de citations & de reflexions sérieuses & comiques, fournit de quoi former le plus monstrueux assemblage d'obscénitez, d'héréfies, & d'athéïsme. Ouvrage, qui pis est, trop propre à insinuer ces poisons avec tout l'agrément que peuvent répandre la délicatesse

de l'esprit, la légéreté de la plume, & la varieté de l'érudition, jointe à la fineſſe de la Critique.

Sans recourir même à un ſi pernicieux livre, il ſuffiroit d'alléguer en preuve *l'Art Critique* de M. le Clerc, qui ſous l'écorce d'un grand nombre d'obſervations purement grammaticales par où il débute, cache tres-malignement trois ſortes d'erreurs qu'il gliſſe enſuite, non ſous les fleurs, mais ſous les épines. La premiere conſiſte à arracher de l'ame des fidéles, ce reſpect qu'imprime l'autorité des Peres qui ont été l'honneur du Chriſtianiſme naiſſant. La ſeconde regarde le Socinianiſme, dont il répand le venin avec artifice parmi l'étalage de ſes découvertes, tant ſur l'antiquité que ſur l'Ecriture. La troiſiéme eſt l'incrédulité ou la tolerance de tout culte faux, qu'il établit ſur les ruines

ruines de la vraye religion. Autant de caracteres qui distinguent les principaux ouvrages de ce fameux Remontrant, dans lesquels il paroît d'ailleurs beaucoup d'érudition, & une prodigieuse fecondité.

Au reste, il ne nous accusera pas d'être les premiers ni les seuls qui l'ayons osé décrier comme un Auteur fort dangereux, puisqu'outre ce grand nombre d'adversaires qui se sont armez pour vanger des insultes de sa critique, l'antiquité chrétienne, lui-même s'est plaint (4) amérement, mais tres-injustement, d'un sçavant Anglois, qui a porté de rudes coups à son Art Critique, aussi-bien qu'à ses additions aux Notes de Hammond sur le nouveau Testament : ouvrages

(4) *Vide Joan. Clerici Epistolas criticas, eam præsertim in qua librum refellit qui inscribitur*, Libera, sed modesta Censura.

dont l'Anglois a relevé les erreurs, & dénoncé le danger. De combien d'autres livres ſortis de la même plume auroit-il pû former les mêmes plaintes?

Idée des précautions qu'il auroit falu prendre, mais qu'on a negligées, pour prévenir ces abus.

Comme donc la Critique s'ingére par tout, & ne ſe contraint ſur rien, à combien d'abus n'eſt-elle pas expoſée? Combien par conſequent importoit-il d'uſer de reſerve dans l'exercice de cet art, d'y apporter ſur tout un entier dégagement de tous faux préjugez, joint à une vaſte étenduë de ſçavoir; d'y procéder avec des intentions droites, ſoutenuës d'un ſûr diſcernement; en un mot, de ſe défier toûjours de la pante naturelle, qui porte à critiquer ſans meſure? Cependant nos Critiques qui auroient dû prendre plûtôt cent précautions ſuperfluës, que d'en oublier une neceſſaire, n'ont-ils pas manqué de retenuë dans cette carriere,

où les progrés de l'erreur ſont auſſi prompts que funeſtes ? N'ont-ils pas quelquefois manié grands & petits ſujets avec une égale hardieſſe, & toûjours avec plus de penchant à détruire qu'à édifier ? Quelques-uns n'ont-ils pas regardé la Republique des lettres comme un pays de franchiſe, où l'on ſe permet de tout dire ; & leurs métiers comme un droit acquis de trancher ſur tout, & d'aſſujettir, s'il ſe pouvoit, le ſens commun à leur ſens particulier, ou la Religion à leurs doutes ?

Bornes qu'on ſe preſcrit dans ce Traité.

Mais mettant ici à part tout ce qui ne peut faire tort qu'à leur diſcernement, ou qu'aux progrés des ſciences ; on ne s'attachera à les ſuivre dans leurs égaremens, que ſur ce qui intereſſe la Religion. Que d'autres expoſent leurs longs démêlez (5) ſur des mi-

(5) *Vide Samuelis VVerenfelſi Diſſert. de*

nuties de Grammaire, ou sur la (6) prononciation de certains mots. Qu'on rie de leurs differens sur des dattes chronologiques, qu'il est presque égal de connoître, ou d'ignorer, & qu'il n'est souvent pas possible de débroüiller; comme sont les jours précis de la mort de certaines personnes, & les origines de ces temps fabuleux qui ne sont propres qu'à préparer des tortures aux Petaux, aux Scaligers, aux Saumaises & aux Bayles futurs. Qu'on admire l'application de tant d'autres à déchifrer de vieilles inscriptions à demi rongées, & des medailles frustes, dont la science tant vantée par l'illustre Baron de

Logomachiis eruditorum, in quibus insanas Grammaticorum litigationes refert, imo & Theologorum, quas tutius est, *inquit*, deplorare tacitus secum, quàm palam reprehendere.

(6) *In Miscell. Ital. eruditis Gaudentii Roberti extat T. 1. Joannis Castalionis Dissertatio, quâ fusè probatur scribendum esse* Vergilium, *non* Virgilium, *&c.*

Spanheim (7) ne vaut pas toûjours le prix du temps qu'on y employe. Qu'ils se consument en recherches épineuses sur l'antiquité, ou sur l'usage de certains manuscrits de rebut, que nos peres plus sensez que nous, avoient laissez dans la poussiere. Qu'ils se battent enfin sur la restitution de divers passages d'Auteurs profanes, dont l'intelligence intereſſe aussi peu. C'est sur tout en ces matieres, qu'on éprouve sensiblement la verité de l'oracle de Salomon (8), *qu'à mesure qu'on veut croître en science, on se prépare un accroissement de peines*, & rien de plus.

Nous laissons volontiers ces amusemens à des Sçavans qu'on connoît plus abondans en loisir, qu'appliquez au seul necessaire,

(7) *Dissert. de præstantia, & usu Numismatum.*

(8) *Eccl.* 1. 18. Qui addit scientiam, addit & laborem.

& qui se plaisent *à languir* (9) *aprés des questions, qui*, selon saint Paul, *ne produisent que des jalousies & des querelles*. Nous n'avons garde de recueïllir cent frivoles contestations aussi heureusement ensevelies dans l'oubli, que malheureusement fertiles en volumes, tous remplis d'une érudition mépriſable, & de grossieres injures: comme on vit Gruterus & Pareus, pour un sujet aussi grave que celui des Comedies de Plaute, en salir le papier, & se traiter (1) en vrais pedans, d'â-

(9) 1. *Ad Timoth. cap.* 6. *v.* 14.

(1) Voyez le Diction. de Bayle à l'article *Pareus*, où il est rapporté que le Jesuite Gretser dressa une liste alphabetique des injures dont s'honoroient ces deux Critiques. Le P. Theophile Raynauld en parle dans ses *Erotemata*, pag. 115. Ce sont ces bagatelles, dit le Pere Malbranche, (*dans le* 2. *livre de la Recherche de la Verité*, chap. 6.) qui ont excité tant de guerres d'érudition. Ces questions vaines & impertinentes, ces genealogies ridicules d'opinions inutiles, sont des sujets importans de critique aux Sçavans. Ils croyent avoir droit de mépriser ceux qui mépriſent ces sottises, & de traiter

nes, de mulets, de vérats, de beliers, de boucs, de porcs, de *ſtercoreus grammaticalis cellæ inquilinus.*

Vûë generale des excés de la Critique.

Plût à Dieu qu'on eût pû gagner ſur des Critiques, tels que les Centuriateurs, qu'Eraſme, Scaliger, Blondel, Daillé, Rivet, Saumaiſe, gens d'ailleurs ſi habiles, qu'ils en fuſſent demeurez là, & que l'inquietude de quantité d'autres auſſi hardis, & moins ſçavans qu'eux, n'eût pas pris l'eſſort à leur exemple. Mais juſqu'où n'ont-ils pas porté la hardieſſe de leur vol ? Ni divines Ecritures, ni autorité des Peres & des Conciles, ni uſages conſacrez par la piété des anciens Fidéles, rien n'a pû arrêter des plumes ſi licentieuſes.

La ſuite de ce Traité en repreſentera un grand nombre d'e-

d'ignorans ceux qui font gloire de les ignorer.

xemples, tous propres à faire sentir à quel point il est difficile jusques dans les sciences, de s'en tenir préciſément à ce qui est permis, & de ne pas suivre la pente qui entraîne presque autant au libertinage de l'esprit, qu'à celui des passions. Ce qui verifiera tout à la fois la proposition d'un Auteur plus habile à redresser les autres, qu'à se préserver de chutes. *Les* (2) *Critiques*, dit-il, *ont donné tant de preuves de l'infirmité humaine, qu'on peut composer de gros volumes de leurs fausſetez.*

Cette longue suite d'égremens qu'il faudra exposer, n'auroit rien de fort surprenant en certains pays de liberté, où il a paru tant de grands genies, que nul frein de Religion n'a retenus; & où sans égard à la Tradition ni à l'Eglise, l'Ecriture entenduë se-

(2) M. Bayle: projet d'un Dictionnaire Critique, inſeré à la fin du 3. T. de ce Dict. 2. Edit.

lon le ſens de chaque particulier tient lieu de regle de foy. Mais qu'en des terres catholiques, où l'Egliſe eſt écoutée ſous peine d'anathême; qu'en des lieux où les Paſteurs veillent à garder le dépôt qui leur eſt confié; on ait paru laiſſer le champ libre à tant de Critiques, à tant de ſemeurs de zizanie; c'eſt un ſcandale contre lequel des fidéles zélez n'ont que trop de droit de ſe ſoulever. Dans ces ſortes de conjonctures, *tout homme* (3) *eſt ſoldat*, dit Tertullien; il n'eſt permis à perſonne d'être ſurpris ſans arme dans cette eſpece de champ de bataille, où la Religion attaquée veut des défenſeurs ardens à maintenir des droits qu'on lui conteſte.

(3) Tertul. in Apol. cap. 2. *In reos majeſtatis & publicos hoſtes omnis homo miles eſt.* Item in L. ad Mart. cap. 3. *Vocati ſumus ad militiam Dei, jam tum cum in verba Sacramenti reſpondimus.*

Et certainement, on ne comprendroit pas les raisons d'une sorte d'indolence qui a paru à prévenir ou à réprimer de pareils abus, si l'on ne consideroit qu'ils n'ont pas toûjours été déferez aux puissances chargées d'y remedier, ou qu'ils ont pû être tolerez pour un temps, & laissez comme dans l'oubli, de peur d'en rendre le scandale trop public par l'éclat des censures. A cela prés, nôtre siécle qui en est un de réforme autant que de critique, auroit-il dû négliger ces desordres; & nôtre nation, au milieu de laquelle on s'est plaint chez les Protestans, qu'il sembloit s'établir une espece d'inquisition sur les livres, ne s'est-elle pas un peu endormie là-dessus?

On s'est tant récrié contre le relâchement ou le rigorisme de la Morale, & on l'a flétri par tant de censures: on louë ce zele:

mais pourquoi affecter de se taire sur la licence de la critique, qui ne s'est gueres moins débordée, ni avec moins de danger ? On sçait que les décisions outrées des Casuistes sont tombées dans un décri, d'où elles ne se releveront pas ; au lieu que celles des Critiques trop audacieux, trouvent plus d'approbateurs que jamais. Tout retentit des éloges de cet art. Souvent la témerité à s'élever au dessus des sentimens communs des saints Peres, tient lieu d'un nouveau merite. Il paroît même que les Critiques encouragez par le succés, n'aspirent plus qu'à meriter à l'envi le juste reproche dont Ciceron chargeoit les Philosophes, *qu'on ne peut* (4) *rien se figurer de si absurde qu'ils n'ayent osé publier.*

(4) Cic. L. 2. de Divinat. *Nescio quomodo nihil tam absurdè dici potest, quod non dicatur ab aliquo philosophorum.*

Attention de l'Eglise a arrêter le cours de ces abus.

Qu'ils se gardent bien pourtant de prendre droit sur quelques vains applaudissemens, ou sur la courte impunité dont ils joüissent ; comme si tout cela leur servoit de sauf-conduit. Outre que J. C. selon ses promesses, ne laissera pas l'erreur prévaloir, déja plusieurs Critiques téméraires ont été frappez de justes censures par d'illustres Prélats ; & l'Eglise a condamné cette proposition generale, *Que le silence* (5) *ou la tolerance du saint Siege rend probable l'opinion contenüe dans le livre d'un Auteur moderne, jusqu'à ce qu'elle soit rejettée.*

C'est donc pour marcher sous la conduite de ces guides si sûrs, & pour exciter contre des opinions si pernicieuses, le zéle de ceux qui veillent sur la Cité sainte, que j'ai dressé cet essai.

(5) *Alex. VII. in Decreto dato feria 5. die 4. Sept.* 1661.

Il doit naturellement produire deux avantages, dont l'un nous regarde en tant qu'hommes, & l'autre comme Chrétiens. Le premier consiste à humilier la raison, qui présume trop de ses lumieres, & qui s'enfle souvent d'une demi-science moins estimable que l'ignorance même; & à contenir sur tout dans une juste défiance, l'esprit trop présomptueux de plusieurs Critiques, à la vûë des erreurs de ceux d'entre leurs confreres, qui se donnoient pour plus clairvoyans. Le second consiste à nous captiver sous le joug de la foy, en tout ce qui dépend de la révélation divine; & à nous attacher immuablement à l'Eglise, *colomne* (6) *& appui de la verité*, sur tout ce qui appartient à l'intelligence de l'Ecriture & de la Tradition; de peur qu'en nous

(6) 1. *Ad Timoth. cap.* 3. *v.* 15.

confiant dans nos fauſſes lumieres, nous n'errions au gré de nos deſirs, *emportez* (7) *par tout vent de doctrine*, à l'exemple de tant de Critiques, dont les naufrages dans la foy ſont trop connus.

Fruits qu'on peut s'en promettre de la part des Critiques qu'on attaque, & des lecteurs qu'on inſtruit.

La queſtion eſt préſentement de ſçavoir ſi on peut raiſonnablement ſe promettre de parvenir au but qu'on s'eſt propoſé, & c'eſt de quoi on ſe défie un peu. Les prédictions de J. C. & de l'Apôtre doivent s'accomplir touchant la neceſſité qu'il (8) arrive des ſcandales, & (9) qu'il s'éléve des hereſies. Or, que pluſieurs Critiques ſoient réſervez à ce pernicieux uſage, par préference à d'autres faux docteurs; n'a-t-on pas droit de l'avancer, en vertu de mille exemples de leurs innovations, & de la har-

(7) *Ad Epheſ. cap.* 4. *v.* 14.
(8) *Matth. cap.* 18. *v.* 7.
(9) 1. *Ad Cor. cap.* 1. *v.* 19.

dieſſe de leurs ſentimens ?

Il faudroit, pour opérer à cet égard le miracle de leur converſion, qu'en même temps qu'on donnera un nouveau jour à leurs excés, Dieu leur donnât un eſprit & un cœur nouveau, pour les diſpoſer à ne pas prendre mal des avis bien donnez. Mais ne ſeroit-ce pas pécher également, par une trop bonne opinion & d'eux-mêmes, & de cet ouvrage, d'oſer ſe flater que dociles aux raiſons qu'on y expoſe, ils s'en laiſſeront perſuader, & qu'ils réformeront ſur les avis qu'on y diſtribüe, leurs écrits & leur conduite ? Il n'en faut pas tant attendre de gens accoutumez à en accorder ſi peu : il faut au contraire, pour l'interêt de la Religion, ſe réſigner à être expoſé à leurs reſſentimens. Heureux, ſi à ce prix, leur mauvaiſe critique vient à déchoir du crédit qu'elle

a usurpé, & si des Lecteurs jusques-là peu précautionnez contre les périls d'une contagion si funeste, se servent des préservatifs qu'on leur offre dans cet essai.

Peut-être eût-il mieux valu, selon la regle de Tertullien, exposer précisément au mépris plusieurs visions creuses & irreligieuses des Critiques, *qu'y donner du poids par une réfutation grave* (26). Peut-être aussi que comme la foy a ses mysteres, qu'il n'est pas permis de trop approfondir ; la critique de son côté a les siens, j'entens ses mysteres d'iniquité, qu'il est défendu de trop manifester. Il y a dans l'esprit comme dans le cœur de l'homme, un miserable fond de corruption, qui ne manque gueres d'exhaler de malignes vapeurs dés qu'on le

(1) *Tert. in L. adversus Valent. cap.* 5. Si & ridebitur alicubi, materiis ipsis satisfiet : multa sunt sic digna revinci, ne gravitate adorentur.

remuë

remuë trop. Voici donc avec quelles précautions on publie cette espece d'histoire des égaremens de la Critique.

Précaution qu'on prend pour vanger la Religion, & explication de la maniere dont on traite ce sujet.

1°. Encore qu'il soit difficile de ne pas paroître émû, à la vûë des droits de la Religion, manifestement violez, on prendra garde à ne s'élever contre les Auteurs de ces abus si crians, qu'autant qu'il faut pour faire sentir leur tort sans les aigrir. On en excepte ceux dont l'impieté démasquée, ne merite que nôtre horreur, & que les termes qui l'expriment. Car trop de sang froid à leur égard, ressembleroit à une neutralité injurieuse à la cause de Dieu; comme si selon la parole impie de Tibere (2) on s'en remettoit à Dieu du soin

(2) *Tacit. L. 1. Annal.* Deorum injuriæ diis curæ. *C'est dans le même sens que Tite-Live, au Liv. 10. de son Hist. fait dire*, ad Deos id magis quam ad se pertinere, ipsos visuros ne sacra sua polluantur.

de vanger ſa querelle. A cela prés, loin de chercher à diffamer les plus licentieux Critiques, parmi leſquels on a honte de compter des Prêtres & des Docteurs celebres, on voudroit, à l'exemple du grand Conſtantin (3), couvrir leurs fautes ſous la pourpre, & applaudir à leurs grands talens, s'ils n'en abuſoient avec ſcandale pour le malheur des ames.

2°. On ne prétend donner ni pour des découvertes fort nouvelles, ni pour des déciſions ſans appel, tout le détail d'abus qu'on a recueillis; mais pour des remarques diſperſées peut-être ailleurs, & raſſemblées ici. Remar-

(3) *Theod. l. Hiſt. Eccl. cap.* 11. *de Conſt. Mag. ſic loquitur, interprete H. Valeſio.* Nefas eſſe aiebat ut ſacerdotum delicta ad vulgi notitiam pervenirent, ne populus offendiculi occaſionem inde arripiens licentiùs in flagitia prorumperet: addebat ſe illegitimum facinus paludamento ſuo obtecturum eſſe, &c.

ques qu'on laisse à estimer selon la valeur préciſe des preuves dont on les autorise. On n'entreprend sur la liberté de personne, mais on ne se prive pas de celle d'expliquer son avis, tant sur des points que l'autorité de l'Egliſe, ou leur notorieté ont mis hors de doute, que sur d'autres, lesquels, quoi qu'indécis, tiennent aux premiers par des conſequences assez claires.

3°. On s'est appliqué sur tout à relever la scandaleuse licence de certains Critiques connus par leurs doutes impies, sur les plus précieux monumens de la Tradition; & en cela on a un peu moins épargné les Proteſtans (4) que d'autres, parce qu'ils ont plus excedé, principalement contre les Peres; & que par une partia-

(4) M. Du Pin les en reprend avec raiſon, dans la Préface du premier Tome de ſa Biblioteque, auſſi-bien que M. Fleury dans la Pref. de ſon Hiſt. Eccleſ.

lité odieuſe, ils ont payé à l'Egliſe & à ſes défenſeurs, une eſpece de tribut d'injures, ſans quoi ils auroient paſſé dans leur parti pour mauvais Religionnaires. On verra à quel point il faut ſe défier de tout ce qui vient de ces Critiques envenimez, *à la temeraire déciſion deſquels* S. Auguſtin (5) ne pouvoit ſouffrir qu'on s'en rapportât *pour le jugement des Livres.* Ils ſe plaindront, peut-être, que par droit de repreſailles, on ne leur fait ici ni grace, ni juſtice, mais à tort: car comme on a tâché de remonter juſqu'à l'origine des abus qu'ils ont introduit, on en a auſſi appuyé le détail ſur des preuves de fait & de droit aſſez concluan-

(5) *Aug. L. de Util. credendi cap. 6.* Nihil eſt profecto temeritatis plenius, quam quorumcumque librorum ſententiam requirere ab his, qui conditoribus illorum atque auctoribus acerbiſſimum, neſcio qua cogente cauſa, bellum indixerunt.

tes; n'oubliant jamais cette maxime (6) que s'il suffisoit d'accuser, nulle innocence ne seroit à couvert; & ne recevant, pour ainsi dire, qu'avec un billet de santé, tout ce qui vient de pays ou d'Auteurs qui leur sont suspects. On ne se croit pas aprés cela, à couvert de toute surprise: mais l'attention qu'on a euë à examiner ses démarches, pour ne pas s'égarer à la suite de mauvais conducteurs; & la disposition où l'on est de reconnoître ses erreurs, si on s'y est laissé aller, doit contenter les plus difficiles.

4°. Ce qu'on souhaiteroit le plus de gagner sur les Critiques, c'est que plus réservez à faire naître des soupçons pernicieux, ils sçussent se taire, quand il n'y a

(6) Julien l'Apostat, au rapport d'Ammien Marcellin, Liv. 22. de son Histoire, a reconnu l'équité de cette maxime, & disoit, *Ecquis innocens erit, si accusasse sufficit?*

que du danger ſans profit à parler ; quand ſur tout ils ne peuvent s'autoriſer que ſur des défiances mal priſes, à rejetter des traditions édifiantes, & aſſez bien fondées. Mais les Proteſtans grands zelateurs de la verité en apparence, ſe moquent de nos timides précautions ; comme ſi on ignoroit que de quelque dehors de ſincérité dont il ait plû à ces Meſſieurs de ſe parer, il s'en faut bien qu'ils ayent paru à l'épreuve d'un interêt de parti, quand il s'eſt agi de cacher ou de publier des veritez oppoſées à leurs prétentions. Quels reproches, par exemple, n'ont pas eu à eſſuyer (7) Grotius & Blondel : le premier, pour avoir ouvert les yeux aux Proteſtans, ſur la chimere du Pape Antechriſt ; le ſecond,

(7) *De Grotio vide Epiſtolas Gerardi J. Voſſii, tum ad Franciſcum, Junium tum ad Grotium ipſum. De Blondello conſule Curcell. in Præf. Apol. apud Mareſium.*

pour avoir convaincu de faux la fable de la Papeſſe Jeanne?

5°. Comme le ſujet qu'on ſe propoſe de traiter ici, peut fournir non pas à un, mais à pluſieurs gros volumes, qui par malheur ne ſe liſent plus guéres, il a falu en reſſerrer l'étenduë, & ſe borner à l'eſſentiel, en écartant ce qui eſt incident, ou hors d'œuvre. Sur ce principe, on a crû qu'entre pluſieurs exemples, il faloit s'arrêter au choix des plus importans, par leſquels on pût juger des autres qu'on ne touche point. On a même laiſſé pluſieurs de ceux qu'on a pris, dans une certaine généralité; de peur qu'en s'attachant trop à les particulariſer, on ne tombât dans une longueur ennuyeuſe, par raport ſur tout à des matieres de controverſe trop rebatuës. Ce parti aſſez propre à ſoulager la pareſſe des lecteurs, ſans trop

accommoder celle de l'Auteur, a paru préférable à un trop long détail, pourvû que d'ailleurs il ne nuise ni à l'éclaircissement des matieres, ni à la force de la conviction.

Plaise à Dieu de faire goûter à ceux que je ne reprens ici qu'à regret, les veritez odieuses, que la necessité du sujet m'oblige d'exposer, avec assez de ménagement pour leurs personnes, & sans adoucissement pour leurs erreurs. Que si en cela j'en use avec trop de liberté, qu'ils me pardonnent encore celle que je prens de leur dire avec saint Paul (8) : *Si j'ai été imprudent, c'est vous qui m'y avez contraint.* Du reste, je soumets sans reserve tout l'ouvrage au jugement de l'Eglise, dont Dieu m'est témoin que je n'ai eu en vûë que les interêts.

(8) 2. *Ad Cor. cap.* 12. *v.* 11.

SOMMAIRE

SOMMAIRE
DES LIVRES ET ARTICLES.

LIVRE PREMIER.

REflexions générales sur les dangers d'une Critique licentieuse, par rapport à la Religion.

I.

Quelques raisons qu'on ait eu de s'attacher à la Critique, on en a eu de plus fortes d'en craindre les Abus. 1

II.

Un des premiers sujets de se défier de la Critique, est la vanité de la confiance qu'on y a eu. 6

III.

Autre sujet de se défier de la Critique par rapport à la Foy, pris du mauvais penchant qui s'est déclaré dans plusieurs Critiques sur la croyance des miracles. 18

IV.

Affreux abîmes qu'un grand nombre de

Critiques se sont creusez à force d'approfondir les Mystéres & les Livres sacrez. 26

V.

Danger qu'on court, sous prétexte de l'utilité de plusieurs recherches de Critique indifferentes à la Foy, d'en venir à d'autres qui aboutissent à soumettre à la Critique ce qui appartient à la Foy. 32

VI.

Un des plus grands dangers de la Critique, c'est qu'à force de tout assujettir à ses recherches, elle en est venuë naturellement à traiter la Religion comme une invention humaine, & à remüer plus de questions nuisibles à la Foy, qu'aucune autre science. 48

VII.

Rien n'a plus fortifié le penchant naturel à l'incrédulité, que la curiosité intemperante de quelques Critiques; & de là il s'est ensuivi un long progrés de scandale & de séductions. 60

VIII.

Circonstances qui rendent la seduction de la Critique plus contagieuse. 70

IX.

L'union qui a paru entre les Critiques & les hérétiques des derniers siecles, est un préjugé des dangers de la Critique. 87

X.

Autre préjugé tiré de l'entêtement des Critiques pour les écrits du Paganisme, & de leur mépris pour les ouvrages des saints Peres. 92

XI.

Nouveau préjugé contre la Critique, pris de l'attention qu'elle a euë à justifier l'idolâtrie payenne, & l'infidélité Mahométane. 111

XII.

Dernier préjugé contre la Critique, tiré de l'attention qu'elle a euë à soutenir des causes aussi décriées que celle d'Epicure. 119

XIII.

Insuffisance des règles générales & particulieres de la Critique pour parer à tant de dangers, si l'on n'en reserre l'usage dans des bornes plus étroites. 121

XIV.

Derniere preuve des dangers de la Critique, poussée jusqu'à l'évidence, par l'application de ses règles aux faits qui concernent l'Ecriture, la Tradition & l'Eglise. 139

XV.

Eclaircissement & réfutation du faux préjugé de quelques gens de lettres, qui ont

crû mal à propos que l'étude de la Critique étoit tombée. 146

LIVRE SECOND.

Diverſes erreurs, auſquelles la Critique a induit, ſur le fonds même de la ſainte Ecriture.

I.

Idée des erreurs que la Critique a introduites par ſes recherches ſur la Bible; & ordre dans lequel on ſe propoſe d'en donner le détail. 158

II.

La premiere erreur d'une Critique licentieuſe, eſt de s'ingérer ſans vocation à juger de la Bible. 168

III.

Une ſeconde erreur des Critiques, eſt d'avoir donné trop de credit à la connoiſſance des langues & des Rabins pour l'intelligence de la Bible. 175

IV.

Une erreur capitale à laquelle les Critiques ont induit, c'eſt à rendre ſuſpect le texte de l'Ecriture, ſoit en lui-même, ſoit dans les Verſions les plus autoriſées par la tradition de l'Egliſe. 191

V.

Licence de la Critique sur les Auteurs de la Bible, principalement sur Moyse. 224

VI.

Innovations dangereuses introduites par deux Critiques Anglois, Marsham & Spencer, touchant l'origine des loix & cérémonies judaïques. 238

VII.

Attentats de la Critique contre le Canon des Livres sacrez. 257

VIII.

Hardiesse des Critiques à contester l'inspiration de la Bible, quoique prouvée incontestablement. 273

IX.

Guerre ouvertement déclarée par quelques Critiques contre l'inspiration des saints Livres. 280

LIVRE TROISIEME.

SEntimens licentieux de quelques Critiques sur l'interpretation des Livres sacrez.

I.

Juste horreur que peut faire naître cette longue suite de dépravations qu'on va

exposer, & dont on trace tout le plan. 295

II.

La hardiesse des sectaires à se prévaloir de leur prétendue intelligence de l'Ecriture préferablement à tous autres, a donné lieu à plusieurs fausses interprétations que la Critique a autorisées. 299

III.

Des fausses régles que des Critiques ont substituées ou ajoûtées à celles de l'Eglise, pour l'intelligence du Texte sacré. 305

IV.

Abus de quelques autres régles qu'ont établies les Critiques. 326

V.

Vicieuses applications que les Critiques ont faites de leurs fausses régles aux Prophéties. 330

VI.

Nouveaux exemples de la licence des Critiques, dans la dépravation des deux célébres Propheties de Jacob & de Daniel. 351

VII.

La passion que les Critiques ont témoignée d'assujettir à un prétendu bon sens les difficultez de la Bible. 364

DES LIV. ET ARTICLES.

VIII.

Détail abrégé des interprétations licentieuses inventées par les Critiques. 374

IX.

Combien la Critique s'est enhardie sur le fait des Versions de l'Ecriture. 386

X.

Conclusion de tout ce qui a été dit sur les Abus de la Critique par rapport à l'Ecriture. 389

APPROBATION.

J'Ai lû par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, un livre intitulé, *Traité des Abus de la Critique en matiére de Religion.* Il ſera d'autant plus utile, qu'il eſt écrit avec beaucoup d'honnêteté pour les Sçavans qu'il reprend. C'eſt une ſage critique de la Critique, dont l'Egliſe tirera un grand avantage. Il ſeroit à ſouhaiter que le ſçavant Auteur de cet Ouvrage voulut bien continuer ſes Remarques ; elles ſont tres-dignes d'être données au public. A Paris, ce 13. May 1710.

QUINOT.

Permiſſion du R. P. Provincial.

JE ſouſſigné, Provincial de la Compagnie de JESUS en la Province de Champagne, ſuivant

le pouvoir que j'ai reçû de nôtre R. P. General, permets au Pere Ignace de Laubruſſel, de faire imprimer un Livre intitulé, *Traité des Abus de la Critique en matiére de Religion*, qui a été vû & approuvé par trois Theologiens de nôtre Compagnie. En foy de quoy j'ay ſigné la Preſente. Fait à Reims, ce 6. Janvier 1701.

JEAN DE'Z.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre; A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maiſtres des Requeſtes ordinaires de noſtre Hoſtel, Grand Conſeil, Prevoſt de Paris, Baillifs, Seneſchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Le Sieur*** Nous a fait remontrer qu'il deſireroit donner au public, un Livre intitulé, *Traité des Abus de la*

Critique en matière de Religion, s'il Nous plaisoit luy accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires. Nous avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer ledit Livre, en telle forme, marge, caractere, & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume, pendant le temps de dix années consecutives, à compter du jour de la date desdites Presentes. Faisons défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles puissent être, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obéïssance. Et à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Livre, en tout ni en partie, sans la permission expresse & par écrit dudit Sieur Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Sieur Exposant, & de tous dépens, dommages & interests. A la charge que

ces presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris ; & ce dans trois mois de la date d'icelles. Que l'impression dudit Livre sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en bon papier, & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie. Et qu'avant que de l'exposer en vente, il en sera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelypeaux, Comte de Ponchartrain, Commandeur de nos Ordres, à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouïr ledit Sieur Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie desdites Presentes, qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée ; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoûtée

comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion ; & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel eſt nôtre plaiſir. DONNE' à Verſailles le vingt-cinquiéme jour de May, l'an de grace mil ſept cens dix ; & de nôtre Regne le ſoixante-huitiéme. Signé, Par le Roy en ſon Conſeil,

FOUQUET.

Regiſtré ſur le Regiſtre, N°. 3. *de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris*, *page* 47. N°. 47. *conformément aux Reglemens ; & notamment à l'Arreſt du* 13. *Aouſt* 1703. *A Paris le* 22. *Juillet* 1710.

Signé, DE LAULNAY, Syndic.

ABUS DE LA CRITIQUE EN MATIERE DE RELIGION.

LIVRE PREMIER.

Réfléxions générales sur les dangers d'une Critique licencieuse par rapport à la Religion.

I.

Quelques raiſons qu'on ait eû de s'attacher à la Critique, on en a eû de plus fortes d'en craindre les Abus.

ON s'eſt attaché en ces derniers temps à perfectionner la Critique, parce qu'on a éprouvé que par ſes régles toutes dreſſées ſur celles du bon ſens, elle donnoit & de

meilleurs principes aux Sciences, & de nouvelles vûës à ceux qui les cultivent, & d'heureuſes ouvertures pour déterrer ce qui étoit échapé aux ſiécles précedens. On a crû même que comme ſon but eſt de développer tous les replis des Ouvrages d'eſprit, & de diſcerner le vrai du faux, tant ſur le texte des Livres, que ſur leurs dattes, & ſur les faits perſonnels des Auteurs, on ne pourroit s'égarer ſous la conduite d'un ſi bon guide : qu'il abrégeroit le temps & la peine des Etudes, en ſoûlageant du poids énorme de tant de Livres, ou alterez, ou ſuppoſez, ou inutiles, ou pernicieux : que les bons ſe reconnoîtroient d'un coup d'œil aux marques de diſtinction que la Critique y mettroit, & que les mauvais renvoyez au rebut, ou notez d'un caractere d'infamie, diſparoîtroient, ſans qu'on fût obligé d'acquerir le droit de les mépriſer, ou de les cenſurer, par la fatigue de les lire.

Il n'eſt donc pas étonnant que l'art critique ſoûtenu de préjugez ſi avantageux, ſe ſoit fort accrédité, & qu'avec la paſſion de tout ſçavoir, qui s'accorde ſi peu avec la brieveté de la vie, & avec l'immenſe étenduë des Sciences,

on ait fort goûté un art qui a ouvert des voyes abregées pour tout connoître. On s'y est affectionné à mesure qu'on a mieux senti combien la carriere des Sciences est longue (1), la vie courte, le temps rapide, l'experience hazardeuse, le discernement difficile. Car quelle vie suffiroit à débroüiller, & à épuiser tout en fait de Livres, depuis l'heureuse ou malheureuse invention de l'Imprimerie ? Et quelle patience soûtiendroit l'ennui de cette discussion, par rapport même à ces derniers siecles, où bien plus que du temps de Salomon, (2) la demangeaison d'écrire a multiplié les volumes à l'infini ?

Mais triste renversement des espérances qu'on fondoit sur un appui trop fragile ! Il n'a tenu qu'aux Sçavans de se convaincre même à leurs dépens, qu'avec tous les secours qu'a pû fournir la Critique, ce qu'on appelle Science est encore mis à tres-haut prix ; qu'il en coûte trop pour découvrir assez peu de veritez mêlées de beaucoup d'erreurs ; & qu'au de-là des bornes d'une certaine étenduë de connoissances, qui ne va pas loin, l'esprit des plus habiles Criti-

La Critique n'a pas eû les bons effets qu'on s'en promettoit, & en a eû de mauvais, auſquels on ne s'attendoit pas.

(1) *Hippocr. l. Aphorism.* 1.
(2) *Ecclesiastis* 12. 11.

ques ne sçait souvent plus où se fixer, & va se perdre, ou dans les espaces imaginaires des conjectures, de celles même qu'on peut traiter de rêveries, ou contre des écueils fameux par mille naufrages.

Encore si la Critique n'étoit accompagnée que de ces inconveniens presque inséparables des Sciences humaines, peut-être la laisseroit-on jouïr d'une réputation qui n'interesseroit en rien la foy ni la conscience; & content d'exhorter les curieux à se tenir en garde contre ses surprises pour l'honneur de leur jugement, on ne s'opposeroit pas trop à la grande autorité qu'elle a usurpée. Mais la multitude & l'importance des abus introduits sous son nom, iroit à tout infecter jusques dans le sein de l'Eglise, & dans les plus pures sources de la verité, si l'on n'arrêtoit le cours d'un mal si contagieux. Il est sûr au moins qu'en ce qui touche la Science des monumens & des faits de la Religion, les premiers progrès de la Critique, dont on se promettoit d'heureuses suites, ont été fort traversez, soit par les grands abus qui s'y sont mêlez, soit par la destinée des choses humaines, dont la décadence suit d'assez près l'élévation.

On comprend bien que pour prévenir ce malheur, il n'eut pas falu laisser prendre aux Critiques un vol si libre, mais les ramener aux termes de la premiere institution de leur art, qui se bornoit à de purs rafinemens de Grammaire, & à des restitutions de passages. Mais ce remede vient trop tard, depuis que la playe gangrenée a mis tout en peril, & que l'envie de critiquer fortifiée par l'habitude, ne souffre plus qu'on la resserre dans de justes bornes.

En quoi & comment elle nuiroit beaucoup, si on ne s'y opposoit.

La Critique, dit M. Simon, (3) *ne regarde pas seulement les differentes significations des mots, ou les équivoques, ou les diverses leçons; elle examine aussi les faits historiques, même ceux qui appartiennent à la Theologie, lorsqu'il ne s'agit point de la foy.* Remarquez qu'il parle ici de corrections de la Bible, (ce qui ouvre la voye à de grands abus;) & que, comme le pas est glissant des faits theologiques au dogme, la Critique entreprenante, comme elle est, n'a eû garde de s'arrêter en si beau chemin. La suite le démontrera par une foule d'exem-

(3) Réponse à la Lettre de M. Spanheim imprimée à la fin de l'Histoire critique du V. T. Edit. de Hollande.

ples, & verifiera trop à la lettre ce qu'a avancé le célébre Abbé de la Trape (4) que *de donner un frein à un Critique, c'eſt ce qui n'eſt gueres poſſible.*

II.

Un des premiers ſujets de ſe défier de la Critique, eſt la vanité de la confiance exceſſive qu'on y a eû, & la réalité des dangers auſquels elle a expoſé la foy.

Cependant à entendre certains Critiques (1) vanter la ſolidité & l'utilité de leurs recherches, on croiroit qu'ayant tout examiné & tout vû, ils n'ont rien laiſſé ignorer à ceux qu'ils ſe chargeoient d'inſtruire, & qu'ils ont retrouvé le rare ſecret de Roger Bacon (2) qui ſe faiſoit fort de communiquer en ſix mois d'inſtruction tout ce fonds de ſçavoir qu'il avoit amaſſé durant plus de quarante ans d'une étude opiniâtre. Mais avoüons, ou que Pancirole auroit pû groſſir de ces inventions-là ſon *Recuëil des choſes perduës*, ou que ces

(4) Feu M. de Rancé dans ſa Réponſe au Traité des Etudes Monaſtiques, pag. 276.

(1) *Vide Artis Criticæ præfat. S.* 3.

(2) Voyez la Lettre de ce Franciſcain Anglois du 13. ſiécle au Pape Clement IV.

sortes de découvertes vont du pair avec le secret de la pierre Philosophale, & sont de ces belles chimères, après quoi les hommes, au défaut des biens réels, se plaisent à courir; qu'après tout il est né tant de dangers & d'abus, partie de l'excessive confiance qu'on a mis dans la Critique, partie du mépris ou de l'oubli de ses regles, qu'il n'est plus permis de les dissimuler.

A quels écueils conduit cet excés de confiance, & combien il est opposé à l'interest de la Religion.

C'est pour disposer le public à en comprendre l'importance qu'on va exposer le danger de perdre la foy, où se sont jettez plusieurs Critiques qu'on a vû s'ériger en arbitres de leur créance, & refuser de suivre d'autres guides que leur prétendu bon sens, au mépris de la révélation. Car c'est le malheureux droit qu'a usurpé la Critique (3) *d'examiner, de décider de tout ... L'Ecriture ne lui paroît pas correcte; il faut à tout moment consulter le texte Grec, l'Hébraïque, le Syriaque; les Peres & les Docteurs de l'Eglise, n'en ont pas compris le sens, leurs raisonnemens ne concluent pas ... Les gens de ce temps-ci sont plus éclairez.* De là se forment insensiblement de nouveaux systêmes sur les ruïnes de l'antiquité.

(3) M. de la Trape, Réponse au Traité des Etudes Monast. pag. 275.

Et à quoi aboutit le progrès de ces innovations, si ce n'est à mettre peu à peu à la place de Dieu, l'idole de son cœur?

En effet, comme le fond de la Religion ne consiste qu'à croire & qu'à pratiquer avec une humble docilité tout ce qu'il a plû à Dieu de nous révéler pour la foy, & de nous prescrire pour les mœurs sous la direction de son Eglise; il est évident qu'il n'est plus question de discuter, & de raisonner, où Dieu ne veut qu'être écoûté & obéi; qu'ainsi autant que nôtre soûmission à la Loy de l'Evangile est raisonnable (4) selon S. Paul, autant elle est indépendante des recherches de la Critique; que même plus cet art est sujet à former des doutes auxquels l'esprit s'arrête, moins il compatit avec la foy, qui les rejette, pour s'attacher à la colonne de la vérité.

Ce principe supposé, il est certain que plusieurs Critiques auroient épargné de fâcheux éclats à l'Eglise, & de grands scandales aux Fidéles, si, contens d'ignorer ce qu'il a plû à Dieu de nous cacher sous des voiles impénétrables, ils s'en fussent tenus litteralement à l'a-

(4) *Rom.* 12. 1.

vis du Sage, *de ne pas aller au-delà des bornes (5) que nos peres ont posées; & si captivant leurs esprits (6) sous le joug de J. C.* ils en eussent crû l'Eglise avec cette soûmission, & dans cet état d'*enfance, sans quoi*, dit le Sauveur, (7) *on n'entre point au Royaume des Cieux.* Mais par malheur ils se sont entêtez de maximes fort opposées à cette humble sagesse, en se faisant de leurs doutes les plus mal fondez, un faux mérite; & en aimant mieux se distinguer par la hardiesse de leurs paradoxes, qu'être confondus dans la foule de ceux qui pensent & croyent avec le vulgaire: comme s'il n'étoit pas possible de tenir un juste milieu entre la crédulité des ames foibles, & la mécréance des esprits forts.

Preuves de fait qui démontrent le peu de fond qu'on a dû faire sur l'usage de la Critique entre les mains de plusieurs Sçavans.

Vous verrez en effet ces hardis Critiques entrer dans la discussion des monumens du Christianisme, à-peu-près comme dans celle de la profane antiquité, déterminez à ne s'y regler

(5) *Prov.* 22.28. *Ne transgrediaris terminos antiquos, quos posuerunt patres tui.*

(6) 2. *Corinth.* 10. 5. *In captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi.*

(7) *Matth.* 18. 3. *Nisi conversi fueritis, & efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum Cœlorum.*

que par les lumieres d'un prétendu bon sens, auquel ils assujettissent le sacré, ainsi que le profane ; & comme le détail des faits concernans la Religion, presente trop de veritez, qui humilient la raison, & qui rebutent la cupidité, ne croyez pas qu'ils y souscrivent sans les contredire, eux qui viennent armez de tous les traits d'une Critique contentieuse, pour se défendre du joug imperieux de la Foy.

Voilà, en effet, le mauvais fonds, d'où se sont élevez mille doutes criminels ou frivoles, qu'on a opposé aux faits inconteſtables de la Tradition. Voilà ce qui a fait ériger en titre d'honneur la qualité d'incredule ; n'eût-on pour combattre ou éluder les veritez les plus respectables, que des conjectures puériles ; n'eût-on pour renverser ce qui est le mieux établi, qu'un *argument négatif*, sujet à cent exceptions, & qui entre les mains des Critiques est souvent comme un glaive à deux tranchans en celle d'un furieux. De maniere qu'il semble qu'en des Sçavans de ce caractere, la parole de Salomon s'accomplisse ; (8) *Le Scrutateur de*

(8) *Prov. 25. 27. Qui Scrutator est majestatis opprimetur à gloria.*

La Majesté sera accablé de sa gloire ; & que saint Paul ait tourné exprés contre eux cet Oracle du S. Esprit : (9) *Je détruirai la sagesse des Sages, & je rejetterai la science des Sçavans* ; qu'enfin tout ce que les Peres après l'Apôtre (10) ont dénoncé de malheurs qui naîtroient d'une vaine ou fausse Philosophie, se reproduise dans les malheureuses suites d'une Critique trop hardie.

C'est, dit M. de Cambray, (11) *le piege funeste que le Tentateur a dressé en nos jours. On réduit tout à raisonner en Philosophe Critique.* Or sans sonder trop curieusement les intentions de ces Messieurs, qui ne voit qu'avec leur belle hardiesse à tout discuter en rigueur, & à soûmettre à leurs corrections jusqu'au Texte sacré, ils ne vont pas à moins qu'à se rendre indociles & presque inaccessibles à la Foy ; & qu'-

(9) 1. *Ad Cor.* 1. 19. *Scriptum est enim : perdam sapientiam sapientium, & prudentiam prudentium reprobabo.*

(10) *Ad Coloss.* 2. 8. *Videte ne quis vos decipiat per Philosophiam & inanem fallaciam secundùm traditionem hominum, secundùm Elementa mundi, & non secundùm Christum.*

(11) II. Instruction Past. sur l'Infaillibilité de l'Eglise. chap. 5. sect. 6.

après tout, s'il faut en appeller à l'experience, leurs recherches trop inquiétes n'ont souvent abouti qu'à autoriser un Pyrrhonisme fort scandaleux? Scandale dont ils se sont fait bien moins un sujet de gemissement avec les gens de bien, que de triomphe avec les impies. N'attendez pas que des Auteurs de ce caractere s'étudient à fortifier la Foy des foibles, ou à dissiper les ténébres des incrédules : ils leurs creuseront plûtôt cent nouveaux abymes, & les y pousseront.

Exemples d'égaremés sur ce sujet.

M. Bayle mettra en œuvre tout son bel esprit & tous les ressorts de sa Critique, pour donner ou de la force à l'insensée (12) hypothese des Manichéens, ou de la couleur aux miserables doutes des (13) Pyrrhoniens, ou du crédit aux prétenduës bonnes mœurs des (14) Athées, ou une enveloppe

(12) Voyez le Dict. Crit. aux mots *Manichéens & Pauliciens*, aussi-bien que dans les éclaircissemens donnez sur ces art. à la fin du 3. Tom. 2. Edition.

(13) Voyez les mots *Pyrrhon & Simonides*, &c. avec les Eclaircissemens sur les Pyrrhoniens, &c.

(14) C'est sur tout dans les Pensées diverses sur les Cometes, & dans la suite de ces pensées,

transparante, (15) un beau jour même, aux plus sales ordures des débauchez.

La plume de M. le Clerc si fertile en pointilleuses observations, en citations & en redites, sera employée à amasser cent volumes (16), qui ne tendront qu'à élever sur les ruines de la Tradition son Socinianisme, son Tolerantisme, ses licentieuses interprétations de l'Ecriture; & lui qui n'omet rien pour décréditer les saints Peres, & pour découvrir, si on l'ose dire, leur nudité, comme Cham maudit de Dieu, se récriera contre la partialité de ceux qui l'attaquent là-dessus : comme si, après qu'il s'est permis de tant écrire pour flétrir la primitive Eglise, c'étoit un crime de ne pas plus ménager sa réputation qu'il prostitüe si honteusement.

M. Dodwel enlévera impunément à la primitive Eglise la multitude pres-

qu'on trouve l'Apologie de l'Atheisme par rapport aux bonnes mœurs.

(15) C'est avoir péché contre la pudeur par principe, que d'avoir osé justifier les obscénitez répandues dans le Dict. Crit. par des Eclaircissemens mis à la fin.

(16) On indiquera plus bas quelques Ouvrages de M. le Clerc, dans lesquels il a débité ces differentes erreurs.

que innombrable de ſes Martyrs, (17) qu'il réduira à un très-petit nombre, plûtôt ſelon ſon bon plaiſir, que ſur aucune preuve concluante ; & on aimera mieux l'en croire, & en donner le démenti à l'ancienne Tradition, quoiqu'autoriſée par une nuée de témoins non-ſuſpects, que de rejetter les vaines conjectures de ce docte Anglican, qui a depuis oſé donner atteinte à l'immortalité de l'ame ſur d'auſſi frivoles raiſons.

On ſouffrira qu'un autre Critique (18) vienne ouvrir de ſa propre autorité le Temple de Janus, que le conſentement des Saints Peres avoit crû fermé au tems précis de la Naiſſance de Jeſus-Chriſt ; & on lui ſçaura gré d'avoir fait paſſer la hardieſſe de ſa prétenduë découverte à la faveur des ténébres répanduës ſur la Chronologie de ce tems-là, & d'avoir traité les Peres de fort mauvais garans ſur les veritez hiſtoriques, & de vanteurs in-

(17) *Inter diſſert. Cyprianicas undecima* de paucitate Martyrum *inſcribitur. Extant ſub finem Operum ſancti Cypriani in Edit. Oxon. an.* 1700.

(18) *Jani templum Chriſto naſcente reſeratum, &c. Autore J. Maſſon. Roterod. an* 1700.

discrets de faits supposez & de miracles douteux.

Il sera permis à un Ministre du Bourdieu de s'inscrire en faux contre le Martyre de la Legion Thebéenne, (19) & de s'applaudir de ce qu'outre le plaisir qu'il se donne d'entamer un sujet tout neuf, il a la gloire de contredire une opinion jusques-là universellement reçûë, à laquelle *Rome & Geneve, les Lutheriens, l'Eglise Anglicane, & généralement toutes les societez Chrétiennes ont ajoûté foi*; & il lui suffira de fonder son paradoxe sur le sable de quelques conjectures critiques. 1°. Sur les alterations des Actes du Martyre de cette Legion; alteration dont on s'étoit bien apperçû (20) avant lui, sans qu'on se crût en droit d'en rien conclure contre l'essentiel de l'évenement. 2°. Sur la difficulté de placer le temps précis de leur martyre, & d'accorder avec ce fait éclatant le silence de quelques anciens, &c. Est-ce donc-là de quoi convaincre de faux une tradition établie

(19) Diss. hist. & critique sur le martyre de la Legion Thebéenne, &c. par du Bourdieu.

(20) *Petrus Chiffl. in Paulino illustrato hanc actorum interpolationem notat. c.* 20. Voyez là-dessus M. de Tillemont, T. 4. de ses Memoires sur l'Hist. Eccles.

par un grand nombre d'anciennes Egliſes bâties à l'honneur de cette Legion ? Mais c'eſt que le moindre mêlange de faux avec la verité de l'hiſtoire, ſuffit à la Critique pour tout décrier, & que pluſieurs Temples élevez ne ſuffiſent pas pour rien ſauver de ſes mains ; bien entendu que cet eſprit de contradiction ſe bornera à décrier de pieuſes hiſtoires, ſans s'émanciper à en conteſter de profanes avec autant de légéreté.

M. Baillet entre les Catholiques ſera reçû à former, à l'exemple des Proteſtans, mille doutes ſcandaleux contre les lumieres & la bonne foy des premiers fidéles ; & la principale attention de ce compilateur de douze Tomes de Vies de Saints, aura été à décréditer ſon propre ouvrage, (21) & à ruïner dans un diſcours préliminaire, une partie des fondemens ſur quoi il l'a élevé.

La Critique de M. Dupin, après quelque atteinte donnée aux Canons

(21) Diſcours ſur la Vie des Saints. M. Baſnage qui en a bien compris le but, ne manque pas d'en tirer des concluſions auſſi favorables à l'incredulité, que déſavantageuſes à la bonne foy de nos anciens, dans l'Extrait de l'Hiſt. des Ouvrages des Sçavans au mois de Janvier 1701.

des

des Livres (22) sacrez, traitera les Peres & les Conciles assez cavalierement, pour mériter les éloges de ces prétendus honnêtes gens de Hollande, qui sous prétexte de s'être mis au dessus de nos préjugez, se déclarent tête levée les ennemis les plus envenimez de la Tradition.

Un grand parti obstiné depuis près de 60. ans à contredire l'Eglise qui l'a condamné, & à ne demeurer dans son sein, que pour le déchirer par de continuelles divisions; qui ne se couvre du voile d'un silence respectueux, qu'à condition de remplir le monde de clameurs ou de libelles, & qui ne proscrit la doctrine des équivoques, qu'en se réservant le droit de mentir au S. Esprit, & de se parjurer jusques dans des professions de foy; ce parti, dis-je, qui n'a que trop éclaté, & qui, à l'en croire, n'est qu'un phantôme, éludera hardiment les plus solemnels decrets de cinq Papes & de quatre cens Evêques, en réduisant à (23) une pure question

(22) Dans sa Dissertation préliminaire sur les Livres de la Bible, à la tête du premier Tome de la Bibl. Eccl.

(23) Justification du silence respectueux, pag. 145. *Cette question*, dit l'Auteur, *est donc toute*

de Critique très-conteſtable, tout ce qu'ils ont décidé & ordonné de ſigner avec ſerment contre un livre heretique ; & une partie du monde courra après ces nouveautez.

Quelques demi-ſçavans, pour ſe parer d'un faux merite de fins Critiques rejetteront avec mépris les Actes les plus édifians des Martyrs de l'ancienne Egliſe ; & on verra diſparoître à la lueur de quelques doutes, ces Actes ſi autoriſez, que Joſeph Scaliger, (24) critique d'ailleurs inéxorable, & d'une dévotion ſi peu tendre, ne pouvoit lire, ſans en être *attendri, tranſporté & changé en un autre homme.*

III.

Autre ſujet de ſe défier de la Critique, par rapport à la Foy, pris du mauvais penchant, qui s'eſt déclaré dans pluſieurs Critiques, ſur la croyance des Miracles.

D'autres encore plus fiers de leur

de Critique, & Anathéme à quiconque voudroit la tirer hors de ces bornes.

(24) Scaligeri Animadverſiones in Euſebii Chronicon, *pag.* 221. *Nihil unquam*, inquit, *in Hiſtoria Eccleſiaſtica vidi, à cujus lectione*

impieté traiteront impunément de foiblesse d'esprit l'humble docilité des croyans, & affecteront de multiplier, & d'agraver les sujets de défiance sur tout ce qui tient du miracle ; fût-il attesté plus autentiquement que la sincérité de nulle histoire ancienne ou moderne.

On sçait à quelles saillies d'imagination se sont laissez aller là-dessus divers Critiques de peu de foy, pour trouver des causes naturelles de certains faits notoirement superieurs aux forces de la nature (1), tels que le Déluge universel, que l'Incendie de Sodôme, que le Passage des Israëlites par la mer rouge, &c. comme s'il en eût trop coûté, ou à la puissance de Dieu d'operer ces merveilles, ou à la foi des fidéles de les croire, ou à la critique de ne pas les contester.

Un système qui plairoit fort à ces Messieurs, seroit celui de l'établissement du Christianisme, sans qu'il s'y

commotior recedam, ut non amplius meus esse videar. Idem sentimus de Actis Martyrum Lugdunensium & Viennensium apud eundem Eusebium, quibus quid augustius? &c.

(1) Dans la suite de ce Traité, on en produira plusieurs exemples.

fût mêlé rien de miraculeux, ni dans son origine, ni dans ses progrès. Combien de hardies tentatives se sont déja faites sur cela au contentement des libertins, & au scandale des fidéles? Combien, qui pour se tirer de l'embaras des prodiges les mieux verifiez, se sont retranchez, ou dans de vaines impossibilitez, refuges des Critiques poussez à bout, ou derriere un rampart de mauvais contes, tels qu'on en voit dans les Ouvrages des Beckers, des Bayles, des Van-Dales, &c.

Le Paganisme, dit un des plus hardis Critiques, [2] *seroit encore debout, & les trois quarts de l'Europe seroient Payens, si Constantin & ses successeurs n'avoient employez leur autorité pour l'abolir*; proposition impie autant qu'extravagante, & démentie par la tradition, mais avancée là, & [3] répétée ailleurs, comme pour effacer de deux traits de plume & de critique, tous les caracteres de

(2) M. Jurieu, Droits des deux Souverains, page 280.

(3) Le même ajoûte dans la lettre 8. page 501. du Tableau du Socinianisme : *Il est donc certain que le Christianisme doit toute son étenduë à l'autorité des Empereurs, & il est indubitable que sans cela les temples de Jupiter & de Mars seroient encore debout.*

Divinité, qui ont illustré la naissance & la propagation de l'Evangile. Car ce n'est donc plus le doigt de Dieu, mais un bras de chair, qui a operé les grands succès d'une doctrine aussi contraire aux préjugez de l'esprit, & aux inclinations des sens que celle de J. C. Doctrine, qui prêchée par douze pauvres, armez de leur seule confiance en Dieu, a triomphé, & des Gentils dont elle renversoit les Idoles, & des Juifs dont elle aboliſſoit la Loy, & des Philosophes dont elle confondoit l'orgueil, & des peuples qui la regardoient comme une magie détestable; & des Empereurs, qui aprés s'être faits un merite barbare de la sacrifier, s'y sont attachez, jusqu'à faire passer la Croix, dit S. Chrysostome, [4] du lieu infâme des supplices, sur leurs diadêmes pour orner leur front, & sur leurs étendars pour y être un gage de la victoire. [5]

Ne seroit-ce donc pas, conclut saint Augustin, [6] *le plus grand des Miracles, qu'un changement si prodigieux se fût fait sans miracle:* tant de sçavans su-

(4) *S. Joan. Chrysost. in l. quod Christus sit Deus, & in Homil. 55. in Math.*
(5) *Euseb. l. 1. de vita Constant. cap. 28.*
(6) *S. Aug. L. 22. de Civit. Dei, cap. 5.*

perbes rendus dociles à la Foy, juſqu'à s'y immoler : dix perſecutions ſuſcitées coup ſur coup, loin d'ébranler le Chriſtianiſme, ne ſervant qu'à l'affermir : douze pêcheurs, le rebut du monde, & d'un cœur auſſi bas que leur naiſſance, juſtifiant leur déſintereſſement par la plus inconteſtable des épreuves, qui eſt la mort même ? Et cependant, ſi l'on en croit M. Jurieu, la ſanctification de l'Univers eſt operée par la ſeule violence du bras ſeculier. Peut-on ſe figurer une plus aveugle crédulité, que celle d'un incrédule qui ſe perſuaderoit un tel prodige ?

Un autre Critique [7] qui traite des miracles, & qui fait bien l'honneur à ceux de Moyſe & des Prophetes, de J. C. & des Apôtres, de les reconnoître pour indubitables, ne peut gueres aprés cela ſouffrir qu'on le violente à en croire d'autres : de ſorte qu'épuiſé du grand effort de foy, que ſa critique lui a permis de faire, il s'arrête là ; comme s'il ignoroit les ſuites de l'effuſion du Saint-Eſprit marquées par tant de dons mi-

(7) Guill. Fletvood dans ſa Diſſert. ſur les Miracles écrite en Anglois. Voyez l'Extrait qu'en ont donné les Journaliſtes de Trevoux, au mois de Novembre 1703.

raculeux, & le pouvoir [8] accordé par J. C. tant à ſes Diſciples qu'à leurs ſucceſſeurs, d'encherir même ſur ſes propres miracles ; ou qu'il comptât pour rien les dépoſitions des Peres [9] ſur tant de merveilles qui ſe ſont ou paſſées ſous leurs yeux, ou faites par leurs mains.

Un troiſiéme plus religieux [10] à faire valoir les preuves de la Tradition, convient que les *Apôtres conferoient le pouvoir de faire des miracles à tous ceux à qui ils impoſoient les mains.* Mais de peur qu'un aveu ſi digne d'un vrai fidéle ne le fît paſſer dans ſon parti pour critique moins éclairé qu'il n'eſt, s'il le pouſſoit un peu au-delà des temps apoſtoliques, il y met bien-tôt des reſtrictions, & ne feint pas de donner une eſpece de démenti à ſaint Auguſtin, qui *parle*, dit-il, *de certains miracles qui ſe faiſoient même de ſon temps ; mais*, pourſuit-il, *à parler franchement, il faut être fort credule pour y ajoûter foy.*

C'eſt ſur des principes de pareille for-

(8) *Marci cap. 16. 17. & Joan. c. 14. 12.*

(9) *Iren. l. 2. adverſ. Hær. c. 58. Orig. l. 1. contra Celſum. Auguſt. l. 22. de Civit. Dei, & l. 9. Confeſs. Ambr. &c.*

(10) M. Jacquelot, Diſſert. 4. ſur l'Exiſtence de Dieu, chap. 7.

ce qu'il s'eſt autoriſé à combattre comme autant de ſuppoſitions [11] tous les Oracles du Paganiſme. Methode aiſée, de rejetter ce qui incommode dans les écrits des Peres, ſans s'engager à répondre à des faits de notorieté publique, & contre leſquels on n'a aucun droit de réclamer ; mais méthode dont il a paru que les Proteſtans [12] s'accommodoient fort : & le malheur eſt que pluſieurs Catholiques attentifs à les copier, ne la goûtent pas moins. *Ils*

(11) Le même dans la même Diſſert. c. 8.

(12) On en produira des preuves de fait dans le cours de ce Traité. En voici quelques-unes par avance. 1. M. Jurieu dans ſon Apologie pour les Réformez, tom. 1. p. 20. refute le miracle de la main coupée & remiſe à ſaint Jean Damaſcene, en traitant ce fait de conte monacal, & tel que s'il ſe faiſoit, dit-il, un pareil miracle dans la Meque, elle ſeroit incontinent Chrétienne ; fauſſe ſuppoſition qui attaque indirectement la verité des miracles de Jeſus-Chriſt & des Apôtres. 2. L'Auteur des Remarques ſur la diſpute des Oracles dans le 13. tom. de la Bibliot. choiſie, témoigne qu'il compte pour rien les miracles du 3. & du 4. ſiecle, parce que demander qu'on les croye, c'eſt trop exiger de la foy des Chrétiens, & que c'eſt ouvrir la porte à toutes ſortes de fables, qu'on ne pourroit plus refuſer de croire, aprés avoir laiſſé paſſer celles-là. 3. M. le Clerc dans ſa 4. lettre critique, s'explique avec autant & plus de force

ſont

sont contens, dit M. Bossuet [13], *pourvû qu'ils se montrent plus délicats observateurs que les autres hommes, & ils trouvent de meilleur sens de ne pas croire tant de merveilles.*

Exemples de l'attention de M. Simon à imiter en cela les Protestans.

M. Simon en sçavoit trop pour prendre au pied de la lettre le miracle de la femme de Loth changée en statuë de sel; (14) il aime bien mieux adopter l'interpretation d'un Caraïte ou de M. le Clerc, qui se réduit à rendre cette femme immobile, comme une statuë de sel; interpretation dont il a falu que M. Simon couvrît la honte par un carton, de peur qu'il ne parût avoir tourné en regle l'abus de tordre l'Ecriture. Il se garde bien de même d'entendre litteralement cette soudaine confusion des Langues, que Dieu envoya pour punition aux témeraires Architectes de la Tour de Babel. L'expedient dont il s'avise avec M. le Clerc,

contre la tradition du 2. siecle, sans autre raison, &c.

(13) Premiere instruction sur la version de Trevoux, page 21.

(14) Pref. de la version du N. T. de Trevoux, où il citoit Aaron sçavant Juif de la secte des Caraïtes sur ces mots du chap. 19. 26. de la Genese. *Versa est in statuam salis.* Voyez le Comment. de M. le Clerc sur la Genese.

pour épargner ce miracle, *c'eſt qu'il falut*, dit-il (15), *inventer de nouveaux mots, lorſqu'on bâtit cette fameuſe Tour, & on ne doit pas s'étonner s'il y arriva tant de confuſion, d'autant qu'il ſe preſentoit quantité de choſes qui n'avoient pas encore leurs noms, chacun les exprimant à ſa maniere*; de ſorte que ce grand éclat de la vangeance divine, qui confondit les Langues, aboutit à laiſſer la Langue Hebraïque dans ſa diſette naturelle de certains mots alors inconnus. Mais comment donc Caïn & d'autres qui bâtirent des villes avant qu'on élevât cette Tour, n'avoient-ils pas fait naître dès-lors cette confuſion de Langues ?

IV.

Affreux abymes qu'un grand nombre de Critiques ſe ſont creuſez à force d'approfondir les Myſteres & les Livres ſacrez.

Que ſi nous ſuivions les Critiques juſques dans le Sanctuaire des Myſteres & des Livres ſacrez, qu'ils ont oſé profaner, combien d'ouvrages de ténébres produirions-nous au grand jour, dans leſquels ils ont ſignalé comme à

(15) Hiſtoire Critique du V. T. liv. 1. ch. 15.

l'envi leur audace aux dépens de la Religion, juſqu'à tenter de réduire les preuves qui la démontrent (1) aux termes d'une eſpece de probabilité ſoûtenable pour ou contre.

Nos freres ſéparez ſur tout qui n'ont pû trouver depuis leur ſchiſme aucun principe capable de fixer leurs inquietudes, ont inondé la république des Lettres d'un déluge d'ouvrages critiques, pleins de blaſphêmes; en quoi ils n'ont trouvé que trop d'imitateurs parmi les Catholiques. L'Angleterre entre autres plus agitée par les vents de toutes ſortes de doctrines, que par les flots de la mer qui l'environne, a porté ſon incrédulité à des excès inouïs. La Hollande qui a ſervi d'azyle à tant d'errans & d'erreurs, n'a pas mieux ſçû à quoy s'en tenir ſur le fait de la Religion.

Dans ces deux Etats, combien d'eſprits forts, qui ont abuſé de leurs grandes lumieres naturelles & acquiſes,

(1) *Joan. Craig. in opuſculo Londini edito ad ann. 1699. quod inſcribitur* Theologiæ Chriſtianæ principia Mathematica, *probat Religionem probabilibus tantum argumentis niti; unde fides aliquam ſemper hæſitationem in mente relinquit.* C'eſt à quoi tendent pluſieurs raiſonnemens de M. Bayle ſur les Pyrrhoniens.

pour combattre avec plus de succès la foy avec les armes de la critique ? A-t-on trouvé ailleurs, ou des ennemis plus déclarez des miracles & des mysteres que Spinoza, que Hobbez, que l'Auteur *du Christianisme non Mysterieux*, & que tous leurs adhérans ; ou des partisans du Socinianisme plus attentifs à tout infecter de la contagion de leurs écrits, qu'un Episcopius (2), qu'un Vorstius, qu'un Brenius, que l'Auteur du *Platonisme dévoilé*, que celui de l'*Irenicum irenicorum*, que le *Protestant pacifique*, que M. le Clerc, &c. ou des Critiques plus hardis à décider contre la divinité de l'Ecriture

(2) On met en ce rang Episcopius, parce qu'il a crû que la foy de la Divinité de J. C. n'étoit pas necessaire à salut, étant trop obscurément contenuë dans l'Ecriture : & on peut lui associer Grotius, parce qu'il a affecté d'affoiblir les textes favorables à ce dogme, & qu'il a loüé les chefs des Sociniens, comme Crellius & ses pareils, qu'il dit *bono sæculi natos*, *&c.* quoiqu'on avouë d'ailleurs qu'il a fait un beau Traité de la satisfaction de J. C. & qu'il ait dit dans une de ses Lettres *ad Vallæum*, que les sectateurs de Socin ne meritoient pas le nom de Chrétiens. Voyez sur le Socinianisme de Grotius les deux Instructions de M. Bossuet au sujet de la version du Nouv. Test. de M. Simon, & principalement la dissertation sur Grotius.

qu'un Tolland, & que l'Auteur d'un *Memoire* impie adopté par M. le Clerc ; ou des libertins plus insolens à s'élever par principe contre l'immortalité de l'ame, qu'un Médecin Couvart avec ses pareils, gens déterminez, ce semble, à n'user de leurs esprits, que pour se réduire, s'il se pouvoit, à la condition des bêtes, & pour trouver dans l'esperance du néant, seul appui du libertinage, l'impunité des pechez ; esperance insensée autant qu'impie, & que la raison désavouë, malgré la corruption du cœur, qui tâche de s'en flatter.

Atteinte donnée à l'immortalité des ames, & à la résurrection des corps.

Rappelons à ce sujet ce qu'a avancé Grotius aprés les Sociniens, sur la destinée des ames, de celles même des plus saints Patriarches, qu'il a crû anéanties jusqu'à la résurrection qu'opére la nouvelle alliance ; car c'est à quoi se réduisent ses éclaircissemens sur divers textes de la Bible (3).

Mais que penser de M. Simon, qui débite de sang froid [4] que *la résurrection des corps ne se peut démontrer par le vieux Testament ?* Eh que signifient donc ces

(3) *Grotius in Gen. cap. 2. 7. In Job* 34. 14. *In Ecclesiastis* 12. 7. *In Luca* 20. 38.

(4) Réponse à la Lettre de M. de Veil, mise à la fin de l'Histoire Critique du V. T.

paroles de Jacob mourant : *Seigneur*, (5) *j'attendrai votre Sauveur ?* Quel sens ont celles de Job : (6) *Je sçai que je réſuſciterai au dernier jour, & que je verrai dans ma chair Dieu mon Sauveur, &c. Je nourris cette confiance dans mon ſein ?* Par quel ſecret a-t-on fait perdre toute force à la preuve de J. C. tirée des Livres de la Loy au ſujet de la réſurrection : *Je ſuis le Dieu* [7] *d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob* ; à quoi il ajoûte qu'il *n'eſt pas le Dieu des morts, mais des vivans ?* Que veut dire Iſaye [8] par ces mots : *les morts revivent, & ceux qu'on a tué réſuſcitent* ? Que prétent Ezechiel par la parole qu'il adreſſe [9] à des os déja ſecs, auſquels il ordonne de ſe raſſembler, de ſe revêtir de chair, & de ſe ranimer ? A quoi penſoit Daniel, [10] en prédiſant que *viendroit un temps, où ceux qui dorment dans la pouſſiere, ſe réveilleront, les uns pour la vie éternelle, & les autres pour une éternelle confuſion* ? Qu'entendoit Tobie en

(5) *Gen. cap.* 49. 18.
(6) *Job* 19. 26. 27.
(7) *Marci* 12. 27. *& Luca* 20. 37.
(8) *Iſaïæ* 26. 19.
(9) *Ezech.* 37.
(10) *Dan.* 12. 2.

recommandant à son fils [11] l'exercice de l'aumône, qui le délivreroit de la mort & de l'enfer ? Mais sur tout à quoi tendoit cet admirable discours du second frere des (12) Machabées à Antiochus : *Cruel, tu nous ôtes la vie presente ; mais le Maître du monde nous fera résusciter, pour jouïr d'une vie éternelle, lorsque nous aurons souffert la mort pour sa loy* ? Que veut-on enfin de plus précis que le texte qui porte que (13) Judas Machabée, persuadé de la résurrection, fit porter au temple de Jerusalem douze mille dragmes d'argent, pour être employées en faveur des morts, &c.

Qu'on s'en laisse aprés cela imposer par les airs décisifs de ces Critiques qui se vantent d'avoir vieilli sur la Bible, & qui n'y ont pas apperçû ce qu'une premiere lecture découvre aux moins éclairez sur un des plus grands mysteres de nôtre foy. C'est à la verité l'honneur de la Religion, de n'avoir eu pour aggresseur que de pareils ennemis du bon sens ; mais c'est le malheur de la Critique & de nôtre siecle d'avoir accre-

(11) *Tob.* 4. 11. & 12. 9.
(12) *L.* 2. *Machab.* 7. 9.
(13) *Eodem cap.* 12. 43. 44. *&c.*

dité, si on l'ose dire, un usage si pernicieux de l'esprit, d'où sont nées tant de profanations des choses saintes.

V.

Danger qu'on court, sous prétexte de l'utilité de plusieurs recherches de Critique indifférentes à la foy, d'en venir à d'autres, qui aboutissent à soûmettre à la Critique, ce qui appartient à la foy.

Qu'on ait glosé ou encheri sur les découvertes des anciens profanes, & sur la vaste étenduë des choses [1] que *Dieu a abandonnées à nos disputes*, rien n'est plus dans l'ordre. Que *chacun y ait abondé en son sens*, l'Apôtre [2] le permet. Qu'un sçavant sans respect pour les adorateurs de l'antiquité profane se déclare avec Messieurs Perrault [3] & de Fontenelle [4] pour la préference des modernes ; c'est un sentiment, dont la décision ne dépend que des goûts bons ou mauvais, sans tirer à d'autres consequences. *On*

(1) *Ecclesiastis* 3. 11.
(2) *Ad Rom.* 14. 5.
(3) Parallele des Anciens & des Modernes.
(4) Digression sur les Anciens, par où finit le discours sur l'Eglogue.

n'y risque tout au plus, dit un bel [5] esprit, *que d'encourir le reproche inseparable des opinions singulieres.... & plût au Ciel*, poursuit-il, *que pour l'édification, pour la paix du monde chrétien, jamais la funeste diversité d'opinions ne tombât sur des matieres plus graves.*

Qu'un Critique exempt de préjugez ne paroisse pas plus effrayé de l'autorité d'Aristote, pas plus charmé des ouvrages de Platon, pas plus prévenu en faveur d'Horace & de Virgile, que s'ils vivoient encore, ou qu'ils ne fussent morts que depuis cent ans, pourquoy l'en reprendre : non plus qu'un autre qui se montreroit aussi zelé admirateur d'un chef-d'œuvre de quelque moderne, que s'il eût vû le jour dés le temps d'Homere ?

Que d'habiles antiquaires s'abstenant religieusement de toucher aux dogmes de foy, & à tout ce qui y est lié, s'exercent avec retenuë sur des sujets mêmes sacrez, soit pour éclaircir la Chronologie de la Bible, & de l'Histoire de l'Eglise aprés Usserius, Scaliger, Cappel, &c. entre les Protestans, & aprés

(5) M. de Tourreil dans un Discours prononcé devant l'Academie le 31. Janvier 1704. à la Reception de M. le Coadjuteur de Strasbourg.

les Petaux, les Saliens, les Briets, les Labbes, les Bianchinis, &c. entre les Catholiques; soit pour expliquer la Geographie, & les animaux de l'Ecriture aprés Bochart, &c. soit pour donner les justes dimensions de l'Arche de Noé, aprés Cunæus, Buteo, M. Pelletier, &c. ou celles du Temple de Salomon, aprés Villalpand, Ligfoodt, & le P. Lamy de l'Oratoire; soit enfin pour rechercher dans les antiquitez fabuleuses du Paganisme les traces des veritez contenuës dans les Livres saints, aprés M. Huet, &c. jusques-là qu'y risque t-on, que l'inutilité au plus de son travail à débrouïller ces especes de cahos?

Malheurs qui naissent de la licence qu'on prend de pousser trop loin ses recherches.

Mais qu'on se soit licentié à soûmettre à la Critique les secrets de la sagesse de Dieu, & à livrer aux doutes des incredules les miracles de sa toute-puissance, & les faits de sa révelation, c'est le comble de l'impieté; qu'on ait affecté de rendre suspects les témoignages de l'antiquité les plus favorables au Christianisme, c'est une espece d'infidelité: & ç'a été par malheur la pratique de bien des gens qui se sont mêlez de Critique, comme le leur a re-

proché [6] Voſſius ; & de là quels déplorables naufrages dans la foy ? Car au lieu qu'avec de pieuſes diſpoſitions tout tourne en bien, & qu'on ſe forme par les ſciences profanes à celle des Saints, il n'eſt que trop ordinaire qu'avec un mauvais levain de critique, les plus ſalutaires lectures ſe changent en poiſon. On veut paroître ſçavant par l'étalage de certaines recherches, qui ayent échapé à d'autres curieux, & [7] *la ſcience enfle* ; on préſume aſſez de ſes lumieres pour tout ſonder, & on s'éblouït à l'aproche de cette *lumiere* [8] *inacceſſible que Dieu habite* ; on veut tirer les voiles des myſteres, & on s'y envelope, ou l'on en eſt repouſſé par celui [9] *qui réſiſte aux ſuperbes.* Aprés tout, l'homme qui ſe comprend ſi peu lui-même, & à qui tout eſt énigme dans la nature, ne doit que baiſſer les yeux ſur le fonds de la

(6) Iſaac Voſſ. Diſſ. de Sybillis: *Vix ullum*, inquit, *apud antiquos de Chriſto aut vaticinium, aut teſtimonium invenias, quod non complures etiam doctiſſimi viri labefactare, aut etiam penitus evertere ſint conati.* Vide Greſerum l. 10. rerum variarum. cap. 9.

(7) 1. *Ad Cor.* 8. 2.

(8) 1. *Ad Timoth.* 6. 26.

(9) *Jacobi Epiſt. cap.* 4. 6.

Religion, aprés les avoir ouverts sur cette foule de prodiges éclatans, qui en démontrent la Divinité ; c'est à lui à croire en fidele, & non pas à contester là-dessus en Critique. Or c'est pourtant dans ces profondeurs que des Spinoza, des Bayles, des le Clercs, & cent autres moins habiles se sont jettez tête baissée.

Exemple de M. Becker, qui s'est élevé contre la réalité de la Magie, & des suggestions du Diable.

La singularité, par exemple, & l'audace de l'irreligion a plû à un Critique tel que Becker. [10] Il n'en a pas fallu davantage pour lui faire combattre une verité aussi établie dans l'Ecriture & dans la Tradition, que la réalité de la magie & des suggestions du démon. Il a traité aussi-tôt ce dogme catholique de vrai Manichéisme, qui en donnant à Dieu une espece de concurrent, fait entrer le démon en partage de la gloire que le Dieu jaloux s'est réservée. Qu'on oppose à la nouveauté impie de ce systême, l'ancien serpent qui tenta Eve (11), & qui est qualifié par saint

(10) Le Monde enchanté, ou Recherche de la Verité touchant les opinions qu'on a communément des Esprits, &c. par Balthazar Becker, Docteur en Théologie, à Amsterdam.

(11) *Gen. cap.* 3.

Jean de menteur [12] & de meurtrier dès le commencement : qu'on rappelle les prodiges opérez par ces Magiciens (13) d'Egypte, qui, à l'exemple de Moyse, changerent les eaux en sang, & couvrirent la terre de grenoüilles : qu'on represente ce fort armé de [14] l'Evangile ; ces esprits de malice (15) qui sont dans les airs, & qui ont des traits de feu ; cet ennemi, qui comme un lion rugissant, (16) tourne au tour de nous, pour nous dévorer ; ces efforts des [17] puissances des ténebres, ces embûches [18] & ces profondeurs de Satan, lequel ôte du cœur de l'homme la parole de Dieu, qui y est semée : qu'on produise des legions de démons dans cette foule d'Energumenes guéris par J. C. & par les Apôtres : vaines difficultez ; tout se réduira avec le secours de la Critique à de pures allegories, à je ne sçay quels troubles excitez dans l'imagination, à des pieges d'hommes calomniateurs, & d'une malice diabolique ; & tout ce que raporte sur ce sujet la tradition unanime des Peres n'est au gré de ce Hollandois, qu'illusion &

(12) *Joan. cap.* 8. 44. (13) *Exod.* 7. (14) *Luc.* 11. 21. (15) *Ad Ephes.* 6. (16) 1. *Petr.* 5. (17) *Apocal.* 2. 24. (18) *Marci* 4, 15.

que pure charlatannerie. Il ose même du fonds de son cabinet porter en heros un défi dans les formes à satan : *Qu'il se défende*, dit-il (19), *& qu'il s'en prenne à moi, qui ai renversé ses autels ; &c.* En un mot, le but & le fruit de sa critique, est d'apprendre à ses lecteurs naturellement fort dociles, à se défaire de toute crainte du tentateur, & à prendre tout ce qu'en ont publié de plus terrible les Peres aprés l'Ecriture, pour des contes pareils à ceux des Gnomes ou des Sylphes du Comte de Gabalis & du Cavalier Borry. Il est vrai que cela paroît friser le Saducéisme, & approcher même d'un Atheïsme un peu déguisé ; par raport du moins à l'usage reçû, qui fait dire que des impies ne croyent & ne craignent ni Dieu, ni diable. Mais qu'importe à ce hardi Ministre, résolu comme il étoit à se sacrifier pour une si bonne cause ? Il a vû de sang froid les Etats de Hollande, si tolerans d'ailleurs, l'exclure du Ministere, pour récompense de son travail.

Autre exemple de M. Van-Dale, qui combat la créance des démons au-

Avant lui M. Van-Dale étoit venu, enflé de sa critique & de son vaste sçavoir, réformer le genre humain sur la créance des démons auteurs des Oracles, & sur

(19) Préface du Monde enchanté.

celle de J.C. leur destructeur (20). Lui seul n'y découvre par tout que des fourberies de mains d'hommes; & sur les plus foibles indices qu'il en donne, cet incredule veut qu'on l'en croye, & qu'on prenne pour autant d'imposteurs ou de dupes, & payens, & saints Peres, & Théologiens, & Protestans les plus éclairez, [21] tels que les Duplessis-Mornay, les Grotius, les Vossius, les Episcopius, les Abadies, les Crellius même, qui le contredisent. Il s'émancipe à donner aux textes précis de l'Ecriture les explications les plus détournées pour les amener à son point. Et qui sçait si ce Medecin Anabaptiste ne se préparoit pas par cet essay une voye à de plus monstrueux excès, comme on l'en a soupçonné? [22]

teurs des Oracles, & de J. C. leur destructeur.

(20) *Ant. Van-Dale, M. D. de Oraculis veterum Ethnicorum Dissert. duæ.*

(21) Mornay, de la verité de la Religion, chap. 32. *Grot. de verit. Relig. l. 2. cap. 5. & l. 4. cap. 9. & 10. Grot. & Vossius lib. de Idololatria. Episc. Theol. Inst. l. 3. cap. 19. & 23.* Abadie, de la Verité de la Religion chrétienne, 2. p. Sect. 4. 3. tableau. *Crellius l. de Deo ejusque attributis, cap. 6.*

(22) Lui-même se plaint de ce soupçon dans la dédicace du Livre *de ortu & progressu idololatriæ. Apologiam,* inquit, *hic nullam scribo contra istos, qui aut ex errore, aut ex malignitate mihi*

Quoiqu'il en ſoit, le premier Auteur des Nouvelles de la République des Lettres, charmé de cette découverte de Critique, débuta par l'annoncer au public, ſans cependant oſer l'adopter, [23] quelque peu ſcrupuleux qu'il fût. Mais bien-tôt l'ouvrage, graces à ſa hardieſſe, fut receu à bras ouverts par des demi-ſçavans, auſquels ce ſeul attrait a tenu lieu de toutes les graces & des preuves qui y manquoient. On a pardonné à l'Auteur en faveur de l'agrément du paradoxe ſon ſtyle confus & heriſſé de parentheſes à perte d'haleine, par leſquelles il épuiſe la patience des plus infatigables lecteurs. La mauvaiſe œconomie de ſon Livre, compoſé de parties dérangées

horrendas circa doctrinam dæmoniorum, aliaque ad veram religionem pertinentia mihi aſcribunt opiniones. Les Journaliſtes de Trevoux rendant compte de ſon livre dans un article du mois d'Aouſt 1707. diſent en conformité, qu'on a crû que l'incredule Auteur en vouloit à l'exiſtence des démons.

(23) M. Bayle, A. 1. du mois de Mars 1684. en donne l'extrait, & là il avertit qu'en rapportant ou les raiſons, ou les ſentimens de M. Van-Dale, il n'a pas prétendu déclarer qu'il en fût perſuadé, qu'il agit en hiſtorien, & non pas en homme qui adopte les ſentimens des Auteurs.

&

& mal assorties, a passé pour [24] un *desordre sçavant*; & il a trouvé un celebre Academicien, qui ravi de profiter de l'érudition qui y est étalée, lui a prêté en échange de mille citations mal entenduës ou hors d'œuvre, toutes les finesses de sa plume, sans songer alors qu'il contredisoit la tradition, & qu'il déroboit, sans le vouloir, à la Religion une de ses preuves. Preuve dont à la verité le Christianisme étoit fort en état de se passer, en ayant une foule d'autres, autant ou plus éclatantes; mais faut-il se permettre de négliger, ou de rejetter sous ce prétexte, aucun avantage grand ou petit, dés qu'il tourne à celui de la Religion, & qu'il est assez bien fondé?

Idée extravagante autant qu'impie de l'Auteur du Système des Préadamites.

C'est aussi en vertu de la demangeaison de critiquer, jointe à un travers d'esprit extraordinaire, que le fameux la Peirere s'est fait auteur du système extravagant des [25] Préadamites, & qu'il n'a pas rougi d'en chercher les preuves, partie dans saint Paul, quoiqu'on ne puisse, sans un renverse-

(24) Preface de l'Histoire des Oracles.

(25) *Praedamitæ sive exercitatio super v.* 12. 13. & 14. *cap.* 5. *Epist. D. Pauli ad Rom.*

ment de sens, soupçonner l'Apôtre d'avoir pensé qu'Adam ne fut pas le premier des hommes; partie dans un amas de fables Egyptiennes, [26] Caldéennes, Chinoises, aussi absurdes que les contes des Fées dont on endort les enfans : car voilà les pauvretez qu'il est réduit à débiter serieusement avec les rêveries du regne du Soleil & de la Canicule. Et comme la foy de l'universalité du Déluge met trop à l'étroit son roman, qui n'a d'ailleurs ni verité, ni vrai-semblance, il prend le large; & pour se sauver du naufrage, il resserre [27] l'inondation de toute la terre au seul pays de la Palestine, en dépit des textes formels de l'Ecriture confirmez par les plus sûrs monumens de l'ancienne histoire.

Mauvaises consequences qu'on previent, & qu'on réfute.

Mais quoi! prétendons-nous par de tels exemples, dira-t-on, imposer aux Critiques la dure loy de recevoir sans discussion, tout ce qu'on leur donne pour consacré par l'antiquité; & faudra-t-il, pour éviter quelques écueïls qu'on vient de marquer, les réduire à

(26) *Syst. Theol. de Præadamitis, parte* 1. *l.* 3. *cap.* 6. 7. 8. *&c.*

(27) *L.* 4. *cap.* 7. 8. 9. *&c.*

ne plus discerner, ni miracles douteux, ni histoires, ni visions suspectes, ni faux ouvrages des Peres : comme pour punir ces Messieurs, d'avoir détrompé le monde sçavant de tant d'erreurs grossieres, & de faux actes produits sous le nom des Apôtres ; d'avoir démasqué plusieurs fauffaires, si dignes de l'horreur publique ; d'avoir même comme accablez sous la multitude de leurs causes de récusation, je ne sçai combien de prétenduës Décrétales des anciens Papes jusqu'à Sirice, & tant de livres faussement attribuez, ou à S. Denys l'Areopagite, où à saint Clement, ou à saint Justin, ou à saint Athanase, ou à saint Augustin, &c.

Non ; on n'a garde d'interdire à cet égard l'usage de la Critique, en tant que c'est celui du bon sens assujetti à la Religion. A Dieu ne plaise qu'on souhaite de voir le 18. siécle se replonger dans la barbarie du 10. faute d'examiner tout, selon l'avis de S. Paul, (28) avec une sage retenuë, pour ne s'attacher qu'à ce qui est bon. *Je vois*, (29)

(28) 1. *Ad Thessal. cap.* 5. 21. *Omnia autem probate, quod bonum est tenete.*

(29) Preface du 1. T. de l'Histoire Eccles.

dit M. Fleury, *que les doctes fables nē ſont pas moins rejettées par ſaint Pierre* (30), *que les contes de vieilles par ſaint Paul* (31). *La donation de Conſtantin*, ajoûte-t-il, *n'eſt pas crüe même à Rome, &c.*

L'unique concluſion qu'on tire des abus qu'on entreprend de développer, c'eſt que les Critiques trop licentieux s'inſtruiſent du moins à leurs dépens à ne plus décrier par de frivoles objections un bon nombre de traditions auſſi-bien établies que favorables à la pieté : c'eſt qu'ils reſpectent davantage une longue poſſeſſion, tant qu'ils n'ont que de vains titres à y oppoſer : c'eſt qu'ils ne poſent pas même ſans quelque reſtriction cette maxime, (32) *Que dans une queſtion de fait, qui d'ailleurs n'eſt point de foy, le temps ni l'autorité ne forment point de preſcription legitime ; & que l'on eſt toûjours reçû à la réviſion des*

[30] 2. *Petri, cap.* 1. 16. Non enim doctas fabulas ſecuti, &c.

[31] 1. *Ad Timoth. cap.* 4. 7. Ineptas autem & aniles fabulas devita.

] 32] Diſſertation de M. Anquetil ſur ſainte Magdeleine, page 3.

pieces sur lesquelles les anciens ont dû juger, sur tout quand ces pieces subsistent, & sont encore entre les mains de tout le monde; car n'est-ce pas trop lâcher la bride à des esprits déja trop peu retenus ?

Enfin l'essentiel est d'apprendre que Dieu ayant parlé, soit par l'organe de ses Ecritures, soit par celui de son Eglise, à qui il a laissé en dépôt ses veritez; c'est aux sçavans comme aux ignorans à l'écoûter dans le silence de l'esprit & des passions, & par consequent de la Critique : sans quoi, quel sacrifice feroient-ils de leur raison en raisonnant de tout, & dans quel labyrinthe d'erreurs ne s'égareroient-ils pas sous la direction d'un si mauvais guide ? *Nous renversons tout raisonnement humain*, dit l'Apôtre, (33) *& toute hauteur qui s'éleve contre la science de Dieu :* bien persuadez des affreux écars où sont tombez les plus grands genies, à force d'affecter une superbe indépendance, & faute de se borner simplement à ce qu'il faut croire & pratiquer, à

(33) *Consilia destruentes & omnem altitudinem extollentem se adversus scientiam Dei*, 2. ad Cor. cap. 10. 5.

l'exemple de nos peres, qui n'avoient que la foy & les œuvres.

Penchant dominant de plusieurs Critiques vers les innovations.

Mais quel moyen d'obliger la Critique à se contenter de leur sagesse, comme de leur terre & de leur soleil ? Jalouse de la liberté de ses sentimens, souffre-t-elle qu'on l'en prive, pour l'attacher en esclave à la créance de l'Eglise, conformément à la régle établie (34) par Vincent de Lerins, *de s'arrêter à ce qui a été crû en tout lieu, de tout temps, & par tous les fideles*? Idolâtre des nouveautez, que ne leur sacrifie-t-elle pas ?

On a vû l'Héresie armée de la Critique, essayer de saper jusqu'aux fondemens du Christianisme, soit en s'élevant contre les Traditions les plus receuës, sans autre raison que son injuste dégoût, soit *en réduisant l'Ecriture, à force* (35) *de doutes & de pointilles, à ne pouvoir faire de preuves solides, & non contestées en matiere de Religion.* On l'a vû s'efforcer de ruiner pié à pié tous les dehors de l'édifice de la foy, en

(34) Commonitorii cap. 3. *Id teneamus quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est, hoc est etenim verè proprièque Catholicum, &c.*

[35] Lettre de M. de Spanheim sur l'Histoire Crit. du vieux Testament.

traitant de supposez les écrits & les faits les plus autorisez : tels, par exemple, que les Actes des Martyrs, & leur grand nombre ; que les témoignages de Joseph en faveur de J. C. de saint Jean-Baptiste, & de saint Jacques ; que celui de Phlegon touchant l'Eclipse miraculeuse du Soleil qui se rapporte au temps de la Passion du Sauveur ; que le consentement des Peres sur le voyage & le martyre de saint Pierre (*36*) à Rome ; que les dépositions de S. Justin, de saint Irenée, de Tertullien, sur des faits, dont ils se donnoient pour témoins, & sur lesquels ils en appelloient à la notorieté publique de leur temps, &c.

La merveille de la Legion fulminante, qui attira par ses prieres une abondante pluye, & qui sauva l'armée de Marc Aurele, a eû beau être attestée par Tertullien, par Eusebe, par S. Gregoire de Nysse, par Dion même, & respectée par de sçavans Critiques, tels que Scaliger, Vitsius, M.

(*36*) Outre un certain Velenus réfuté par Bellarmin, il a paru un Livre de M. Szattmar intitulé *Epistola sancti Judæ explicata*, dans lequel on fait valoir cet ancien doute que Calvin n'osa former par respect pour la tradition.

de Valois ; on n'a pas laiſſé depuis d'en contredire la verité (37) par de vaines chicaneries, auſquelles la ſeule paſſion de douter de tout, a donné du poids.

Combien d'autres ſaints Monuments qu'une Critique dédaigneuſe a renvoyez parmi les fables, en vertu de certaines conjectures qu'on n'auroit pû appliquer à rendre ſuſpect aucun monument profane, ſans s'expoſer à la riſée publique? *Chacun a rafiné*, dit M. Fleury (38), *ſur les Critiques précedentes, pour ôter quelque fait aux Hiſtoires receuës, & quelques Ouvrages aux Auteurs connus.*

VI.

Un des plus grands dangers de la Critique, c'eſt qu'à force de tout aſſujetir à ſes recherches, elle en eſt venuë naturellement à traiter la Religion, comme une invention humaine, & à remuer plus de queſtions nuiſibles à la foy qu'aucune autre ſcience.

Enfin, on ne peut aſſez déplorer,

(37) *Vide Diatribam de legione fulminante auctore Daniele Larroquano, quæ adjuncta eſt Libris* Adverſariorum ſacrorum *Matthæi Larroquani, Lugd. Batav.* 1688.

(38) Preface du 1. T. de l'Hiſt. Eccleſ.

qu'on

qu'on en soit venu par degrez à traiter la Religion comme une science soumise à la critique ; c'est à dire, qu'on ait égalé l'œuvre de Dieu, où l'invention de l'homme n'entre pour rien, à ces foibles productions de l'esprit, où l'imperfection éclate de toutes parts : comme si on pouvoit se former à son choix des systêmes de Religion, dans lesquels il ne fût question comme en Physique, que d'expliquer les phénoménes à sa fantaisie ; ou que, selon le langage de Seneque, le temps avec les reflexions pût amener au grand jour, des connoissances (1) jusques-là cachées sur le fond du Christianisme ; & qu'il fût permis d'ignorer la différence ou l'opposition essentielle qui divise autant (2) la Foi & les Sciences, que le Ciel & la Terre.

(1) Seneca, l. 7. Quæst. Natur. cap. 25. *Veniet tempus, quo ista quæ nunc latent, in lucem dies extrahat, & longioris ævi diligentia.*

(2) Comme la Religion Chrêtienne, *dit M. Fleury, Mœurs des Chrêtiens, 1. Part.* n'est pas une invention des hommes, mais un ouvrage de Dieu, elle a eu d'abord toute sa perfection aussi-bien que l'Univers ; & ce seroit une erreur détestable de croire, que dans la suite des siécles on ait trouvé quelque chose, *&c.*

En effet, les Sciences se sentant toûjours de la bassesse de leur origine, n'acquierent qu'aprés bien du temps & de la culture, quelque degré de perfection accompagné des ténébres du péché, & d'une forte teinture de nos erreurs; au lieu que la foy venuë de Dieu fait d'abord briller la divinité de son extraction par tous les caractéres de majesté & de verité qui l'environnent : en sorte que tout ce que la critique présumeroit d'y mettre ou d'en ôter, seroit un attentat contre les droits de Dieu, & qu'on ne doit qu'en *recueillir* (3) *le sacré dépôt* tel qu'on l'a reçû, *fuyant les nouveautez profanes de paroles*, selon le commandement de S. Paul, *& tout ce qui porte à faux le nom de Science.*

Excés où l'on est tõbé, faute d'avoir biẽ compris l'extrême difference ou opposition de la Foy, avec le train des Sciences & de la Critique.

Verité bien mal compriſe & plus mal pratiquée, tant par les Sectaires qui n'ont ceſſé d'innover, que par les Critiques dont l'inquiétude ne s'eſt guéres moins ſignalée en fait de changemens. Verité pourtant ſi inconteſtable, que feu M. Boſſuet l'ayant poſée pour fondement de ſon *Hiſtoire des Variations* (4), il ne s'eſt trouvé que

(3) 1. *ad Timoth.* 6. 20.

(4) On poſe pour principe dès la Préfa-

le Miniſtre Jurieu qui ait entrepris d'en conteſter l'évidence (5) par chagrin de voir ſa Secte, avec toutes les autres, abattuë de ce ſeul coup. Et cette entrepriſe, au reſte, lui a ſi mal réuſſi, qu'il n'a pû l'executer ſans flétrir tout l'ancien Chriſtianiſme (6) & ſans être deſavoüé par ſon parti (7); bien plus, ſans que lui-même ait été forcé à ſe démentir en renverſant dans ſon Tableau du Socinianiſme (8) ce qu'il avoit établi dans ſes Lettres Paſtorales.

Mais quoi qu'on ait dû reconnoître par l'évenement, qu'autant que cet ef-

ce, que les variations dans la Foy ſont une preuve certaine de fauſſeté; parce que la verité Catholique venuë de Dieu, a d'abord ſa perfection, *&c.*

(5) Dans ſa 6. Lettre Paſtorale du 15. Nov. 1688. où il avance que c'eſt là raiſonner en Payen, & comme feroit le plus grand ennemi de la Religion, *&c.*

(6) On verra au 4. Livre l'affreux portrait qu'il fait des Péres des trois premiers ſiécles.

(7) Voyez l'Hiſt. des Ouvrages des Sçavans, *mois de May* 1692. & le Dict. Crit. de M. Bayle au mot *Arius*.

(8) Là il fait voir l'impureté & la fauſſeté des dogmes Sociniens, par oppoſition à la pureté de la Doctrine des Peres de la primitive Egliſe.

prit de critique sert à l'accroissement des Sciences par l'utilité de ses découvertes, autant il nuit à l'ouvrage de la Foy par la témérité de ses innovations, s'il n'est tenu en bride : quoi qu'on sçache d'ailleurs que tout ce que l'antiquité Payenne, je dis la plus éclairée, nous a laissé de lumieres sur le fait de la Religion, n'est qu'extravagance & impieté dans les Sçavans, que folie & superstition dans les Peuples ; & que les rafinemens mêmes de la Philosophie des Gentils ne contiennent, selon la remarque de S. Jean Chrysostome, que *des jeux (9) d'enfans*, en comparaison des solides veritez de l'Evangile : quoi qu'on ait vû avec frayeur les ravages qu'a causez l'Hérésie sous prétexte de Réforme : la Critique s'est-elle moins enhardie à franchir toutes bornes, soit en ne s'occupant qu'à contenter la curiosité de l'esprit, comme pour contredire la Foy qui ne tend qu'à la mortifier ; soit en se hazardant à retrancher ce qui lui a déplû dans les monumens de l'Eglise,

(9) *Præf. Comment. in Matth. & in L. de S. Babyla, & contra Gentiles, ubi docet Philosophos & Rhetores visos fuisse nihil prorsus à nugantibus pueris discrepare.*

au hazard de la voir comme livrée en proye aux entrepriſes des incrédules; ſoit en ne ſuivant par principe que la voye d'un examen malin, & s'écartant toûjours de celle d'une humble ſoumiſſion?

Quelques Critiques ſe ſont plaints des Scholaſtiques, comme de dangereux Sophiſtes ou Dialecticiens (10), dont l'habileté conſiſte à gâter par de

La Theologie de l'Ecole n'a pas paru ſi entreprenante que

(10) M. Simon dans ſa Préf. de l'Hiſt. Crit. du N. Teſt. blâme la Scholaſtique, comme *capable de faire quelquefois douter des choſes les plus certaines*, & il ajoûte que les ſubtilitez de ces Theologiens ne ſervent ſouvent qu'*à embaraſſer les eſprits, & à former de méchantes difficultez contre les Myſteres de la Religion.* M. Du Pin dit au Chap. 20. du Traité de la Doctrine Chrêtienne, qu'il régnoit dans la Scholaſtique *une vaine ſubtilité & une baſſe chicanne, indigne de la gravité des Ecoles Chrêtiennes*; paroles qu'il a priſes du P. Mabillon, Traité des Eſt. Monaſt. 2. Part. Chap. 6. M. Godeau avoit dit avant eux dans ſon Hiſt. Eccleſ. que les Scholaſtiques modernes *avoient ruiné l'étude de l'Ecriture, des SS. Peres & des Conciles, débauché les eſprits, & éteint peu à peu dans les ames l'eſprit de pieté.* M. l'Abbé Faydit encherit ſur tous, dans ſon Apologie des SS. PP. ſur la Trinité, pag. 17. 18. 19. &c. Il traite les termes que l'Ecole employe pour expliquer les Myſteres, *de colifichets ſpirituels, qui ne ſont non plus à la mode dans l'Ecole de Paris & en Sorbonne, que les chapeaux poin-*

la Critique, ni si hardie à tout ébranler.

mauvaises subtilitez les meilleures causes, & à fournir aux Impies mille difficultez dont le contre-coup porte sur la Religion ; semblables à ces Praticiciens du Palais, qui ne sçavent rien mieux que confondre le bon droit sous un amas de formalitez.

Mais sans redire ici que les abus d'une Science ne justifient pas ceux d'une autre ; sans examiner même si une secrette malignité n'a pas exagéré les abus de l'Ecole, abus dont on sçait que les premieres plaintes (11) sont venuës de l'héréſie, & dont ensuite un bon nombre d'Auteurs suspects ont été les échos (12) ; sans mê-

tus & les vertugadins ; & dès la page 2. il témoigne sa surprise, de voir que le P. Hugo se soit si fort entêté de la défense de la Theologie Scholastique, *qui n'est dans la verité*, dit-il, *que du son bien sec, & un os bien dur & bien décharné*, &c.

(11) *Luth.* in Confutat. rationis Latomianæ, *docet Theologiam Scholasticam esse ignorantiam veritatis & scandalum, passimque* in Epistolis *adversus eam debacchatur. Calv.* in Antidoto *Theologos Sorbonenses carpit, quod post Aristotelem & omnes Philosophos rationem in homine dominâ constituant loco Spiritus Sancti*, &c.

(12) *Jans. Ypren. L. 9. de Hæresi Pelag. cap.* 23. *Scholasticam vocat* Sapientiam Verbi quâ evacuatur crux Christi. *Erasm. in Notis ad*

me prendre aucun droit de la préference que donnoit un habile Proteſtant (13) au ſeul Maître des Sentences ſur tous les chefs de la Prétenduë Réforme fondus en un ; ſans uſer enfin de récrimination contre les injuſtes contempteurs d'une ſcience *qu'on ne peut mépriſer*, dit M. Peliſſon (14), *ſans ſe rendre mépriſable :* combien plus la Critique a-t-elle répandu d'erreurs & *ſemé de fables ou de queſtions interminables*, comme parle ſaint Paul (15), *leſquelles ont plûtôt ſervi à former des diſputes*, qu'à nous édifier dans la Foy ?

A-t-il tenu à elle qu'elle ne renverſât les plus forts appuis du Chriſtianiſme, par les doutes impies qu'elle a élevez comme autant de machines

Cap. 1. 1. *ad Timoth. eam ſugillat, & paſſim in colloquiis*, &c.

(13) Franciſcus Stancarus in Apolog. quam refert Micrælius in Syntagmate Hiſtor. Eccleſ. pag. 890. aſſerit *unum Petrum Lombardum plùs valere quàm centum Lutheros, ducentos Melanctthones, trecentos Bulingeros, quadringentos Martyres, & quingentos Calvinos ; ex quibus omnibus, ſi in mortario contunderentur, non exprimeretur una uncia veræ Theologiæ.*

(14) Traité de la Tolerance des Religions, ou Réponſe à M. de Libneits, Sect. 4.

(15) 1. *ad Timoth. cap.* 1. *v.* 4.

Traits licentieux de quelques Critiques, sur le fond de la Religion.

pour le battre en ruine ? M. Bayle (16) s'eſt plaint d'un ton moqueur, qu'*on traitoit le Chriſtianiſme comme un vieux Palais, qui a beſoin d'étançons de toutes parts.* Il ſe trompe ; la Religion ſe ſoûtient trop bien pour ne pas deſavoüer quiconque lui donneroit d'indignes appuis empruntez du menſonge. C'eſt une fortereſſe bâtie ſur le roc, dont les impies, aidez d'une fauſſe critique, tâchent de ſapper les fondemens : & ſi les promeſſes de Jeſus-Chriſt (17) ne raſſuroient l'Egliſe contre les dangers d'une chute ſi funeſte ; ſi les travers des Critiques ne ſervoient de préſervatifs contre les progrés de leur ſéduction ; que ne craindrions-nous pas des attentats de ces *chercheurs, qui*, comme dit S. Paul (18), *ne parviennent jamais à la ſcience de la verité*, qui ajuſtent à leurs idées bizarres le ſacré comme le profane, & qui ne nous parlent que de bon ſens, où il ne s'agit que de revelation ?

C'eſt ainſi que M. le Clerc, arbitre ſi deſintereſſé & ſi neutre ſur le fait

(16) Diction. Crit. au mot *Acoſta*.
(17) *Matth.* 16. 18. & 28. 20.
(18) 2. *ad Timoth.* 3. 7.

de la Religion, donne à un Hiſtorien qui en traite, cette maxime de Critique, qu'*en qualité (19) de Juge équitable de tant de nations diverſes... il faut qu'il ſe renferme dans les idées générales que le bon ſens peut fournir touchant la Religion.* Et afin qu'on reconnoiſſe ſeurement que chez lui *Religion* & *Opinion* ſont même choſe, & que toute créance eſt à peu prés égale, il ajoûte que *ſi un Hiſtorien* (20) *prend parti*, à l'exemple de ceux de l'Egliſe qui à ſon avis ne meritent guéres que le feu, *il expoſe ſa Religion à ſubir la même loy. Car aucun homme ſur la terre*, pourſuit-il, *n'a droit de ſuppoſer des opinions conteſtées, comme indubitables.* Principe qui autoriſe avec toutes les ſectes, toutes les erreurs; & qui les laiſſe joüir de l'impunité auſſi paiſiblement que ſi l'Egliſe étoit un Lycée, & le texte de l'Evangile celui de Platon, d'Ariſtote, ou d'Epicure, auquel il fût libre de ſouſcrire ou de s'oppoſer, & de donner telle interpretation qu'il plaît (21).

(19) Parrhaſiana T. 1. page 184.

(20) Là même. Voyez la Diſſert. de M. Frein du Tremblay, inſerée dans les Memoires de Trévoux, au mois d'Avril 1702.

(21) Le même Remontrant dans ſon Livre

C'eſt ſur cete belle idée de neutralité que M. Lety ſon beau-père a dreſſé le plan de (22) ſes Hiſtoires, & que le Baron de la Hontan eſt loüé comme *réuniſſant toutes les qualitez d'un bon Narrateur* (23). La raiſon en eſt qu'*il écrit*, dit-on, *comme s'il n'avoit ni patrie ni religion.* Il ne falloit plus que poſer le principe de Spinoza (24) adopté par les Sociniens, que *dans une Republique libre chacun doit avoir la liberté de penſer ce qu'il veut, & de dire*

des Sentimens de quelques Theologiens de Hollande ſur l'Hiſtoire Critique du vieux Teſtament, *Charmé de cette aimable liberté*, dit-il, page 20. *qu'on ne trouve preſque qu'en Hollande*, avance page 40. *que pour être ſauvé il ſuffit de ſe confier en Dieu & d'obéir à ſes commandemens*, & page 42. *que pour ce qui regarde les articles controverſez parmi les Chrêtiens ..... il n'eſt pas neceſſaire de juger de ces Controverſes ..... Que pourveu que nous embraſſions les dogmes poſitifs que tout le monde reconnoit, & que nous vivions conformément à cela, nous ne devons pas craindre qu'il nous condamne.*

(22) On voit dans quelques-unes de ſes Lettres & de ſes Hiſtoires qu'il étoit perſuadé de cette maxime, qu'un bon Hiſtorien ne doit avoir ni Patrie ni Religion.

(23) Préf. de la Relation de ſes Voyages dans l'Amerique ſeptentrionale.

(24) *Tract. Theologico-Polit. cap.* 20.

ce qu'il pense de la Religion. Ce qui est introduire & autoriser les plus monstrueuses erreurs.

Ammien Marcellin passe sur tout pour un modéle de modération, dont nos Critiques sont enchantez, lui qui a laissé en problême s'il étoit Payen ou Chrêtien [25], par l'air d'indifférence qui régne dans son Histoire, sur les affaires de la Religion. Voilà à quels excés quelques-uns ont porté ce qu'ils appellent éxemption de préjugez, commençant par principe à douter des plus claires véritez avec Descartes; & bien-tôt n'en doutant plus, mais les combattant avec plus de confiance que n'en a la vérité même; se plaisant sur tout à remplir les esprits de défiance, comme s'il ne faloit se préserver que d'une trop legére crédulité; & semblant supposer avec la Mothe le Vayer, que *le système Sceptique* [26] *est l'un des moins contraires au*

(25) Pierre Pithou & Claude Chifflet l'ont pris pour un Chrêtien; l'Abbé de Billy & la foule des Critiques l'ont crû Payen. Voyez le Dict. Critiq. au mot *Marcellin.* 2. Edit.

(26) De la Vertu des Payens 2. Partie, dans l'art. de Pyrrhon & de la secte Sceptique. L'Abbé Foucher, auteur d'une Dissertation sur la Recherche de la Verité, prétend prouver de

Christianisme, & qui peut recevoir le plus docilement les mysteres de notre Religion.

VII.

Rien n'a plus fortifié le penchant naturel à l'incrédulité, que la curiosité intemperante de quelques Critiques; & de là il s'est ensuivi un long progrès de scandales & de séductions.

Cependant une triste experience a dû nous convaincre, que pour peu qu'on mette l'esprit humain sur les voyes de l'incrédulité par quelque apparence de raison, l'interêt des passions se porte là comme naturellement, & rend la pente au libertinage si glissante, qu'on y est entraîné. Que sera-ce donc, s'il se joint à ces dispositifs de séduction, ceux qui naissent d'une critique hardie à se jetter par tout sans s'arrêter sur les bords d'aucun abyme? Quel moyen restera-t-il de soûtenir sur le penchant une raison qui ne tend déja que trop à sa chûte par le poids de la cupidité? Un Sçavant de nos

même que la maniere de philosopher des Academiciens est la plus utile pour la Religion, &c.

jours a bien remarqué, [1] *Qu'il n'y a point de chemin plus court pour perdre la Foy, que de vouloir trop critiquer la Foy même.*

On dit, & il eſt vray, que l'interêt eſt bien agiſſant, quand il s'anime du zele de religion, ou qu'il ſe couvre de ce beau prétexte : mais l'eſt-il moins quand on veut ſecoüer un joug ſi odieux ? On nous aſſûre que (2) *ſi on a un peu étudié l'eſprit humain, on ſçait quelle force le merveilleux a ſur lui :* mais pour peu qu'on connoiſſe certains Critiques, ignore-t-on que leur penchant dominant eſt de contredire les ſentimens les plus édifians & les plus reçûs ? On diroit que par le même eſprit de paradoxe qui porta Iſocrate à l'Eloge d'Helene & de Buſiris ; Cardan à celui de Neron ; Eraſme à celui de la folie, &c. ils ſe ſoient chargez exprés des cauſes les plus abandonnées, pour donner plus d'éclat, ou à leur érudition par un faux étalage de découvertes ſur l'antiquité, ou à leur critique par une réviſion d'anciennes

Caractere pernicieux de certains

(1) Le P. Mabillon, Traité des Etudes Mon. 2. Part. chap. 13.

(2) Hiſt. des Oracles, premiere Diſſert. chap. 3.

Critiques obstinez à rejetter ce qui est le mieux établi,

piéces amenées à leur but de gré ou de force.

Qu'on leur propose un certain nombre de faits miraculeux, que la tradition a consacrez, & qui n'ont paru incroyables en nos jours, qu'à (3) *l'homme animal peu capable de comprendre les secrets de Dieu*; qu'il s'agisse, si l'on veut, de croire sur le rapport des anciens Peres les merveilles operées avec tant d'éclat, soit par la vertu des éxorcismes & du (4) signe de la croix, soit par celle des reliques des saints Martyrs (5); avec quelle affectation feront-ils là-dessus les difficultueux? Car l'esprit de l'homme est si fort ou si

(3) 1. *ad Cor. cap.* 2. 14.

(4) *Justinus Apol.* 1. *& Dial. cum Tryph. Tert. in Apol. & in L. ad Scapulam. Orig. l.* 7. *contra Celsum. Cyp. L. de Idol. vanitate, & L. contra Demetrianum. Lact. l.* 4. *div. Inst. cap.* 27. *Min. Fœlix in Octavio. Athan. L. de Incarn. Verbi & in Vita S. Ant. Prudent. in Apotheosi. Greg. Naz. orat.* 1. *adversus Julianum, & in carmine ad Nemes. Greg. Niss. in Vita S. Greg. Thaum. Theodoret l.* 3. *Hist. cap.* 3. *&c.*

(5) *Epist. Eccl. Smyrn. ad Ecclesias Ponti de Martyrio Polycarpi apud Euseb. l.* 4. *Hist. cap.* 15. *Chrysost. Hom. de S. Babyla. Aug. l.* 22. *de Civ. Dei, Cap.* 8. *& l.* 9. *Confess. cap.* 7. *Amb. Epist.* 22. *ad Sororem, &c.*

foible, qu'il cherche & qu'il trouve par tout de quoi se défendre bien ou mal d'une créance incommode.

Au défaut des raisons solides une vaine conjecture suffira ; un passage détourné de son vrai sens, le silence de quelque ancien, & sur le tout un trait de plaisanterie tireront d'embarras. Il ne faudra qu'un *peut-être* tiré du fond de l'imagination, qu'un *cela n'est pas croyable*, suggeré par l'incrédulité. Souvent l'on se tiendra quitte, en opposant aux témoignages les plus respectables, un superbe dédain, avec la réponse cavaliere, attribuée au Cardinal Hippolyte d'Est (6), *Questo e buon per la predica :* comme si cette défaite qui a un air aussi impie que badin, tenoit lieu de l'épée d'Alexandre pour couper le nœud des difficultez.

Mais ce qui fait voir dans quelques critiques *double poids & double mesure*, Leur contradiction avec eux-

(6) Cette réponse est employée par M. Simon, pour réfuter l'endroit de la Lettre de M. Spanheim, qui remontroit qu'il eût mieux valu s'employer à la méditation de l'Ecriture, & nourrir son esprit de cette viande & de ce breuvage celeste, selon l'avis de S. Augustin, que le nourrir de doutes & de pointilles sur le sujet de l'Histoire ou du Texte de l'Ecriture. C'est ce qu'il tourne en plaisanterie.

mêmes; en ce qu'ils adoptent quelquefois des fables pitoyables.

le voici. Donnez-leur à discuter des points d'histoire, qui ont à peine comme les Romans, un fond de verité parmi cent fictions. Ramenez-les, par exemple, aux origines fabuleuses des Grecs & des Romains, aux prétendus miracles de Vespasien & d'Adrien, à ceux d'Apollone de Tyane; mettez-les à l'examen des faits qui donnerent lieu à la fausse & ridicule accusation dont on chargeoit les Juifs & les premiers Chrétiens d'adorer la tête d'un âne (7); jettez-les sur les differentes merveilles contenuës dans l'Histoire de Pline, &c. vous les verrez rentrer dans leur serieux, & suer sur l'explication de cent faussetez qu'ils n'oseroient rejetter, tandis qu'ils relegueront hardiment la verité parmi les fables.

C'est l'argument qu'opposoit saint Augustin aux Critiques de son (8) temps, à propos de l'avanture de Jonas, jetté dans la mer, & englouti

(7) *Tacitus l. 5. Hist. & Jos. l. 2. contra App. &c.*

(8) Aug. Epist. 49. *Si hoc quod de Jona scriptum est Apuleius Madaurensis, vel Apollonius Thyaneus fecisse dicerentur, quorum multa mira nullo fideli authore jactitant, non jam in buccinis creparet risus.*

par

par le poiſſon, puis remis à bord.

Vous en trouverez même qui s'efforceront de rehabiliter par les reſſorts de leur critique, des fables auſſi décriées que celle de la Papeſſe Jeanne, rétablie ſur le ſaint Siege de la main de M. Spanheim (9). D'autres, comme Jurieu (10) & Blomberg (11) remettront ſur la Thiare pontificale, la fameuſe inſcription *Myſterium*, qui ne fut jamais que dans leur [12] imagination.

Bien plus; on verra ce grand Jurieu, déterminé frondeur des anciens miracles, nous cautionner la vérité de quantité de rêveries modernes (13), qu'il oſe mettre en paralelle avec les viſions des ſaints Prophetes. Il nous

(9) *Frider. Spanhemii de Papa famina inter Leonem IV. & Bened. 3. diſquiſitio.*

(10) Préjugez legitimes 1. Partie, chap. 7.

(11) *Myſterium in Pontificis Romani corona apertum.*

(12) M. Boſſuet dans ſon Avertiſſement aux Proteſtans qui eſt à la fin de l'Explication de l'Apocalypſe, remarque que cette prétenduë inſcription n'a pour fondement qu'un oüi-dire de Joſ. Scaliger, mépriſé par Druſius, & recueilli par M. Jurieu.

(13) Accompliſſ. des proph. 1. Partie chap. 11. p. 203. &c. Voyez ce qu'en dit M. Boſſuet dans ſa récapitulation de l'Apocal.

vantera des voix récemment entenduës en l'air, & nous donnera pour des vers prophetiques de grossieres impertinences gravées sur les habits de quelques femmes fanatiques. Voilà jusqu'où va la simplicité de cet esprit fort qui critique si impitoyablement, & saint Chrysostome sur ce qu'il nous débite de merveilles opérées au tombeau du saint Martyr Babylas; & S. Jerôme sur les Vies des anciens Moines, qu'il traite *de fables écrites sans bonne foy & sans jugement*; & S. Ambroise & saint Augustin, qu'il traduit comme des conteurs de faux miracles, au sujet des Reliques des saints Gervais & Protais.

Tant il est vrai que la même irreligion, ou le même travers d'esprit, qui porte les Critiques à ne pas croire avec les gens sensez ce qui mérite le mieux nôtre créance, souvent les détermine à croire inconsidérément avec la populace, ce qui n'est digne que d'être rejetté avec mépris. Et c'est encore icy la réflexion de S. Augustin, lequel ajoûte que *ceux qui se moquent de l'histoire de Jonas, ne douteront pas de l'avanture d'Arion.* (14)

(14) *Aug. lib. 1. de Civ. Dei, cap. 4.*

Pour nous qui avons succé avec le lait des enfans de l'Eglise, le respect dû aux saints Peres, qui ont signé de leur sang, ou enrichi par leurs écrits, ou illustré par leurs vertus le Christianisme ; nous souffrirons qu'à cet égard les Critiques regardent en pitié nôtre crédulité ; nous la préférerons, sans en rougir, à tous les rafinemens d'une critique si maligne : bien sûrs en demeurant dans ces bornes, sans adopter d'ailleurs tout ce que des Légendaires plus pieux qu'éclairez ont recueilli de miracles peu avérez ; bien sûrs, dis-je, avec ces précautions, de ne pas encourir le reproche (15) de *légereté de cœur*, en vertu d'une créance trop légérement hazardée.

Dangers qui naissent des pretextes que saisissent les Critiques pour justifier leur incrédulité.

Aprés tout, nôtre siécle qui s'est si fort tourné à la critique, ne suit déja que trop son penchant au Pyrrhonisme sans l'aider, sous prétexte *que la vérité a assez de preuves solides* (16) *sans qu'il soit necessaire d'en inventer de fausses*, &c. *ou qu'on auroit*

(15) *Eccl. cap.* 10. *v.* 4. *Qui credit citò, levis corde est, & minorabitur.*

(16) Pref. de la Bibliot. Eccl. de M. Dupin, Tom. 1.

ſujet de ſe défier de [17] *nous, & de prétendre que nous cherchons à triompher par un attrait de ruſes de guerre, qui ne conviennent pas à la milice évangélique*, ou que *nous devons eſtre remplis ſur nôtre religion* [18] *d'une juſte confiance qui nous faſſe rejetter de faux avantages*; ou *que par le mélange de* [19] *faux actes on décrédite les vrais*. Oüi, s'ils ſont bien convaincus de faux, & que le danger d'en perdre de veritables ne ſoit pas encore plus réel, permis avec ces juſtes égards d'attaquer des erreurs, dont la vérité trop riche de ſon fonds, n'a que faire de ſe parer. A cela près, on convient que la Religion veut être expoſée au jour ſans fard ni ornement emprunté; & qu'il y auroit de la prévarication à la cacher ſous le boiſſeau,

(17) Dict. Critique de M. Bayle au mot *VVeckel.*

(18) Commencement de l'Hiſtoire des Oracles.

(19) *Lud. Vives, l. 5. de Tradendis Diſciplinis:* Fuêre qui magnæ pietatis loco ducerent mendaciola pro religione confingere: quod & periculoſum eſt ne veris adimatur fides propter falſa; & minimè neceſſarium, quoniam pro pietate noſtra tam multa ſunt vera, ut falſa, tanquam ignavi milites atque inutiles, oneri ſint magis quàm auxilio.

comme par crainte d'en découvrir le foible.

Mais si sur les soupçons d'imposture les plus mal appuyez, on traite de fables des actes tres-reçûs ; s'il suffit qu'une ou deux légéres difficultez arrêtent, pour prononcer que des ouvrages ou des miracles qui autorisent la *foy* (20) *ont esté supposez par le trop de zele des Chrétiens, ou trop facilement reçûs par leur crédulité* ; si de quelques fraudes particulieres qui ont eu cours dans le second siécle, on conclut généralement contre la bonne foy de ce temps-là avec Blondel (21) & M. le Clerc (22) : jusqu'où la critique aprés ces premieres voyes ainsi applanies, ne se portera-t-elle pas, par sa propre inquiétude, & par celle de la plusspart des lecteurs ? N'est-il pas clair qu'avec de si belles dispositions, il n'y aura

(20) Histoire des Oracles, 2. Dissert. ch. 1.

(21) *David Blondel in Epist. ad Christoph. Arnoldum, testimonium Josephi de Christo suppositium asserens, ait*, secundum Christianismi sæculum, sive impostoram facientium effrænem audaciam, sive patientium securitatem plane deplorandam spectare libeat, infæliciſſimum fuisse, nec ullum unquam fraudes plures pias venditasse.

(22) *J. Clericus in Epist. 4. Critic.*

plus ni ſuite d'années, ni raiſons de preſcription, ni titre aucun qui tienne contre l'éclat d'une conjecture critique ; & que mille ans de poſſeſſion non interrompuë, & fondée ſur de bons titres, diſparoîtront à la vûë d'une inſcription en faux fondée ſur rien ? *Malheur à celui par qui le ſcandale arrive.* (23)

Cette ſeule conſideration auroit dû faire ſupprimer cent ouvrages de critique qui n'ont ſervi qu'à ſcandalizer, ſi l'on n'avoit mieux aimé faire montre d'une je ne ſçai quelle fleur de bel eſprit qui éblouit le monde, qu'avoir le mérite d'une certaine délicateſſe de religion dont Dieu ſeul tiendra compte.

VIII.

Circonſtances qui rendent la ſéduction de la Critique plus contagieuſe.

On ſçait que ſouvent le ſeul attrait de la nouveauté ſuffit pour tout renverſer ; qu'un mot de raillerie preſque échappé ſans deſſein porte coup, parce qu'il eſt recueïlli par des libertins à qui il tient lieu de démonſtration ;

(23) *Matthæi cap. 18. v. 7.*

qu'à plus forte raison l'incrédulité se fait une arme offensive ou un bouclier, d'une autorité de quelque poids, ne fût-ce que d'un passage tronqué ou mal compris, que de la diversité même d'une leçon tirée d'un mauvais manuscrit, & née de l'ignorance ou de l'infidélité d'un copiste. En sorte qu'on pourroit dire à quelques Critiques avec Ciceron (1), *Vous ne m'opposez que des bruits vagues*, ou de faux indices de supposition, *& j'attendois de vous des raisons décisives.* Au lieu qu'il faut ensuite plus que preuve & demie pour détromper ; & cela parce que tout ce qui favorise bien ou mal l'irreligion, a les rieurs pour soy. [2]

(1) *Cic. l.* 3. *nat. deorum.* Rumoribus mecum pugnas, Balbe, ego autem à te rationes requiro.

(2) M. Bayle, Dict. Crit. au mot *Bion*, devoit pratiquer la maxime qu'il établit au sujet de ce Philosophe. *L'impudence qu'il avoit*, dit-il, *de tourner en ridicule la Religion, devoit être réprimée : car une réfutation sérieuse ne fait pas à beaucoup prés tant de mal, que les railleries d'un homme d'esprit. Les jeunes gens se laissent gâter par ces sortes de moqueurs plus que l'on ne sçauroit dire.* L'Auteur du Traité de la véritable Religion, liv. 1. chap. 4. remarque aussi que *c'est assez qu'un impie se donne la liberté de plaisanter sur la Religion, & de dire*

Certainement il ne paroît que trop par le débit des plus scandaleux livres, tels que ceux des Spinoza, des Bayles, des le Clercs, &c. à quel point le libertinage, soutenu de la critique, accrédite les paradoxes les plus dénuez de preuves solides. Si Spinoza *se fût contenté d'écrire sur la Métaphysique, on l'auroit laissé là comme un extravagant*, dit un Critique [3]; *ce sont ses sentimens hardis sur l'Ecriture, sur les miracles & sur l'inspiration des Prophetes qui lui ont fait trouver des disciples . . . , c'est par-là qu'il s'est fait des adorateurs.* De là cette chaleur & ces grands succés des presses de Hollande, d'où il part tant d'ouvrages de ténébres, dont la piété gemit. De-là ce grand air de liberté que respirent certains Sçavans, accoûtumez désormais à ne se contraindre sur rien, pas même sur cette loy si sagement établie [4] que *quand on com-*

quelque chose d'extraordinaire, qu'il trouve des admirateurs; qu'on se paye des plus mauvais raisonnemens, pourvû qu'ils ayent ce tour libre & cavalier qui est si fort à la mode.

(3) De la veritable Religion, l. 1. chap. 1. page 4.

(4) Tillemont, dans sa Lettre au P. Lamy, page 49. & 50. sur la derniere Pâque de N. S. à la fin du 2. T. de ses Memoires sur l'Hist. Eccl.

bat

bat un ſentiment ancien & commun, il ne le faut faire qu'avec de fortes raiſons & beaucoup de modeſtie. Pour eux, plus ils s'émancipent à des déciſions hardies, plus ils ſe tiennent ſûrs de réveiller l'attention par l'agrément de la ſurpriſe.

On eſt en effet bien ſurpris de voir [5] Marsham & Spencer, qui avec un grand appareil d'érudition nous repreſentent les Loix de Moyſe, non pas comme émanées de Dieu par le miniſtere des Anges, mais comme ſorties du ſein de l'idolâtrie d'Egypte. On n'eſt pas moins étonné d'entendre Grotius prononcer froidement [6], que *quelque habile Chrétien a fourré après coup dans le Livre de la Sageſſe, & dans le Texte de l'Eccleſiaſtique, certains ſentimens chrétiens. Ce qu'il avance*, dit M. Boſſuet [7], *ſans preuve, ſans la moindre autorité, & ſimplement parce qu'il lui plaît. Pernicieuſe introduction*, pour-

(5) *Vide J. Marshami Chronol. Canonem Ægyptiacum, & Spenceri Libros de Legibus Hebræorum ritualibus.*

(6) *Grot. Præf. in L. Sap.* Eum Librum nactus Chriſtianus aliquis Græcè non indoctus in Græcum vertit.... & Chriſtiana quædam commodis locis addidit; quod & Libro Sirachidæ, quem dixi, evenit.

(7) Diſſert. ſur Grotius, page 19.

ſuit-il, *qui met en peril les traditions les plus aſſurées, & expoſe le texte des plus anciens livres à la merci des Critiques & de leurs jugemens arbitraires.*

Et qu'on ne diſe pas qu'il ſuffit pour arrêter le cours du mal, de noter ou de proſcrire de pareils ouvrages. Erreur : ce qu'a obſervé Tacite ne conconvient pas moins à nôtre ſiécle qu'au ſien (8) ; que c'eſt faire naître ou augmenter l'envie de voir certains écrits, que d'en ordonner la ſuppreſſion. Il eſt bien des pays où ce libertinage d'eſprit regne fort, & où les Magiſtrats, quoi qu'aſſez ſages pour dreſſer de fort bons reglemens là-deſſus, ne ſont que trop indulgens pour en abandonner l'éxecution. Ils oublient en faveur du plaiſir préſent qu'ils en tirent, les inconveniens qui en naîtront pour l'avenir.

Cependant les Peres comprenoient bien qu'ayant tous herité d'Adam

(8) *Tacit. l.* 14. *Annal. c.* 5. *de Fabric. Vejento ait:* Graviſſimo crimine conflictatum eſſe quod multa & probroſa in patres & ſacerdotes compoſuiſſet.... hos *libros Nero* exuri juſſit, conquiſitos lectitatoſque, donec cum periculo parabantur. *Antea l.* 4. *cap.* 35. *de Cremutio Cordo dixerat: Ejus* Libros per Ædiles cremandos cenſuêre patres, ſed manſerunt occultati &c.

l'envie de toucher à l'arbre défendu de la science du bien & du mal, il faloit nous précautionner contre une tentation si délicate. De-là venoit leur attention à nous éloigner du commerce de ces ouvrages, dont la contagion passe si aisément des yeux au cœur. Que ne dit pas Salvien [9] sur le respect que doit imprimer à tout Ecrivain la majesté de la Religion dont il traite ? On sçait même que de sages Payens n'ont pas balancé à passer condamnation [10] contre tout ce qui tendoit à décrier, soit sérieusement, soit en plaisantant, le culte insensé de leurs dieux.

Seroit-ce donc un privilege reservé à nos Critiques modernes d'insulter impunément la vraye Religion par les traits les plus indécens ; & de trouver d'autant plus de lecteurs, qu'ils au-

(9) *Salvianus L. de Provid.* Tanta quippe est sacræ majestatis & tam tremenda reverentia, ut non solum ea quæ ab impiis contra religionem dicuntur horrere ; sed etiam quæ pro religione nos ipsi dicimus, cum gravi metu ac disciplina dicere debeamus.

(10) *Cic. l. 2. de nat. deorum in fine :* Mala enim, *inquit*, & impia consuetudo est contra deos disputandi, sive ex animo id fit, sive simulatè.

roient bravé Dieu & ſes Saints avec plus d'audace ? Verroit-on ſans émotion (11) *des Critiques judaïſans ... employer toute leur ſubtilité à éluder les Propheties ... & plus dangereux que les Rabins, leur fournir des armes pour combattre les Apôtres, & J. C. même ?* Laiſſeroit-on le champ libre à des Ecrivains enjoüez & brillans, ſûrs d'être lûs & de plaire, ſans éxiger qu'ils s'interdîſſent tout uſage de la plume ſur ce qui regarde la Religion, ou qu'ils ſe fiſſent une loi de n'en écrire qu'avec une reſerve qui ne donnât nulle priſe aux profanes ? Le ſeul exemple de la vogue de M. Bayle mort depuis peu [12] les armes de l'impiété à la main, ne fait-il pas voir avec quelle joye on prend les leçons riantes de tels maîtres, qui parlent ſelon les déſirs du cœur, en des termes & avec des tours trop inſinuans ?

(11) Avertiſſ. de M. Boſſuet ſur l'Explication de la prophetie d'Iſaïe, &c.

(12) Ce Critique celebre mourut le 28. Decembre 1706. en achevant ſes Entretiens de Maxime & de Themiſte, où il eſſayoit de ſoutenir contre les attaques de M. Jacquelot, ce qu'il avoit avancé de plus odieux ſur l'Athéiſme & l'impieté. Voyez dans le mois d'Avril 1707. du Journal de Trevoux, un Memoire ſur la vie & les ouvrages de M. Bayle.

C'eſt à l'égard des auteurs de ce caractere que la défenſe ne ſert qu'à irriter la curioſité.

Ce qui augmente ſouvent le danger, c'eſt que comme on ſuppoſe dans des Critiques d'un mérite déja éprouvé, plus de lumieres & une attention plus ſuivie à éplucher tout juſqu'aux moindres détails ; on n'eſt que trop porté à reſpecter leurs jugemens comme rendus avec connoiſſance de cauſe, & à adopter leurs doutes tant ſoit peu raiſonnables, ceux ſur tout qui ſoulagent l'eſprit du poids d'une créance trop rude.

C'eſt ce qui a mis en bénédiction, même chez les Proteſtans, la mémoire de quelques Critiques catholiques ; entre autres de M. de Launoy, dont les écrits d'ailleurs montrent bien plus d'érudition que de jugement & de ſolidité. Avec quelle complaiſance ne l'a-t-on pas loüé, quoi qu'à faux, de ce [13] *que par ſa critique redoutable au ciel & à la terre il a plus détrôné de Saints du Paradis, que dix Papes n'en ont canonizez ? Il recherchoit*, a-t-on dit, *les Saints les uns aprés les autres*,

(13) Mélange d'Hiſt. & de Litter. T. 1. pag. 266. & 267. Edit. de Roüen.

Raiſon qui a mis en vogue la critique de M. de Launoy.

Ce Critique avoit poſé pour fondement de ſa haute réputation, une grande hardieſſe à attaquer diverſes traditions douteuſes, [14] telles que l'arrivée de Lazare & de Magdeleine en Provence, que l'Apoſtolat de ſaint Denys l'Areopagite dans les Gaules, que l'occaſion miraculeuſe de la converſion de S. Bruno, &c. Il n'avoit épargné ni la Somme de S. Thomas qu'il croyoit fauſſement attribuée au Docteur Angelique, ni la viſion du B. Simon Stoch touchant le Scapulaire, ni la genealogie des Carmes, en tant que deſcendus du Prophete Elie; genealogie qu'il croyoit auſſi fabuleuſe que celle des Grecs & des Romains nez des Dieux de la Fable. Cenſeur impitoyable des priviléges des réguliers, & des écrits de Bellarmin, il s'étoit attiré avec quelques contradictions [15] beaucoup d'applaudiſ-

(14) Voyez le Catalogue que ce Critique a dreſſé de ſes propres ouvrages, & qu'il a inſeré dans le 2. Tome de ſon Hiſt. Latine du College Royal de Navarre, Liv. 3. chap. 117.

(15) Le P. Vincent Baron Dominicain s'eſt attaché à le réfuter ſur quelques-uns de ces Articles dans l'Apologie de ſon Ordre, auſſi-bien que le P. Theop. Raynauld, dans ſon *Hercu-*

semens par le choix de ces sujets, & par sa liberté à les manier. Il s'enhardit enfin, dit-on, à composer le scandaleux libelle [16] qui traite de novateur S. Augustin, & qui met sur son compte des héréſies touchant la Prédestination & la Grace.

Des lecteurs bien guéris de scrupules sont si charmez de ces efforts de Critique, qu'ils prêteroient des raisons à qui en manqueroit. Ils affectent même alors de détourner les yeux des préjugez qui ont pû fasciner un Critique; *en sorte*, dit le P. Mabillon [17], *qu'il y a beaucoup d'esprits, auſquels le doute qu'un Auteur tant soit peu distingué aura proposé, sera suffisant pour les porter à décider absolument.* Un ou deux exemples entre mille acheveront d'en convaincre.

Premierement, il est échappé à deux sçavans aussi consommez que le P. Petau [18] & l'illustre M. Huet [19], quelques expressions dures sur la ma-

Attention de l'héréſie à profiter d'une ou deux remarques

les Commodianus, Tom. 18. de ses Ouvrages.

(16) Veritable Tradition de l'Eglise sur la Prédestination & la Grace.

(17) Traité des Etudes Monastiques, 2. Part. chap. 13.

(18) *T. 2. Theol. Dogm. l. 1. de Trin. cap. 3.*

(19) *Origenian. lib. 2. cap. 3. num. 6.*

Critiques du P. Petau & de M. Huet sur les explications Théologiques & Platoniciennes des premiers Peres.

niere peu développée dont quelques Peres des trois premiers siécles ont parlé de la Trinité, avant qu'on fût bien convenu de la valeur des termes propres à fixer l'explication de ce mystere. Aussi-tôt les Sociniens, ravis de se mettre à l'abry de ces noms si respectez, s'en sont prévalus, comme si l'on avoit mis par ce seul fait la Tradition de leur côté.

En vain ce Jesuite celebre avoit crû aller au devant du scandale, en protestant dans sa sçavante Préface, *qui est*, dit [20] M. Bossuet, *le dénouëment de toute sa doctrine*, que la foy des Peres n'avoit jamais varié quant au fond & à la substance : ces Sectaires ont compté pour rien des protestations si précises, & soutenuës d'excellentes preuves, ils se sont obstinez à le compter malgré lui parmi les partisans de leurs erreurs ; & c'est sous ce nom odieux que le docte Bullus [21] a entrepris de le réfuter, & M. Jurieu de le diffamer [22].

(20) 1. Avertissement aux Protestans.

(21) *Georg. Bulli Defens. Fidei Nicenæ.*

(22) 6. Lettre Past. du 15. Novembre 1688. Il se déchaîne avec la même fureur dans le Tableau du Socinianisme, Lettre 6. & 7.

2°. Ce même Jesuite [23] ayant insinué légérement, & M. Huet [24] aprés luy, qu'il paroissoit dans les écrits des anciens Peres, des traits fort marquez de Platonisme, & que ces traits se reconnoissoient à leur maniere d'expliquer certains mysteres, comme celuy de la Trinité ; cette observation jettée en l'air, & donnée sans preuve, n'a pas été recueillie avec moins de scandale par les Critiques du second ordre, qui comme autant d'échos l'ont si bien répetée, que les idées Platoniciennes des premiers Peres ont presque passé en proverbe.

Ils sortoient des Ecoles des Platoniciens, dit M. Jurieu [25] *& rempliſſoient leurs ouvrages de leurs idées, au lieu de s'attacher uniquement aux penſées du S. Eſprit.* C'est dès l'entrée du 2. siécle, immediatement aprés la mort des Apôtres, que l'Auteur du *Platonisme dévoilé* place

(23) *L. 1. de Trinitate cap. 3.*

(24) *Origenian. lib. 2. cap. 3. num. 17. ait:* Platonis quidem disciplinam assectati sunt vetusti PP. quàm plurimi, partim vetustiores Origene, partim eodem recentiores, quicumque præsertim Nicænum Concilium antecesserunt. Origenes verò totam Academiam visus est in Ecclesiam transtulisse.

(25) Premiere Lettre Past. de 1688.

l'époque *fatale, où l'Egliſe perdit ſa virginité*; *lors*, dit-il [26] *que le Platoniſme prévalut.* Déciſion prononcée avec autant d'ignorance que d'impiété. On ſçait la malheureuſe attention qu'a euë le Socinianiſme à tirer avantage de ces aveus contre le dogme de la Trinité. Ce qui n'a pû empêcher M. Van-Dale & ſon illuſtre Abbréviateur [27], de nous préſenter comme une remarque de prix, celle du Platoniſme des Peres.

Refutation de la fauſſe idée qu'on a euë touchant le Platoniſme des Peres.

Mais ſans réveiller ici une querelle qui a paſſé pour aſſoupie depuis que l'Hiſtorien des Oracles a ſçû, en galant homme, avoir tort; & ſans anticiper ſur le ſçavant traité que le Pere Baltus va publier [28], pour vanger là-deſſus les Peres : qu'a-t-on allegué

(26) Plat. dévoilé, Partie 2. ch. 6. Il avoit déja avancé dans la premiere Partie chap. 18. Qu'*aprés Clement, Hermat & Barnabé, les Peres ſuivans, ſortis tout fraichement de l'Ecole de Platon, & entêtez de ſes principes, ont fait une Philoſophie payenne, &c.*

(27) Hiſt. des Oracles 1. Diſſert. chap. 3. *La conformité*, dit-il, *que l'on trouva qu'avoit le Platoniſme avec la Religion, mit dans cette ſeule Secte preſque tous les Chrétiens ſçavans, &c.*

(28) Il a expliqué ſon deſſein dans la ſuite de ſa Réponſe à l'Hiſtoire des Oracles.

depuis tant de temps que tout retentit du bruit vague de leur Platonisme ? Par tout les Sçavans ont supposé ce fait comme démontré, sans qu'aucun l'ait appuyé de la moindre preuve, ni qu'aucun autre l'ait contesté. J'en excepte M. le Clerc, qui a mis tout en œuvre pour revêtir ce paradoxe de quelque air de verité [29].

Il a même osé, pour l'interêt du Socinianisme, nous représenter comme un grand Platonicien, & un copiste de Philon le Juif, S. Jean l'Evangeliste [30] pauvre pêcheur de Tiberiade, qui n'eut jamais la moindre teinture de science. Il ajoûte que le grand soin des premiers Peres étoit d'accommoder la Religion aux sentimens de Platon ; & pour S. Augustin en parti-

(29) Voyez le 10. Tome de la Bibliot. Univ. dans les articles de Clement d'Axandrie, & d'Eusebe de Cesarée.

(30) *Artis Critica Tom.* 1. *parte* 2. *sect.* 1. *cap.* 14. *& in Epist. Crit.* 6. *&* 7. Il ne débite pas de moindres impietez au T. 10. de la Bibliot. Univ. Il dit dans la Vie d'Eusebe, que plusieurs des Peres des trois premiers siecles ont crû que le sentiment de Platon & celui des Apôtres étoit le même. Il prétend aussi que plusieurs phrases qui se lisent dans le nouveau Test. sont Platoniciennes.

culier, il a admiré que *les Pelagiens* [31] *ne ſçuſſent pas tourner en ridicules ſes ſentimens Platoniciens qu'il tâchoit d'apuyer ſur les écrits des Apôtres, en les tirant par les cheveux.*

Etranges paradoxes, dont ces Anciens, s'ils revivoient, partageroient bien avec nous la ſurpriſe. Car comment, diroient-ils, nous qui déteſtions ſi fort, ou qui ignorions les dogmes de Platon, ſommes-nous devenus, ſans le ſçavoir, ſes adorateurs ? Eſt-ce enchantement ? Eſt-ce mépriſe ? Quoy les maîtres du Chriſtianiſme auroient tranſporté juſques dans ſon ſein, les idées payennes du Platoniſme, pour faire un mélange affreux de la doctrine de J. C. avec celle de Platon, comme de la lumiere avec les ténébres ? En ſorte que le Myſtere de la Trinité, tel qu'on le trouve exprimé dans leurs écrits, ne ſeroit qu'un jargon emprunté de cette fauſſe philoſophie [32]. Où en ſeroit donc la foy ?

(31) Lettre 16. du Livre des Sentimens de quelques Theologiens de Hollande, pag. 358.

(32) C'eſt l'expedient qu'ont imaginé les Sociniens, & que M. le Clerc & l'Auteur du *Platoniſme dévoilé*, ont fait valoir contre ce grand Myſtere.

Ce ne seroient plus de saints Docteurs, des Justins, des Panthenes, des Aristides, des Athenagores, &c. qui auroient abandonné leur Secte pour s'attacher à l'Evangile ; ce seroient des prévaricateurs, qui comme à dessein de corrompre la doctrine de Jesus-Christ, seroient allez puiser dans les sources infectées des Philosophes, pour en faire sortir comme du puits de l'abyme *une épaisse fumée, qui obscurcit* [33] *le Soleil.* Quelle idée de la religion des Peres !

Il ne falloit plus que leur faire enseigner avec Platon la pluralité des Dieux, la Metempsycose, la communauté des femmes, l'homicide, le mensonge, & un amas d'autres erreurs infames ou ridicules, prises de ses écrits (34). Que n'ajoûtoit-on, que les Apologies dressées par ces Peres en faveur du Christianisme, ne tendoient pas moins à justifier & à consacrer leur Platonisme, que l'Evangile ?

Fausses imaginations d'un accord entre les Peres & Platon, comme entre Jesus-Christ & Bélial ! On a dé-

(33) *Apocal. cap. 9. v. 2.*

(34) On en verra plus bas le détail & les citations.

fié ceux qui ont voulu réaliſer cette chimére, *de nommer un ſeul Pere (35), dont il nous reſte des Ouvrages, & qui n'ait pas fait profeſſion de rejetter Platon & ſa Philoſophie, pour s'attacher uniquement à Jeſus-Chriſt & à ſa doctrine.* On a même joint à ce défi, des piéces qui les juſtifient par avance d'un ſoupçon ſi flétriſſant *(36)*; & la vérité eſt, qu'il ne s'eſt trouvé proprement que des Hérétiques *(37)* ou des Payens, en qui il ait paru parmi les Anciens un entêtement outré pour ce Philoſophe. Il étoit réſervé à certains Critiques de nos jours, de renouveller l'impudente calomnie de Celſe, qui oſoit s'en prendre à Jeſus-Chriſt & aux Apôtres, comme à des eſpeces de plagiaires de Platon (38).

(35) Réponſe à l'Hiſt. des Oracles, 1. Part. ch. 13.

(36) Voyez là même. Les témoignages d'Euſébe, de S. Juſtin, de Lactance, de S. Aug. *&c.*

(37) Cerinthe, Baſilide, Marcion, Valentin, Tatien, Paul de Samoſate, & enfin Origene, ont été notez comme partiſans de Platon: de là Tertullien au Liv. *de l'Ame*, parle ainſi: *Doleo bonâ fide Platonem omnium Hæreticorum condimentarium factum.*

(38) *Apud Orig. lib. 6. adverſus Celſum.* S. Ambroiſe avoit compoſé un Livre qui s'eſt

IX.

L'union qui a paru entre les Critiques & les Heretiques des derniers siècles, est un fâcheux préjugé des dangers de la Critique.

Quand nous oublirions ces monstrueux excès, tous sortis du sein de la Critique, ne suffiroit-il pas pour la rendre au moins suspecte de sçavoir l'accord intime qu'on vit entre elle & l'Heresie au commencement du 16. siécle (1) aussi fameux par le rétablissement des Lettres, que par le débordement de tant d'erreurs qui inonderent le Christianisme sous le nom de Réforme.

On avoit vû plus de cinq cens ans

perdu, pour réfuter cette vision impie de Celse. De là vient que S. Augustin écrivant à S. Paulin, le prie de lui chercher cet Ouvrage. Voici comment il parle dans la Lettre 35. de l'ancienne Edit. *Libros Beatissimi Papæ Ambrosii credo habere Sanctitatem tuam, eos autem multum desidero quos adversus nonnullos imperitissimos & superbissimos qui de Platonis libris dominum profecisse contendunt, diligentissime & copiosissime scripsit.*

(1) C'est la Remarque de M. Bayle, dans son Dict. Crit. au mot *Takiddin.*

auparavant, d'innombrables multitudes de Barbares se répandre dans tout l'Occident & amener avec eux la barbarie, sans que la foy en reçût d'atteinte. On vit ensuite refleurir les Lettres, & dès-lors la Critique & l'Héresie fidéles compagnes, marcher du même pas dans les mêmes routes écartées, franchir avec une égale audace les mêmes bornes, & fouler aux pieds les mêmes Loix de l'Eglise.

Ces Sçavans du Nord, que François I. restaurateur des Sciences attira en son Royaume, ne furent guéres moins reconnoissables par leur qualité de Critiques, que par celle de Lutheriens; & ils n'insinuérent leur poison qu'à la faveur de cet art. Ces Grecs, que la Barbarie Othomane avoit chassez de Constantinople en Italie, joints à quelques beaux Esprits de la Cour de Florence, passérent pour Critiques ornez d'une brillante littérature, mais assez dégagez de tous sentimens de pieté: réputation que quelques-uns d'eux soûtinrent si-bien par leurs écrits & par leur conduite, que l'époque du libertinage renaissant fut marquée à la renaissance de la Critique & des Sciences, selon la remarque d'un Moder-

ne

ne (2), qui prétend par cette raiſon *qu'on ne trouve point d'Athées chez nous avant le regne de François I. ni en Italie, qu'après la derniere priſe de Conſtantinople.*

On n'a garde à la verité de garentir ce dernier fait : car on ſçait que le libertinage de créance, auſſi-bien que de mœurs, a ſa principale ſource dans la corruption du cœur, & que dès-là il peut être de tous les temps. Mais de quoi on ſe ſent redevable à la Critique, c'eſt de ce qu'à un libertinage groſſier & de débauche, elle en a fait ſuccéder un plus rafiné, qui eſt de ſyſtême, & qui dès-là eſt plus ſéduiſant.

Sur quoi la réfléxion de M. Bayle fait trop d'honneur au Proteſtantiſme, pour ne pas trouver ici ſa place. *C'eſt* (3) *qu'en même-temps*, dit-il, *que la plûpart des beaux Eſprits & des ſçavans Humaniſtes qui brillerent dans l'Italie étoient notez, comme n'ayant gueres de religion, la reſtauration des langues ſçavantes & de la belle litterature a préparé le chemin aux Réformateurs,*

M. Bayle s'applaudit de ce que la renaiſſance des Lettres & de la Critique a donné lieu au libertinage & au Proteſtantiſme tout à la fois.

(2) Clavigni de Sainte Honorine, Diſcernement & Uſage des Livres ſuſpects, pag. 82.

(3) Dict. Critiq. au mot *Takiddin.*

comme l'avoient bien prévû les Moines & leurs partisans, qui ne cessoient de déclamer & contre Reuchlin, & contre Brasme, & contre les autres fleaux de la Barbarie. Ainsi, conclut-il, *pendant que les Catholiques Romains ont sujet de déplorer les suites qu'ont euës les études des belles Lettres, les Protestans ont sujet d'en loüer Dieu.*

Ajoûtons, conformément à l'aveu de cet admirable Critique, que les Libertins s'étant trouvez avec les Protestans en cause commune, & de la meilleure intelligence du monde, ils ont eu également raison d'en triompher, tandis que l'Eglise Catholique en gemissoit.

C'est de quoi convenoit un Ecrivain, autrefois attaché à cette Eglise, mais devenu depuis son ennemi, & un ardent zélateur de la prétenduë Réforme. *Les Protestans* (4) *seroient plus loüables*, dit-il, *d'avoir publié de bons Livres, si la Réforme n'avoit pas donné occasion à certains Critiques de débiter leurs sentimens libres & leurs conjectures hardies sur nos Livres sacrez. Ce n'est pas*, poursuit-il, *qu'il n'y eût de*

(4) Préf. du Traité *de la Veritable Religion*, par M. le Vassor.

l'athéïsme & de l'incrédulité avant la Réforme, mais c'étoit un athéïsme plus grossier & une incrédulité moins raffinée. Depuis que l'on s'est mis dans la tête d'examiner tout par soy-même, & de ne rien croire que ce qui est clairement défini dans l'Ecriture sainte, on a veu des gens renouveller les blasphêmes de Paul de Samosate & de Photin. Il gemit ensuite de ce que les Sçavans n'ont pas reconnu qu'*une Réforme qui a des suites si fâcheuses, ne peut venir de l'esprit de Dieu,* & il comprend combien il est difficile *de retenir des esprits libres, quand on a levé la barriere de la Tradition & de l'autorité de l'Eglise, qui les arrêtoit.*

Autre pensée bizarre de M. Jurieu, sur le même sujet.

C'est en ce sens qu'on peut passer à quelques Protestans leur remarque, hors de là aussi fausse qu'injurieuse à la Religion [5] : *Que l'Eglise Romaine a bien de l'obligation à l'ignorance, mais que l'étude des sciences lui a été fa-*

(5) M. Jurieu dans *les Préjugez legitimes contre l'Eglise Romaine*, fait valoir cette Remarque aussi-bien que Seldenus dans son Traité *de Libris varioque eorum usu & abusu.* Ce dernier au commencement du second Livre, parlant de Paul II. comme d'un ennemi déclaré des Livres & des Sçavans, ajoûte que les Papes ont tant d'obligation à l'ignorance, qu'ils n'oublient rien pour la maintenir.

tale. Car il eſt vrai que ces Sçavans ſuperbes, tels qu'on en vit pendant & aprés le temps de Luther & de Calvin, vanter leur critique & lever l'étendart de la révolte, n'ont ſervi qu'à former des ſchiſmes; & que l'Egliſe n'a eu que trop de ſujet de s'affliger des ravages qu'ils ont cauſez juſques dans ſon ſein. En effet, à quoi ont abouti leurs recherches téméraires, qu'à autoriſer l'incrédulité, au préjudice de la créance & du reſpect dû à ce qu'il y a de plus ſacré?

X.

Autre préjugé, tiré de l'entêtement des Critiques pour les Ecrits du Paganiſme, & de leur mépris pour les Ouvrages des SS. Peres.

Un Prélat Proteſtant, Anglois, a obſervé à ce propos [1], que nos Déïſtes modernes ſont bien fâchez qu'un auſſi rare Ouvrage que celui des quinze Livres de Porphyre contre le Chriſtianiſme, ſe ſoit perdu. Mais en

(1) Lettre au Docteur Bentlei, ſur la Vie de Pythagore, par M. de Stillingfléed, Evêque de Vorcheſter, qui a mis cette Lettre à la tête de ſon Recueil Chronologique.

verité ces Messieurs ont assez de quoi s'en consoler, graces aux Critiques, qui ont suppléé abondamment à cette perte. Il s'en faut bien que Celse, ni Julien l'Apostat en ayent sçû autant qu'eux.

Mais à quoi pensent ces Critiques, de tant regretter des Ouvrages qui le méritent si peu ? De quoi s'avisent-ils de trouver mauvais, qu'on se soit empressé dans le Christianisme à supprimer ce que l'infidelité opposoit à nôtre Religion ? Car ne falloit-il pas ôter aux ames foibles cette pierre de scandale ? Ignore-t-on d'ailleurs que, par rapport aux Sçavans, les écrits des Payens étoient la foiblesse même, & que les Chrêtiens, dit S. Chrysostome, bien loin [2] de redouter ces Livres, les fouloient aux pieds, comme les plus miserables insectes ?

Certainement, à en juger par les morceaux les plus apparens, qu'en ont conservez & réfutez Origéne, Eusébe, S Augustin, S. Cyrille d'Alexandrie ; on a fait trop d'honneur à de pareils rapsodistes de les citer, & cela ne sert qu'à nous apprendre leur ignorance & leurs folies, avec leurs noms.

(2) *Lib. de S. Babyla, & contra Gentiles,*

» Ayant connu Dieu [3], ils ne l'ont
» pas glorifié ; mais leurs esprits se sont
» évanoüis dans leurs vains raisonne-
» mens, & leurs cœurs insensez ont été
» remplis de ténébres ; d'autant plus fous
» qu'ils se disoient sages, & qu'ils ont
» transferé à l'image d'un homme cor-
» ruptible la gloire qui n'est duë qu'au
» Dieu incorruptible.

Qu'y a-t-il en effet de plus follement imaginé, que leur parallele impie de Jesus-Christ avec Pythagore, avec Apollone de Tyane, avec Apulée ? Quelle comparaison plus indécente & plus insensée, que celle des faux prestiges produits par Celse aux vrais miracles du Sauveur ? Touchons en passant, ces deux points, qui feront juger des autres, & du goût de nos Critiques pour ces écrits impies.

Exemples du mauvais goût des Payés, tirez des paralleles

Premierement, quel spectacle de voir Porphyre [4] & Jamblique presenter leur encens à Pythagore, digne objet de leur adoration ? Voulez-

(3) *Ad Rom. cap. 1. v. 21. 22. &c.*

(4) *Vide Pythagoræ Vitam, Græcè à Malcho seu Porphyreo scriptam, Latinè redditam à Joan. Don. Ferrario. Item Jamblici de Vita Pythagoræ Librum unum, interprete Ulrico Obrechto : & Orig. adversus Celsum, lib. 6. pag. 280. Edit. Spenceri.*

vous des marques plus indubitables de la divinité de cette idole, que la longue suite des rares merveilles qu'ils en publient ? Abaris ayant, selon sa coûtume, pris son vol à la suite de sa flêche tirée en l'air, le vint trouver aux Jeux Olympiques, & eut le bonheur de voir, tant en secret qu'en présence de témoins, sa cuisse d'or : quelle faveur de ce Dieu ! Mais quel charme, si Pythagore eût pû lui faire aussi entendre l'harmonie des sphéres celestes, dont le Ciel le régaloit réguliérement ? Le fleuve Nessus se courba devant ce Philosophe à son passage pour le salüer, & lui dit d'un ton fort distinct : *Bon jour, Pythagore.*

ridicules qu'ils ont fait de Pythagore, d'Apollone, d'Apulée, *&c.* avec J. C.

Autres miracles opérez en d'autres temps, avec l'admiration de ceux [5] qui le voyoient, & qui n'hesitoient pas à le traiter de *Fils de Dieu.* Il mania un aigle dont il avoit arrêté le vol ; il prédit la mort d'un ours qu'il avoit apprivoisé ; il détourna un bœuf de toucher à un champ de féves, en lui disant à l'oreille je ne sçay quoy,

(5) *Jambl. Cap. 2. de Pythagora, ait* : Quoscumque aspexerat, sui statim admiratione implebat. Hinc evenit ut multi eum Dei Filium esse meritò asseverarent, *&c.*

que l'animal entendit à demi mot; il ſçavoit comme témoin oculaire, mille particularitez de la guerre de Troye, s'y étant trouvé ſous le nom d'Euphorbe; il ſe fit voir tout à la fois en deux villes auſſi éloignées que Crotone & Metapont; il expoſoit à la Lune des féves qu'il avoit fait boüillir, & il les convertiſſoit en ſang [6]. Peut-on après cela refuſer des autels à un Dieu, qui a ſi-bien fait ſes preuves?

Il eſt vrai qu'il ſemble que ces merveilles ſe ſoient publiées ſans de trop bons garands, &, ce qui eſt de pis, en pure perte, puiſque le monde n'en eſt pas devenu meilleur. C'eſt auſſi la difficulté, ſur quoi Origéne [7], ſaint Chryſoſtome [8], ſaint Eucher [9] preſſoient très-vivement ces conteurs de prodiges du Paganiſme.

Paſſons à Apollone de Tyane, autre ſinge du Sauveur, qu'Hierocles a

(6) Voyez le détail de ces faits que Porphyre & Jamblique ont rapportez, & que Naudé a recueillis dans ſon Apologie pour les grands hommes accuſez de magie, Chap. 15.

(7) *Orig. Lib. 3. & 7. adverſus Celſ.*

(8) *Chryſoſt. Hom. 19. ad Popul. Antioch.* &c.

(9) *Eucher. in Epiſt. ad Valerianum.*

oſe

oſé lui comparer [10]. Que n'en dit point Philoſtrate [11], auſſi ennuyeux qu'infatigable à nous le vanter ? La naiſſance de cet admirable Payen fut accompagnée des plus beaux prodiges. Et faut-il s'en étonner ? Sa mére avoit eu révélation qu'elle auroit pour fils un Démon. Il fit pendant ſa jeuneſſe élection de domicile dans un temple d'Eſculape, où Dieu ſçait les oracles qui lui étoient rendus, & qu'il rendoit durant tout le cours de ſon noviciat Pythagoricien, qui comprenoit cinq grandes années de ſilence. Silence ſi éloquent en lui, qu'il appaiſoit des ſéditions ſans parler. Mais bientôt aprés, comme par dédommagement du paſſé, il ſe mit à parler toutes ſortes de langues dans le long cours de ſes voyages. Il eſt remarquable qu'il entendoit en perfection les oracles qui ſe rendoient par le chant des oiſeaux. Son Hiſtorien l'érige en grand Réformateur, qui non content

(10) *Vide Euſebii Librum in Hieroclem. Antea Lact. 5. Divin. Inſtit. cap. 3. de Hierocle dixerat quod* cum facta Jeſu Chriſti mirabilia deſtrueret, nec tamen negaret, voluit oſtendere Apollonium, vel paria, vel etiam majora feciſſe.

(11) *In Vita Apoll. Tyan.*

de rétablir l'honneur des idoles & des myſtéres ſecrets, fit encore adorer un lion en qui l'ame d'Amaſis, ancien Roy d'Egypte, étoit paſſée. Il en fait même un Saint, qui indigné des crimes de Neron & de Domitien, fit pieuſement tout l'imaginable pour ſoulever contre eux les peuples. Voila cet homme de miracles, dont Philoſtrate a compoſé la légende ſur les memoires de Damis.

Apulée de Madaure eſt le troiſiéme heros [12] mis ſur la ſcéne par les payens, pour être oppoſé à Jeſus-Chriſt. Il ne fit pas à la verité tant d'éclatantes merveilles que les deux autres, ſoit que ſes prôneurs fûſſent moins heureux en fictions, ſoit que ce fût un trop mauvais ſujet pour four-

(12) *De Apuleio Marcellinus ad Auguſt. ſcribit. Ep.* 4. Precator acceſſerim, ut ad ea vigilantius reſpondere digneris, in quibus nihil amplius dominum, quam alii homines facere potuerunt, feciſſe vel geſſiſſe mentiuntur. Apollonium ſiquidem ſuum nobis & Apuleium alioſque magicæ artis homines in medium proferunt, quorum majora contendunt extitiſſe miracula. *Marcellino reſcribit Aug.* Quis autem vel riſu dignum non putet, quod Apollonium & Apuleium cæteroſque magicarum artium periſſimos conferre cum Chriſto, vel etiam præferre conantur.

nir bien du merveilleux à son Roman. Mais en récompense il fit sa metamorphose miraculeuse de l'Ane d'or, & des vers dignes de la bonne Déesse. Si l'on n'avoit en main les preuves de pareils faits, pouroit-on se figurer que le paganisme se fût porté à donner sériusement au public des impertinences si outrées, & que la Critique eût pû y applaudir ?

2°. Quel visionnaire que Celse, lui pourtant qui, selon M. Du Pin [13], *est celui de tous les Payens ennemis de la Religion, qui ait fait les objections les plus subtiles, & qui les ait proposées le plus malicieusement.* Qu'oppose-t-il donc aux miracles de Jesus-Christ ? Les guérisons [14] opérées par Esculape ; les prédictions faites par Apollon ; la merveille de l'apparition d'Aristée à Cizique, lors qu'on le croyoit mort à Proconneze chez un foulon ; les courses miraculeuses d'Abaris, qui voloit par les airs avec sa flêche, & qui portoit par tout avec lui son Oracle ambulant ; le prodige de la fuite de Cleomede, qui, quoi qu'enfermé dans

Comparaison insensée des miracles de J. C. avec les faux prestiges que Celse y oppose.

(13) T. 1. de la Biblioth. Eccl. dans l'article d'Origene, page 388. de l'Edit. de Paris.

(14) *Apud Orig. lib. 3. adversus Cels.*

un coffre, ne reparut plus quand on l'y chercha ; & sur le tout, l'ordre donné par l'oracle de Delphes, d'honorer des personnages si puissans en œuvres.

Voilà les fables avec lesquelles Celse l'Epicurien endormoit ses Lecteurs, & ne prouvoit rien mieux que sa folie. Peut-on assez déplorer la perte de semblables Ouvrages remplis, comme on voit, de faits si curieux, & de raisonnemens de même force ? C'est bien dommage que la Critique, à qui ils paroissent si dignes de son attention, n'ait pû les déterrer tous pour l'honneur du paganisme.

Exposition des idées bizarres qu'ont euës quelques Critiques pleins de mépris pour les SS. Peres, & d'estime pour les Payens.

Aprés cela ne sied-il pas bien à quelques Critiques, de paroître aussi dégoûtez des Ouvrages des anciens Chrêtiens, qu'épris de ceux des Payens ? On a honte pour M. le Clerc qu'il se soit déclaré d'un si mauvais goût, lui qui affecte en tant d'endroits de mépriser la plûpart des anciens Péres, *dont nous voyons*, dit-il [15], *de grands*

(15) Lettre 16. des Sentimens de quelques Theologiens de Hollande, page 367. dans la Lettre 14. de la Défense des Sentimens, page 361. *Je connois*, dit-il, *une personne qui a assez lû d'écrits des Peres pour en pouvoir ju-*

volumes in folio pleins de pauvretez, de froides allégories, & de faux raisonnemens : cependant parce que ces Livres portent le nom de quelques Docteurs fameux, on les regarde avec respect, & l'on prend pour des pensées sublimes ce qu'on appelleroit des bagatelles, si on les trouvoit dans quelques auteurs modernes. Par la même raison, je ne sçai quel faiseur de Remarques qu'il a adoptées, croit que les Payens *ne lisoient pas* même (16) *les livres des Chrétiens, ou par mépris ou par negligence.* En quoi l'injustice de sa critique semble fort approcher de celle de Julien l'Apostat, qui se figuroit le Christianisme comme un assemblage de parfaits ignorans; & l'Evangile, comme également propre à affoiblir l'esprit & à énerver le courage.

Certainement si l'on vient à comparer le merite des auteurs payens avec celui des Chrêtiens leurs contemporains, on ne balancera pas sur la préference de ces derniers. Car le paganisme, à le prendre depuis les temps

ger, qui assure que pour le bon sens, ils ne sont pas même comparables aux bons auteurs, &c.

(16) Biblioth. Choisie T. 13. dans les Remarques sur la Dispute des Oracles.

que le Christianisme s'annonçoit aux nations, a-t-il fourni des Ecrivains, ou plus élégans que Lactance, ou plus fleuris que S. Cyprien & Minutius Fœlix, ou plus consommez en tout genre d'érudition que S. Clément d'Alexandrie, qu'Origéne, qu'Eusébe, que S. Jerôme, que Theodoret; ou plus énergiques & plus sentenieux que Tertullien, ou plus éloquens & plus sensez que S. Jean Chrysostome, ou plus nobles que S. Basile, ou plus délicats en poësie même que S. Gregoire de Nazianze, ou d'un genie plus pénétrant pour creuser les profondeurs des mystéres que S. Augustin? Oseroit-on égaler à des auteurs de ce mérite, des Aulu-Gelles, des Apulées, des Macrobes, des Plotins, des Celses, des Porphyres, des Libanius, des Jambliques? Plutarque est presque le seul, dont la gloire ne soit point éclipsée à l'approche de ces grandes lumiéres de l'Eglise.

Aussi saint Jerôme pour effacer les fausses impressions qu'avoit fait naître la Gentilité touchant le petit nombre de Philosophes & d'Orateurs de distinction qu'avoit produit l'Eglise, composa son livre des Ecrivains Ec-

cleſiaſtiques (17), ainſi qu'il s'en explique lui-même.

Mais ce qui doit confondre la fauſſe délicateſſe de nos Critiques, c'eſt qu'il ne tient qu'à eux de trouver dans les ouvrages des payens même les plus entêtez, plus de juſtice renduë au mérite des anciens Peres. Porphyre ſi envenimé d'ailleurs contre le Chriſtianiſme, parle avec éloge (18) des ouvrages d'Origéne & d'Ammonius. Libanius malgré ſa vanité de Sophiſte & ſon infatuation pour l'idolâtrie, louë avec épanchement (19) les beaux diſcours & les grands talens de S. Baſile

(17) *Hier. lib. de Viris Illuſtr. cum Praf. ad Dextrum.* Diſcant ergo, *inquit*, Celſus, Porphyrius, Julianus, rabidi adverſus Chriſtum canes, diſcant eorum Sectatores, qui putant Eccleſiam nullos Philoſophos, eloquentes nullos habuiſſe Doctores, quanti & quales viri eam fundaverint, extruxerint & adornarint; & deſinant fidem noſtram ruſticæ tantùm ſimplicitatis arguere, ſuamque potiùs imperitiam agnoſcant.

(18) *Porph. apud Euſeb. lib. 6. Hiſt. Eccl. cap.* 13. Voyez cet exemple & les deux ſuivans, rapportez dans la ſuite de la Réponſe à l'Hiſtoire des Oracles, 1. P. chap. 16.

(19) *Libanius in Ep.* 145. *&* 159. *apud Baſilium. Idemque apud Iſid. Peluſ. L.* 2. *Epiſt.* 42. *ad Joan. Chryſoſt.*

& de S. Chryſoſtome. Longinien (20) & Maxime de Madaure traitent avec de grandes meſures de reſpect ce même S. Auguſtin, que M. le Clerc outrage avec tant de mépris.

Quadrat & Ariſtides [21] ne ſçurent-ils pas s'attirer des applaudiſſemens de l'Empereur Adrien, par leurs Apologies du Chriſtianiſme [21], &, qui plus eſt, appaiſer pour un temps la fureur de la perſécution? Et ſi les admirables défenſes de S. Juſtin, d'Athenagore & de Tertullien ne firent pas tomber les armes des mains des perſécuteurs, à qui doit-on s'en prendre, qu'à la rage dont étoit animé le Paganiſme?

On ſçait qu'au 4. ſiécle les Payens charmez de l'éloquence de Prohæreſius [22] le reconnurent pour leur maître; & que contens de s'étudier à imiter un ſi beau modéle, ils trouverent bon que Julien l'Apoſtat l'exceptât de la défenſe qu'il fit aux Chrêtiens d'en-

(20) *Longinianus in Epiſt. ad Auguſt. & Maximus Madaur. ad eundem, inter epiſtolas Auguſt.*

(21) *Hier. in Epiſt. ad Magnum, & Oroſius lib. 7. Hiſt. Eccl. cap.* 13.

(22) *S. Hieron. in Euſeb. Chronicon. Eunapius de Vita Sophiſt.*

seigner : honneur que dédaigna cet éloquent Professeur, plus jaloux de la gloire de souffrir pour Jesus-Christ avec ses fréres, que de la distinction qu'on lui offroit parmi les payens.

On n'a garde, au reste, de mettre au rang de ceux qui ont injustement mépriſé les écrits de l'antiquité Chrêtienne, un Critique aussi sçavant & aussi religieux que M. Dacier. Mais les éloges dont il honore les ouvrages de quelques Philosophes payens, n'ont-ils rien d'outré ? & le dessein, quoi que loüable, qu'il semble s'être proposé de les christianiser, n'est-il pas presque aussi étrange, à la bonne intention près, que celui qu'ont eu d'autres Critiques de faire revivre dans leurs écrits les idées payennes [23], jusqu'à emprunter leurs noms du paganisme ?

(23) C'a été une bizarre fantaisie de plusieurs Sçavans du 16. siécle, de quitter jusqu'à leurs noms de Baptême, pour en prendre d'autres tirez de l'antiquité payenne, par exemple, pour *Janus*, *Joannes*. Ces Sçavans devoient apprendre d'un Payen même, à ne pas changer des noms que la Religion a consacrez. *Illa mutare vetat Religio, & consecratis utendum est.* Quintil. L. 10. Inst. Orat. cap. 6.

Il dit qu'en donnant au public les Oeuvres de Marc-Antonin, ſon *unique deſſein a été de faire de ce livre un livre de pieté :* c'étoit déja trop. C'eſt bien pis de l'entendre dire [24], *que quand on juge de Socrate par les veritez qu'il a connuës, on ne ſe contente pas de dire qu'il étoit grand Philoſophe ; qu'on eſt preſque tenté d'aſſurer qu'il étoit Prophete, & que Dieu lui avoit révelé des myſtéres qui devoient être accomplis dans les derniers temps.* Il ne falloit plus qu'ajoûter ici avec Eraſme [25] : *Peu s'en faut qu'on ne s'écrie, Saint Socrate, priez pour nous.*

Ce qu'ajoûte M. Dacier en faveur des écrits des Stoïciens, n'eſt guéres moins ſurprenant. C'eſt qu'à peu d'erreurs près [26], *il n'y a rien de plus parfait que leurs maximes ; & qu'après l'Ecriture ſainte, rien ne mérite davantage d'être entre les mains des hommes qui veulent ſuivre la juſtice & faire un bon uſage de leur raiſon*, & que même quelques-unes de ces maximes lui

(24) Préf. ſur les Refl. Mor. de Marc Antonin.

(25) *Eraſm. in Colloq.*

(26) Préf. ſur les Refl. Mor. de Marc Antonin.

ont paru *dignes d'un Evangeliſte.* Eſt-il permis de prodiguer ainſi l'encens à des Philoſophes préſomptueux, dont la prétenduë inſenſibilité a la douleur, auſſi-bien qu'au plaiſir, ne fut jamais qu'une belle chimere jointe à d'affreux égaremens ? Quoi, leurs Ouvrages ſeront égalez & préferez même aux plus beaux traitez des SS. Peres ! A Dieu ne plaiſe, qu'on impute à un auteur ſi ſage un ſentiment ſi peu ſenſé. Non ; les loüanges échapées à ſa plume ne tendent qu'à préparer les voyes dans l'eſprit de ſes lecteurs à une grande eſtime pour les œuvres de Marc-Antonin : en quoi il a ſuivi la maxime favorite des Commentateurs (27), qui fut toûjours de prôner les auteurs qu'ils ſe mêlent d'éclaircir.

Il n'y a que cette maxime qui puiſſe en quelque ſorte excuſer tout ce

(27) La Réflexion du P. Malbranche L. 2. chap. 7. de la Recherche de la Verité, convient à ce ſujet. *Si on commente Ariſtote*, dit-il, *c'eſt le genie de la nature. Si on écrit ſur Platon, c'eſt le divin Platon. On ne commente gueres les Ouvrages des hommes tout court : ce ſont toûjours les Ouvrages d'hommes tout divins, qui ont été l'admiration de leur ſiecle, & qui ont reçu de Dieu des lumieres toutes particulieres.*

qu'il dit à l'honneur de Platon (28), *Philosophe si profond*, dit-il, *dans la science de Dieu.... La plûpart des vérités divines*, continuë-t-il, *qui ont été annoncées par les Prophetes, & qui sont enseignées dans l'Evangile, se trouvent prouvées dans ses écrits avec tant de force & tant d'évidence, que l'opiniâtreté la plus ingenieuse ne sçauroit leur rien opposer.*

Mais ce qui encherit s'il se peut, sur l'admiration, ou plûtôt sur l'idolatrie de Marsile Ficin pour le divin Platon; c'est cette espece d'Apothéose, par laquelle M. Dacier semble consacrer les Oeuvres de ce Payen, presque aussi connu par ses grandes erreurs, que par son grand genie. Il nous apprend qu'en lisant ses Dialogues *on ne trouve* (29) *par tout que des leçons de verité, de pudeur, de chasteté, de temperance, de modestie, de patience, de douceur & d'humilité; mais des leçons accompagnées de preuves: car il bat en ruine les principes de la mauvaise morale, & il n'y a presque rien dans sa doctrine, qui ne soit digne du Christianisme.*

(28) Epître Dedicatoire des Oeuvres de Platon.

(29) Discours sur les Oeuvres de Platon.

Quel Maître que Platon, bon Dieu ! soit pour la vérité, lui qui permet [30] de mentir au besoin ; soit pour la pudeur, lui qui veut [31] qu'on éleve les enfans, filles & garçons, ensemble, & qu'on éxerce même le sexe à la lute dans un état de nudité ; soit pour la chasteté, lui qui établit [32] la communauté des femmes, & qui de plus autorise de monstrueuses infamies ; soit pour la tempérance, lui qui nous represente Socrate [33] son heros comme l'homme du monde qui porte le mieux son vin, & qui tient le mieux des propos convenans aux cabarets ; soit pour la douceur, lui qui permet [34] l'homicide ; soit enfin pour

(30) *Plato in Convivio, ex persona Pausaniæ, & in libro 2. de Rep.*

(31) *Idem, libro 5. de Rep.*

(32) *Ibidem.*

(33) *In convivio.* Voyez sur les infamies répanduës dans les écrits de Platon, *Lactant. lib. 3. divinarum Inst. cap. 21. 22. &c. Euseb. lib. 13. Præpar. Evang. Chrysost. Homilia 2. in Joannem, &c. Cyrillum Alexand. lib. 6. contra Julian. Theod. Serm. 9. & 12. ad Græcos, &c.* On peut même renvoyer avec Theodoret à d'autres dialogues de Platon, comme au Phedre, au Philebe, aux Rivaux, *&c.*

(34) *Lib. 9. de Legib. Vide Theodoret. Serm. 2. ad Græcos, & Euseb. l. 13. Præp. Evang. c. 21.*

l'humilité, dont il eſt vrai qu'on trouve le nom dans ſes écrits [35], mais vuide du ſens qui y répond, & accompagné de toutes les marques de l'orgueil du paganiſme.

Tout ce qu'on peut démêler d'éxactement vrai dans des éloges ſi outrez, qui ne ſont ſoutenus d'aucune preuve, c'eſt la belle paſſion qu'a eu ce celebre Traducteur, de faire valoir ſon préſent au public. Mais ſon merite déja bien connu portoit avec ſoy une aſſez belle recommandation, ſans qu'il fût beſoin pour y donner du prix, d'élever Platon juſqu'aux nuës. Cependant ce docte Academicien peut abſolument défendre ce qu'a de trop flateur ſon panegyrique, par l'exemple d'un confrere qui a ſemblé encherir ſur lui, & lui enlever la gloire ou le blâme du paradoxe, en avançant que *l'eſtime prodigieuſe* [36] *dont on s'entêta pour Platon dans les premiers ſiécles, fit qu'on le regarda comme une eſpece de Prophete, qui avoit deviné pluſieurs points importans du Chriſtianiſme, ſur tout la ſainte Trinité... Qu'auſſi on ne manqua pas de prendre ſes ouvrages pour des commentaires*

(35) *Libro 4. de Rep.*

(36) Hiſt. des Oracles. Diſſert. 1. chap. 3.

de l'Ecriture. Toute la difference qu'on croit voir dans les discours de ces deux habiles Critiques, c'est que ce dernier se donne plutôt pour intepréte que pour garand des pensées de M. Van-Dale, & qu'il est naturellement peu porté à une espece d'idolâtrie des anciens ; qu'ainsi il n'est pas apparemment trop persuadé que Platon meritât tant d'encens : au lieu que le premier paroît l'encenser de la meilleure foy du monde.

X I.

Nouveau préjugé contre la Critique, pris de l'attention qu'elle a euë à justifier l'idolâtrie payenne, & l'infidélité Mahometane.

Encore un moment de réflexion sur l'attention de la Critique à décharger les Gentils du ridicule où on les croyoit tombez, en supposant qu'ils s'abbaissoient jusqu'à adorer le bois & le métal. Elle s'est soulevée avec zele contre cette accusation qui les deshonoroit : & quoique l'Ecriture ait dit expressément [1] *que du bois qu'il a coupé, l'ou-*

(1) Isaiæ 44. 15. *Operatus est Deum, & adoravit ; fecit sculptile, & curvatus est ante illud.*

vrier en a fait un Dieu, & l'a adoré; quoiqu'elle appelle les Idoles *des Dieux* [2] *d'or & d'argent, l'ouvrage des mains des hommes*; quoique la folie de la gentilité à y reconnoître je ne sçai quoi de divin, soit marquée trop [3] expressément & en trop d'endroits pour être désavoüée; quoy qu'enfin les plus anciens Peres & les mieux instruits [4] ayent publié & réfuté cette monstrueuse erreur du paganisme, le bon sens de nos Critiques n'a pû s'accommoder d'une imputation si flétrissante. *Les Gentils n'étoient pas si fous*, ont-ils dit [5], comme si la fatuité des payens

(2) *Psalm.* 113. Simulacra gentium argentum & aurum opera manuum hominum.

(3) *Exod.* 20. & 24. *Sap. cap.* 12. 13. 14. &c. *Jeremiæ cap.* 1. & *cap.* 10. *Dan. cap.* 5. &c.

(4) *Athen. in Apol. pro Christianis. Tat. in orat. adversus Græcos. Justin. in Apol.* 2. *Theoph. l.* 2. *ad Autol. Tert. in Apol. Orig. l.* 5. *contra Celsum. Minut. Fæl. in Octavio. Arnob. l.* 1. & 6. *contra Gent. Lact. l.* 2. *div. Inst. cap.* 23. *Athan. in orat. contra Gent. Prudentius passim*, &c.

(5) L'Auteur des Remarques sur la dispute des Oracles, insérées dans le 13. Tome de la Bibliot. choisie, parle ainsi: & plusieurs Critiques avant lui en avoient jugé de même; entre autres le Pere Alexandre dans sa Dissert. sur les Images au sujet du second Concile de Nicée.

tant

tant sur la multiplication de leurs dieux, que sur la grossiéreté du culte qu'ils leur rendoient, n'étoient pas de ces faits reconnus par toute la tradition, & avoüez de la gentilité même [6], en dépit du rafinement de nos modernes. Au reste, n'attendez pas qu'ils donnent à vos passages d'autre solution que celle-là, dictée par leur panchant en faveur des payens.

Injustice de la Critique portée à tout excuser dans les Infidèles, & à tout condamner dans les Catholiques.

On se garderoit bien de ces favorables interpretations, s'il s'agissoit des Catholiques pires qu'idolâtres, & qu'il importe de diffamer sur le culte des images & des reliques. Mais aussi pourquoi la critique n'auroit-elle pas ses favoris en qui elle excuse tout, comme ses ennemis à qui elle ne pardonne rien ?

Avoüons pourtant à la gloire de l'Auteur des Remarques adoptées par M. le Clerc [7], qu'il fait bien cet

(6) *Horat. l. 1. Satir. 8. Sen. in l. Moral. apud Lact. l. 2. div. Inst. cap. 2. &c.*

(7) Tome 13. de la Biblioth. choisie, où le prétendu Arbitre de la dispute des Oracles, dit qu'il n'est pas de ceux qui prétendent que le culte rendu dans l'Eglise Romaine aux statuës & aux images ne differe en rien de l'idolâtrie des payens : que c'est pousser les choses trop loin.

honneur à l'Eglise Romaine de ne pas confondre absolument le culte qu'elle rend aux statuës & aux images des Saints, avec l'idolâtrie des Payens. *Mais*, ajoûte-t-il, *quand divers Docteurs Protestans lui ont fait ces reproches, elle s'est défenduë à peu près comme les Payens dans Arnobe.* Il nous auroit fait plaisir de nous indiquer, je ne dis pas une Eglise, mais un seul Catholique qui eût allegué à aucun Protestant une excuse approchante de celle des Payens. *Ce n'est pas*, disoient-ils, [8] *l'or, l'argent, ou le bronze que nous adorons, mais les divinitez qui y habitent dès qu'on a consacré ces métaux.* Pour peu qu'il eût parcouru ou le Concile [9] de Trente,

Voyez sur cela la suite de la Réponse à l'Histoire des Oracles, premiere Partie chap. 12.

(8) *Apud Arnob. l. 6. contra Gent.* Neque nos æra, neque auri argentique materias.... esse per se Deos & religiosa decernimus numina, sed eos in iis colimus eosque veneramur quos dedicatio infert sacra & fabrilibus efficit inhabitare simulacris.

(9) *Concil. Trid. Sess. 25. decernit imaginibus Christi, Deiparæ Virginis, & aliorum sanctorum debitum honorem & venerationem impertiendam; non quod credatur inesse aliqua in iis divinitas, vel virtus propter quam sint colenda, vel quod ab eis sit aliquid petendum, &c.*

ou nos Catechiſmes, il eût appris que nous ne reconnoiſſons dans les ſimulacres ni divinité, ni vertu, ni aucun ſujet de nous y confier. Mais de quelque ſincerité dont ces Meſſieurs ſe parent ſur tout autre ſujet, il ne leur plaît pas de ſe détromper ſur celui-ci.

C'eſt conformément à cette nouvelle regle d'équité qu'on a fort aprouvé parmi les Proteſtans, le procedé honnête de M. Reland [10], écrivain conſommé dans la ſcience des Langues orientales; lequel s'eſt chargé de juſtifier les Mahometans de quantité d'erreurs, dont il prétend qu'on les charge mal à propos, faute d'entendre l'Arabe comme lui.

On ne ſçauroit [11] *que loüer*, dit M. Bernard, *l'entrepriſe de M. Reland, qui fait voir qu'on a imputé aux Mahometans pluſieurs erreurs dont ils ne ſont pas coupables.* Aprés quoi ce Journaliſte judicieux, à qui il ne manque qu'une meilleure religion & un peu plus de reſpect pour les Peres, ajoûte qu'on

(10) *Adriani Relandi de Relig. Mahumetica lib. duo.*

(11) Nouvelles de la Rep. des Lettres, mois de Sept. 1705. art. 4.

prétend qu'Epiphane [12] *nous en a bien fait accroire au ſujet des héréſies ; & que ce bon Pere en a un peu augmenté le nombre, quoiqu'il puiſſe l'avoir fait innocemment.*

Voilà en verité une Apologie bien édifiante pour les ennemis de la Foy ; mais c'eſt par malheur une cenſure détournée des Docteurs de l'Egliſe. Il ſeroit difficile de trouver pour le ſervice des Payens, des Mahometans & des hérériques, une neutralité mieux obſervée que celle de ces ſortes de Critiques.

Exemple d'une partialité odieuſe, pris du déchaînement des Sectaires contre l'Expoſition de M. Boſſuet.

Il eſt pourtant des occaſions où ces maximes de déſintereſſement ne leur ont plus paru pratiquables. Quand par exemple un Prélat auſſi inſtruit de nôtre créance, & auſſi fidéle à l'exprimer que M. Boſſuet, leur a préſenté au nom de l'Egliſe, ſon *Expoſition de la Foy Catholique* conçûë ſelon les decrets & preſque dans les termes du Concile de Trente ; ils ont refuſé de l'en croire [13] & lui & toute l'E-

(12) Là-même, après l'éloge du livre de M. Reland, il donne cette baſſe idée de celui de S. Epiphane.

(13) C'eſt de quoi ce ſçavant Prélat a eu rai-

gliſe, parce qu'ils ne pouvoient ſouffrir que cette foy dont on leur avoit fait de ſi hideux portraits, ſe montrât ſans aucune des taches dont ils avoient interêt qu'on la crût ſoüillée.

C'eſt ainſi qu'avec cette prétenduë impartialité dont ils ſe piquent, ils ſe laiſſent ſurprendre ſur le fait de la prévention, dès que leurs interêts les y portent; uſant d'une ſévérité inéxorable à l'égard des meilleurs livres qui combattent leurs préjugez, & ſe plaiſant à épargner ceux qui ne portent qu'un caractere d'infidelité ou d'irreligion, qui ne les bleſſe en rien.

Au reſte, quoique les Ecrivains Anglois ayent fourni du leur, autant ou plus que ceux de toute autre nation, pour groſſir l'amas de tant d'impietez, il ſemble cependant que par repentir d'avoir armé l'incrédulité de mille traits trop capables de percer la Religion, ils ſe ſoient appliquez depuis

ſon de ſe plaindre dans l'Avertiſſement de ſon livre, à la tête duquel il a falu qu'il mît l'approbation du Pape, de quelques Cardinaux & Prélats Romains, pour effacer l'impreſſion des mauvais doutes qu'avoient affecté de répandre quelques Ecrivains proteſtans.

quelques années [14] à publier d'autres livres propres à lui ſervir de bouclier contre le libertinage, appliquant ainſi le remede à un mal que leur critique trop hardie avoit fait naître. On a même remarqué dans les Epiſcopaux de cette ſçavante nation, un reſpectueux attachement pour les Peres, qu'ils ſe ſont appliquez ou à juſtifier, par de ſçavans écrits, ou à éclaircir par des nottes, ou à orner de belles éditions ; & à quelques erreurs près, ils ont ſemblé s'unir aux Catholiques, pour vanger de concert avec eux la ſainte tradition [15].

Mais par la malheureuſe diſpoſition des eſprits entêtez de nouveautez, la licence d'un ſeul livre de critique achevera de gâter plus de perſonnes, que cent bons ouvrages ne peuvent aider à en convertir. Les préſer-

(14) C'eſt principalement depuis que M. Baïle fonda des prix pour ceux qui défendroient la Religion par des diſcours contre l'athéïſme & le libertinage.

(15) On doit cette juſtice aux travaux des Pearſons, des Fellus, des Hammonds, des Bullus, des Dodvvels, des Beveregius, des Caves, &c.

vatifs viennent trop tard, quand le poison a gagné jusqu'au cœur.

XII.

Dernier prèjugé contre la Critique, tiré de l'attention qu'elle a euë à soutenir des causes aussi décriées que celle d'Epicure.

S'il est permis d'attaquer encore la Critique par d'autres préjugez, c'en fut un de fort mauvais augure pour elle, de s'être d'abord signalée à dresser des Apologies pour Epicure, malgré l'infamie dont la personne & la secte de ce Philosophe étoient couvertes. Gassendi nous apprend [1] *qu'au moment que les belles lettres commencerent à refleurir, la principale attention des Critiques fut à rétablir en honneur Epicure, qu'on s'étoit plû à diffamer durant la barbarie des siécles précedens.* Sur quoi il produit une longue liste des Sçavans

(1) *Petrus Gass. l. 7. cap. 7. vitæ Epicuri ait.* Cum Epicurus infamis fuisset habitus totâ illa pænè serie, quâ litteræ bonæ sepultæ jacuerant, vix tamen libros humaniores pulvere excusso rediisse in manus ante duo ferè sæcula, cum omnes pæne eruditi symbolam pro eo contulerunt.

les plus distinguez [2] qui se sont déclarez pour lui, comme Philelphe, Alexander ab Alexandro, Cælius Rhodiginus, Palingenius, Volaterranus, Jean Pic de la Mirande, André Arnaud, Erick Dupuy, Marc-Antoine Bonciarius, &c.

Multitude de panegyristes qu'a trouvé Epicure parmi les Critiques.

Il pouvoit mettre à leur tête le fameux Laurent Valle, qui s'étant acharné à déchirer les auteurs les plus respectables, tels qu'Aristote, Ciceron, Virgile, s'avisa de respecter Epicure, comme pour contredire le sentiment commun qui l'avoit proclamé & perdu d'honneur. Depuis ce temps-là quelle foule de panegyristes n'a pas trouvé ce grand patron de la volupté [4], un la Mothe le Vayer, un Quevedo, un Sorbiere, un Sarazin, un S. Evremont, un Baron des Coutures, un Chevalier Temple, un du Rondel, &c. Et pourquoi Epicure seroit-il demeuré dans le décri faute d'avocat; Lucréce, Pétrone, Apulée, les

(2) *Idem ibidem.*

(3) Voyez le Diction. Critique 2. Edition, où il en est parlé en ce sens-là au mot *L. Valle.*

(4) Chacun de ces Auteurs a pris à tâche de remettre Epicure en honneur, ou par occasion, ou par des Traitez faits exprés.

plus

plus mauvaises causes n'en ayant pas manqué ?

XIII.

Insuffisance des règles générales & particulières de la Critique pour parer à tant de dangers, si l'on n'en reserre l'usage dans des bornes plus étroites.

Laissons enfin les préjugez, & ne jugeons de la Critique que par des faits bien marquez. Car c'est par les fruits qu'on connoît l'arbre ; & tout (1) bon arbre en produit de bons. Or peut-on s'en figurer de plus verreux, que ceux qui sont nez d'une Critique intempérante dans ses recherches ? J'en donnerai un détail fourni d'exemples, quand j'aurai examiné si l'on trouve assez de préservatifs dans les regles de la Critique contre tant de dangers ; ou plûtôt s'il ne naît pas de nouveaux dangers de ces regles le plus souvent mal appliquées.

Détail de ces Régles.

Les regles generales pour bien juger & des Auteurs & des livres de l'antiquité (2) se réduisent à quatre

(1) *Matth. cap. 7. v. 19. & 20.*

(2) Plusieurs Auteurs ont donné des regles de critique plus ou moins étenduës selon leur

principales, qui en comprennent bien d'autres, toutes tendantes à ne rien laisser de l'écorce ni du fond des ouvrages sans examen ; toutes si essentielles, que de leur bonne ou mauvaise application dépend absolument la droiture ou le travers de nos jugemens.

La premiere, est de consulter & de conferer avec soin les divers manuscrits, pour régler sur les plus anciens & les plus corrects, le discernement des vrais Auteurs, & la préference des meilleures leçons du texte.

La seconde est d'examiner le style,

dessein. Quelques-uns se sont contentez de recueïllir les marques generales, ausquelles les ouvrages alterez ou supposez sont reconnoissables, comme Abrah. Scultet, *in Aphorismis de fructuosa lectione Patrum.* And. Hiper. *de Ratione studii Theol. cap.* 4. *cap.* 9. And. Rivet, *in Tract. de Patrum autoritate, cap.* 14. Guill. Cave, *in Praf. Hist. Litter. &c.* D'autres ont donné des régles pour le discernement des chartres & des manuscrits, comme le Pere Mabillon, *De Re Diplom. lib.* 3. & dans le Traité des Etudes Monastiques, 2. Partie, chapitre 12. & 13. Enfin M. Du Pin a employé à l'explication des régles de la Critique, la seconde Partie de sa Préface sur le premier Tome de la Biblioth. Eccles. & M. le Clerc a crû renfermer en deux Tomes tout l'Art critique, &c.

l'âge, les qualitez, les engagemens de ceux qui ont écrit, auſſi-bien que les faits énoncez dans leurs ouvrages, & comparez avec ceux des ſiécles où l'on prétend qu'ils vivoient, pour appuyer ſur ces indices un jugement fixe.

La troiſiéme, eſt de rechercher parmi les Ecrivains, ſoit contemporains, ſoit plus récens, mais bien informez, ceux qui ont parlé de ces écrits avec connoiſſance de cauſe & de deſſein formé, ou ceux qui ayant eu occaſion & interêt d'en parler, n'en ont dit mot, afin de tirer de ce ſilence telle concluſion qu'il convient, ou de s'aſſurer ſur les dépoſitions des témoins, à proportion de la créance qu'ils meritent.

La quatriéme & la plus eſſentielle ſans contredit, eſt de meſurer le merite de chaque ouvrage ſur les regles invariables du bon ſens, ou de la foy, tant qu'on peut les appliquer ſûrement; & quand la nature ou l'obſcurité des faits ne permettent pas cette application, *la ſouveraine regle*, dit M. Dupin (3), *eſt le jugement d'équité & de prudence, ſuivant lequel on balance les*

(3) Pref. du premier Tome de la Biblioc. Eccleſ.

raisons de part & d'autre, en ramassant ensemble toutes les conjectures qui sont pour ou contre. Voilà sans doute des loix si bien dictées par la droite raison, que qui s'y tiendroit litteralement, ne s'égareroit pas ; ou se rendroit fort excusable, s'il erroit, en s'attachant à ce qui paroît plus sûr, tout bien éxaminé.

Examen des difficultez qui naissent de ces regles de Critique.

Mais premierement remarquons que plus ces regles sont sagement établies pour tout discuter par le fonds & par les dehors, moins la Critique s'est assujetie à les observer ; soit qu'il soit bien plus difficile de s'astreindre à la pratique de ce détail de devoirs gênans, que d'en discourir en l'air ; soit que l'enchantement des passions ou des préjugez ne manque gueres, en se jettant à la traverse, de faire perdre de vûë les meilleurs principes ; soit qu'il ne soit pas possible que dans des discussions épineuses de faits où l'on s'engage, il ne survienne à la longue ni inattention, ni ébloüissement.

Exemples d'erreurs assez grossieres en d'habiles Critiques.

On sçait que les plus précautionnez n'ont pû s'en défendre : témoin entre les Protestans le fameux G. Vossius, qui au lieu de reconnoître pour Fondateur de la Sorbonne Robert Sor-

bon (4), Prêtre d'un merite distingué, mais d'une naissance fort basse, va chercher à cette sçavante Maison, une bien plus éclatante origine dans le sang de nos Rois, en lui donnant Robert frere de S. Loüis (5); témoin entre les catholiques le sçavant Dom Mabillon, à qui on a fait remarquer pour la rareté du fait (6) qu'il lui étoit échapé de prendre pour le raisonnement de S. Basile, celui que tint le diable au Moine Chilon, & de diviser (7) en deux ouvrages differens, le seul & même traité de Maldonat, sur le quatriéme livre des Sentences & sur les Sa-

(4) Voyez Joinville dans la Vie de S. Loüis.

(5) *Ger. J. Vossius l. 1. de vitiis Serm. cap.* 30. Sorbona demum, *inquit*, ante annos quadringentos, putà anno 1252. à Roberto Divi Ludovici Regis fratre fuit instituta. Voyez la remarque de cette bevûë & de plusieurs autres, dans le *Colloquium criticum de sphalmatis virorum in re litteraria illustrium.*

(6) Traité des Etudes Monast. premiere Part. chap. 3. p. 18. Voyez la Réponse de M. de la Trape page 30. & le modeste aveu du sçavant Bened. dans ses Refl. sur la Réponse.

(7) Le même, dans le Catalogue qui est à la fin du Traité pour composer une Bibliotheque Ecclesiastique art. 10. des Théologiens Scholastiques, met, *Joannes Maldonatus in quartum sententiarum. Ejusdem opera Theologica de sacramentis.*

cremens. Quoi qu'à dire vrai, le Catalogue qu'il a donné n'étant pas de lui proprement, mais du P. Delfaut, la bévûë ne roule sur son compte, qu'entant qu'il l'a adoptée sans nommer son garand. C'est ainsi que M. Simon (8) avoit pris par une inadvertance assez pardonnable, Sunnia & Fretella, deux Officiers Gots, pour deux Dames Allemandes, &c.

2°. L'expérience n'a que trop bien appris l'insuffisance de chacune de ces regles prises à part, pour nous garantir de tout danger de surprise. A peine trouve-t-on une pleine sécurité dans l'usage de toutes jointes ensemble; à

(8) Hist. Critique du vieux Testament chap. 1. où M. Simon parle de la Réponse de saint Jerôme *à Sunnia & Fretella*, & dit que ce Pere pour écrire à ces Dames sur les difficultez de critique qu'elles lui proposoient, avoit plus besoin d'érudition que d'esprit. Cependant outre la découverte qu'a fait le P. Martianai de deux manuscrits, l'un de la Bibliothéque de M. Colbert, l'autre de l'Abbaye de S. Germain des Prez, où cette Lettre porte pour adresse, *Sunnia & Fretellæ fratribus*, il est certain que le texte démontre que S. Jerôme écrivoit à deux Officiers endurcis au métier de la guerre. *Digiti sagittis tractandis aptiores ad stylum calamumque molliscunt, & bellicosa pectora revertuntur in mansuetudinem Christianam, &c.*

moins que leur accord avec les veritez de la foy, ou leur subordination à l'autorité de l'Egliſe, ou leur propre évidence ne les tirent de l'état d'incertitude qui leur eſt propre.

Difficultez à diſcerner les bons manuſcrits.

Car tant de ſagacité & de goût qu'il vous plaira pour le diſcernement des bons manuſcrits, la ſcience d'un Antiquaire ne parvient pas juſqu'au point de le rendre bien certain (9), ni ſur leur âge, dont il n'a preſque jamais d'aſſez indubitables certificats; ni ſur leur autenticité qui ne ſe fonde d'ordinaire que ſur des conjectures; ni ſur le choix des leçons les plus conformes au ſens des Auteurs, en quoy il s'en faut bien qu'on devine toûjours juſte; ni ſur la fidélité des copiſtes dont on ne peut ſe répondre qu'humainement. J'en excepte les monumens que la Providence, attentive au bien de ſon Egliſe, a jugé neceſſaires pour la conſervation du dépôt de la

(9) On produira dans la ſuite quelques exemples d'erreurs qui ſe ſont gliſſées ſur le fait des manuſcrits. Voyez ce qu'a obſervé là-deſſus le P. Germon, *in Appendice Diſceptationis 2. de Veteribus Regum Francorum Diplomatibus*, Cap. 1. & 2. Vide & Artis Criticæ T. 2. de mendis variis quæ irrepſerunt, &c.

Foy (10). Car de les assujetir ces monumens à la destinée commune des autres livres, c'est un attentat manifeste contre la parole de Dieu, comme on le démontrera.

Du reste, il ne faut que réfléchir sur la multitude des mécomptes nez de la varieté des manuscrits, pour reconnoître à combien d'abus est sujet ce seul point à démêler. Aussi le Pere Mabillon, l'homme du monde qui s'y connoissoit le mieux, nous assure que *le jugement doit sur tout présider dans ce choix* (11). Ajoûtons même qu'à cet égard le caractere des plus judicieux Critiques se reconnoît souvent à sçavoir le mieux douter & le moins dé-

(10) On peut se souvenir de l'attention qu'on eut des deux parts dans la dispute de la Diplomatique, à mettre à couvert la verité des exemplaires qui nous ont transmis les faits de la Religion; à marquer même la créance que merite ce grand nombre de manuscrits uniformes qui nous restent des anciens livres, soit profanes, soit Ecclesiastiques, par opposition à des chartres uniques en leur espece, & assez susceptibles de corruption.

(11) Traité des Etudes Monast. 2. Partie chap. 12. où ce Pere donne plusieurs sages précautions pour le discernement & l'usage des manuscrits.

cider aprés de profonds éxamens.

Partage d'opinions sur la préference des nouvelles ou des anciennes Editions.

De-là en effet ce partage d'opinions sur les manuscrits ; &, ce qui est de plus, sur les Editions des Peres. Les uns (12), comme M. Cave, ont poussé la défiance jusqu'à préferer aux nouvelles Editions les anciennes tout imparfaites qu'elles sont, parce qu'ils les croyent moins suspectes d'altération, & dressées sur de meilleurs manuscrits ; ce qui étant posé sans restriction, prouveroit trop. D'autres en plus grand nombre, ont fait valoir au préjudice des anciennes, les nouvelles, comme revûës avec plus de soin, & enrichies de plusieurs découvertes (13). Un tiers parti ne trouveroit que trop aisément des écueïls des deux parts : écueïls dans les anciennes Editions, ausquelles il manque toûjours ce que la suite des temps & des recherches fait découvrir : écueïls dans

(12) *Hist. Litt. Praf. S.* 5. Editiones, *inquit*, SS. Patrum, quò sunt vetustiores, eò sunt ut plurimum fideliores... quod ex optimis quibusque manuscriptis expressæ, &c.

(13) C'est à prouver ce principe par voye de fait, que tendent les Préfaces de ces sçavans Benedictins de la Congregation de S. Maur, ausquels le public est redevable de tant de belles Editions des Peres Grecs & Latins.

les nouvelles, qui ne laiſſent pas d'introduire quelquefois de nouvelles erreurs.

Témoin ce qui a paru s'être gliſſé dans le nouveau ſaint Hilaire des Peres Benedictins. Car quoique les Critiques éclairez qui l'ont revû, euſſent devant les yeux les Editions de Badius & d'Eraſme, dans leſquelles on liſoit, ſur la foy des plus anciens manuſcrits, *Carnis humilitas adoratur* [14] : cependant ils ont lû par je ne ſçai quelle raiſon ou ſurpriſe *adoptatur* [15]. En quoy, 1°. ils ont donné une odieuſe préference à des manuſcrits très apparemment gâtez par la cabale de Felix d'Urgel, comme Alcuin [16] & Hincmare [17] l'ont remarqué, & comme en fait foy un manuſcrit de Corbie [18], où il paroît des traces de la fraude. 2°. Ils ont, ſans y penſer, don-

(14) *Hilar. l. 2. de Trin. cap. 27.*

(15) *Ibidem, Editionis Benedict.*

(16) *Alcuinus l. 6. contra Fœlicem.*

(17) *Hincm. Prat. l. de prædeſt. & in tract. de non trina deitate.* Ce qui eſt ſurprenant, c'eſt que ces autoritez ſont toutes miſes en œuvre dans la nouvelle Edition, & qu'on ne laiſſe pas de paſſer par deſſus.

(18) La remarque en a été faite par les Editeurs de S. Hilaire, qui ont vû qu'on avoit ef-

né lieu aux hérétiques adoptionnaires de se mettre à l'abry d'un aussi grand nom que celui de S. Hilaire.

Je ne parle pas d'autres manuscrits tres-suspects, ausquels Gothescalque & ses associez avoient touché, & dont il n'a pas paru que les derniers Editeurs de S. Augustin se soient assez défiez [19]. C'est déja trop de ces exemples, pour inspirer une juste défiance des nouvelles corrections qu'on vante le plus, à moins qu'on n'ait en main de quoy les bien justifier.

Incertitude du jugement qu'on ferme sur le style des Auteurs.

3°. Le jugement critique qui se forme sur la conformité ou sur la difference du style, est-il moins sujet à contestation & à révision ? Qu'on fonde là-dessus quelque présomption plausible, passe ; mais qu'on prononce sans appel, n'est-ce pas s'entêter ? Car qui peut se promettre de discerner sûrement le vrai du faux avec cette prétenduë pierre de touche, aprés la diversité de sentimens qui a partagé à ce sujet Origene & Jule Africain sur l'Hi-

facé *ratur*, & qu'on avoit surajoûté aprés coup, *ptatur*.

(19) *Vide appendicem ad disceptat.* 2. *P. Barth. Germon, de quibusdam veteribus manuscriptis codicibus sancti Aug. capp.* 3. 4. & 5.

ſtoire de Suzanne [20]; Eraſme & l'Abbé de Billy, ſur quelques Homelies attribuées à S. Chryſoſtome [21]; le Pere Queſnel & l'Abbé Antelmi [22], ſur pluſieurs ouvrages, qui, ſelon le premier, appartiennent ſûrement à S. Leon; & ſelon le dernier, à S. Proſper.

Autre incertitude qui naît du jugement qu'on forme ſur le ſilence ou ſur les dépoſitions des Auteurs contemporains.

4°. Quel fonds plus ſolide fera-t-on ſur le concours de divers autres indices aſſez fautifs, qu'on fait valoir bien moins à proportion de leur merite, que de la paſſion d'un Critique? Le ſilence des Auteurs n'eſt il pas auſſi ſouvent une marque équivoque, qu'une raiſon déciſive? M. de Launoy [23], dont il a paru un Traité ſur ce ſu-

[20] *Vide Epiſt. Africani ad Origen. & Origenis ad Africanum de Hiſt. Suſanna.*

[21] *Eraſmus in Epiſt. ad Tonſtal, & Jac. Billius Præf. in Homilias quaſdam Chryſoſt. de Actibus Apoſtol.*

[22] *Confer Diſſertationes Paſch. Queſneli adjunctas Editioni ab eodem adornatæ operum ſancti Leonis, cum Diſſertationib. Criticis Joſephi Antelmi de veris operibus SS. PP. Leonis Magni, & Proſperi Aquitani.*

[23] Joan. Launoii Diſſert. in qua probatur *Negativum argumentum in quæſtionibus ex facto uſu & traditione pendentibus multum habere roboris.* M. Thiers a eu un deſſein tout

jet, ne l'a-t-il pas quelquefois poussé trop loin ? M. Du Pin ne s'est-il pas prévalu de ce silence, pour contester des faits aussi importans que celui qu'a avancé S. Jerôme (24) touchant le Livre de Judith mis au rang des Livres Canoniques par le Concile de Nicée ? Il refuse d'en croire ce S. Pere (25) parce que ni le Symbole de Nicée, ni les Actes du Concile, ni d'autres contemporains n'en ont fait aucune mention ; comme si un Pere de ce merite, qui articule ce fait si voisin de son temps, ne suffisoit pas pour le rendre tres-croyable. N'a-t-on pas vû le Ministre Daillé abuser étrangement d'un silence si équivoque, pour combattre

opposé dans son Traité de l'Autorité de l'Argument négatif, & le P. Mabillon a tres-sagement remarqué dans son Traité des Etudes Monast. Chap. 13. *Qu'il est d'une grande consequence de ne se servir qu'avec une grande retenuë de l'Argument purement negatif.... n'y ayant rien de si aisé que de se tromper par une trop grande confiance que l'on a d'avoir tout lû & tout observé*, &c.

(24) *Hieron. Præfat. in Lib. Judith* : Hunc Librum Synodus Nicæna in numero sanctarum Scripturarum legitur computasse.

(25) Diss. préliminaire sur les Livres de la Bible, Sect. 2. à la tête du 1. Tom. de la Biblioth. Eccl.

la Confeſſion auriculaire, & l'Extrême-Onction ?

Le témoignage des Hiſtoriens en bien & en mal, n'eſt-il pas ſouvent récuſable, fûſſent-ils même contemporains ? Eſt-il au moins exempt de ſuſpicion en bien des rencontres ? Zozyme eſt déchaîné contre Conſtantin, & Euſébe eſt ſon panegyriſte. Ce dernier eſt favorable aux Ariens, Socrate & Sozomene aux Novatiens, &c. D'autres ont eu des préjugez de parti, auſquels ils tenoient autant par le cœur que par l'eſprit ; & il eſt naturel que leurs Ouvrages s'en ſoient ſentis. Paul Jove avoüoit que ſelon qu'on le traitoit bien ou mal, il ſe ſervoit d'une plume ou d'argent ou de fer. Il eſt des ſentimens d'Ordre qu'on prend avec l'habit, & dont on fait vœu de ne pas ſe défaire, non plus que d'une eſpece de prévention contre tout ce qui s'y oppoſe ; j'en ſupprime par reſpect pluſieurs exemples.

Enfin, trouve-t-on toûjours un fond plus ſeur dans l'uſage des Inſcriptions & des Médailles, ſoit pour garentir certains faits douteux, ſoit pour fixer divers points de Chronologie ? Ne s'y eſt-il pas gliſſé bien des fautes par l'i-

gnorance ou par l'infidélité des Graveurs & des Monétaires, ſans compter qu'il a ſouvent fallu plûtôt deviner que lire des caractéres à demi effacez, déchifrer des mots indiquez par des lettres finales ou initiales, & ſuſceptibles de tres-differens ſens, d'où ſont nez pluſieurs mécomptes (26)? Les conjectures les plus apparentes n'autoriſent-elles jamais le faux comme le vra? Plus on eſt de ſang froid, & habile (27) moins on eſt hardi à juger, à l'exemple des demi-ſçavans, moins on s'éleve ſur tout contre des ſentimens approuvez, ſi l'on n'y eſt forcé par des argumens qui emportent con-

Vanité des conjectures ou d'aurres indices, ſur quoi on ſe fonde.

(26) Entre pluſieurs exemples de ces ſortes de mépriſes, il ſuffit de rapporter celle de ces Eſpagnols, qui du temps d'Urbain VIII. trouverent ces lettres gravées ſur une pierre ancienne, *S. Viar*, & crurent avoir découvert un nouveau S. Viar, inconnu à tous les ſiécles; ce qui n'étoit qu'un mal entendu cauſé par la longueur des temps, qui avoit effacé les lettres précedentes qui portoient *Præfectus viarum.* L'auteur du *Colloquium Criticum de Sphaſmatis* &c. rapporte ce fait.

(27) C'eſt en ce ſens que S. Jerôme dit dans ſa Lettre à Evagrius: *Imperitia confidentiam, eruditio timorem creat.* Maxime qu'il emprunte du Liv. 2. de l'Hiſtoire de Thucydide, ἅμα θία μὲν θράσος, λογισμὸς δὲ ὄκνον φέρει.

viction : plus même on joint à une capacité étenduë un grand fond de pieté, moins on se laisse prendre à l'apas d'une nouvelle découverte, en tout ce qui a rapport de prés ou de loin à la Religion.

Enfin on cherche de toutes parts ce que les approbateurs de M. Du Pin ont crû trouver dans sa Bibliotheque Ecclesiastique (28) ; j'entens *une Critique qui toûjours éclairée, prudente & équitable démêle ce qu'il y a de certain d'avec ce qu'il y a de faux ou de douteux, ne précipite jamais ses jugemens, n'érige point de simples conjectures en preuves invincibles, donne à chaque chose l'autorité qu'elle merite par elle-même ; pour mieux écouter la raison bannit les préjugez, n'envisage dans la recherche de la verité que la verité même, ne condamne que quand elle ne peut excuser.* Les exemples du contraire ne nous manqueront pas au besoin, ne fallût-il les prendre que dans le grand Ouvrage de Critique qu'on nous donne pour modele.

(28) T. 3. de la Biblioth. de M. Du Pin, à la tête duquel MM. Hideux & Blampignon ont mis leurs Approbations, conçuës dans ces termes qu'on rapporte.

5°. A l'égard du bon sens auquel on en appelle, il est aussi ordinaire de s'attribuer un grand crédit à ce tribunal-là, qu'il est rare d'y avoir gain de cause, quand on présume trop de ses lumiéres. La critique abuse souvent du nom & de l'autorité du bon sens, pour usurper une espece de tyrannie sur les opinions. Croyez-la, & il n'y aura ni seureté ni verité que dans le système qu'elle sera résoluë de soûtenir; tout ce qui s'en écarte, ménera à l'erreur, & sera condamné. Que s'il se trouve dans le parti opposé, des Sçavans assez hardis pour refuser de s'assujettir à son sens; bien-tôt ce partage dégénérera en faction, & la querelle qui s'échauffera des deux parts aboutira à laisser chacun bien persuadé de son droit, & du tort de son adversaire. Car *l'esprit de Critique*, dit M. Bossuet, (29) *rend les hommes déterminatifs, & leur fait préferer leur goût & leurs conjectures, qu'ils croyent dictées par le bon sens, à toute tradition & à toute autorité.*

Bon sens dont se flatent plusieurs Critiques, cõbien sujet à égarer.

Mais des Lecteurs bien aguerris ne s'effrayent pas de ces airs décisifs, & ne comptent que sur la force des preu-

(29) Differt. sur Grotius, page 18.

ves. Ils ſont même d'autant plus en garde contre les préjugez, qu'ils ſçavent que ce prétendu bon ſens des Critiques eſt ſujet à d'étranges écarts & à bien des variations, ſelon la varieté des canaux par où il paſſe (30); qu'il eſt des Critiques qui ſous ce beau nom ont introduit d'horribles impiétez; & qu'en particulier le caractére du bon ſens Socinien eſt d'abattre tout myſtére, & de renverſer plûtôt tout ſens litteral de la Bible, que de s'élever au deſſus de la raiſon abandonnée à elle-même; qu'enfin il n'eſt pas poſſible d'accorder ce qu'on appelle bon ſens avec une foule d'erreurs ou de paradoxes avancez par des Critiques, qui ſe parent d'un ſi beau titre. Et quant aux jugemens d'équité que la critique nous vante, & dont les plus paſſionnez ſe piquent, la rareté y doit donner le prix.

(30) M. Baſnage dans l'Hiſt. des Ouvrages des Sçavans, Juin, 1688. page 255. remarque plaiſamment ce qu'on dit de ce bon ſens, *Que c'eſt la choſe du monde la mieux partagée; parce que chacun croit en avoir, & que cette opinion en tient lieu à ceux qui n'en ont point* &c.

XIV.

Derniere preuve des dangers de la Critique, poussée jusqu'à l'évidence, par l'application de ses regles aux faits qui concernent l'Ecriture, la Tradition & l'Eglise.

Ce qui met en évidence les dangers que l'on court en se confiant trop aux lumieres de la critique, c'est l'experience des erreurs capitales où elle induit, dès qu'on ne s'en rapporte qu'à sa seule décision sur des points qui ne sont ni de sa portée ni de son ressort. S'il falloit, par exemple, qu'indépendamment de tout recours à la Providence ou à l'autorité de l'Eglise, la verité des monumens de la foy se reconnût & se réglât par les oracles de la critique, à quelles incertitudes seroit-on livré ? Il ne resteroit plus, sans mêlange de doutes, ni texte authentique de la Bible, ni dépôt inviolable de la tradition, ni Decrets certains des anciens Conciles ; & dès là plus de regles de foy. Car pourquoi dissimuler ici des faits, dont le récit, quoi qu'odieux, sert autant à manifester l'œuvre de Dieu, qu'à confondre la

fausse sagesse des hommes ?

Considerations sur le texte de l'Ecriture, par rapport à la critique.

En premier lieu, à ne consulter que la critique, sur quoi fonderoit-on l'authenticité du texte & des éditions de la Bible, tant pour l'Hebreu de l'ancien Testament que pour le Grec du nouveau ; puisqu'on n'en a plus que des copies, lesquelles n'ont pû naturellement passer par tant de siécles & de mains, sans quelque alteration ? Quel moyen donc de verifier seurement les vrayes leçons du Texte original qu'on n'a pas, dans la multitude des manuscrits differens & presque tous fautifs qu'on a ; ou d'en démêler le vrai sens parmi tant d'expressions équivoques qui naissent du caractére des langues mortes (1) ; ou de décider de la fidélité des Versions dans cette contrarieté de sentimens qui divise là-des-

(1) La verité de cette Remarque ne se fait jamais mieux sentir que dans la langue Hebraïque, selon l'aveu même des Hebraïsans. M. Simon Liv. 2. chap. 11. de l'Hist. Crit. du V. Test. produit S. Jerôme, qui *assure que la Langue Hebraïque étoit incertaine, & que les Juifs ne s'accordoient pas entre eux touchant la signification d'un grand nombre de mots.* Et au Liv. 3. chap. 2. *On doit*, dit-il, *supposer comme une chose constante, que la plûpart des mots Hebreux sont équivoques, & que leur signification est entierement incertaine.*

ſus nos Critiques : d'autant plus que la ſeule tranſpoſition d'une virgule ou l'omiſſion d'un point, ſuffit pour tout déranger dans la ſuite, ou tout renverſer dans le ſens.

Non, parmi tant de raiſons de douter, l'inquiétude de l'eſprit ne peut acquieſcer qu'à l'arrêt de l'Egliſe, appellée de Dieu à en juger infailliblement en vertu des promeſſes, ſans quoi les diſcuſſions de la critique n'aboutiroient au plus qu'à une demi-clarté très ſujette à conteſtation ; comme on a dû s'en convaincre par une funeſte experience. Où en ſerons-nous (2), dit M. de Cambray, ſi la divinité des Ecritures, & par conſéquent toute notre foi, n'a point d'autre fondement qu'une notorieté purement humaine, dont les Grammairiens & les Critiques ſe joüeront avec mépris ? «

Incertitude de la tradition entre les mains des Critiques.

En ſecond lieu c'eſt encore pis, ſi l'on s'en tient en rigueur à un examen contentieux ſur les monumens de la tradition, ſans recourir ailleurs. Car où trouvera-t-on un fond ſolide pour

(2) 2. Inſtr. Paſtor. pour éclaircir les difficultez propoſées contre la premiere, au ſujet du Janſeniſme, Chap. 11.

la fixer, soit dans des textes certains, qui sont les canaux par où elle nous est transmise; soit dans le sens précis qu'il faut leur donner pour en suivre le droit fil (3) ? En effet, pour s'assûrer là-dessus, la critique n'a en main que deux moyens. Le premier est l'usage des régles prescrites pour discerner les vrais écrits des Anciens, d'avec ceux qu'on juge alterez ou supposez par des imposteurs. L'autre est l'attention à ne se pas méprendre sur l'intelligence des textes, dont les auteurs & les temps sont verifiez. Or quel embarras sur ces deux points, de si bien éclaircir la tradition ou transmission des veritez, qu'on force les contredisans à en convenir ?

Ne sçait-on pas, 1°. à quels excès on a poussé le Pyrrhonisme historique en nos jours; & que de tant d'écrits

(3) Les Protestans n'ont rien omis pour répandre des ténebres sur la tradition; le Livre de Daillé *de Usu Patrum* ne tend qu'à ce but, non plus que la troisiéme Lettre des Sentimens de quelques Theologiens de Hollande, & la quatriéme Lettre Critique de M. le Clerc, *&c.* On n'a pas dû attendre de plus seur effet des Recherches pointilleuses de plusieurs Critiques Catholiques, qu'une grande incertitude de la tradition.

à la tête desquels paroissoient les noms des saints Peres, la critique a sçû en rendre suspect un tres-grand nombre. 2°. Qu'elle ne s'est appliquée à rien tant qu'à mettre en opposition les sentimens tirez de leurs vrais ouvrages, & qu'à notter les mécomptes qui s'y sont mêlez. 3°. Qu'il est vrai aussi que les erreurs des Millenaires, des Rebaptisans & des Demi-Pelagiens se soûtenoient par des autoritez, qui bien que mal entenduës & prises à contresens, avoient attaché à leur parti de saints & sçavans Peres: erreurs si fortement enracinées, qu'elles n'auroient pû leur être enlevées par les seuls efforts de la critique, si l'Eglise divinement inspirée n'avoit mis fin à des disputes sans cela interminables, en portant le flambeau pour découvrir aux Fidéles les traces & le long fil de cette tradition dont on s'éloignoit.

Doutes scandaleux des Critiques sur les Conciles.

En troisiéme lieu, à quelles marques plus sûres la Critique feroit-elle reconnoître ou l'Ecuménicité des Conciles au travers des foiblesses personnelles de quelques Evêques qui y assistoient, ou les Oracles du Saint-Esprit qui en sont émanez malgré les intrigues & les passions des hommes? Car

avoüons-le, à la honte de l'humanité, & à la gloire de Dieu; ſi l'on ne regarde qu'avec des yeux critiques les mouvemens qui ont précedé ou ſuivi les Decrets de quelques Conciles, & ſi l'on ne remonte pas à Dieu qui y préſide, & au nom de qui tout s'y décide (4); à quelle tentation d'indocilité ne ſera-t-on pas expoſé? Loin d'honorer dans ces aſſemblées l'organe du Saint-Eſprit, qui y fait ſortir miraculeuſement du milieu des tenebres des paſſions la lumiere de la verité; ne craindra-t-on pas que la cabale ou l'erreur n'y ayent prévalu?

A peine ſe trouvera-t-il un Concile que la critique n'ait pû peindre d'auſſi noires couleurs que celles dont elle a défiguré le Concile de Trente, par les plumes ſatiriques de Fra-Paolo & de Vargas. On ſçait avec quel outrage M. le Clerc a traité dans ſon Art critique toutes ces ſaintes aſſemblées.

(4) *M. de Cambray dans ſa 2. Inſtruction déja citée, dit*: Que l'Egliſe, ſoûtenuë par la Providence de Dieu, ſçaura toûjours autant de cette critique, qu'il en faut pour ne pas confondre d'une maniere nuiſible au dépôt de la Foy, un brigandage avec un vrai Concile; & il en dit autant à proportion des Livres des ſaints Peres.

Il avouë [5] qu'il n'eût osé trancher le mot, si les Mahometans & les Payens eussent pû l'entendre, &c. Conclüons de là, avec M. de Cambray, *que la foy divine ne pourroit jamais s'exercer, si nous n'avions pas une promesse... qui met l'Eglise, soit pour l'Ecriture, soit pour les Conciles, & pour les autres monumens essentiels de la tradition, au dessus des subtilitez & des discussions sans fin des Critiques* (6).

(5) *Artis Criticæ Parte* 2. *Sect.* 2. *Cap.* 5. Non legent hæc Mahummedani nec Ethnici; sed ii quorum scire interest, quo fiet ut verum apertè proloquar. Reges, inquam, ignari, nec inter bonos principes annumerandi, convocarunt Græculos, qui linguæ acuendæ per totam vitam operam dederant, rerum ipsarum ignaros, contendendi studiosos, perpetuis rixis inter se divisos, & bardos aliquot homines ex occidente, rudiores illos, sed non meliores. Iique post pudendas contentiones, obscurissima quædam dogmata verbis sæpè parum aptis, autoritate suâ firmant, quæ stupidi populi sine examine adorent quasi divinitus accepta. Non ficta me loqui norunt, qui Synodorum historias legerunt. *Tum Ecclesiam representativam ait*, à Gasp. Scioppio bene definiri mandram sive gregem, aut multitudinem jumentorum, sive asinorum; & bene, *inquit*, atque amicè locutum esse dixeris, quod ferarum non dixerit.

(6) Instruction, 1. Part. Chap. 14.

X V.

Eclairciſſement & refutation du faux préjugé de quelques gens de Lettres, qui ont crû mal-à-propos que l'étude de la Critique étoit tombée.

A ces réflexions juſtifiées par tant d'exemples, que peut-on oppoſer de plauſible pour raſſurer ſur les dangers de la Critique ? Dira-t-on avec M. Bayle, auteur ſi croyable ſur l'article, *que cette étude* [1] *eſt tombée* : qu'ainſi il eſt inutile d'expoſer les dangers d'un mal, dont on eſt bien gueri ? J'avouë que ſi cette chute de la critique étoit bien avérée, peut-être entraîneroit-elle aprés ſoi celle de ce Traité ; mais n'en déplaiſe à M. Bayle & aux garands qu'il cite [2], nôtre temps eſt autant ou plus fertile en Critiques de toutes les eſpeces que le précedent ; & lui-même frapé de la notorieté de ce fait-là, ſe contredit enſuite. *Le genie critique*, dit un Mo-

(1) Dict. Crit. au mot *Allegambe*, 2. Edit. Voyez ſous le nom de *Meziriac* la décadence de la Critique, expoſée plus au long.

(2) Rapin., Préface de la Comparaiſon de Thucydide & de Tite-Live.

derne [3], *est celui de tous les siecles, sur tout du nôtre; & de tous les peuples, principalement des François. Rien* [4] *n'est plus à la mode que la critique*, ajoûte le P. Mabillon; *tout le monde s'en mêle, & il n'y a pas jusqu'aux femmes qui en font profession. C'est là peut-être une des maladies de nôtre siecle.*

Preuves de fait qui démontrent que la critique ne fut jamais plus en vogue qu'aujourd'hui.

Mais quand l'aveu des maîtres de l'Art, quand tout ce qu'on vient de poser en fait ne suffiroit pas pour convaincre de faux la prétenduë décadence de la critique, il ne faudroit pour appercevoir la chimére de cette prétention, qu'ouvrir les yeux sur tant d'Editions récentes, & des SS. Peres & des Auteurs profanes, reveuës sur d'anciens manuscrits, & enrichies de nouvelles Notes critiques. Combien a-t-il paru en nos jours d'amples *in folio*, où les plus rares monumens des antiquitez Grecques & Romaines se trouvent éclaircis? Quand a-t-on vû plus de discussions chronologiques sur l'histoire du monde, plus de recherches pointilleuses sur celles de l'Eglise

(3) L'Auteur de l'Esprit du Siécle, dans la Préface.

(4) Traité des Etudes Monast. Partie 2. Chap. 13.

& de l'Empire? Combien d'Hiſtoriens, à force de ſcrupules ſur des minuties de critique, laſſent l'attention des lecteurs, en rompant le fil de leur narration?

En quel ſiécle a-t-il paru plus de remarques critiques, tant ſur le texte, que ſur les Verſions de la Bible; plus de rabinage même & de curioſité à entrer dans les rites & les rêveries des Juifs? Ce qui fait voir en paſſant, que la raiſon alleguée par M. Simon pour autoriſer l'impreſſion de ſon Hiſtoire Critique, n'étoit qu'un prétexte. *Comme cette étude*, dit-il (5), *eſt aujourd'hui négligée, & qu'il y a peu de perſonnes qui s'y appliquent avec ſoin; j'ai crû être utile au public, en lui donnant une Hiſtoire Critique du Texte de la Bible.* Cette eſpece d'érudition ne manquoit pas de partiſans, avant qu'il ſe mît à leur tête, & qu'il animât les gens de Let-

(5) Hiſt. Crit. du Vieux Teſtament, Liv. 1. Chap. 1. La Remarque de M. Simon ne paroît pas mieux fondée à cet égard, que celle de Sixtinus Amama & de Druſius, par rapport aux Prédicans ou Miniſtres de leur temps, qu'ils accuſoient d'une profonde ignorance dans les Langues & dans la Critique, comme s'ils n'euſſent ſçû que leur Catechiſme; car c'étoit tout le contraire.

tres à marcher sur ses traces. De quoi on doit lui sçavoir plus de gré que de cet amas de science qu'il jette à la tête de ses Lecteurs ; c'est qu'il convient modestement de l'indiscrétion qu'on a pû lui reprocher *d'avoir (6) écrit son Livre en une langue entenduë du peuple.* Revenons.

Vit-on jamais plus d'application à l'étude des anciennes Médailles, des Bas-reliefs, & des Inscriptions antiques ; le tout au profit de la critique, & au grand ennui de ceux qui aprés bien de la peine, n'y apprennent quelquefois rien de solide (7). Combien

(6) C'est ce qu'avouë M. Simon, dans le commencement de sa Réponse à la Lettre de M. Spanheim.

(7) Voyez ce que M. l'Abbé Fleury remarque à ce propos, dans sa Préface de l'Hist. Eccl. Avant lui M. Bayle, dans son projet d'un Dict. Critiq. avoit parlé ainsi. *Qu'on ne me dise pas que notre siecle revenu & guéri de l'esprit critique qui régnoit dans le précédent, ne regarde que comme des pedanteries les écrits de ceux qui corrigent les fausſetez de fait*, &c. *Car il est certain, à tout prendre, qu'on n'a jamais eu plus d'attachement qu'aujourd'huy à ces sortes d'éclaircissemens ... Pour un chercheur d'Experiences Phisiques, pour un Mathematicien, vous trouverez cent personnes qui étudient à fond l'histoire avec toutes ses dépen-*

même de demi-sçavans se sont ruinez, ou privez du nécessaire, pour remplir leurs cabinets & leurs têtes de ces curiositez ? Quelle attention sur tout ce qui aide à fixer les Epoques de mille faits, ou à corriger les mécomptes qui s'y étoient glissez ?

Enfin l'art de la Diplomatique sorti avec tant d'éclat de l'obscurité des cloîtres, a-t-il manqué depuis peu, ou de maîtres ou d'adversaires (8) zelez

dences ; & jamais la science de l'antiquariat n'avoit été cultivée, comme elle l'est presentement, &c.

(8) Le P. Mabillon publia en 1681. son grand Ouvrage de *Re Diplomatica* ; mais les régles qu'il y établit pour discerner ces titres vrais ou faux, ayant paru peu seures au P. Germon, ce Jesuite proposa ses doutes au Benedictin, dans le Livre *de Veteribus Regum Francorum diplomatibus, & arte secernendi antiqua diplomata vera à falsis.* Là il produit plusieurs preuves de fait en vertu desquels il s'inscrit en faux, tant sur les principes de la Diplomatique, que sur plusieurs titres dont elle s'appuyoit. Le P. Mabillon répond à son adversaire, sans le nommer, par son Supplément à la Diplomatique. Ce docte Jesuite y ayant répliqué, quelques autres sçavans, comme les PP. Ruinard & Coustant, M. l'Abbé Fontanini &c. se sont chargez de la défense du P. Mabillon, sans que le P. Germon ait acquiescé à leur Critique, qu'il a même réfutée. Il n'y a que l'ouvrage du P. Cou-

& habiles à éplucher critiquement tout ce qui a pû, ou y servir, ou y nuire? Ses régles n'ont-elles pas repassé sous la coupe de la plus exacte critique? Feüilles antiques, rouleaux, diversitez de papiers, de temps, de lieux, de souscriptions, de caractéres, d'orthographe, d'abbreviations, points de faits litigieux, tout s'est développé, rien même de ce qui dépend d'un travail méchanique n'y a été omis.

A quels excés on a vû monter par degrez la critique, soûtenuë d'une vogue trop universelle parmi les Nations.

Disons plus: la Critique, qui autrefois renfermée dans des minuties de Grammaire n'alloit que terre à terre, & ne s'occupoit que de *diverses* & d'*antiques leçons* à la maniere des Turnebes, des Lambins, des Manuces, des Gruters, des Murets; enhardie depuis par l'exemple des Centuriateurs & d'Erasme, n'a-t-elle pas élevé son vol jusqu'au trône de Dieu, pour lui demander compte des faits de sa révélation, & des miracles opérez par la vertu de son bras? A-t-elle craint de mettre la main à l'encensoir (9) comme Ozias, ou à l'Ar-

stant, qu'il a laissé jusques à présent sans réponse, parce qu'il ne touchoit point au fond de la question.

(9) *L. 2. 2. Paralipom. cap. 26. v. 18.*

che (10) comme Oza, & de pénétrer dans le Sanctuaire; elle à qui il étoit à peine permis d'entrer dans le veſtibule du Temple? Ce qu'il y a de plus ſacré dans la Religion, a été conteſté par des Critiques *dont la licence*, dit M. de Cambray (11), *étoit effrenée juſques dans le ſein de l'Egliſe.*

Au lieu même de ces ſçavans du premier ordre, entre les mains de qui la critique a pris ſa premiere forme; guides expérimentez, aux lumiéres & à la bonne foy deſquels il ſembloit qu'on riſquât peu à ſe livrer; combien s'eſt-il élevé depuis d'auteurs ſuperficiels, qui ne s'arrêtant qu'à l'écorce des choſes, avec quelque lecture, peu de principes, & beaucoup de préſomption, ſe ſont ingérez ſans vocation ni talent à juger de tout? En quoi, outre qu'ils ont fait preſque autant de détours ou de chutes que de pas, ils ont encore égaré une foule de lecteurs, auſquels leur ton de maître, quoi que dénué de mérite, en impoſoit: *Aveugles, qui* (12) *en*

(10) *L. 2. Regum cap. 6. v. 6. & 7.*

(11) Inſtr. ſur le Livre intitulé, *Juſtification du Silence Reſpectueux*, Part. 4. §. 13.

(12) *Matthæi cap. 15. v. 14.*

conduiſoient d'autres au précipice, en ne reconnoiſſant dans la plus ſainte antiquité, rien de beau ni de vrai, ſans leur lettre d'attache ; & rejettant tout le reſte, qui ne leur plaiſoit pas, comme faux ou ſuſpect.

Ajoûtons qu'encore que le mérite de nos François ſe ſoit aſſez diſtingué dans le petit nombre des Critiques ſages & éclairez ; pluſieurs cependant, nez eſclaves des modes, & vrais ſinges en fait de (13) litterature, ont donné tête baiſſée dans ce genre d'étude, ſans pouvoir encherir ſur les découvertes de ceux qui les avoient précédez, ni ſoûtenir avec honneur le poids d'un travail trop fort pour leur foibleſſe. Rien pourtant ne les a découragez. Au contraire, l'heureuſe hardieſſe de quelques-uns, qui ont obtenu à peu de frais un rang tel quel parmi les Critiques, a fait que d'au-

(13) On a ſouvent remarqué que dès qu'un ouvrage a eu de la vogue en France, il en a paru cent mauvaiſes copies. *Il n'y a pas moyen d'empêcher la demangeaiſon de vous autres Meſſieurs les Copiſtes*, dit M. Gueret dans la Guerre des Auteurs. On peut joindre à pluſieurs exemples qu'il en produit, les fauſſes imitations des caractéres de la Bruyere, & la multitude d'impertinens Livres en *Ana*, que le débit du *Perroniana* & *du Menagiana* a fait éclore.

tres, honteux de leur réserve & de leur bon sens, se sont portez à les suivre.

Le mal a gagné plus loin parmi les nations qui cultivent les sciences, & qui n'ont guéres moins excedé, soit par la maladie du siécle, soit par la contagion de l'exemple, *dont* (14) *il n'est plus temps*, dit un Ancien, *d'arrêter le cours aprés certains commencemens d'éclat.* Et quels ravages n'ont pas fait ces Critiques dans le vaste champ qu'ils se sont ouvert, & où ils ont porté leur flambeau à peu prés comme les renards de Samson (15) dans les champs des Philistins ?

Que sont même tous ces Journaux litteraires qui paroissent en France, en Allemagne, en Italie, en Hollande, en Angleterre, &c. qu'une critique souvent fine & judicieuse, quelquefois partiale & trop libre des ouvrages sacrez, aussi-bien que des profanes ? Les Theologiens même de l'Ecole

(14) *Vell. Paterc. L. 2. Hist. Rom. Cap. 3. Non enim, inquit, ibi consistunt exempla, unde cœperunt, sed quamlibet in tenuem recepta tramitem, latissimè evagandi sibi viam faciunt ; & ubi semel recto deerratum est, in præceps pervenitur.*

(15) *L. Judicum, Cap. 15.*

ont commencé à se piquer de critique ; à ne plus puiser que dans les vrais monumens de la tradition, & non dans des écrits supposez, ou dans le tresor des possibilitez ; à ne se nourrir que de faits bien vérifiez & essentiels ou utiles au dogme, & non de vaines speculations.

Qu'importe aprés cela qu'on m'accuse d'avoir supposé à faux, que l'inclination à la critique regne d'une maniére à avoir besoin d'être réprimée, puisque cette passion dominante des gens de lettres qui éclate de toute part, fait sauter aux yeux le faux de cette accusation ? Ce qui a trompé apparemment ceux qui en jugeoient autrement ; c'est que la multitude des auteurs s'étant fort accruë, & comme partagée en differentes classes de nouveaux Philosophes, de Theologiens, d'Orateurs, de Jurisconsultes, d'Historiens, de Dialogistes, de Compilateurs, d'Oeuvres mêlées, d'Ecrivains en *Ana*, ou de diseurs de rien, ils n'ont pû assez distinguer dans cette foule les Critiques, quoi qu'en grand nombre. Mais qu'on réfléchisse sur ce qu'on vient de remarquer en général, & on reconnoîtra qu'un traité

des abus de la Critique eſt un fruit de la ſaiſon, pourveu que la méditation l'ait aſſez meuri.

Que nos Critiques, au reſte, ne ſe croyent pas en droit de proteſter de l'incompetence de nos jugemens, ſous prétexte que pour juger d'eux avec connoiſſance de cauſe, nous avons eu beſoin de lumiéres ſuperieures, qui au fond nous manquent. Non, il n'a falu qu'emprunter, au défaut des nôtres, celles de l'Egliſe; puiſqu'il ne s'agit de critique, qu'entant que ſubordonnée & liée à la Religion. C'eſt à la lueur de ce flambeau qu'on a crû découvrir les abymes, où des ſçavans trop hardis, quoique reſpectables d'ailleurs, conduiſoient les fideles, en ſe prévalant d'une fauſſe ſcience Nous oſons donc, quoi qu'inferieurs en capacité, les combattre au nom du Seigneur. *Il ne faut* (16) *pas croire*, dit M. Boſſuet, *que pour cenſurer les licentieuſes interpretations, par exemple, d'un Grotius, à qui l'on défére trop dans notre ſiecle, il faille ſçavoir autant d'Hebreu, de Grec & de Latin, ou même*

(16) Inſtruct. ſur la Verſion du N. Teſt. de Trévoux, page 124.

d'Hiſtoire & de Critique, qu'il en montre dans ſes écrits. L'expérience a trop fait voir qu'avec tous ces ſecours, il eſt ordinaire de s'égarer, dès qu'on ne ſuit plus le fil de la créance commune des fidelles. Ce qui va en mieux perſuader, c'eſt que la Critique n'a preſque rien laiſſé en entier ſur l'Ecriture, ni ſur la Tradition.

Fin du premier Livre.

ABUS DE LA CRITIQUE EN MATIERE DE RELIGION.

LIVRE SECOND.

Diverſes erreurs, auſquelles la Critique a induit, ſur le fond même de la ſainte Ecriture.

I.

Idée des erreurs que la Critique a introduites par ſes recherches ſur la Bible; & ordre dans lequel on ſe propoſe d'en donner le détail.

CETTE premiere ſuite de réflexions qu'on vient de développer, montre aſſez, que la ſeule voye des régles de critique, en ſeroit une d'er-

teurs, si l'on n'empruntoit d'ailleurs des principes de certitude sur le fait de la Religion. On l'a dit cent fois, chaque particulier a l'Ecriture en main; mais l'expérience des dissentions de tous les siécles, fait voir que la sûre intelligence n'en a été réservée qu'à l'Eglise, à qui le Saint-Esprit a été promis (1) & donné (2).

Sur ce principe si peu goûté, & si mal entendu par plusieurs Critiques, mettons à la tête des erreurs, qu'ils nous font déplorer, celles qui roulent sur l'Ecriture, à laquelle il semble que plusieurs d'entre eux n'ayent touché que pour la profaner. Certainement dés qu'on réflechit sur la parole de Dieu qui y est contenuë, & qu'on est pénétré d'un vrai sentiment de Religion, le nom seul de *Critique de la Bible* (3) a je ne sçai quoi de choquant, qu'on pardonne à peine à la

(1) *Joan. cap.* 14. *v.* 16. *&* 26.

(2) *Joan. cap.* 20. *v.* 22. *& Matth. cap.* 28. *v.* 20.

(3) Ce nom est devenu un terme de l'art, selon la Remarque de M. Simon, qui a été obligé de s'en servir. Il ajoûte que les personnes sçavantes sont déja accoûtumées à l'usage de ce terme, par la Critique de Cappel, par les Critiques d'Angleterre, *&c. Pref. de la Crit. du V. T.*

tyrannie de l'uſage qui l'a établi : & il paroît honteux à un Chrêtien de ſe livrer tellement à cet eſprit de critique dans ſes recherches ſur la Bible, qu'il ne ſonge ni à s'y édifier, ni à s'y régler par la tradition, ni à y ſauver l'analogie de la foy en l'interpretant (4).

Mais cette réſerve n'eſt guéres du goût de nos Critiques ennemis de la gêne, & court riſque d'être expoſée à leur dériſion. Hardis dogmatiſtes, ils décident des difficultez de la Bible avec auſſi peu de ménagement, que s'il s'agiſſoit des vers d'Homere, ſur leſquels ces nouveaux Ariſtarques euſſent à établir de nouvelles corrections. *La Bible*, dit l'un d'eux (5), *n'a pas été plus exempte de fautes que les autres Livres, & il a été toûjours neceſſaire qu'il y eût des Critiques pour la corriger.* Quelle néceſſité de ces reſtaurateurs des

(4) C'eſt la Réfléxion qu'on fait dans le Livre 3. de la Veritable Religion Chap. 6. *Des Chrêtiens devroient avoir honte de lire ces Livres ſacrez avec cet eſprit de critique dont on lit les Auteurs profanes & Eccleſiaſtiques : Dieu nous les a-t-il donnez pour cela*, &c.

(5) Lettre à M. l'Abbé P. touchant l'Inſpiration des Livres ſacrez, miſe à la fin de l'Hiſt. Critique du Vieux Teſtament, Edit. de Holl.

ſaints

saints Livres, de ces nouveaux Esdras ? Tout étoit-il perdu sans eux ? Disons mieux ; quel opprobre de soûmettre ainsi sans mesure le Texte sacré à la correction de ces téméraires, qui ne s'attachent souvent qu'à examiner en Grammairiens pointilleux les idiotismes Hebraïques & Grecs ; qu'à multiplier les diverses leçons ; qu'à imaginer à tout propos des *deras*, ou sens sublimes, pour énerver la force des expressions du texte ; & qu'à se jetter dans toutes les profondeurs de la lettre qui tuë, sans penser à l'esprit qui vivifie, c'est à dire à J. C. *auteur* [6] *& consommateur de notre foy* ? *Connoît-on mieux Jesus-Christ*, dit un Moderne (7), *depuis que l'on a étudié les Rabins, depuis que l'on a tant fait de Livres de Critique sur l'Ecriture sainte?* Ne semble-t-il pas plûtôt que ces ouvrages n'ayent servi qu'à le mettre en but, selon la (8) prophetie de Simeon, aux contradictions des esprits contentieux ?

(6) *Ad Hebr. cap.* 12. *v.* 2.

(7) De la Veritable Religion 1. Part. L. 3. Chap. 6.

(8) *Luca* 2. 34. In signum cui contradicetur.

Qu'on propose à des sçavans de ce caractére l'exemple des Saints, qui ne lisoient la Bible qu'à genoux avec une humble docilité, tremblans à l'ouverture de ce Livre qui doit les juger; peu s'en faudra qu'ils ne traitent de superstition Judaïque ce respect religieux; bien résolus de laisser aux ames timorées ces scrupuleuses délicatesses qui leur font pitié. A peine pardonneront-ils à M. Spanheim ce sentiment (9) aussi sensé que Chrêtien, qui lui donne *plus de pente pour les ouvrages qui peuvent contribuer à résoudre ses doutes, s'il en a, ou plûtôt à les prévenir, & ainsi à affermir sa confiance en cette parole sacrée, que pour les ouvrages qui la peuvent affoiblir*, tels que les critiques de M. Simon. Je n'outre rien. Et comme il s'agit ici d'auteurs constituez en dignité dans la République des Lettres, & d'articuler des

(9) Lettre de M. Spanheim sur l'Hist. Crit. du V. T. Il semble ne déclarer qu'en tremblant cette heureuse disposition où il est. *Je sçay bien*, ajoûte-t-il, *que le parti que je prens n'est pas le plus à la mode, ni que l'on juge communément marquer le plus de pénétration & de discernement; mais aprés tout je suis bien trompé, si ce n'est le parti du bon sens & le plus seur.*

faits très-flétrissans ; je ne veux compter que sur ceux qui se trouveront bien démontrez.

On ne prétend faire aucun fond sur de vagues accusations.

Ne relevons donc pas les reproches dont on a chargé la memoire de Politien, que (10) l'on a accusé sans preuve, au moins suffisante, d'avoir jugé & parlé indignement de la Bible; sentiment, qui, s'il étoit avéré, ne décrieroit pas moins son jugement que sa Religion. Laissons dans l'oubli les paroles mépriſantes, attribuées sur des oüi-dire [11] au Cardinal Bembe, touchant les Epîtres de saint Paul: Epîtres dans lesquelles on sçait que les Peres, & saint Chrysostome sur tout, ne sçavoient qu'admirer le plus,

(10) *Lud. Vives, Lib. 2. de Ver. Fidei Christi Angelus Politianus inquit totam sacram Lectionem aspernabatur & Ger. J. Vossius L. de Poëtis Lat. refert dictum Melanthonis de Politiano*, Semel solùm sacras litteras legisse; dixisseque nullum se tempus pejùs collocasse. Mais le même Vossius, justifie Politien là-dessus, aussi-bien que M. Bayle dans le Dict. Crit. au mot *Politien*, 2. Edit.

(11) *Lanzius in Orat. contra Ital. de Bembo, ait:* Epistolas omnes Pauli palam condemnavit, easque deflexo in contumeliam vocabulo *Epistolaccias* est ausus appellare, cum amico author esset ne illas attingeret, vel si cœpisset legere, de manibus ejiceret, *&c.*

de la profondeur du sens, de l'élevation des pensées, de l'onction de la charité. Ne faisons aucun fond sur ce qu'ont debité en l'air [12] Pontanus & le Poggio contre Laurent Valle, qui se vantoit, disent-ils, d'avoir des fléches dans son carquois contre le Messie même. Paroles dignes de la folie & de l'endurcissement d'un Juif. N'insistons ni sur la critique de M. Baillet [13], qui taxe de sçavans Religieux d'avoir mieux aimé *dire leur Breviaire en Grec, qu'infecter leur beau style prétendu par le mauvais Latin de la Bible*; ni sur ce que M. Du Pin a avancé [14] touchant le mauvais goût de quelques Grammairiens, qui *détournoient les Chrêtiens de la lecture de l'Ecriture sainte, de peur qu'ils ne corrompissent leur style.*

Quoique plusieurs Critiques se soient parez d'un grand respect

Ne disconvenons pas même qu'un bon nombre de Critiques Protestans ne se soient parez d'un fort grand respect pour le texte sacré; & que quel-

(12) Voyez le Dict. Crit. au mot *L. Valle*, 2. Edit.

(13) Jugement des Sçavans T. 1. Chap. 2. des Préjugez des Auteurs Ecclesiast.

(14) Proleg. de la Bible L. 1. Chap. 3.

ques-uns, comme les Buxtorfs & leurs partisans, ne l'ayent porté jusqu'à une espece d'excés judaïque (15) par entêtement pour la Massore. Mais ajoûtons qu'en cela ils ont eu leurs raisons d'exceder; parce que ne pouvant s'appuyer ni sur l'Eglise dont ils s'étoient retranchez, ni sur la tradition qu'ils avoient rejettée, il ne leur restoit plus de ressource que ce seul texte, *pour bâtir* en quelque sorte *sur les fondemens des Apôtres & des Prophetes.*

pect pour la Bible, ils n'ont pas laissé de la profaner par leurs innovations en cent manieres.

Mais comme, selon Tertullien (16), l'héresie retient toûjours sa nature en ne cessant d'innover, & qu'à cet égard son progrés ressemble à son origine qui est une innovation; que pouvoit-on attendre de la conduite & des écrits de ces Novateurs, qu'une longue suite de variations, par lesquelles

(15) M. Simon dans son Hist. Crit. du V. T. liv. 1. chap. 28. page 155. Edit. de Holl. a raison de trouver ridicule la fantaisie *des Chrétiens, principalement parmi les Protestans, qui respectent cette Massore comme si elle venoit de Dieu, & qui osent assurer avec les Juifs, qu'elle sert de haye à l'Ecriture.* L. Cappel s'en moque dans son livre de *Arcano punctuationis revelato.*

(16) *Tert. l. de Præscript. adversus har. cap.* 42.

ils démentiſſent en cent façons, les apparences de reſpect, dont ils ébloüiſſoient les ſimples ? Or c'eſt ce qu'on va verifier dans leurs livres & dans ceux de leurs copiſtes, qui ſe vantent, mais vainement, *d'avoir puiſé*, comme ſaint Jerôme, *dans les ſources des Hebreux* (17), *ſans s'arrêter aux ruiſſeaux des opinions, ou plûtôt des erreurs dont le monde eſt plein.*

Voici à quoi on réduira ce détail. 1°. On fera ſentir le tort de ceux qui ſe ſont ingerez ſans aveu ni vocation dans la diſcuſſion critique des ſaints livres. 2°. On marquera leur affectation à vanter l'intelligence qu'ils ont des langues & du Rabiniſme, comme ſi tout en dépendoit. 3°. On expoſera les mauvais doutes que quelques-uns ont fait naître ſur l'intégrité du texte ſacré en general. 4°. On découvrira leurs mécomptes ſur le fait des Auteurs de quelques livres de la Bible, & principalement ſur ceux de Moyſe. 5°. On produira à cette occaſion, leurs inno-

Diviſion du ſecond Livre.

(17) *Hieronym. Epiſt.* 138. *ad Marcellam.* Hæc nos de intimo Hebræorum fonte libavimus non opinionum rivulos perſequentes, neque errorum quibus totus mundus repletus eſt, varietate perterriti.

vations dangereuſes ſur l'origine des loix & des ceremonies Moſaïques. 6°. On notera leurs erreurs ſur le Canon tant de l'ancien que du nouveau Teſtament. 7°. On viendra à l'impieté de leurs innovations en ce qui regarde l'inſpiration des Ecrivains ſacrez.

A l'égard de celles qu'on a avancées ſur l'interpretation de la Loy & des Prophetes, on en reſerve le détail pour la ſuite. Les points qu'on va diſcuter ne ſuffiſent que trop pour démontrer que les Critiques, à force de tout remuer, ont tout ébranlé; & qu'il n'a pas tenu à ces chercheurs inquiets, qui ſont allez comme à la ſappe (18) dans leurs diſcuſſions, qu'il ne reſtât plus pierre ſur pierre de ce ſaint édifice.

(18) C'eſt de quoi ſe plaignoit un Proteſtant Anglois nommé Jean Bois, Præf. collat. vet. interp. cum recent. *Nulla nunc allubeſcit reformatio niſi ubi ſubverſis ad ruta uſque ſubſtructionibus, nova conſurgunt omnia ... novum quintumque, ſi Deo placet, ſpiritus evangelium.*

II.

La premiere erreur d'une Critique licencieuſe, eſt de s'ingerer ſans vocation à juger de la Bible.

Ce qui frappe d'abord, eſt l'audace d'un grand nombre de Critiques à ſonder ces abymes, dont les vrais fidéles n'approchent qu'avec tremblement. Si vous leur demandez ſur quoi ils fondent leur droit prétendu d'examiner les ſaints oracles, & d'en dire leur avis ſans en être requis ; ils demandent à leur tour en vertu de quoi cette eſpece de diſcuſſion ſeroit pour eux un fruit défendu ; & ſi ce n'eſt pas avoir deux poids & deux meſures, de condamner à cet égard dans les modernes, ce qu'on eſt forcé d'approuver dans les anciens.

On ſçait qu'Origene & S Jerôme (1) ont exercé avec l'aplaudiſſement de l'Egliſe une eſpece de critique ſur les ſaints

(1) M. Simon dans ſes Hiſtoires critiques du V. & du N. T. auſſi-bien que dans ſa Réponſe à la lettre de M. Spanheim, tâche de juſtifier la liberté qu'il s'eſt donnée d'exercer ſa critique ſur l'Ecriture, par l'exemple d'Origene & de S. Jerôme.

livres.

livres. Mais nos Critiques songent-ils que nul des saints Docteurs, dont l'Eglise ait approuvé le travail, ne s'y est ingeré sans mission ; que celle du saint Pape Damase conduisit la plume de S. Jerôme en particulier (2) sur la révision des Evangiles ; & que la pieté délicate des pasteurs & des peuples ne laissa pas manquer de traverses ce dernier, dés qu'il parut d'une part rabaisser la Version des Septante (3) pour relever le texte Hebreu sur lequel il dressoit la sienne ; & dés qu'on le vit d'ailleurs se laisser aller à quelques corrections ou interpretations moins reçûës, quoi-

Les Saints ne se sont pas crû permis de toucher à la Critique de la Bible sans l'aveu de l'Eglise, & les raisons qu'ils ont eu.

(2) C'est un fait dont les lettres du saint Pape Damase à S. Jerôme, & de S. Jerôme au Pape Damase font foy, sur tout la Pref. sur les Evangiles, où ce saint Docteur parle ainsi : *Novum opus me facere cogis ex veteri, ut post tot exemplaria Scripturarum toto orbe dispersa quasi arbiter sedeam... pius labor, sed laboriosa præsumptio, judicare de cæteris ipsum ab omnibus judicandum... tu qui summus sacerdos es, fieri jubes.*

(3) *Eò spectant quæstiones Hier. plurimæ in Genesim, & loca Commentariorum in prophetas, maximè in Ezech. cap. 40 ubi ait :* Hæc fastidioso lectori scio molesta fore, sed volui breviter ostendere quantum temporis longitudine, imò scriptorum vitio, & ut apertius loquar, imperitiâ, ab Hebraïca veritate discrepet antiqua translatio.

qu'il les eût plûtôt transcrites, qu'inventées ou adoptées, comme il s'en explique (4).

De plus, outre qu'il faut distinguer les temps dans lesquels le besoin de ces sortes de revûës sur des manuscrits de choix, en rendoit l'usage plus nécessaire ; on trouvera qu'à tout prendre, S. Jerôme s'est souvent tenu sur l'Ecriture dans une réserve peu connuë à plusieurs de nos nouveaux Dogmatistes. Mais ce qui est décisif en sa faveur, c'est que l'Eglise satisfaite de ses services, l'a compté entre ses Docteurs pour l'interprétation de la Bible (5).

Or de bonne foy certains Critiques modernes, protestans ou catholiques, oseroient-ils assez présumer du merite

(4) *L.* 1. *Apol. adversus Rufin. notat,* ideo tantùm se secutum esse interpretationes Origenis, Didimi, Apollinarii, ut prudens lector, cum diversas explanationes legerit, & multorum, vel probanda, vel improbanda didicerit, judicet quid verius sit, & quasi bonus trapezita adulterinæ monetæ pecuniam reprobet. *Alibi fatetur se nunquam in divinis voluminibus, propriis viribus credidisse, nec habuisse opinionem suam.* Vide ejus prœmium in cap. 11. Isaiæ.

(5) *Id constat ex oratione usu Ecclesiæ recepta, qua in exponendis sacris Scripturis* B. *Hieronymum* Doctorem maximum *vocat.*

ou du succés de leurs ouvrages, pour se mettre en paralelle avec ce sçavant Pere, eux dont les Critiques sur la Bible, loin d'être autorisées par l'Eglise, & marquées de son sceau, ont été ou flétries de ses censures, ou aussitôt supprimées que mises au jour, & n'ont trouvé de sûr azyle qu'en des lieux où l'héréſie est dominante, & qui sont comme des places de sûreté pour toutes sortes d'erreurs : lieux contagieux, dont ces critiques ne se sont que trop senties. Qu'aurions-nous eu à regreter, quand pour éviter les justes querelles que l'Eglise leur a susciteés, ils se seroient abstenus de toucher à la Bible ? L'intelligence du texte ne nous auroit pas manqué, mais l'erreur & l'incrédulité se seroient bien moins répanduës.

Qu'ils apprennent que si l'Apôtre défend de s'attribuer (6) l'honneur du ministere sacré, *sans y être appellé de Dieu comme Aaron* ; & que si J. C. ferme expressément à tout étranger l'entrée dans son bercail (7), voulant que personne n'y soit admis que par la porte d'une vocation legitime ; la Criti-

(6) *Ad Heb. cap. 5. v. 4.*
(7) *Joan. cap. 10. v. 1.*

que n'a nul privilege pour se croire dispensée de cette regle, & pour s'autoriser à citer, si on l'ose dire, le texte de l'Ecriture devant son tribunal : qu'au contraire, l'Eglise dans le Concile de Trente a opposé à cette licence qui ne s'étoit que trop débordée de son temps, & qui s'est bien accruë depuis, la défense expresse d'interpreter l'Ecriture (8) *contre le consentement unanime des Peres, & d'imprimer ou de publier aucun livre sur ces matieres sacrées, sans l'aveu* de ceux à qui il appartient d'en connoître.

Nécessité d'une extrême reserve sur ce sujet ; & sage conduite qu'ont tenuë à cet égard des Critiques catholiques.

S'ériger donc de sa propre autorité en arbitre du texte ou du sens de l'Ecriture, sous prétexte de n'y suivre que les regles de la critique, c'est un attentat contre les loix de l'Eglise. Et de là vient qu'un Critique qui se glorifie moins de la qualité de Docteur, que de celle d'enfans soûmis, doit se tenir pour bien averti de ce qu'a observé le P. Gretser (9), que s'il étoit à propos d'admettre quelque changement, & de déterminer entre les diverses leçons celles qui doivent entrer dans le

(8) *Sess. 4. in Decreto de Canonicis Scripturis.*

(9) *Gret. in defens. Bellarm. T. 1. col. 571.*

texte, c'eſt à l'Egliſe, & non à des particuliers ſans autorité, à l'entreprendre. De là vient que Luc de Bruges n'offrit ſes corrections de la Vulgate ſur les textes originaux, que ſous le bon plaiſir du ſaint Siege (10). De là Nicolas Zegers (11) crut ne devoir faire paroître les ſiennes que ſous les auſpices de Jules III. De là le ſçavant P. Morin veut qu'on (12) n'apprenne que de l'Egliſe à diſcerner le vray texte, où ſont contenus les divins Oracles : précaution, dont la neceſſité doit paſſer pour démontrée par la multitude des deſordres qui ont donné lieu à l'établir.

En effet, ſi un particulier (13) en vertu de ſon habileté dans la critique, ſe croyoit bien fondé à regler par ſon choix les corrections du texte ; juſqu'où ne s'étendroit pas la licence, qui trouveroit cette large porte ouverte pour introduire ſes penſées, & même ſes héréſies dans le fonds de l'Ecri-

Inconvéniens qui naîtroient, ſi chacun ſe permettoit de toucher à la Bible.

(10) *Lucas Brug. in Epiſt. ad Card. Bellarm. quæ præfixa eſt notis ad N. Teſt.*

(11) *Nic. Zegeri Caſtigationes in N. Teſt.*

(12) *Joan. Morin l. 1. exercit. Bibl. cap. 1.*

(13) Voyez ce raiſonnement pouſſé avec autant de force que de préciſion, dans les obſervations ſur la verſion de Mons, Obſerv. 20. Sect. 3.

ture. L'Esprit livré à sa curiosité, & amateur de ses inventions, s'en tiendroit-il précisément à ce qui est de conjecture, sans passer à ce qui est de dogme; & à force d'aller à la découverte, ne s'écarteroit-il pas étrangement des bonnes voyes?

Il ne faut point de meilleures preuves de la réalité de ce danger, que l'experience du passé. Car combien de Critiques ont foüillé dans l'Ecriture, & la sonde à la main en ont examiné les profondeurs, non pour y (14) trouver de quoi nourrir leur foy, mais pour donner un dangereux exercice à leur esprit, ou pour ouvrir une vaste carriere à leur science. Avançons.

(14) C'est le jugement qu'en a porté M. Bossuet dans sa seconde Instruction sur la version du N. Testam. de Trevoux. Page 21. de sa Diss. sur Grotius il dit, *que les Critiques regardent l'Ecriture comme la plus grande matiere qui puisse être proposée à leur bel esprit, pour y étaler leur érudition: ainsi ils donnent carriere à leur imagination dans un si beau champ, &c.*

III.

Une seconde erreur des Critiques, est d'avoir donné trop de credit à la connoissance des langues & des Rabins pour l'intelligence de la Bible.

Un des avantages sur quoi les Protestans ont le plus affecté de s'applaudir & de nous insulter, est la connoissance des langues sçavantes & des Rabins, avec le secours desquels ils se sont vantez d'avoir perfectionné la critique jusques-là fort négligée parmi les Catholiques. Combien parmi eux d'Aristarques de la literature hebraïque nous ont vanté leurs corrections grammaticales ?

Ecoutons là-dessus l'avis doctrinal de M. Simon, à qui il ne tient pas que nous ne croyons la plûspart des Peres atteints & convaincus d'une profonde ignorance dans l'Ecriture, faute de cette sorte d'érudition. Il nous assure *que* [1] *la plûspart des Peres n'ont pas eu tous les secours necessaires, ni même assez de temps pour approfondir les grandes difficultez de l'Ecriture.* Et de là vient qu'il prefere sans façon les commen-

(1) Pref. de l'Hist. Crit. du vieux Test.

taires des nouveaux Interpretes aux leurs. La raiſon en eſt claire. *Les Peres*, dit-il, *ont* [2] *négligé entierement le texte Hebreu, & la critique de la Bible.* M. du Pin ajoûte [3] *qu'il y en a eu peu qui ſçuſſent les langues originales, qui conſultaſſent le texte Hebreu, & qui s'appliquaſſent à la Critique.* Et remarquez qu'il leur ſuffit d'articuler ces accuſations, en vertu deſquelles ils poſent en fait, que cent découvertes ont échappé à la ſagacité des Peres. Cependant, depuis l'acquiſition de cette grande connoiſſance des langues, où trouvet-on la ſolution des difficultez que les Peres ont laiſſées indéciſes ? Ne ſubſiſtent-elles pas ſi bien, qu'aujourd'hui même toute interprétation qui n'eſt appuyée que ſur l'autorité de nos Critiques modernes, peut dés-là paſſer pour ſuſpecte, en portant ſur le front un auſſi mauvais caractere que celui de la nouveauté.

Mais quand nous cederions aux ſectaires cette eſpece de don des langues qu'ils uſurpent ſur nous ſans aucun titre ; quel ſi grand profit leur en revien-

(2) Là-même.

(3) Proleg. ſur la Bible liv. 1. chap. 14. Sect. 5.

droit-il ? Et qu'y perdrions-nous de solide ? *La sûre intelligence de l'Ecriture dépend au fond, non de celle des langues orientales*, auſquelles pourtant on n'a garde d'ôter leur prix, *mais de la tradition univerſelle de l'Egliſe* (4) *qu'on peut ſçavoir parfaitement*, dit M. Boſſuet, *ſans tant d'Hebreu & tant de Grec, par la lecture des Peres, & par les principes d'une ſaine Théologie. C'eſt-là*, ajoûte-t-il, *la vraye ſcience Eccleſiaſtique ; le reſte eſt abandonné aux curieux, même à ceux du dehors, comme l'a été durant tant de ſiecles la philoſophie aux payens.*

L'honneur de cette ſorte d'érudition appartient de droit aux catholiques, preferablement aux proteſtans.

Mais afin que ces Meſſieurs ne ſe flattent plus d'un vain triomphe, on les prie de ſe ſouvenir ici de ce qu'on ne leur a pas laiſſé ignorer en d'autres occaſions, c'eſt que les Catholiques leur ont diſputé, & même enlevé le principal honneur de leur érudition juïve. Voici comment.

Il eſt certain qu'avant la naiſſance du Lutheraniſme Nicolas de Lyra, Raymond Martin, Porket Salvago, Paul de Burgos, Auguſtin Juſtiniani, &c. & tous les Théologiens Eſpagnols qu'employa le Cardinal Xime-

(4) 1. Inſtr. de M. Boſſuet ſur la Verſion du N. Teſt. imprimé à Trévoux, page 123.

nés pour la Polyglotte d'Alcala furent tres-versez dans ces langues orientales : & [5] qu'on vit de plus, avant qu'il fût parlé du Protestantisme, d'autres sçavans se distinguer par tous ces talens ; entre autres l'illustre Jean Pic, Comte de la Mirandole en Italie ; & en Allemagne le fameux Jean Capnion, ou Reuchlin : qu'ensuite ceux mêmes que les protestans regardent comme leurs maîtres en fait de critique juïve, sçavoir Conrad, Pellican, & Sebastien Munster, avoient excellé dans ces connoissances, avant qu'ils apostasiassent de l'Ordre de S. François & de l'Eglise, ayant tres-bien fourni leurs preuves de maîtrise en hebreu & en rabinage : qu'enfin il n'a proprement paru aucune Bible polyglotte, dont on ne fût redevable aux Catholiques, sans en excepter celle de Londres, copiée sur celle de Paris, à la reserve des Prolegomenes dont M. le Jay ne s'étoit

(5) Voyez ce sujet plus amplement traité dans le Chap. 2. de la Réponse de M. Simon, aux sentimens de quelques Theolog. de Hollande, sur l'Histoire Critique du Vieux Test. & dans des Remarques sur la Préface du *Thesaurus Theolog. Philologicus, &c.* qu'on a inserées dans les Memoires de Trévoux au mois de Janvier 1701.

pas aviſé, & dont Valton a enrichi la ſienne.

Ajoûtons que ces Prolegomenes de Valton ſi eſtimez des ſçavans, contiennent de grands articles pris d'auteurs catholiques, mêmes Jeſuites; & que le Pere Tirin qu'on n'y nomme pas, y a été copié ſi litteralement ſur les Idiotiſmes de la langue Hebraïque, qu'il a falu effacer & modifier par des cartons, ce que l'Anglois en a tranſcrit ſur la ſoumiſſion dûë *à la tradition* [6] *& à l'interpretation de l'Egliſe, à l'autorité des Conciles, & aux decrets des Papes, auſſi-bien qu'au conſentement des Peres*, pour l'explication de l'Ecriture; ce qui ſoit dit en paſſant, ſans déroger au vrai merite de ce ſçavant Editeur.

Si le P. Mabillon qui avoit tant de lumieres, n'eût pas négligé l'examen de ce point de fait ſi aiſé à démêler, il n'auroit pas apparemment adreſſé ſes lecteurs [7] *aux Idiotiſmes de l'Ecriture que Valton a*, dit-il, *renfermé en ſoixante articles*; il s'en ſeroit tenu à la ſource où ce Proteſtant a puiſé. Ce qui auroit épargné à ce ſçavant Benedi-

(3) Traité des Etudes Monaſt. 2. Partie ch. 2. page 155. de l'Edit. de Paris.

ctin la peine de la précaution qu'il prend là, d'avertir [7] qu'on ne doit pas trouver mauvais qu'il renvoye quelquefois à des proteſtans. Non : pourvû que l'honneur qu'il leur fait, ne nuiſe aux droits ni des catholiques ni de la vérité. Car c'eſt par cette raiſon qu'on parut ſe ſcandaliſer autrefois de ce qu'il luy échapa de faire entrer dans ſon traité des Etudes Monaſtiques [8] l'éloge des Inſtitutions d'Epiſcopius, même avec les correctifs qu'il y mêla. Et ce qui fit un contraſte aſſez choquant, c'eſt qu'il plaça les marques de la haute eſtime dont il honoroit ce Remontrant, auprés du hideux portrait [9] qu'il faiſoit d'un grand nombre de Théologiens catholiques.

Revenons à cette brillante érudition judaïque, que s'attribuënt les proteſtans par préference, & aux catholiques modernes, & aux anciens Peres. Il a paru depuis quelques années un gros re-

(7) Dans le même Traité 2. Part. ch. 6. page 213.

(8) Seconde Part. chap. 6.

(9) Il dit là-même, *depuis S. Thomas la Scholaſtique a beaucoup dégeneré de ſon premier état, & on y a vû regner une vaine ſubtilité & une baſſe chicane indigne de la gravité des écoles chrétiennes, &c.*

cueil [10] de Dissertations critiques sur la Bible, où les Lutheriens, auteurs de l'ouvrage, sont élevez dés la Préface, au dessus même de la primitive Eglise : comme si Dieu avoit refusé à cette mere des fidéles, les lumieres réservées aux nouveaux Evangeliques pour l'éclaircissement de l'Ecriture. Si l'on en croit ces Critiques, tous les Peres, à la reserve d'Origene, de S. Epiphane & [illegible] Jerôme, qui sçavoient un peu d'hebreu, & apparemment beaucoup de grec, n'entendoient nullement la Bible, parce qu'ils ignoroient la langue Juive [11], *qui est*, disent-ils, *celle du S. Esprit.* De sorte qu'à ce compte il faudra que tout Lutherien, femmes, artisans, gens de guerre, sçachent l'hebreu, sous peine d'inhabileté à l'intelligence de l'Ecriture, & par consequent de privation de toute regle de foy. Quelle prétention insensée, sur tout à des gens qui par [12] prin-

Vanteries mal fondées de quelques Sectaires qui se font glorifiez d'avoir servi de modele aux catholiques, & de l'avoir emporté sur les Peres mêmes.

(10) *Thes. Theologico-Philologicus, sive Sylloge Dissertationum elegantiorum ad selectiora & illustriora veteris & novi Testamenti loca Edit. Amstelod.*

(11) *Ibidem in Praefatione.*

(12) On a forcé les protestans à adopter en quelque sorte cette proposition si opposée à toute raison & religion, que selon leurs principes,

cipe admettoient idiots & ſçavans à interpreter l'Ecriture.

En verité il ſied bien à ces Grammairiens, chargez uniquement d'Hebreu & de Rabinage, d'oppoſer aux prétenduës ténébres de l'antiquité, leurs tréſors de lumiéres. Et où en paroît-il dans leur gros Recueil le moindre rayon, qui ait échapé aux recherches des Peres? Car ce qu'un ou deux anciens n'ont pû développer, d'autres l'ont éclairci; ou la difficulté en tout cas qu'ils n'ont pû réſoudre, reſte encore indéciſe. Et qu'ont inventé ou mis de leur fond ces modernes préſomptueux, qu'un bon nombre d'écarts & de minuties, ou que des remarques auſſi rares que leur *régle ruſtique* pour bien entendre le texte, ſans recourir aux Interpretes? Car [13] *par exemple*, dit Samuel Bohlius, *un payſan a perdu ſa vache, en la cherchant il trouve des che-*

Preuves & exemples du ridicule, où ſont tombez quelques Critiques à ce ſujet,

chaque particulier, pour ignorant qu'il ſoit, eſt obligé de croire qu'il peut mieux entendre la parole de Dieu, que les Synodes les plus univerſels, & que toute l'Egliſe enſemble. Voyez le Liv. 2. Chap. 6. 7. & 8. de l'Ouvrage de M. Nicole, intitulé, *les P. R. convaincus de Schiſme.*

(13) *Vide Diſſert.* 14. de Regula Ruſtica, *quæ Appendicis loco poſita eſt poſt Diſſerta-*

vaux dans une prairie, il ne s'en embarrasse pas, c'est sa vache qu'il cherche; *ainsi*, conclut-il subtilement, *il ne faut pas qu'un Interprete s'embarrasse de sçavoir ce qu'ont dit les Commentateurs.* Qui n'admireroit cette sublime & fine critique?

On n'y voit rien de comparable, qu'un certain choix d'Hebraïsmes remarquez par M. Simon dans ses Notes sur le Nouveau Testament, soit quand il réduit la qualité de Juste dont l'Evangile honore S. Joseph [14] *à celle de bon mary & commode*; soit lors qu'il détourne les reproches dont Jesus-Christ accable les Juifs charnels à cette noble expression [15], *Si je disois cela à un cheval, il le comprendroit*: soit lors qu'il fait consister les avantages du celibat, selon saint Paul [16], *dans la commodité qu'il y a de vivre sans femme*; & l'aiguillon de la chair, dans [17] l'incommodité *d'une épine aux*

tiones 13. Pro formali significationis in Scripturæ explicatione eruendo.

(9) Note sur S. Matthieu, Chap. 1. v. 19.

(15) Sur S. Matthieu, Chap. 11. v. 23.

(16) Sur la 1. aux Corinthiens, Chap. 7. 1.

(17) Sur la 2. aux Corinthiens, Chap. 12. v. 7.

pieds : soit lors qu'il repreſente ces [18] faux circoncis dont parle ſaint Paul, comme des *gens charcutez* ; ou ces méchans de la lie du peuple [19] marquez dans les Actes, comme des *batteurs de pave :* ſoit enfin lors qu'il fait conſiſter le trône où étoient aſſis les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypſe (20) en ce que Dieu leur donne le ſofa à la maniere des Orientaux.

Voilà à quoi mêne cette rare connoiſſance des Langues, dont on ſe pare avec tant de faſte, & ſans quoi l'étude de la tradition ni de la Theologie ne ſervent qu'à nous jetter hors des voyes du ſens litteral, ſi l'on s'en rapporte aux Proteſtans, & à M. Simon, en cela leur partiſan, autant qu'ennemi des explications des Peres & des Theologiens.

Mais quoi, ſera-t-il dit que les Catholiques ne ſeront obligez de rien au parti proteſtant ſur le fait de la critique des ſaints Livres ? Car enfin nos

(18) Sur le Chap. 3. de l'Epître aux Philippiens, v. 3.

(19) Sur le Chap. 17. v. 5. des Actes des Apôtres.

(20) Sur l'Apocalypſe, Chap. 4. v. 4.

freres

freres séparez veulent absolument (21) que nous ayons tiré de grandes lumiéres de Drusius, de Mercerus, de Cappel, de Buxtorf, de Grotius, de Bochard, de Louis de Dieu, &c. comme si ces derniers n'avoient pas autant ou plus profitez de l'érudition de nos premiers maîtres Hebraïsans, & de celle de Vatable, de Masius, de Luc de Bruges, de Serrarius, de Villalpand, de Bonfrerius, de Mariana, de Morin, &c.

Les Catholiques n'ont proprement appris des Protestans, qu'à abuser de cette connoissance des Langues.

Avoüons, s'il le faut, la dette des Catholiques, quoi que très contestable. Oui, ils sont redevables au parti protestant. Et de quoi? D'un bien douteux, & d'un mal certain sur la critique. Je m'explique.

Ce bien douteux est le goût des langues & des sciences Rabiniques, que les protestans ont réveillé ou augmenté parmi nous, en nous provoquant comme à jalousie. Je dis, bien dou-

(21) Voyez là-dessus les sentimens de quelques Theologiens de Hollande, Lettre 2. & la Défense de ces Sentimens, Lettre 2. où M. le Clerc vante les travaux des P. Réformez préferablement à ceux des Catholiques, sur l'Hebreu & sur la Critique. La Préface du *Thesaurus Theol-Philolog.* roule aussi principalement sur cet article.

teux & juſtement ſuſpect, s'il n'eſt joint à une humble docilité : car il fut jugé tel & avec raiſon, dès le temps de Claude d'Eſpenſe [22], temps critique auquel les Hebraïſans du Nord, partiſans des nouvelles opinions, étourdiſſoient toutes les oreilles du bruit de leur Hebreu. Je dis plus ; bien équivoque, même de nos jours, où l'abus n'en eſt guéres moins commun que le bon uſage, parmi ceux qui ſe livrent à cette étude ſans précaution : *car ceux* [23] *qui mettent tout leur ſçavoir à remüer les livres des Rabins*, dit M. Boſſuet, *ne manquent jamais de s'éloigner beaucoup de la verité.*

Le mal certain eſt la licence qu'on verra que ces Critiques ont introduite, en s'ouvrant des routes fort écartées de celles de la tradition, pour la recherche du ſens litteral de la Bible, & la poſſeſſion où ils ſe ſont mis d'en croire plûtôt à leur propre ſens ou aux

(22) On a dit que ce Theologien ſe plaignoit que de ſon temps, *Scire aliquid Græce ſuſpectum, Hebraïcè propè Hæreticum.*

(23) Avis au Lecteur mis à la tête de l'Ordonnance & des Inſtructions ſur la Verſion du N. Teſt. de Trevoux.

visions des Rabins, qu'au consentement des Peres. Avec quelle ostentation ne vantent-ils pas quelque fois les prétendus éclaircissemens qu'eux seuls ont sçû répandre sur ces profondes difficultez, que la subtilité des Theologiens n'avoit fait qu'envelopper de nouvelles ténébres?

M. Simon ne se lasse point d'en revenir là, comme à un principe qu'il ne faut pas perdre de vûë: & il paroît un digne heritier de son esprit Rabinique, dans le nouvel adversaire du P. Calmet. Car il ne tient pas à ce Critique (24), qu'on ne croye que *le seul & veritable sens du texte sacré se trouve rarement autre part que dans les Commentateurs Juifs, & qu'il faut avoir le goût un peu dépravé pour en juger autrement.* Il est persuadé qu'*avant que de s'engager dans les routes obscures de l'Ecriture sainte, il faut avoir pris quelque Kimchi ou quelque Aben-Esra pour guide, & avoir fait bonne provision de Rabinage; que sans cela l'on est fort en danger de s'égarer bien-tôt, ou de manquer de vivres.*

Mais n'en déplaise à ce jeune parti-

(24) M. Fourmont, 1. Lettre sur le Commentaire du P. Calmet, page 41.

ſan des Docteurs circoncis; il réuſſit mieux à nous perſuader de ſon goût pour ce genre d'étude, que de l'utilité qui en réſulte. Trop d'exemples nous ont appris, qu'il y a bien plus à perdre qu'à gagner dans le commerce des Rabins. On peut s'aſſurer, ſur la parole de M. Simon (25), *qu'il y a très-peu de Livres Juifs, qui ſoient utiles aux Chrêtiens pour entendre l'Ecriture ſainte*; & il vaut mieux l'en croire, & tant d'auteurs très-capables d'en juger, que de riſquer à ne s'en bien aſſurer qu'à ſes dépens. Pourquoi faut-il *qu'une trop grande familiarité avec les Rabins en ait engendré le mépris? J'accorde ſans peine*, dit M. de Tillemont (26), *que leurs inutilitez & leurs fables ne doivent pas les faire mépriſer en tout. Je ne doute pas qu'on n'y trouve diverſes choſes qui peuvent éclaircir l'ancien Teſtament, & le nouveau même*, &c. *Mais donner lieu de croire qu'on ne le pourroit pas bien entendre ſans les Rabins; c'eſt faire injure à*

(25) Hiſt. Critique du V. T. L. 3. Chap. 6. page 381. Edit. de Holl.

(26) Lettre au P. Lamy, Art. 14. à la fin du 2. Tome des Memoires ſur l'Hiſt. Eccleſ. Cappel avoit déja poſé le même principe dans ſon Livre *de Arcano punctuationis*, *Cap.* 27.

l'Eglise, qui a subsisté durant quinze cens ans, sans presque entendre jamais parler de ces sortes de Livres. C'est prétendre que les Peres n'y ont rien entendu; c'est démentir ceux d'entre les Critiques modernes, qui nous ont débité les rêveries des Rabins le plus gravement, comme les Buxtorffs, les Hottingers, les Bartolocci, &c. Enfin ce qui forme contre ces Juifs une espece de démonstration, c'est que leurs plus ardens prôneurs n'ont encore rien produit, que nous fussions fâchez d'avoir ignoré, ou que nous ne sçussions d'ailleurs. Otez-nous ces *sciences* (27) *faussement nommées*, & permettez-nous de *n'en pas sçavoir plus qu'il ne faut* (28).

Pour nous, qui découvrons bien mieux les écarts que le droit sens de leurs scholies, gloses, dissertations, paraphrases, &c. nous ne panchons pas moins à condamner les abus, qu'à loüer les succés de leur science Grammaticale. Nous admirons le goût de leurs admirateurs, à qui nous souhai-

(27) 1. *ad Timoth. 6.* 20. Falsi nominis scientias.

(28) *Ad Rom.* 12. 3. Non plus sapere quam oportet sapere.

tons avec moins de préſomption, plus de ſimplicité dans la foy; perſuadez que Dieu ſe manifeſte aux humbles, & ſe cache aux ſuperbes. Convenons, ſi l'on veut, dit un Moderne [29, *que les anciens Peres avoient moins de critique, mais qu'ils avoient en récompenſe plus de bon ſens, & plus de religion que nos liſeurs de Rabins, & nos faiſeurs de notes litterales.*

Ce qui nous confirme encore dans cette mauvaiſe opinion de pluſieurs Critiques Hebraïzans; c'eſt qu'ils ont rempli le monde de Commentaires, où ils ſe jouënt à leur fantaiſie des oracles du Saint-Eſprit, chacun s'y permettant d'innover & de conſacrer ſes inventions, ſans pouvoir s'accorder entre eux, non plus que ceux qui bâtirent la Tour de Babel, d'où vint la confuſion des Langues. Quelques-uns même ſemblent ne s'être propoſé pour but, que de renouveller en nos jours les impietez d'Hierocles [30], par leurs attentions à effacer les caractéres de Divinité qui

(29) L. 3. de la Verit. Relig. Chap. 2.

(30) *Hierocl. apud Euſeb. Lact. L. 5 Div. Inſt. Cap. 2. de Hierocle, tacito tamen nomine, dixerat, eum compoſuiſſe libellos duos*, in qui-

brillent dans l'Ecriture, & à la surprendre, s'il se pouvoit, en contradiction. Enfin, ce qui est déplorable, c'est que l'Eglise a vû de ses propres enfans, sourds à sa voix, & trop dociles à celles des Novateurs, s'ériger comme eux, en Critiques téméraires des Livres sacrez, & encherir quelquefois sur la licence de leurs paradoxes.

IV.

Une erreur plus capitale à laquelle les Critiques ont induit, c'est à rendre suspect le texte de l'Ecriture, soit en lui-même, soit dans les Versions les plus autorisées par la tradition de l'Eglise.

Entrons dans la preuve de ces profanations, par le fonds même du Texte sacré, dont le Saint-Esprit a laissé le dépôt à l'Eglise, pour lui servir de régle. La critique l'a-t-elle plus épargné ce texte, ou moins assujetti à ses nouvelles loix, que celui des auteurs profanes ? Non. Il est visible qu'à s'en tenir aux principes qu'elle a posez, tout est confondu.

bus ita falsitatem Scripturæ sacræ arguere conatus est, tanquam sibi esset contraria, &c.

Car 1°. la Bible eſt réduite au rang commun des Livres que la Providence a abandonnez à leur mauvaiſe deſtinée : en ſorte que l'on pourroit la juger auſſi ſuſpecte d'alteration, même quant à la ſubſtance, que les Livres de l'antiquité profane. Premier paradoxe, également contredit & par les promeſſes divines, & par l'événement qui les a ſuivi, & par les plus graves témoignages des Peres.

2°. La critique, aprés ces premieres avances, s'eſt appliquée à recueillir & à mettre au jour tout ce qui s'eſt gliſſé de changemens réels ou apparens dans les exemplaires de l'Ecriture, laiſſant en doute s'il n'en étoit pas échapé de plus importans à ſes recherches. Deuxiéme attentat contre l'autorité de la Bible, tendant à en décréditer le fond, quoi qu'aprés ce long étalage de diverſitez, la notorieté du fait oblige de convenir, ſelon la remarque de M. Boſſuet, [1] qu'il reſte encore mêmes loix, mêmes prédictions, mêmes miracles, même ſuite d'hiſtoire, même corps de doctrine, ſans nul changement qui donne atteinte à l'eſſentiel,

(1) Diſc. ſur l'Hiſt. Univ. 2. Partie, 13. Réflexion.

ou à l'intégrité du Texte & de la Religion.

3°. La fureur de critiquer a enfin fait naître un partage scandaleux d'opinions, sur la préference ou sur le décri, soit du texte Hebreu, soit du Grec des Septante, soit de la Vulgate Latine: ce qui a réduit les Protestans à ne sçavoir plus où prendre sûrement la vraye parole de Dieu. Je dis les Protestans; car l'embarras qui résulte de ces contestations ne regarde qu'eux, & nullement les Catholiques. Verifions par des exemples trois points si importans.

A l'égard du premier, quel malheur qu'un Critique Catholique, du merite de M. Simon, ait semblé prendre à tâche de ruiner la créance dûë à l'Ecriture, en nous faisant comprendre que Dieu n'a pas plus veillé à garentir des mains des faussaires ou des mauvais copistes, sa propre parole, que celle des hommes; & qu'ainsi on ne peut pas mieux se répondre de la conservation du Texte sacré, que de celle des ouvrages d'Homere & d'Aristote. *Ces Livres* [2] *sont divins*, dit-il, *parce*

Ils ont réduit le Texte sacré au rang des Livres ordinaires, à la conservation desquels la Providence n'a pas veillé. Proposition étrange de M. Simon là-dessus, & réfutation de ses paradoxes.

(2) Lettre à M. P. sur l'Inspiration des Livres sacrez.

qu'ils ont été inſpirez : mais dès lors que les originaux ont été perdus, ils ont été ſujets aux mêmes changemens que les autres Livres. Le ſentiment contraire au ſien lui paroît deſcendre en droite ligne de quelques Juifs ſuperſtitieux, qui ont débité quantité de rêveries. Et ſur ce que Valton avance ſi judicieuſement, que Notre-Seigneur & les Apôtres n'auroient pas cité le vieux Teſtament pour confirmer leur doctrine, ſi les exemplaires de ce temps-là n'euſſent été conformes aux premiers originaux ; M. Simon [3] répond, que *les Apôtres ont cité les Livres de l'Ecriture de la manière qu'ils étoient alors, ſoit qu'ils fuſſent corrompus ou qu'ils ne le fuſſent pas. Leurs citations*, pourſuit-il, *n'y ont apporté aucun changement ; ainſi il faut chercher d'autres preuves que celles-là.* D'où il tire [4] cette conſéquence ſi digne de ſon principe, que *l'Ecriture, ſoit qu'elle*

(3) Hiſt. Critiq. du Vieux Teſt. L. 3. Chap. 22.

(4) Tout le correctif dont il adoucit la dureté de ſa propoſition conſiſte à dire, *que les Heretiques ayant corrompu le texte, les premiers PP. ont eû recours aux Exemplaires qui ſe conſervoient dans l'Egliſe, parce qu'ils ne*

ait été corrompuë, ou qu'elle ne l'ait point été, peut être citée comme un acte authentique, lorsqu'elle se trouve conforme à la doctrine de l'Eglise.

Quel oubli du dogme, dans une mémoire chargée de tant de langues & de rabiniſme ! Ce Maître en Iſraël ignore-t-il donc, ce que ſçait tout Catholique, que l'Egliſe reconnoît pour régle invariable de ſes déciſions le texte de l'Ecriture, qu'il affecte de rendre ſi ſuſpect ; & que dès-là elle ne le croit ni corrompu ni capable de l'être ; qu'au contraire elle tient pour ſeur que la Providence attentive à préſerver d'erreur ſon Egliſe conformément à ſes promeſſes, ne peut livrer à la corruption la parole de Dieu écrite, qui ſert de fondement à ſes définitions ; qu'ainſi l'incorruptibilité du Texte ſacré eſt unie inſéparablement à celle de l'Egliſe, qui en garde le dépôt, & qui le met en œuvre. De là les anciens fidéles étoient ſi pénétrez de reſpect pour ces ſaints Livres, que pluſieurs préférérent la plus cruelle mort à l'indigne lâcheté de les livrer aux payens ; de là les Conciles ont

pouvoient être ſuſpects de corruption, bien qu'en effet ils pûſſent avoir été corrompus.

conſtamment réglé ſur ces divins Oracles les déciſions prononcées au nom du Saint-Eſprit.

Et certainement ſi telle a été, ou pû être la deſtinée de l'Ecriture, que la corruption s'y ſoit gliſſée juſqu'au fond ; comment Jeſus-Chriſt & les Apôtres, loin de nous éclairer ſur ce point capital, nous ont-ils laiſſez dans l'erreur, ou nous y ont-ils induits inévitablement ; ſoit en nous renvoyant (3) aux ſaints Livres, comme à l'Oracle ; ſoit en les citant comme divins (6), ſans reprocher nulle part aux Docteurs de la Loy ni à d'autres, d'y avoir introduit aucune alteration ? A quoi nous fierions-nous, ſi cette Ecriture, qu'on nous ordonne de conſulter, n'étoit qu'un texte fautif & capable de nous manquer au beſoin ; Dieu ayant pû abandonner tous ceux qui l'ont tranſcrit à leur aveuglement, ou

(5) *Joan. Cap. 5. v. 39. Scrutamini Scripturas quia vos putatis in ipſis vitam æternam habere, & illæ ſunt quæ teſtimonium perhibent de me.*

(6) On en produira ailleurs les Textes, lors qu'on parlera de l'Inſpiration des ſaints Livres. S. Paul dès le commencement de ſon Epître aux Hebreux, dit : *Multifariam multiſque modis olim Deus loquens patribus in Prophetis.*

à leur sens réprouvé, sans qu'il se fût servi d'aucune précaution pour nous défendre d'erreurs ?

De plus, en supposant le fait de cette corruption générale, comment subsisteroit le raisonnement de saint Paul ? *Quel est donc*, dit-il, *l'avantage des Juifs, ou de la Circoncision* (7) ? *Il est grand en toutes manieres, principalement en ce que Dieu leur a confié ses Oracles.* Or à quoi auroit abouti cette confiance, si le dépôt du Texte sacré eût fort bien pû se perdre entre leurs mains, faute de Providence qui veillât à sa conservation ? Voilà à quels déplorables égaremens sont sujets ces grands Critiques, qui avec tant de lumiéres sur l'accessoire, consistant en des érudition Orientales & Judaïques, prennent si fort le change sur l'essentiel de la doctrine.

Ce qui étonne même, & ce qui afflige dans M. Simon, c'est qu'ayant eu le loisir de réflechir sur le scandale de sa Critique, qui lui a attiré sur les bras tant d'adversaires Catholiques & Protestans ; il persiste vingt ans aprés à appuyer son système sur ce foible rai-

(7) *Ad Rom. cap. 3. v. 1. & 2.*

ſonnement (8). *Les Peres*, dit-il, *ont ſuppoſé que non ſeulement la Loy, mais auſſi les autres Livres de la Bible ont été perdus, ou au moins alterez dans le temps de la captivité des Juifs, & que les exemplaires que nous en avons préſentement nous viennent de la main d'Eſdras, qui les a rétablis.*

Mais quand nous paſſerions pour indubitable ce fait ſi douteux de la perte de l'Ecriture, dans un temps où elle avoit, & ſes martyrs, comme les Enfans de la fournaiſe; & des dépoſitaires auſſi ſeurs que Tobie & les Prophetes Jeremie, Ezechiel, Baruch, Daniel, &c. quand même nous ſuppoſerions cette perte, auſſi-bien verifiée qu'elle l'eſt mal, ſur la foy d'un Livre apocryphe d'Eſdras [9], qui ne l'inſinuë qu'en termes obſcurs: qu'en concluroit-on; puiſqu'il faudroit toûjours convenir avec les Peres [10], qu'Eſdras inſpiré de Dieu, avoit d'abord rétabli par ſon ordre exprés le

(8) Lettres choiſies de M. Simon, T. 2.

(9) *Eſdra L. 4. cap.* 14.

(10) *Iren. l. 3. contra Hær. cap. 25. Clem. Alex. L. 10. Strom. Tertull. L. 1. de Cultu fœminarum, cap. 3. Baſil. in Epiſt. ad Chilon. Theodoret. Præf. in Pſalm.* &c.

Texte des saints Livres, sans que la Providence ait permis depuis, un semblable malheur, qui demandât un pareil remede? Pourquoi donc imaginer ou faire soupçonner aprés coup, d'autres corruptions du Texte sacré? Pourquoi les perpetuer, & en répandre le scandale, malgré raison & religion?

Quelles affreuses consequences ne tireroit-on pas de ce principe, contre l'intention même de ce sçavant homme, qui les rejette? Il croit parer à tout, mais à faux, soit en affectant d'élever sur les ruines du Texte de l'Ecriture [11] l'autorité de la Tradition & de l'Eglise; soit en prétendant que sa critique ne touche aux alterations du Texte, qu'avec la réserve & le sage correctif de S. Augustin, *Salva fide* [12] *quâ Christiani sumus*. Mais la plû-

(11) Dès sa Préface de l'Hist. Crit. du V. Test. M. Simon pose contre les Protestans ce principe, *Que si la verité de la Religion n'étoit demeurée dans l'Eglise, il ne seroit pas seur de la chercher maintenant dans des Livres qui ont été sujets à tant de changemens, & qui ont dépendu en beaucoup de choses de la volonté des Copistes.* Principe dont il abuse pour rendre la Bible suspecte de mille alterations.

(12) Là même, & dans le 1. Liv. Chap. 1.

part des lecteurs, qui croyent sur sa parole qu'en effet il s'est glissé d'importantes alterations dans la Bible, & auſquels il devient par ce seul soupçon un trop juste sujet de scandale, ne s'arrêtent pas même à moitié chemin, & vont jusqu'à l'abyme qu'il leur a creusé ; d'autant plus qu'il leur en aplanit toutes les voyes, & qu'il les y pousse [13].

Qu'il ne se flatte donc pas que ses protestations vagues d'attachement pour l'Eglise, ayent pû guérir la playe qu'il fait à l'Ecriture. Il suffit qu'on ait exposé & convaincu d'abus l'atteinte qu'il lui donne. Qu'aprés cela il replâtre, & qu'il [14] modifie ce qu'il

où il s'appuye de l'autorité de S. Aug. *L. 2. de Pecc. Orig. contra Pelag. cap. 23.*

(13) Tous se sont accordez, Catholiques & Protestans, à dénoncer les dangers de cette critique, & l'Arrêt du Conseil d'Etat qui en ordonna la suppression en 1678. marquoit sur l'avis des Docteurs prépoſez pour l'examiner, *combien il seroit de pernicieuse consequence que ce Livre fût donné au public.*

(14) Il dit dans le Liv. 1. Chap. 1. de l'Hist. Crit. du V. T. *Que le peuple qui étoit averti de ces défauts & de quantité d'autres, que la negligence des Copistes avoit introduits dans les Livres sacrez, n'en étoit point scandalizé ; & que les Peres les remarquoient avec beaucoup de liberté... Ils étoient persuadez que ces er-*

avance ailleurs sans ménagement : à quoi serviront ces variations, qu'à marquer l'inconstance de l'erreur, qui d'une part ne sçait jamais assez sauver les contradictions, & qui de l'autre cherche des évasions pour se dérober à la poursuite des défenseurs de la vérité ?

En second lieu, la Critique, non contente des principes généraux de corruption qu'elle a crû découvrir dans l'Ecriture, en est venuë jusqu'à éplucher, & à étaler dans le plus menu détail, des endroits qu'elle suppose ou transposez, ou alterez, ou corrompus. On sçait à quel point s'est signalée là-dessus l'impieté de Spinosa, dont le systême porte d'ailleurs à l'athéïsme le plus insensé. Car exprés pour ôter à

Quelques Critiques ne s'en sont pas tenus aux principes généraux de corruption du Texte sacré, ils sont pris à tâche d'en donner un long détail d'exéples.

reurs, qui s'étoient glissées dans la Bible par le moyen des Copistes, n'avoient nul rapport à la foy ni aux bonnes mœurs, & qu'elles n'entroient en nulle consideration dans le jugement qu'on doit faire en gros de toute l'Ecriture. Ce qui n'empêche pas qu'on ne reconnoisse la divine Providence en la conservation de ce Livre. Tout cela fait dire à M. Spanheim, dans sa Lettre sur cette Hist. *Que l'intention de M. Simon est au moins digne de loüange, qu'elle marque de la soumission pour cette divine Ecriture .... le mal est*, dit-il, *que l'on a peut-être eu plus d'égard à ses preuves, qu'à ses intentions.*

On réfute à ce propos Spinoza.

la Bible, avec tout caractére de divinité toute créance, il s'attache [15] à ramaſſer avec ſoin, & à expoſer tous les changemens vrais ou faux de ce dépôt ſacré : regardant en particulier le Pentateuque comme une compilation informe de memoires mal digerez, qu'Eſdras a rajuſtez à la hâte, & éclaircis par de fréquentes additions ; mais qu'il n'a pû ni corriger ni revoir aſſez à loiſir. En quoi cet Athée fait voir, comme en ce qu'on appelle l'Hypothéſe du Spinoziſme, un renverſement d'eſprit preſque égal à celui de religion.

En effet, à quoi aboutiſſent les changemens qu'il fait ſonner ſi haut ? A des minuties, qui ne touchent pas même au ſens ni à la ſuite du texte, ou qui ſont indifferentes à la foy, aux mœurs, aux loix, à l'hiſtoire des cinq Livres. Mais *c'eſt que l'Ecriture*, dit M. Boſſuet [16], *eſt un Livre ennemi du genre humain, qu'il veut obliger les hommes à ſoûmettre leur eſprit à Dieu, & à réprimer leurs paſſions déreglées ; il faut qu'il périſſe, & à quelque prix que ce ſoit, il doit*

(15) *Tract. Theologico-Polit. Cap. 9.*

(16) Diſcours ſur l'Hiſtoire Univ. 2. Part. 13. Réflexion.

être sacrifié au libertinage.

Spinoza a-t-il moins de tort d'imputer à Esdras cette foule d'innovations qu'il s'est figuré qu'on a introduites dans le texte, puisqu'on les trouve bien marquées dans le Pentateuque Samaritain, qui est reconnu pour plus ancien que ni Esdras, ni le schisme même des dix Tribus, quoiqu'en ait dit M. Van-Dale[16], autre incredule, qui nie ce fait comme tant d'autres, sans sçavoir pourquoi; si ce n'est afin qu'un semblable paradoxe distingue mieux la hardiesse de sa critique, & sa vaste litterature.

Enfin quelle plus sûre marque veut-on d'une impieté achevée, que le mépris de Spinoza pour les livres de la loy, dont il ne tient pas plus de compte que d'une vieille rapsodie: livres pourtant qui recüeillent & qui expriment avec une simplicité si noble les œuvres de Dieu, que l'ouvrier tout in-

(16) *Ant. Van-Dale in Epistolis ad Stephanum Morinum docet Pentateuchum apud Samaritanos non fuisse ante Sanaballati tempora. Ibidem statuit Pentateuchum ipsum compositum fuisse ab Esdra. Hæ porro Epistolæ cum responsis Stephani Morini extant ad calcem Dissertationum de divinationibus idololatricis Judæorum.*

telligent ſemble s'y être peint de ſes plus beaux traits : livres qui ont inſpiré à des payens éclairez tant d'admiration, qu'un de leurs plus habiles Critiques [17] en a propoſé le commencement pour un modele *du Sublime*; auſſi l'inimitable Traducteur de Longin a-t-il bien connu & fait valoir (18) le merite de cette Remarque.

Mais n'eſt-ce pas faire trop d'honneur à un Critique qui en merite ſi peu, que de refuter ſérieuſement des abſurditez ſi palpables, qu'il appuye, comme les autres paradoxes de ſon invention, ſur les plus ruineuſes conjectures? Aprés tout, l'impieté groſſiere de ſa critique ſembleroit porter avec elle un ſûr préſervatif contre la contagion de ſon livre, ſi l'inclination dominante des hommes vers tout ce qui flatte l'incrédulité, & leur averſion contre tout ce qui impoſe à l'eſprit une eſpece de ſujetion, ne leur faiſoit recevoir à bras ouverts les plus pitoyables difficultez. De là vient que Spinoza tout inintelligible qu'il eſt pour le fond de ſon ſyſtême, où l'on ne croit voir qu'une cer-

(17) Traité du Sublime de Longin, ch. 7.
(18) Préface de M. Deſpreaux ſur ſa Traduction de Longin.

velle démontée ; tout superficiel qu'il paroît dans ses preuves contre l'Ecriture, où l'on n'apperçoit qu'un dessein formé de la contredire mal à propos, ne laisse pas d'être recherché & lû avidement. Il a même trouvé des partisans entre les Critiques, qui rejettant les consequences auſquelles il induit, ont suivi une partie de ses principes.

Excés commis par M. Simon sur le fait des alterations du texte sacré.

Tel est M. Simon : car quoique par l'invention de ses scribes publics, autorisez *à ajoûter ou diminuer ce qu'ils jugeoient à propos dans leur texte sacré*, il se promette de *répondre* [19] *tres-facilement à toutes les consequences fausses & pernicieuses que Spinoza a prétendu tirer de ces changemens*, n'est-il pas au fond de trop bon accord avec luy, & n'ouvre-t-il pas comme lui à la critique une trop libre carriere sur la multitude prétenduë des changemens introduits dans le texte ? Il ne se contente pas d'en emprunter la preuve [20] du *Correctorium Bibliæ* qu'on garde en Sorbon-

(19) Préface de l'Hist. Crit. du V. T. Il établit plus au long ces mêmes principes dans le premier livre de cette Histoire.

(20) Lettre sur l'inspiration des livres sacrez.

ne, ni d'adopter comme un chef-d'œuvre, la *Critique sacrée* de Capel, toute dressée pour representer & multiplier les diverses leçons; il porte bien au delà le vol de sa critique. On lui sçauroit gré de sa moderation, s'il étoit demeuré dans les termes de cet habile Protestant, qui, sans le vouloir, sans même y penser, a tres-bien découvert le foible de la prétenduë Réforme, en montrant [21] par voye de fait, que sans la garantie de la tradition & de l'Eglise, il y auroit peu de sûreté à n'avoir pour regle de foy qu'un texte fautif. On louëroit même

(21) Plusieurs protestans se sont élevez par cette raison, contre la Critique de Capel; & entre autres un nommé Mathias VVasmuth donne de fort vilains noms à l'ouvrage & à l'auteur. *Capellus*, dit-il, *profanus Biblioma-stix, & ejus critica Atheismi buccina & Alcorani fulcimentum publicâ flammâ abolendum.* Cependant Capel dans son ouvrage de *Arcano Punctuationis l. 2. cap. 27.* proteste contre toute mauvaise interprétation. *Etsi daremus*, dit-il, *authenticum, tum hebraïcum veteris, tum græcum N. T. injuriâ temporum divina sic permittente providentia hodie plane intercidisse, solasque illius extare, vel græcam 70. interpretum V. T. vel latinam Vulgatam utriusque translationem, non propterea sequetur fidem nostram vacillare, &c.*

M. Simon ſur ce qu'il a ſemblé [22] aller au devant des mauvaiſes interpretations qui peuvent naître du détail de ces diverſitez, s'il n'avoit démenti ces premiers égards de circonſpection par les traits de la plus hardie critique.

Voyez-le en effet exagerer les alterations de l'ancien Teſtament; les prouver par celles du nouveau, & appeller en témoignage de ce fait, & vieux manuſcrits, & critiques récens. Qu'il ſe ſoit gliſſé des fautes dans quelques manuſcrits de la Bible, on n'en diſconvient pas, non plus que du principe de S. Auguſtin [23] touchant la correction des exemplaires défectueux. Mais M. Simon n'outre-t-il pas ces défauts, 1°. lorſqu'il expoſe au déſavantage du texte tout ce qui s'eſt gliſſé de diverſitez dans pluſieurs manuſcrits, [24] ſur tout dans celui de Cambrige

(22) *Hiſt. Crit. du V. T. chap.* 1. *vers la fin.* Les plus habiles proteſtans, dit-il, ne ſe ſcandaliſent point de voir toutes ces diverſitez... ce qui me fait croire que les catholiques ne ſeront pas ſcandaliſez, &c.

(23) *Auguſt. l.* 2. *de doct. Chriſt. cap.* 3. Codicibus emendandis primitùs debet invigilare ſolertia eorum qui Scripturas divinas noſſe deſiderant.

(24) Les premiers chap. de l'Hiſt. Crit.

produit par Beze, manuscrit, s'il en fut jamais digne du feu [25], ou des tenebres dans lesquelles il a été conçû, mais manuscrit dont nôtre Critique auroit scrupule de parler si mal. 2°. Il nous cite M. Spanheim, qui à propos de Caïnam qu'il croyoit ajoûté au texte de S. Luc par une espece de supercherie, avance que dans les premiers siecles du [26] Christianisme les persecuteurs ôtant aux Chrétiens les livres sacrez qu'on jettoit au feu, il a été facile d'introduire des faussetez dans le peu d'exemplaires qui restoient. 3°. Il nous prie de jetter les yeux sur ce nombre prodigieux de diverses leçons qui ont été recueïllies sur le seul évangile de S. Matthieu par un (27) Protestant d'Allemagne, *qui parle*, dit-il, *de bon sens & en Critique judicieux. Il fait connoître évidemment*, poursuit-il, *qu'on ne*

du V. T. & la lettre sur l'insp. des livres sacrez, où il établit ces diversitez, ne tendent qu'à faire dépendre des regles de la Critique toute la certitude du texte.

(25) Voyez la Dissert. de M. Arnauld sur le MS. de Béze.

(26) *Friderici Spanhem. dubia Evangelica.*

(27) *Joan. Sauberti varia lectiones textus Græci Evangelii sancti Matth. Helmstadii*, 1672.

doit

doit pas plus attribuer d'infaillibilité aux copiſtes des livres ſacrez, qu'aux copiſtes d'Homere & d'Ariſtote, d'où M. Simon conclut que les livres divins ont été ſujets aux mêmes changemens que les autres livres. 4°. Il produit Nic. Zegers (28), qui trouva tant à défricher dans la correction qu'il meditoit du nouveau Teſtament, qu'il ne crut pas poſſible de rétablir les anciens & veritables exemplaires apoſtoliques.

Ne croiroit-on pas, à entendre ce langage ſcandaleux, que tout eſt perdu ſans reſſource; d'autant plus qu'il s'agit d'une Ecriture armée contre les paſſions, & faite exprés pour en contredire & en redreſſer les vicieux penchans ? Cependant aprés ces grands éclats, tout ſe réduit à des chicanes de grammaire, ou à d'autres legeres diverſitez, qui loin d'entamer le corps & le fond des livres ſaints, en prou-

(28) *Nic. Zeger in prologo ad Caſtig. N. T. tanta eſt paſſim, inquit, in N. T. Codicibus tum Latinis, tum Græcis varietas, diſcrepantia, & corruptela, præſertim in iis quæ ante annos hos 30. vel 40. vel calamo exarati, vel typis ſunt expreſſi, ut non niſi perplexæ fuerit difficultatis comprobare ac demonſtrare, quæ in ipſis haberi ac cenſeri debeant pro germanis, intemeratis & apoſtolicis, &c.*

vent la pureté essentielle, & la bonne foy de ceux qui les ont transcrits. Aussi-bien comment se figurer un accord d'imposture entre des millions d'hommes si differens de mœurs, de nation, de goût, de siecles, tous occupez à tirer & à multiplier des copies de ces livres en toutes langues ? C'est la réponse décisive que S. Augustin (29) opposoit aux Manichéens, lesquels faisoient sonner bien haut les alterations introduites dans le texte du N. Testament ; il les défioit de justifier par d'anciens exemplaires les faits qu'ils articuloient. Mais ces réflexions qui entrent naturellement dans l'esprit, & qui serviroient de préservatifs contre le scandale, sont des amusemens que la critique juge indignes de l'occuper.

Il étoit du moins naturel qu'un sçavant Catholique qui s'est engagé par le choix de son sujet à exposer ces varietez, ne laissât pas perdre de vûë à ses lecteurs deux principes qui sauvent

(29) *Aug, l. de utilitate credendi cap. 3.* Nihil mihi videtur ab eis impudentius dici, vel ut mitius dicam, incuriosius & imbecillius, quam Scripturas divinas esse corruptas, cum id nullis in tam recenti memoria extantibus exemplaribus possint convincere.

tout. Le premier, que l'Eglise assistée par le S. Esprit, & guidée par la tradition, nous répond de l'integrité essentielle du texte, sur quoy elle forme ses decrets : d'autant plus que les vrayes leçons se trouvent presque toutes fixées par les écrits des Peres qui ont précedé nos manuscrits, comme M. Bossuet (30) l'a bien remarqué. Le second est, que ces diversitez indifferentes par elles-mêmes à l'integrité de l'Ecriture, ont de plus leur usage pour autoriser nôtre Vulgate, comme Beze (31) a été forcé d'en convenir. Aussi Clement VIII. a prononcé (32) *qu'il y a lieu de croire que les Auteurs de nôtre Vulgate avoient eu des exemplaires grecs & hebreux plus fidéles que ceux qui se trouvent aujourd'huy.* Et c'est à quoi la réponse du Cardinal Bellarmin [33] à Luc de Bruges est tres-conforme. Mais ce tour n'ayant ni la grace de la nouveauté, ni l'agrément d'une criti-

(30) Premiere Inst. sur la Vers. du N. T. de Trevoux.

(31) *Beza in Præf. annot. ad cap. 8. Luca v. 54. vetustiores duos manuscriptos codices refert*, quorum mirificus est, *inquit*, cum editione vulgata consensus.

(32) *Præf. Bibl. jussu Clem. 8. editorum.*

(33) *Vide Epist. Bell. ad Luc. Brug.*

que assez hardie, pouvoit-il plaire à des esprits déterminez à tout entreprendre ?

Plusieurs Critiques se sont partagez sur le texte de l'Ecriture en tant d'opinions, qu'ils ne sçavent plus où prendre la vraye parole de Dieu. Exemple de ces divisions, tant sur le texte Hebreu, que sur la version des 70. & sur la Vulgate.

En troisiéme lieu, ce qui semble mettre le comble, & à la prétenduë incertitude du texte sacré, & à la témerité de nos Critiques, c'est de les voir s'acharner à mettre en pieces, les uns le texte hebreu comme corrompu dés les premiers temps, d'autres la version grecque des Septante, ou la Vulgate latine, comme remplies de fautes énormes ; de maniere que combattant pour & contre le vray texte de la parole de Dieu, ils ne se laissent dans ce partage d'opinions, qu'un texte douteux qu'ils font tourner comme une giroüette à tout vent, & sur quoi il n'y a pas plus à fonder que sur le sable, si on en juge par leurs discussions.

Il est vrai que si la dispute ne rouloit qu'entre les Catholiques, l'Eglise établie sur la pierre contre laquelle (34) les erreurs vont se briser, sçauroit bien par où, & comment finir ces contestations. Mais qui fixera les esprits des Protestans dans l'embarras de cette contrarieté de sentimens qui les

(34) *Matth. cap. 16. v. 18.*

diviſe, ſans qu'ils manquent de part & d'autre ni de raiſon ni d'autorité plauſible. Où eſt parmi eux le Juge ſouverain, qui au milieu des mouvemens qu'excitent ces grands procés, fera acquieſcer les parties à ſes déciſions prononcées autentiquement & ſans appel.

Sentiment d'Iſaac Voſſius, favorable à la verſion des 70. ſuivi en partie par le P. Morin, & en tout par le P. Pezron.

Entendez d'un côté Voſſius (35) & ſes adherans crier, que comme les originaux de la Bible ont été perdus, & que les copies ont paſſé dans les mains des Juifs, plus infidéles que celles des payens mêmes ; le texte hebreu n'a pû parvenir juſqu'à nous, ſans être terni par leur ſouffle impur, & ſans prendre au moins la teinture des canaux empoiſonnez qui nous l'ont tranſmis ; que cette corruption a été d'autant plus facile, que depuis le temps des Apôtres l'hebreu étoit devenu hors d'uſage, en ſorte qu'un tres-petit nombre de Peres s'étoit appliqué à cette langue ; d'où vient que la malice des Juifs a eu toutes les facilitez pour profiter de ces temps d'ignorance, comme on le leur a reproché (36), & que les

(35) *Iſaaci Voſſii de 70. Interpretibus eorumque tralatione & Chronologia Diſſertationes.*

(36) *Juſtin. Mart. in dialogo cum Tryph.*

differences essentielles de la Chronologie en font foy : qu'au contraire, la Version des 70. portant jusques dans son origine des caracteres de divinité, & de l'inspiration de ses auteurs, elle a été de plus consacrée par l'usage de J. C. & des Apôtres, aussi-bien que par celui des plus anciens Peres de l'Eglise ; qu'elle a servi de regle durant les premiers siecles ; & que toûjours employée soit dans les Conciles d'Orient, soit par les Peres Grecs, elle s'est conservée sans tache par une tradition non interrompuë ; qu'elle seule a pû réformer les manquemens enormes de l'hebreu sur la Chronologie, & rappeller cette longue suite de siecles & d'évenemens sur lesquels la fraude des Juifs avoit passé l'éponge ; entre autres le terme fixe de six mille ans, au bout desquels le Christ devoit se manifester ; & que le texte hebreu resserré dans des bornes trop étroites, avoit fait disparoître.

Sentiment vers lequel il paroît bien que le docte P. Morin (37) a panché

Iren. l. 3. contra har. cap. 24. Orig. Hom. 12. in Isai. & in Epist. ad Afric. Chrysost. Hom. 5. & 9. in Matth.

(37) *Joan. Mor. l. 1. Exercit. Bibl. cap. 2.*

de tout ſon cœur, quoiqu'il n'ait oſé rien décider, content de raſſembler une foule d'autoritez propres à ôter toute créance au texte hebreu. Mais ce Critique plus moderé que Voſſius, n'a eu garde de traiter comme lui, les hebraïſans du Nord de demi Juifs (38) & de maîtres baudets, qui portent pour harnois leurs robes de Profeſſeur. Non, ce ſçavant Oratorien s'eſt contenté d'avertir (39) qu'il faut *prendre des mains de l'Egliſe, & rechercher dans ſon ſein & non ailleurs les divins oracles.* Principe digne d'un Critique également catholique & judicieux. C'eſt dans le même eſprit que le ſçavant P. Pezron (40) s'étoit attaché à ce ſentiment, & qu'il l'a ſoutenu par tout ce qu'une érudition conſommée lui a pû fournir de preuves.

(38) *Iſ. Voſſ. l. de 70. Interp. eos vocat* Aſellos togulâ cinctos Profeſſoris, & ſemi-Judæos, pro clipeo geſtantes Biblia mazoretica cum omnibus ſuis punctis.

(39) *L. 1. Exerc. Bib. cap. 1. de Hebræi Græcique textu ſinceritate :* Quæramus ergo, *inquit*, divina oracula in Eccleſia & ab Eccleſia, eaque non de alienigenarum, ne dum hoſtium manibus, ſed de Eccleſiæ paſtophoriis & archivis depromamus.

(40) Antiquité des temps rétablie.

Declaration des deux Buxtorfs, & des Critiques du Nord pour le texte Hebreu.

Voyez dans le camp opposé les deux Buxtorfs [41] à la tête de la multitude des Critiques du Nord, combatant pour le texte hebreu qu'ils croyent seul autorisé, seul exempt des moindres soüillures, la pure source de la parole de Dieu, dont les Juifs scrupuleux observateurs & sûrs dépositaires avoient compté jusqu'aux versets, aux mots, & aux syllabes, aimant mieux imaginer je ne sçai quel mystere dans une lettre renversée, que s'émanciper à la redresser: tout le reste, soit version grecque des Septante, soit Vulgate latine attribuée à S. Jerôme, ruisseaux bourbeux qui n'ont ni autorité ni verité, qu'autant qu'ils en empruntent de leur conformité avec le texte original.

L'entêtement même ou l'idolâtrie de ces hebraïzans pour la Massore, va jusqu'au point de ne reconnoître que par son moyen la divinité de l'Ecriture, dont ils étendent l'inspiration immediate jusqu'aux syllabes & aux points, avec une espece de superstition judaïque.

(41) *Vide Joan. Buxtorf. de punctorum & accentuum Hebraïcorum antiquitate, ejusdem Anticriticam & commentarium Mazoreticum, &c.*

Ceux

Ceux qui ont essayé comme M. Simon, après L. Capel, de former un tiers parti [42] entre deux factions si animées, qu'y ont-ils gagné ? Ils ont tout laissé dans une incertitude plus grande que jamais : incertitude d'autant plus inquietante pour les protestans, que rien ne peut ni les en tirer, ni les affermir inébranlablement.

Tiers parti formé par quelques Critiques, sujet à de grands inconveniens.

Car pour pousser contre eux le raisonnement de feu M. de Meaux [43]

(42) Il déclare dés la Préface de l'Hist. Crit. du V. T. qu'en *conservant, autant qu'il lui a été possible, l'autorité de l'original Hebreu & des versions, il ne s'est entêté ni du grec, ni du latin, ni de l'hebreu.* Et dans le corps de l'ouvrage, quoiqu'il panche plus vers le texte Hebreu, il y met bien des restrictions & des correctifs, comme s'il craignoit qu'on ne le prît au mot. De là vient que M. Spanheim dans sa Lettre sur l'Hist. Crit. du V. T. marque *qu'en voulant tenir un milieu ... il tombe, ce semble, dans la plus grande de toutes les extrémitez, qui est de détruire toute certitude & évidence de l'Ecriture sainte ; & de n'en donner d'autre principe, que celui qui est fondé sur les regles de la Critique.*

(43) Voyez le commencement de la Conference avec le Ministre Claude, où M. Bossuet éxige avec raison, que le fidéle avant que d'ouvrir la Bible qu'on lui présente, croye que la parole de Dieu y est contenuë : verité qu'il établit encore dans ses deux instructions sur les promesses de J. C. à son Eglise.

contre le Miniſtre Claude, & du Pere le Tellier [44] contre M. Arnauld, *il ſeroit impoſſible que l'Ecriture leur ſervît de regle infaillible pour établir un dogme de foy... avant que d'être aſſurez ſi un paſſage ſeroit le vrai texte de la parole de Dieu.* Argument qui revient à celui de S. Auguſtin contre les Manichéens. *Ne m'alleguez pas* [45] *l'Evangile : il n'y en a plus pour moi*, diſoit-il, *ſi l'Egliſe ne m'eſt garand de la vérité de ſes oracles.* Ne devroit-on pas même traiter de vaine ceremonie, la pratique conſtamment ſuivie dans les Conciles generaux, de placer un exemplaire des Ecritures ſur un thrône, comme la regle de foy qu'il faut conſulter ſans ceſſe, pour y conformer les déciſions qui s'y rendent ?

Et qu'on ne diſe pas que cette difficulté inſoluble aux proteſtans n'embarraſſe gueres moins les Catholiques, auſſi partagez qu'eux ſur le choix du

(44) Obſerv. 19. ſur le N. Teſt. de Mons, Sect. 4.

(45) *Aug. l. contra Epiſtol. fundamenti cap.* 5. Evangelium mihi fortè lecturus es... ſi ergo invenires aliquem qui Evangelio nondum credit, quid faceres dicenti tibi : non credo ? Ego verò evangelio non crederem, niſi me Catholicæ Eccleſiæ commoveret autoritas.

vrai texte. Abus. Il nous suffit pour fixer nos irrésolutions, de nous en rapporter à l'Eglise dépositaire & interprete infaillible des oracles du saint Esprit (46). Car dés qu'elle aura prononcé sur le texte qui contient la parole de Dieu, nous acquiescerons en enfans dociles à la voix de nôtre mere.

Jugement sur l'authenticité de la Vulgate.

Faut-il même là-dessus de decret plus formel que celui de Trente, sur lequel en vain on chicane, & qui prononce que (47) cette *ancienne édition Vulgate, approuvée par un si long usage de l'Eglise, doit être reconnuë pour authentique*, c'est à dire comme representant fidelement le fond & la substance du texte sacré : d'où s'ensuit l'obligation de *la recevoir dans les leçons, disputes, prédications & expositions, sans que personne puisse la rejetter sous quelque pretex-*

(46) Obs. 19. citée plus haut : *Il est certain*, dit le P. le Tellier, *qu'il n'y a que nos heretiques qui doivent être embarrassez de cette diversité : car pour eux, ne reconnoissant point d'autre regle de foy que la parole écrite, il est visible qu'ils n'y peuvent trouver de quoi juger authentiquement sur deux textes, non plus que sur deux livres differens, lequel doit passer pour la vraie parole de Dieu : au contraire les Catholiques, &c.*

(47) *Trid. Sess. 4. in decreto de Canonicis Scripturis.*

te que ce soit. Decret qui établit si bien son autorité ; qu'encore qu'on ne doive pas le prendre pour un jugement formel de comparaison ni de préference au texte hebreu, ni au grec, dont il n'est pas parlé, il en résulte pourtant que la Vulgate doit tenir lieu d'un instrument qui fait foy, d'où lui vient le nom *d'authentique :* & que par conséquent elle exprime en fidéle interprete la parole de Dieu sans aucune erreur, en ce qui regarde la foy & les mœurs ; & de plus, *sans aucune falsification faite à dessein*, dit [48] le Cardinal Palavicin ; *& sans nulle difference manifeste, quelque legere qu'elle soit, avec le texte sacré.* On peut donc en vertu de cette garantie, s'assûrer de sa fidelité sur l'essentiel ; & dés-là condamner la Critique téméraire du sçavant le Fevre [49] d'Estaples, dont l'indigne rafinement alla jusqu'à poser en fait qu'elle fourmilloit de fautes. L'Eglise y ayant com-

(48) *Hist. Conc. Trid. l. 6. cap. 17. num. 9.*

(49) *Jac. Faber Stapulensis Praef. in N. T:* Vulgata, *inquit*, Editio quæ est in Ecclesiarum usu, adeo multiplici vitio scatet, ut non tam fidei græcæ per S. Hieronimum reddita sit, quam reddi indigeat.

me apposé le sceau de son approbation, l'a mise hors de doute.

Or il ne paroît pas que le texte hebreu ni le grec, par rapport à leur état present, ayent les mêmes marques de distinction, quoiqu'on soit bien éloigné de les placer, comme le Cardinal Ximenés l'a fait, *aux deux côtez de la Vulgate* [50], *qui tient*, dit-il, *le milieu, de même que nôtre Seigneur entre deux Larrons.*

Atteintes données à la Vulgate par Mrs Simon & Fourmont.

Aprés cela, que de hardis Critiques cherchent encore avec M. Simon, à affoiblir ou à éluder la force de ce saint Decret; qu'ils osent le réduire à un pur reglement de [51] police, & qu'ils s'applaudissent [52] de cette dépravation comme d'un beau coup; il n'y a qu'à en gemir, & qu'à opposer la clarté des termes du Con-

(50) *Polyglotta Complutensia in prologo ad lectorem.*

(51) M. Simon, Pref. de la vers. du N. T. Voyez aussi l'Hist. Crit. du V. T. l. 2. ch. 14. & l. 3. ch. 23.

(52) Réponse à la Lettre de M. Spanheim, où il est dit, *que la maniere dont le P. Simon explique en quel sens la Vulgate a été déclarée autentique par les Peres du Concile de Trente, paroit un des meilleurs endroits de tout son ouvrage.*

cile, à la vaine subtilité des détours qu'ils imaginent. *Il suffit*, selon M. Simon [53], *pour rendre une Version autentique, qu'elle ait esté faite par des personnes capables de bien traduire, & qui ne soient nullement suspectes de l'avoir vitiée. Le Concile de Trente*, continuë-t-il, *a ainsi déclaré la Vulgate autentique.* Peut-on annuler plus décisivement, sous prétexte d'interprétation, un Decret si solemnel ? La merveille est qu'à ce prix-là même, la Version de M. Simon ne passera jamais pour authentique.

Si le Critique du P. Calmet eût bien réfléchi sur tout ce qui sert à autoriser d'une part la Vulgate, & à suspecter de l'autre le texte hebreu, ou à en balancer l'autorité, il se seroit apparemment mieux observé sur ce qu'il avance en faveur de l'un au préjudice de l'autre. *Par le texte*, dit-il [54], *j'entens seulement l'original, c'est à dire l'hebreu pour l'ancien Testament.* Et tant qu'on y peut recourir pour l'explication *d'une infinité d'endroits difficiles ; ce n'est plus le sens*

(53) Lettres choisies T. 2. Celle qu'on cite ici est la derniere à M. Spanheim.

(54) Seconde Lettre de M. Fourmont, sur le Commentaire du P. Calmet, pag. 53.

de l'Ecriture qui doit passer pour incertain, c'est aux traducteurs que l'on doit s'en prendre, soit à cause de leur ignorance de la langue hebraïque, soit qu'ils ayent manqué de reflexion. Un homme de bon sens, poursuit-il, *ne regardera jamais comme irrévocables, les jugemens que l'on porte des livres sur leurs traductions.* Maxime qu'il applique sur tout à la Bible. Car *juger du sens & des beautez de l'Ecriture par ses Versions*, continuë-t-il, *c'est faire la même chose que si l'on jugeoit d'Homere par les traductions que l'on a de ses ouvrages. Ne seroit-ce pas rabaisser infiniment la grandeur de ce divin Poëte*, ajoûte-t-il, *que d'égaler à son style si magnifique & si raisonnable, la bassesse & le peu d'exactitude qui regne dans les expressions de ses traducteurs ?* Que ces comparaisons sont mal placées là, & dans un faux jour !

A la verité M. Fourmont y mêle fort à propos un correctif, en voulant bien *ne pas comparer les anciennes traductions de l'Ecriture, pour lesquelles nous devons*, dit-il, *avoir un respect particulier, aux traductions des Poëtes qui n'ont aucune autorité. Il veut dire seulement*, poursuit-il, *qu'une version telle qu'elle soit, est toûjours infiniment au dessous de*

son original. Mais cela même ne fait-il pas à l'hebreu trop d'honneur, & trop peu à nôtre Vulgate ? Passe qu'il ne la préfere pas à l'hebreu, toute marquée qu'elle est du sceau de l'Eglise, ou qu'il affecte de s'en taire pour n'en pas parler mal. Mais que par voye de fait il la mette infiniment au dessous de ce qu'il appelle l'original, est-ce entrer dans l'esprit du Concile de Trente ? Est-ce s'éloigner du sentiment trop libre de Cajetan, que Palavicin avec la meilleure volonté du monde, ne sçait comment justifier [55]. *Ce n'est pas entendre l'Ecriture*, disoit Cajetan, *que d'entendre l'interprete latin, mais il faut entendre le texte hebreu pour l'ancien Testament, & le texte grec pour le nouveau.*

V.

Licence de la Critique sur les Auteurs de la Bible, principalement sur Moyse.

On peut bien juger que la Critique s'étant donnée tant de liberté sur le texte de la Bible, elle s'est autant ou

[55] *Palavic. Hist. Conc. Trid. l. 6. cap.* 17. Ce Jesuite tâche pourtant de sauver Cajetan du soupçon d'heresie dont Gab. Prateolus l'avoit voulu noircir à ce sujet.

plus licentiée sur la recherche des Auteurs qui y ont prêté leur plume & leur nom. C'est-là au fond, une de ces questions critiques, *dont la décision n'importe en rien*, dit S. Gregoire à propos du livre de Job [1], *pourvû qu'on reconnoisse que l'inspiration du saint Esprit en a guidé les Auteurs.* Mais dés que Dieu a expressément révelé tel auteur de tel livre, est-il indifferent ou permis d'en chercher d'autres, & d'en donner, pour ainsi dire, le démenti au S. Esprit?

Que Moyse, par exemple, soit auteur du Pentateuque, c'est un fait appuyé sur des témoignages si formels tant du vieux que du nouveau Testament [2], & attesté par un consentement si unanime de la tradition sacrée & profane, qu'il n'y auroit pas moins d'absurdité que de libertinage à le nier. Tous en sont convenus, Samaritains & Juifs, quoi qu'ennemis; Grecs

(1) *Quis hæc scripserit, valdè supervacuè quæritur, cum tamen author libri Spiritus sanctus fideliter credatur.* Greg. Præf. in lib. Job.

(2) Voyez le recueil de ces Textes dans les Prolégomenes de M. du Pin sur la Bible, Tom. 1. chap. 3. & dans une des Diss. du P. Alexand. sur l'ancien Testam. Tom. 4.

& Romains ; J. C. & les Apôtres ; anciens Peres & Theologiens modernes ; juſqu'à ce que trois Critiques auſſi religieux que la Peirere [3], Hobbez [4] & Spinoza [5] ſe ſont élevez contre ce ſentiment unanime, auquel ils ont oppoſé les plus foibles ou les plus fauſſes ſuppoſitions, comme ſi elles ſuffiſoient pour contrebalancer tout ce que l'antiquité & la religion ont de plus reſpectable.

Cependant combien ces Critiques ont-ils trouvé d'approbateurs, auſquels les plus minces ſujets de doute ont ſuffi pour décider contre Moyſe, malgré les plus fortes raiſons de ſe déclarer en ſa faveur. Tant la Critique, celle ſur tout qui ſe plaît aux entrepriſes les plus hardies, eſt bien reçûë.

Frivoles indices ſur leſquels la Critique a ôté à Moyſe le Pentateuque.

Sur quoi en effet ces faux ſçavans ont-ils fondé leur paradoxe ? A peine en croit-on à ſes yeux, lorſqu'on trouve que tout ſe réduit à de legers indices qu'on compteroit pour rien par

(3) Hobbez, Leviathan, Part. 3. cap. 23.

(4) *Iſaaci la Peirere, Præ-Adamita l. 4. cap. 2.*

[5] *Tract. Theologico-Polit. cap. 8.*

tout ailleurs. Ici (6) l'on croit voir quelques redites ou transpositions, qui étant fort du genie de l'hebreu, & y ayant leur grace, n'ont nul besoin d'être imputées à d'autres qu'à Moyse même. Là on remarque une particule équivoque sur le passage du Jourdain (7); & on la prend au plus mauvais sens pour en conclure contre Moyse, sans autre preuve. Ailleurs on trouve certains changemens de noms de ville (8), ou la continuation de quelques genealogies qui ne servent qu'à éclaircir le texte sans y rien changer. On voit qu'en plus d'un endroit il est parlé du saint Legislateur en troisiéme personne, à peu prés comme Cesar en use par rapport à lui-même dans ses Commentaires: qu'il est fait mention des Rois d'Edom (9) avant qu'aucun Roy regnât sur les en-

(6) Voyez sur cela les Réponses de M. Bossuet, dans son Discours sur l'Histoire Universelle, 2. Partie, Réflex. 13. Celles de M. Huet dans sa Démonstr. Evangel. Prop. 4. Chap. 14. Celles de M. du Pin, dans sa Differt. Prélim. ou Prolegomenes sur la Bible, Chap. 1. &c.

(7) *Deuter. cap.* 1. *v.* 1.

(8) *Gen. cap.* 14. *v.* 14. *&c. & Deuter. cap.* 2. *v.* 12.

(9) *Gen. cap.* 36. *v.* 31.

fans d'Israël, soit par une espece de prophetie, soit à dessein de faire voir par avance la suite des évenemens : qu'on y compte comme une merveille, la grandeur du lit de fer d'Og, Roi de [10] Basan, qui se conserve en monument : & qu'enfin le Deutéronome se termine par la mort & l'éloge de Moyse, que Josué ou l'auteur du Livre qui porte son nom, aura ajoûté par l'ordre de Dieu même.

C'est là une partie des considerations qui ont déterminé nos Critiques à réformer de leur pleine puissance le jugement de tous les siécles, & à contredire Jesus-Christ même, qui ayant à expliquer ses mystéres commence par Moyse [11] & par les Prophetes, qui renvoye à la loy Mosaïque [12], & déclare aux Juifs que Moyse a parlé de lui.

Fausses idées de M. Simon là-dessus.

Cependant ces vaines conjectures ont paru à un esprit aussi fort que M. Simon, un poids si accablant, que pour s'en soulager il a eu recours à la chimere de ses Ecrivains publics, qu'il appelle Prophetes ; & qui dès le

(10) *Deut. Cap.* 3. *v.* 10. & 11.
(11) *Luca, Cap.* 24. *v.* 27.
(12) *Joan.* 5. 47. *Luca* 24. 45.

temps de Moyſe [13] à l'exemple de ceux des Egyptiens, étoient prépoſez, ſi on l'en croit, à recueillir & à rédiger en actes tout ce qui ſe paſſoit chez les Hebreux : en ſorte que de la compilation de ces memoires conſervez dans leurs archives ſe ſont formez les Livres de la Loy. Voilà le ſyſtême de ce ſçavant Critique, qui en combattant la créance de tous les temps & l'autorité de tous les anciens, n'a pas de meilleure garentie que ſa parole. Car ni Joſeph, ni Theodoret [14], ni Euſebe [15], ni les autres Peres [16], qu'il prend à témoin, ne dépoſent nullement en ſa faveur, pour les temps ſur tout qui ont précédé ceux où les cinq Livres de la Loy ont paru. Afin pourtant que rien ne manque au paradoxe qu'il a inventé, il accorde liberalement à ces Ecrivains publics de

(13) Hiſt. Crit. du Vieux Teſt. L. 1. Chap. 2.

(14) *Joſeph L. 1. contra Appion. Theodoret. in Joſue, & Præfat. in Lib. Regum.*

(15) M. Simon ne cite d'Euſebe que l'ouvrage *de Præpar. Evang.* en gros, ſans nous ſpecifier aucun paſſage, qu'auſſi-bien il n'auroit pû trouver.

(16) Voyez la Réfutation de tous les paſſages alléguez par M. Simon, L. 1. Chap. 2. des Prolegomenes de M. du Pin.

ſa création, une eſpece [17] d'inſpiration à ſa maniere, tant pour mettre par écrit ces premiers actes, que pour les abréger enſuite, & les refondre par des corrections & additions. Il n'importe que ce ſoit là autoriſer une violation manifeſte de la défenſe exprimée dans la Loy [18] *d'y rien ajoûter ou retrancher:* cela ne l'arrête ni dans le cours de ſa critique, ni dans celui de ſon raiſonnement, auſſi ſubtil que concluant. *Il eſt neceſſaire*, dit-il [19], *que ces additions ayent la même autorité que le reſte de l'Écriture.* Et pourquoi ? *Parce qu'autrement*, pourſuit-il, *on ſeroit obligé de dire, que tout ce qui eſt dans la Bible n'eſt pas également divin & Canonique.* Et que ſignifie cela, ſinon que d'une premiere erreur il en naît d'autres ? Et qui ne voit qu'employer dans un fait ſi important une maniére de raiſonner ſi peu ſérieuſe, c'eſt ſe joüer de ce qu'il

(17) Dès la Préface il aſſure que les Auteurs de ces additions ou changemens ont été des Prophétes, ce qu'il établit dans l'Hiſt. Crit. du Vieux Teſtament, L. 1. Ch. 2. mais rien n'eſt plus ruïneux ni moins conclüant que les autoritez ſur quoi il ſe fonde.

(18) *Deuter. cap.* 12. 32.

(19) Préf. de l'Hiſt. Critique du V. Teſt.

y a de plus saint ? N'est-ce pas aussi insulter les sçavans qui se sont révoltez contre des idées si nouvelles, que de venir tant d'années aprés leur produire [20] pour garand & sectateur de son opinion chérie, un Luthérien assez obscur nommé *Libius* ?

Il ne restoit plus à M. Simon que d'ajoûter, pour accablement de preuves, que son hypothése n'est pas contredite par ces Theologiens de Hollande, dont on a publié les sentimens sur son Histoire Critique. Car ils ne font que substituer avec aussi peu de raison que lui, à la place de Moyse un nouvel auteur du Pentateuque, non moins chimerique que ses Scribes. C'est *un Sacrificateur* [21] *Israëlite, envoyé de Babylone pour instruire les nouveaux habitans de la Palestine vers la dix-huitiéme année du Roy Josias :* conjecture en l'air donnée sans preuve, mais trés propre à prouver que la critique ose souvent tout hazarder, sans ombre de verité ni de vrai-semblance. Aussi M. le Clerc a si-bien reconnu l'illusion & le danger de cette innova-

Vaines conjectures de quelques Theologiens de Hollande, & paroles licentieuses de quelques Catholiques sur le même sujet.

(20) Lettres Choisies de M. Sim. T. 3. Lett. 30.
(21) Sentiment de quelques Theol. de Holl. Lettre 6. page 129.

tion, que lui, qu'on n'accusa jamais de scrupule là-dessus, a crû devoir soûtenir le contraire dans ses Prolégomenes sur la Genese [22]. Mettre en effet sur le compte de ce Sacrificateur les cinq Livres de la Loy, n'est-ce pas sous-prétexte de réfuter M. Simon, enchérir sur lui, & donner pour preuve sa fantaisie?

Mais ces Théologiens de Hollande ne s'en tiennent pas à des hypotheses creuses, ils vont droit à des erreurs qualifiées. Car ayant exclus Moyse, ils se sont objecté l'autorité de Jesus-Christ & des Apôtres, *qui citent souvent le Pentateuque* [23] *sous le nom de Moyse.* A une difficulté si pressante, quelle réponse? La voici. C'est que *Jesus-Christ & ses Apôtres n'étant pas venus au monde pour enseigner la critique, il ne faut pas s'étonner s'ils parlent selon l'opinion commune.* C'est à dire, qu'on se permettra de compter entre les privileges de la critique, celui de laisser en doute la verité des faits avancez par Jesus-Christ & par ses Apôtres: & qu'on supposera qu'ils ne se sont

(22) *Proleg. in Gon. Diss.* 3.

(23) Sentimens de quelques Theol. de Holl. Lettre 6. p. 126.

pas

pas embaraſſez, ni que nous fuſſions trompez en adoptant l'opinion vraye ou fauſſe qu'ils ont laiſſée dans ſa poſſeſſion, & qu'ils ont même confirmée; ni que nous vinſſions à douter s'il faut les croire ou non, ou s'il ne vaut pas mieux contredire l'Evangile. Avec cette clef, où s'arrêtera-t-on? & juſqu'où la licence des Critiques ne s'étendra-t-elle pas à la faveur d'une ſi belle ouverture?

Il étoit échapé au ſçavant P. Lami de l'Oratoire, une pareille défaite au ſujet des difficultez propoſées contre la ſingularité de ſon ſyſtême touchant la derniere Pâque de Jeſus-Chriſt. *Les Apôtres*, dit-il [24], *n'ont point prévû les difficultez de critique*. Mais M. de Tillemont, dont le zéle s'en eſt émû, lui a répondu avec force: *Eſt-ce* [25] *à nous à donner des bornes à leur lumiere toute divine? Qui nous oblige d'entrer dans cet examen? Le Saint-Eſprit qui les a fait parler a tout prévû, & n'a pas voulu tout éclaircir.... Adorons*

(24) Traité Hiſt. de l'ancienne Paſque des Juifs, page 300.

(25) Lettre au P. Lamy ſur ſon Traité de la Paſque, Art. 65. à la fin du 2. Tome des Memoires ſur l'Hiſt. Eccleſ.

en ce point sa sagesse, révérons ces obscurités mêmes ; tâchons, si Dieu nous y appelle, de les éclaircir par les régles de la tradition ; mais ne nous fermons pas les yeux, pour ne pas voir ce que le Saint-Esprit nous dit clairement.

Encore un exemple, avant que de perdre de vûë la licence de nos Critiques, sur le saint Legislateur des Juifs. Il vient de paroître un écrit de M. Fourmont, où il déclare [26], qu'à la verité *il seroit fâché de dire que le Pentateuque n'est pas de Moyse*, même qu'on n'a pas *tort d'appeller incrédules* ceux qui n'en conviennent pas. Mais cet Hebraïsant nous traiteroit de dupes, si nous comptions sur cet aveu, qui est combatu par toute la suite de sa Critique. A quoi en effet aboutit-elle ? à contester à ce sentiment la possession de trois mille ans, & l'autorité de Jesus-Christ & des Apôtres, soûtenuë du consentement unanime des Eglises Juïves & Chrêtiennes. Ces allegations passent chez lui pour une *belle figure de Rhetorique, & une petition de principe. On a cru Moyse auteur du Pentateuque*, dit-il, *sans examiner le fait dont il s'a-*

(26) Premiere Lettre sur le Commentaire du P. Calmet, page 14. & 17.

git ; puisqu'on y rencontre à tout pas des choses qui ne sçauroient convenir au temps de ce Legislateur. Il nous avertit même en passant, *qu'il est assez probable que le Pentateuque ne porte le nom de Moyse, que parce qu'il contient ses loix*, &c. Si tout cela ne signifie pas que Moyse n'est point l'auteur du Pentateuque, il seroit bien difficile d'imaginer rien de plus propre à l'insinuer, en y joignant sur tout cette rare conjecture, en vertu de laquelle on diroit *qu'un honnête homme auroit composé le Pentateuque par l'ordre de David.* Et n'est-ce pas dresser des pieges, que de faire naître tant de doutes là-dessus, sans en résoudre qu'un seul, dont encore la solution n'est pas tant dûë (27) à trois Rabins qu'il cite, qu'à d'autres Interprétes.

Enfin nos Critiques en sont venus jusqu'à ce nouvel excés, d'envier & Termes de mépris échapez à

(27) Là même, depuis la page 36. jusqu'à la page 47. où il essaye d'expliquer le vers. 6. du Ch. 12. de la Genese, *Cananæus autem tunc erat in terra.* Il se sert d'Abenesra, de Raschi, de Rabi Nachman ; il ne faloit que lire Pererius sur cet endroit, pour en trouver une explication autant & plus plausible que celle des trois Rabins, & confirmée par un texte de S. Paul aux Hebreux, Chap. 11.

quelques Critiques de Hollande contre Moyse.

d'ôter, s'il se pouvoit, à Moyse sa propre réputation, entant que fondée sur ses grandes qualitez naturelles. Celle sur tout d'homme *de grand esprit*, a paru à ces forts genies une flaterie si outrée, qu'il s'en est peu fallu qu'ils n'ayent osé traiter Moyse de petit genie par envie de contredire. Ils ne l'ont (28) pas jugé du moins un *fort habile homme* pour des raisons trés-décisives: *parce qu'il demande à Dieu son nom; qu'il témoigne qu'il a la langue empêchée; qu'il ne s'apperçoit pas qu'il ne peut soûtenir lui seul tout le poids des affaires; & qu'il prie Dieu de luy permettre de voir sa gloire.* Cela ne s'appelle-t-il pas peser le mérite au poids du sanctuaire? Et que faut-il de plus pour nous convaincre tout ensemble & du peu d'habileté de Moyse, & de l'admirable pénétration de ces Critiques? Parlons sérieusement; peut-on se figurer de plus déplorables écarts de bon sens & de religion?

Quelle merveille donc que ces prétendus Theologiens chicannent M. Simon, sur ce qu'il a avancé aprés les

(28) Sentimens de quelques Theologiens de Hollande, Lettre 5. pag. 82. & 83.

Peres (29), qu'*en Moyſe ſe rencontroient toutes les qualitez d'un parfait Legiſlateur!* Qualitez neanmoins tres-conformes & au portrait qu'en a fait ſaint Eſtienne, & au jugement de toute l'antiquité Payenne, Juïve & Chrêtienne, & au mérite des cinq Livres de la Loy, où l'on voit briller l'idée de Dieu la plus ſublime; quoi que Spinoza, le digne modéle de ces Critiques, ait traité de faux (30) préjugé l'idée qu'on a de Moyſe & des Prophetes, comme de gens qui ont mieux connu Dieu que d'autres. Je crois pour moi la bizarrerie du goût de ces Meſſieurs aſſez outrée, pour confondre Moyſe avec des Legiſlateurs tels que Solon & Licurgue. Encore ne ſçai-je ſi le corps des Loix Moſaïques pourroit, ſelon eux, entrer en quelque comparaiſon avec la Republique & les Loix de Platon. Pourroit-on mieux reconnoître qu'à des traits ſi déplorables, l'eſprit de vertige auquel ils ſeroient livrez?

Mais que n'ont pas oſé ces mêmes Critiques, & avec quel ſcandale, tant ſur le texte que ſur les auteurs & les

(29) Hiſt. Crit. du V. T. L. 1. Chap. 2.
(30) *Tract. Theol. Polit. Cap.* 2.

temps des autres livres de la Bible? Qu'on consulte là-dessus l'ouvrage d'un de nos plus sçavans Prélats (31), qui s'attache à les convaincre de faux; nous ne les suivrons pas dans leurs égaremens sur cet article; aussi-bien ils nous méneroient trop loin, & il nous en reste de bien plus importans à manifester.

VI.

Innovations dangereuses introduites par deux Critiques Anglois, Marsham & Spencer, touchant l'origine des loix & cerémonies Mosaïques.

Certainement il est difficile de n'être pas effrayé à la vûë du système audacieux du Chevalier Marsham, dans son Histoire Chronologique des Egyptiens: Histoire à la verité fort remplie d'une érudition recherchée, mais trés-malignement employée. Car ce Critique en ne disconvenant pas que Moyse n'ait écrit les livres de la loy, essaye de montrer (1) que la politique

(31) *Petri Dan. Huet. Demonstr. Evang. Propos.* 4.

(1) *Chronologic. Canon Ægyptiacus, saculo 9. p.* 182. *Edit. Londin.* Ægyptii, *inquit*, ut

& la religion des Hebreux, à quelques correctifs près, doivent leur origine aux Egyptiens, dans les Ecoles desquels Moyse avoit puisé sa doctrine, ayant été élevé à la Cour de Pharaon, & instruit de toute la sagesse des Egyptiens (2).

En quoi il ouvre une nouvelle voye pour décrier l'autorité de la Bible, en nous la representant non pas comme émanée de Dieu seul, mais comme ayant sa source dans la fausse sagesse des Egyptiens; ce qui est faire sortir la vérité de la révélation, du sein même du mensonge. Aussi le sentiment de ce Critique, envisagé dans ce point de vûë, approche fort de l'héresie des Manichéens, lesquels rejettoient la loi ancienne comme venuë du mauvais principe. Mais creusons un peu les fondemens sur quoi il a bâti son nouvel édifice.

1°. Il l'appuye sur l'autorité de Lactance (3), qui admire que Pythagore

Discussion & réfutation des

πολιτεία, ita & religione gentes cæteras præcesserunt: eorum ritus ad alios populos translati, etiam ab Hebræis, non sine emendatione forsan, usurpati sunt.

(2) *Act. Cap. 7. v. 22. Eruditus est Moyses omni sapientia Ægyptiorum.*

(3) *Lactant. L. 4. Div. Instit. Cap. 2. So-*

autoritez dont Marsham abuse, en faveur de son paradoxe.

& Platon soient allez chez les Egyptiens, & non chez les Hebreux, se remplir des plus hautes connoissances. Mais quand on passeroit pour vrai ce sentiment de Lactance, qui est contredit par Joseph (4), par saint Justin, par saint Clement d'Alexandrie, par Origene, par Eusebe, &c. de quel droit en concluroit-il que les loix de Moyse fussent empruntées des Egyptiens? Et pourquoy l'Egypte n'auroit-elle pas plûtôt reçuë les siennes de la postérité d'Abraham? N'étoit-il pas naturel de juger avec Joseph (5), en cela adopté par les Peres, que tout ce que les Egyptiens ont eu de meilleur dans leurs loix, n'a été, ou qu'unvol fait à l'Ecriture, ou qu'un reste de débris de la loy de nature. Car au surplus la fausse antiquité dont l'Egypte s'est vantée en nous comptant la longue

lemus mirari, quod cum Pythagoras & postea Plato amore indagandæ veritatis accensi, ad Ægyptios & Magos & Persas usque penetrassent, ut earum gentium ritus & sacra cognoscerent, (suspicabantur enim sapientiam in religione versari,) ad Judæos tamen non accesserunt; penes quos tunc solos erat.

(4) Marsham rapporte leurs passages dans l'endroit même où il les contredit.

(5) *Joseph. L. 1. & 2. contra Appion.*

suite

ſuite de ſes heros, eſt un tiſſu de fables, dont il eſt étonnant qu'un Critique, auſſi diſtingué que Marsham, ait tâché de ſe prévaloir au préjudice de l'Ecriture. Mais à quelles illuſions n'eſt pas ſujette l'érudition la plus conſommée, entre les mains d'une critique trop licentieuſe ?

2°. Quel fond peut faire cet Anglois ſur l'oracle d'Apollon (6) rapporté par Porphyre, où il eſt marqué que cette voye épineuſe & eſcarpée qui méne à la beatitude, eſt venuë de l'Ecole des Egyptiens, plus ancienne que celle des Hebreux ? Quoi ! Ce témoignage rendu par l'eſprit de menſonge paroît-il d'aſſez grand poids à notre Critique, pour l'emporter ſur l'Ecriture & la tradition ? N'a-t-il pas honte de l'alleguer, ſçachant qu'il eſt réfuté là même (7) par un Oracle poſtérieur, qui prononce que la vraye ſageſſe ne ſe trouvoit que chez les Hebreux & les Chaldéens, qui adoroient le Dieu éternel ?

(6) *De Apollinis Oraculo vide Euſeb. L. 9. Prap. Evang. Cap.* 10.

(7) *Euſeb. ibid. aliud Oraculum refert quo dicitur :* Chaldæi & Hebræi ſoli ſortiti ſunt ſapientiam, numen æternum ſanctè venerantes.

3°. Il n'eſt pas plus recevable à faire valoir cette ancienne Apologie funébre, traduite de l'Egyptien par Euphante. Voici le fait rapporté [8] par Porphyre. Les Egyptiens embaumoient avec ſoin les cadavres des perſonnes de qualité, & mettoient à part les entrailles dans une caiſſe ; puis ils la tournoient au ſoleil ; & alors le maître des cérémonies feignoit que le défunt invoquoit cet aſtre avec les Dieux & les Déeſſes pour eſtre reçu dans leur
» compagnie. Je vous ai honoré, diſoit-
» il, ſelon l'inſtruction que j'en ai re-
» çüe de mes parens ; je les ai reſpectez ;
» je n'ai commis ni homicides, ni frau-
» des dans les dépôts qu'on m'a confiez,
» ni fait d'autre mal que je ſçache ; &
» ſi j'ai péché en mangeant ou en bu-
» vant avec excés, ce n'eſt pas à moi,
» c'eſt à mes entrailles qu'il faut s'en
» prendre. Aprés quoi on les jettoit dans l'eau. Ici & dans tout le détail des loix Moſaïques, Marsham eſt charmé de retrouver l'Egypte ; & plein de ſon ſyſtême auquel il raméne tout naturellement, il croit voir un ſi beau rapport entre ces paroles & celles du Décalogue, qu'il eſt prêt d'en conclure

(8) *Apud Porphyr. L. 4. de Abſtinentia.*

que les dix Commandemens de la loy ont été dreſſez ſur ce modéle. Quel éblouïſſement ! Quand la merveille de ce rapport ſauteroit aux yeux, il s'enſuivroit au plus que l'Apologie Egyptienne ſeroit bien copiée d'après le Décalogue de Moyſe. Mais la verité eſt qu'en raprochant ces deux monumens, on a bien beſoin des yeux de cet Anglois pour y appercevoir aſſez de reſſemblance.

Mais comment, avec une vûë ſi perçante, n'a-t-il pas pouſſé plus loin ſes découvertes ? Ne devoit-il pas, en ſuivant ſon plan, nous repréſenter la plûpart des faits ſurprenans marquez dans la Geneſe, comme ſi Moyſe les eût empruntez de la fable : & trouver dans Eve, ſource de nos malheurs, la boëtte de Pandore ; dans le Déluge de Noé, celui de Deucalion ; dans l'embraſement de Sodome, celui que cauſa la chûte de Phaëton ; dans la conſtruction de la Tour de Babel, l'entrepriſe des Geans pour eſcalader le ciel, &c. Il eſt étonnant qu'un Critique qui aimoit tant, & à prodiguer ſes lectures & à deshonorer Moyſe, en ait negligé une ſi belle occaſion ? Peut-être que la crainte du ridicule

l'a arrêté ; mais devoit-elle donc lui permettre les excès où il s'eſt porté, ſur l'origine fabuleuſe des loix Moſaïques ?

Fauſſeté & inconveniens du ſyſtême de Marsham ſur la Circonciſion, qu'il croit empruntée des Egyptiens.

4°. Il croit avec Spencer, que pluſieurs fêtes & ſacrifices établis chez les Juifs, entr'autres la cérémonie de la circonciſion [9] étoient empruntez des Egyptiens : & ce qui l'en perſuade eſt l'autorité d'Herodote (10) & de Diodore de Sicile (11), que Celſe (12) & Julien l'Apoſtat (13) ont adoptez. Mais par quelle régle de bonne critique ſe permet-il de préferer de profanes étrangers, grands conteurs de fables, trés-peu informez de l'état & des mœurs du peuple Juif, & poſtérieurs de pluſieurs ſiecles à Moyſe, de les préferer, dis-je, à Moyſe même, que tout nous oblige de reconnoître pour le premier Ecrivain du monde, & qui, outre les caractéres d'inſpiration qui le diſtinguent, rapporte pré-

(9) *Canon Ægypt. ſæc. 5. pag. 72. Edit. Lond.* Apud Ægyptios, *inquit*, circumcidendi ritus vetuſtiſſimus fuit ab ipſo initio inſtitutus, *&c.*

(10) *Herod. L. 2. Hiſt. Cap.* 104.

(11) *Diod. Sic. L. 1. P.* 17. *Edit. Cantabrig.*

(12) *Celſus apud Orig. L.* 10. *contra Celſ.*

(13) *Apud Cyrillum Alex. L.* 10. *contra Julian.*

ciſément ce qu'il a vû, entendu, & ordonné, ou appris de ſes peres, touchant un peuple dont Dieu l'a établi Prophete, Legiſlateur, Hiſtorien.

Or où eſt-il marqué, inſinué même dans le Pentateuque de Moyſe, que la Judée ſoit redevable de tout cela à l'Egypte, auſſi-bien que de l'invention des Sacrifices, de l'Arche d'Alliance, du Tabernacle, de la diſtinction des animaux immondes, des habillemens & du rang des Sacrificateurs; en ſorte que Moyſe n'ait eu qu'à déguiſer & à rectifier les ſuperſtitions étrangéres dans ſes loix? N'y eſt-il pas plûtôt défendu d'agir ſelon les coûtumes du pays d'Egygte (14)? La circonciſion n'y eſt-elle pas ordonnée expreſſément, pour diſtinguer [15] le peuple de Dieu du reſte des nations? Quoi! Dieu impoſe à Abraham ce nouveau ſigne imprimé ſur ſa chair, comme le ſceau de ſon alliance, & le

(14) *Levit. Cap.* 18. *v* 1. Ego Dominus Deus veſter: juxta conſuetudinem terræ Ægypti, in qua habitatis, non facietis.

(15) *Gen. Cap.* 17. *v* 11. Circumcidetis carnem præputii veſtri, ut ſit in ſignum fœderis inter me & vos. *Et v.* 13. *additur*, Eritque pactum meum in carne veſtra in fœdus æternum.

gage des benedictions qu'il prépare à sa postérité par préference à tous les étrangers : & il se trouvera, selon le système de notre Critique, que cette marque de distinction si spéciale, ne servira qu'à confondre le peuple de Dieu avec les Egyptiens, chez qui la pratique de la circoncision étoit très-établie ?

Suivant ce nouveau plan, à quoi se réduiroit donc cette séparation légale des Juifs [16], sous laquelle étoient renfermez tant de mystéres, puisque le caractére distinctif, choisi exprés pour l'opérer, n'est qu'un usage pris ou imité des nations voisines de la Palestine ? A quelle bizarerie d'opinions ne se livre-t-on pas, quand on veut à quelque prix que ce soit, s'écarter des voyes de la créance commune ? On sçait qu'il n'y a dans la plûpart des Historiens profanes [17] qu'ignorances & pitoyables mécontes sur les faits

(16) Ce pacte de Dieu avec Abraham, & en sa personne avec toute sa posterité, est trés-marqué dans ce Chap. 17. de la Genese, & saint Paul y fait souvent allusion dans ses Epistres.

(17) Voyez les preuves de ce fait dans tout ce qu'ont avancé sur les Juifs quelques Historiens profanes ; Justin dans le Liv. 36. Chap. 2. de son Abregé de Trogue Pompée, dit qu'A-

Judaïques : & on ose mettre ces avanturiers en balance avec Moyse même, & pousser l'outrage jusqu'à la préférence de ceux-là sur lui.

On sent bien, si on n'a perdu avec la raison tout sentiment de religion, que c'est faire tomber Dieu en contradiction avec lui-même, de croire qu'il ait formé la loy & réglé les cérémonies prescrites à son peuple sur le modéle du culte & des mœurs des Egyptiens. Cependant la Critique enchantée de cette belle invention, n'obmet rien pour la mettre dans tout son jour, afin qu'il soit dit que Dieu, malgré sa défense expresse [18], ait asservi son peuple aux loix d'Egypte ;

braham & Jacob étoient Rois de Damas en Syrie, que Moyse étoit fils de Joseph, que les Juifs jeûnent le septiéme jour parce qu'ils avoient traversé durant sept jours les deserts de l'Arabie, fort pressez de la faim, &c. Tacite au Liv. 5. de ses Annales dit, que les Juifs viennent de Crete, & qu'ils adoroient une tête d'Asne en memoire de l'eau que leur avoit indiquée au besoin une troupe d'Asnes sauvages. Joseph au Liv. 1. contre Appion, expose le mauvais conte de Manethon qui prenoit Moyse pour un sacrificateur d'Egypte frapé de la lépre, & chassé du pays avec quantité d'autres lépreux.

(18) *Levit. Cap.* 18. *v.* 3.

de cette nation plongée dans le sein de l'idolâtrie jusqu'à adorer des serpens, des chiens, des crocodilles, les herbes même de ses jardins : afin que Moyse soit convaincu d'avoir tout pris jusqu'à la seconde table de la loy ; & de qui ? de gens qui avoient porté l'impudicité, l'inceste, le larcin, & d'autres crimes aux plus honteux excés, en se les croyant permis. Malheureuse critique, que rien n'arrête, & qui s'est licentiée jusqu'à poser en fait (19) *qu'avant la Loy de Moyse, il étoit permis à toute personne libre de s'abandonner à un autre !* Mais c'est qu'il suffit que la nouveauté des paradoxes les moins soûtenables soit applaudie, & semble marquer un esprit qui s'éleve au dessus des préjugez, pour qu'on en préfere les travers à toute la droiture du bon sens & de la révélation. N'est ce pas encore une glose bien édifiante de ce docte Anglois, qui à propos d'Abraham prêt à sacrifier son fils Isaac, selon l'ordre de Dieu, vient nous ramener à une coûtume plus anciennement établie chez les nations,

(19) *Chronicus Canon Ægypt. pag. 166. Edit. Londin.* Ante legem Hebræis innuptis licitum fuit corporis copiam pro libitu facere.

d'immoler leurs enfans aux idoles (20), afin que Dieu n'ait pas sur le démon les prémices de nos offrandes ?

Il seroit étonnant que M. le Clerc, & ses amis de Hollande, n'eussent pas adopté une partie au moins de ces sentimens si hardis. Ils l'ont fait (21), & ils nous renvoyent aux preuves de M. Marsham, pour nous en convaincre avec eux. Ils lui associent le Docteur Spencer (22), qui, sans aller si loin, ne s'égare que trop : car quoi qu'il restreigne aux cérémonies tout ce qu'il a crû que les Hebreux ont emprunté des Egyptiens, il y ajoûte de son fond tant d'autres nouveautez habillées à l'antique, qu'il semble disputer au

(20) *Marsh. Chron. Can. Ægypt. pag. 77.*

(21) Sentimens de quelques Theologiens de Hollande, Lettre 1. pag. 13. Edit. de 1685. & dans l'Art Critique, Part. 2. Sect. 2. Chap. 7. M. le Clerc en parle plus fortement en ces termes : *Possumus institutores primos ejusmodi rituum videre & ostendere eos inanibus verbis plebi imposuisse.* Il renvoye à ses Notes sur le Chap. 43. v. 31. de la Genese.

(22) Sentimens des Theolog. de Holl. pag. 14. où il est dit du Docteur Spencer, *qu'il montre fort nettement dans son Traité de Urim & Thummim, qu'une grande partie des ordonnances Mosaïques doivent leur naissance aux ceremonies Egyptiennes*, &c.

Chevalier Marsham l'honneur du paradoxe. Voici en deux traits dequoi caractériser tout l'ouvrage du Docteur.

Fausses idées de Spencer, qui avance que les sacrifices des Juifs n'étoient que des imitations du paganisme, & n'ont jamais été ordonnez de Dieu mais seulement tolerez.

Premierement, les sacrifices de la loi qui consistoient à immoler à Dieu des victimes en reconnoissance de son souverain domaine, ne sont à son avis (23), que de vieilles inventions Egyptiennes & des cultes superstitieux des Gentils, que Dieu par condescendance a toleré ou permis aux Juifs; mais qu'il n'a, dit-il, ordonné nulle part; qu'il a même desapprouvé par l'organe de ses Prophetes: en sorte que, si quelques textes de l'Ecriture pris à la lettre expriment un commandement de sacrifice des animaux, comme il est forcé d'en convenir; c'est, poursuit-il, que la patience de Dieu s'accommodant à la grossiereté des Israëlites,

(23) *J. Spencerus de Legib. Hebræorum Ritualibus. L. 3. Diss. 2. Cap. 1. Sect. 1. ubi docet,* Sacrificia è gentium ruditate dimanasse. *Explicans verò locum Isaiæ Cap 1. v. 11. ita loquitur:* Non enim dicit Deus se non probasse Judæorum sacrificia, sed ne exegisse quidem. *Addit eos*, Sacra sua non tantùm sine corde, sed & absque lege verè & propriè sic dicta peregisse. *Quod deinceps toto Cap. 1. Sect. 1. 2. 3. & 4. probat.*

leur laissoit l'usage de ces cérémonies qui tiennent si fort du paganisme, pour éviter un plus grand mal. Sentiment dont il a pû prendre l'idée dans Episcopius (24).

Voilà le faux rafinement que le docte Spencer a préféré à la sainte simplicité de l'Ecriture. En vain il y a lû que dès les premiers temps les hommes pressez de se tourner à Dieu comme à leur premier principe & à leur derniere fin, se sont accordez à lui marquer leur dépendance, tant par l'offrande des fruits de la terre, que par l'effusion du sang des animaux: offrandes acceptées de Dieu même avec un agrément qu'il a fait éclater en cent occasions, comme il paroît par les exemples d'Abel (25) & des Patriarches. En vain il a remarqué

(24) *Episcop. L. 2. Instit. Theol. Cap. 5.* Non inquiro hic jam, *inquit*, an sacrificiorum Deo mactandorum ritus ex naturæ lege ortum habuerit, an ex institutione divina.... neutrum solide ex Scriptura demonstrari potest. *Subjungit postea*, Credibile non esse Deum sanguine & cæde innocentium animalium delectari; quæ ratio fortè etiam sufficit, ut credamus ritum hunc ab ipso Deo imperatum non fuisse.

(25) *Gen. cap. 4. v. 4. & ad Hebr. 11. v. 4.*

dans le Texte sacré des commandemens exprés & réïterez, comme à Abraham de sacrifier (26) son fils, à la place duquel Dieu se contenta de l'immolation d'un belier. En vain les livres de la loy portent que Moyse déclara à Pharaon (27) que le Dieu des Hebreux les appelloit au desert pour lui sacrifier, aprés une marche de trois jours; & marquent l'ordre que Dieu prescrivit aux ministres des sacrifices, ajoûtant [28]: *C'est là ce que le Seigneur vous a commandé; faites-le, & sa gloire vous apparoîtra.* En vain, conformément à cet ordre, tout se trouve réglé, & pour le ministére de la sacrificature dont Dieu [29] exclut les incirconcis, & pour les victimes qu'il veut qu'on lui offre dans le temple; ce qui obligeoit les Juifs à venir célébrer la Pasque à Jerusalem. Tout cela ne rebute pas un Critique accoûtumé à tout faire plier sous lui. Cependant en quels termes plus précis voudroit-il que l'Ecriture eût expri-

(26) *Genes. cap. 22. v. 7.*
(27) *Exod. cap. 8. v. 2. Cap. 9. v. 2. & cap. 10. v. 4.* &c.
(28) *Levit. cap. 9.*
(29) *Ezechielis cap. 44. v. 9.*

mé une jussion formelle de la part de Dieu, de ce Dieu jaloux, qui ne hait rien tant [30] que la rapine dans l'holocauste ?

Que sera-ce si l'on vient encore à réflechir sur ce que saint Paul & toute la tradition ont reconnu, que Jesus-Christ étoit figuré [31] ou prédit dans tous ces sacrifices, auxquels devoit succeder celui de l'agneau sans tache, qui en étoit la fin & l'accomplissement ? Tout cela passera-t-il sous le nom odieux de tolerance de la part de Dieu ?

Qu'oppose notre sçavant Critique à des preuves si décisives ? De grands traits d'érudition [32], mais qu'il jette en l'air, & qui portent à faux ; de longs passages, mais mal pris, & plus mal appliquez. Car que Dieu, à qui tout appartient, compte pour peu ces offrandes de victimes ; eh ! qui en doute ? Car que peut, pour l'honorer, une vile créature, l'ouvrage de ses mains, qui tient tout de lui ? Qu'aprés cela il

(30) *Isaiæ cap. 61. v. 8.*

(31) *Ad Hebr. cap. 10. v. 1, 2, 3, &c.*

(32) *Lib. 3. de Legibus Hebr. Ritualibus. Diss. 2. cap. 1. Sect. 1. & 2.*

déclare dans Isaye [33], qu'il est rassasié & dégoûté de cette multitude de sacrifices qu'on lui offre; qu'il n'aime ni l'holocauste des beliers, ni la graisse des troupeaux, ni le sang des veaux, des agneaux & des boucs, &c. faut-il s'en étonner? Qu'il s'écrie par la bouche du Psalmiste [34]: *Mangerai-je la chair des taureaux, & boirai-je le sang des boucs?* Qu'il invite les Juifs à lui offrir plûtôt des sacrifices de loüanges, & à rendre des vœux au trés-haut: que saint Paul [35] parlant des Israëlites dise, que Dieu supporta leurs coûtumes dans le desert l'espace de quarante ans: que cet Apôtre traite leurs cérémonies *d'assu etiissement aux élemens de ce monde:* à quoi sert tout cela, qu'à prouver un point dont chacun convient, qui est l'insuffisance ou l'inutilité de ces cérémonies extérieures, tant que la foy animée par la charité, n'y donne pas de prix? *Dieu qui est esprit, veut être* [32] *adoré en esprit*; & comme il sonde les

(33) *Isaia cap.* 1. *v.* 11. *&* 12.
(34) *Psalm.* 49. *v.* 13. *&* 14.
(35) *Actor. cap.* 13. *v.* 19.
(36) *Ad Galat. cap.* 4. *v.* 3.
(37) *Joan. cap.* 4. *v.* 24.

cœurs (38), il ne peut se contenter de vains dehors démentis par un fond gâté. C'est en ce sens qu'il rejettoit les sacrifices des Juifs, qui ne prêtoient à leurs œuvres de religion que des mains purifiées & des cœurs impurs : contents d'égorger des animaux, sans toucher à leurs passions ; de brûler des parfums, sans éteindre leur convoitise.

Témérité des conjectures de Spencer sur l'*Urim* & *Thummim*.

Secondement, un autre point en quoi Spencer s'abandonne à la hardiesse de sa critique, c'est non seulement lors qu'il s'agit de rechercher l'origine des habits de cérémonie que portoient les Prêtres & Pontifes Juifs [39], habits qu'il croit faits à la mode de ceux d'Egypte ; mais c'est sur tout lors qu'il va chercher l'origine de l'*Urim* & *Thummim* dans cette pierre précieuse taillée en forme d'image [40], que le plus ancien Prêtre d'Egypte portoit à son col : car il croit que de là est

(38) *Psalm. 7. v. 10.*

(39) *Spencerus L. 3. de Legib. Hebræorum Ritualibus.*

(40) *Idem ibid. Dissert. 7. de Urim & Thummim cap. 2. Sect. 2 ostendit Urim ejusdem naturæ generica cum Theraphim fuisse, & in eorum locum successisse. Urim autem describit:* Instrumentum concavum decorè fabrica-

venu chez les Hebreux ce sacré symbole, placé sur le pectoral du souverain Sacrificateur. Le bel effort d'imagination !

Cet Anglois va plus loin. Car comme Dieu se servoit de l'Urim & Thummim pour rendre ses oracles, notre Critique soigneux d'établir une parfaite ressemblance entre les réponses de Dieu & celles du démon, pose en fait que les symboles que portoit le grand Pontife, étoient de petites statuës parlantes, à l'exemple des Theraphim ou Idoles du paganisme. De sorte que toute la difference qu'on remarque ici entre Dieu & le diable, c'est qu'on donne au diable la gloire de l'invention, & qu'on ne laisse à Dieu que le soin d'imiter l'Ange de ténébres, qui est pourtant appellé par les Peres (41, le Singe des œuvres de Dieu.

tum, simulacrum forte parvulum effigiem humanam referens; Theraphim antiquiùs appellatum fuisse videtur. Hoc autem reconditum gestavit Sacerdos intra concavas rationalis plicaturas; & eo mediante Deus, aut Angelus illius vicem & nomen gerens ad Pontificis interrogata respondit, eique quid agendum, quid non agendum, quid præsens, quid futurum esset, voce formatâ revelavit.

(41) *Tertull. L. de Corona Mil. Cap. 7.*

Au

Au surplus, qu'est-il besoin de faire remarquer que ces *Theraphim* ou images des payens, loin d'être de nature à se faire copier par l'ordre de Dieu, sont détestées dans l'Ecriture (42) comme autant d'idoles ou de pernicieux instrumens qui servoient à la magie, & à des divinations superstitieuses: telles étoient les idoles de Laban, telles, celles de Michas & du Roy de Babylone, &c. Il est vrai qu'Ozée employe ce terme dans un sens different, lors qu'il dit (43), *Que les enfans d'Israël seront sans Roy, sans chef, sans sacrifice, sans autel, sans Ephod & sans Theraphim*; mais cette expression figurée, qui fait allusion aux idoles des Gentils, n'est ici qu'une exception qui confirme la régle.

VII.

Attentats de la Critique contre le Canon des Livres sacrez.

Que si de ces réflexions generales sur le texte de la Bible & sur ses au-

(42) *Gen. cap.* 31. *v.* 19. *L. Judic. cap.* 17. *v.* 5. *& cap.* 18. *v.* 14 &c.
(43) *Ozea cap.* 3. *v.* 5.

teurs, nous paſſons à de particulieres ſur le Canon des ſaints Livres; nous n'y découvrirons pas moins d'abus commis par la critique. Commençons par développer ceux qui regardent l'ancien Teſtament, & partageons avec les controverſiſtes le ſoin de combattre là-deſſus les proteſtans, auſquels il a plû de rejetter comme apocryphes, tous les Livres qui n'étoient pas compris dans ce qu'on appelle le Canon des Juifs: comme ſi c'étoit un fait bien prouvé (1), qu'aprés les vingt-deux Livres autoriſez par le grand Sanhedrin du temps d'Eſdras, il n'eût plus été permis ni à l'ancienne Synagogue, ni à l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, d'y en ajoûter d'autres.

Prétention mal fondée des Sectaires, touchant le Canon des Hebreux.

Eh! qui ne ſçait que le Sauveur & les Apôtres ont eu ſi peu d'égard à ce ſeul Canon des Livres Hebreux, qu'ils ne ſe ſont d'ordinaire ſer-

(1) On ne peut nier qu'un aſſez grand nombre d'anciens Peres n'ayent exclu du rang des Livres Canoniques ceux qui n'étoient pas compris dans le Canon des Juifs; mais il neſt pas moins vrai que d'autres Peres, ſans y avoir égard, les ont citez comme divins; & que l'Egliſe en conformité les a reconnus pour tels, ayant ſuivi le fil de la tradition la plus autoriſée.

vi (2) que de la Verſion grecque des Septante ? Qui ne ſçait que l'Egliſe, guidée par le Saint-Eſprit, ne s'eſt déterminée à reconnoître d'autres Livres pour divins, qu'en ſuivant les traces de l'ancienne tradition ? Qu'en un mot ces Livres ſe trouvent (3) ou citez par d'anciens Peres ſous le nom d'Ecriture, ou inſinuez par des paſſages du nouveau Teſtament ; & que de là eſt venu l'accord unanime des Egliſes à les canoniſer, aprés que celles d'Afrique [4] & de Rome [5] les eu-

(2) C'a été le ſentiment des plus anciens Peres, & de S. Jerôme dans la Préface du Liv. 15. de ſes Commentaires ſur Iſaïe : *Crebro dixiſſe me novi Apoſtolos & Evangeliſtas, ubicunque de veteri Inſtrumento ponunt teſtimonia, ſi inter Hebraicum & LXX. nulla diverſitas ſit, vel ſuis, vel LXX. Interpretum verbis uti ſolitos* : quoi que ce ſaint Docteur dans ſa Préface ſur les cinq Livres de Moyſe, ait remarqué quelques paſſages rapportez par les Apôtres, & tirez de l'Hebreu ſeul.

(3) Voyez les témoignages qu'en a cité M. du Pin dans ſes Prolegomenes ſur la Bible, Liv. 1. Chap. 2. Sect. 5.

(4) *Concil. Carthag. 3. an. 397. Item aliud Carthag. an. 419. Adde Auguſt. l. 2. de Doct. Chriſt. cap. 8.*

(5) *Innoc. 1. in Epiſt. ad Exuper. Tholoſ. & Gelaſ. Papa in Concil. Rom. anni 494.* &c.

rent autentiquement inférez dans leurs Canons ?

De quel droit donc l'heréſie vient-elle, armée de la critique, combattre ſur cela le Decret du Concile de Trente, rendu avec tant de connoiſſance de cauſe ; & conteſter à l'Egliſe le legitime fondement ſur lequel elle en a prononcé ? Que bon nombre de Peres, ſi l'on veut, ayent paru juger moins favorablement de ces Livres admis poſterieurement au rang des canoniques ; & qu'en particulier S. Jerôme ſe ſoit borné au Canon des Hebreux, comptant pour apocryphe [6], tout ce qui n'y eſt pas inſeré : qu'en peut-on conclure ; ſinon que ce point pouvoit demeurer indécis, la tradition n'étant pas encore ſuffiſamment éclaircie ? Quoi qu'au fond S. Jerôme n'ait prétendu qu'emprunter le ſentiment & le langage des Hebreux, ſans déclarer abſolument le ſien qu'il fait connoître ailleurs.

Autorité des Livres Deutero-canoniques de l'ancien

Mais préſentement qui arrête les proteſtans, eux qui voyent que depuis plus de douze cens ans, le conſente-

[6] *Hieron. in prologo Galeato ad Paulinum.* Ut ſcire valeamus quidquid extra hos eſt inter apocrypha ponendum, &c.

ment des Eglises a mis, pour ainsi dire, le sceau à cette authenticité : eux qui d'ailleurs ne forment pas ces difficultez sur diverses parties du nouveau Testament, qu'il a été permis de contester pour un temps ; par exemple, sur l'Epître aux Hebreux (7) & sur l'Apocalypse, dont l'autorité n'a pas été d'abord si universellement reconnue. Ont-ils pourtant balancé à recevoir ces saints livres ? Plusieurs même n'ont-ils pas fondé sur les enigmes sacrées de la révélation de S. Jean, la chimere du Pape Antechrist ? M. Jurieu, entre autres, digne petit-fils &

Testament, établie sur des principes solides ; & contradictions des protestans avec eux-mêmes sur cet article.

[7] *Caius apud Euseb. l. 6. Hist. cap. 20. Pauli Epistolas tantùm tredecim agnoscit ; additque ibidem Eusebius nonnullos rejecisse Epistolam ad Hebræos. Hier. in Epist. ad Dardanum:* Eam, *inquit*, Latinorum consuetudo non recipit inter Scripturas Canonicas. *Idem Comment. in cap. 6. Isa.* Pauli quoque idcirco ad Hebræos Epistolæ contradicitur, quod ad Hebræos scribens utatur testimoniis quæ in Hebræis voluminibus non habentur. *Aug. l. 1. de peccati meritis & remiss. cap. 27. id supponit.* Ad Hebræos quoque Epistola, *inquit*, quanquam nonnullis incerta sit, &c. *Quod ad Apocalypsim attinet, nec in Laodiceno Canone, nec in Cyrilli catalogo continetur. Cajus apud Euseb. l. 3. Hist. cap. 28. eam Cerintho tribuit. Amphilochius item notat quosdam admisisse Apocalypsim, plures rejecisse, &c.*

heritier de Pierre Du Moulins, n'a-t-il pas bâti sur ce fondement son prodigieux édifice de rêveries & de calomnies, qu'il appelle (8) *l'accomplissement des propheties* ?

Quel autre principe a donc pû porter le parti protestant à rejetter des livres comme ceux de Judith, de Tobie, de la Sagesse, de l'Ecclesiastique, des Machabées, & à s'en tenir au seul Canon des Juifs, qu'un secret interest de parti (9), & que la crainte de lire leur condamnation dans ces livres? On a d'autant plus de droit de le présumer, qu'aprés tout ils n'agissent ni ne parlent consequemment : car il est sûr que la même diversité d'avis a aussi bien partagé quelques Peres sur les livres deuterocanoniques du nouveau Testament, que sur ceux de l'an-

(8) L'explication de l'Apocalypse qu'il a donnée sous ce titre, ne tend qu'à découvrir le prétendu Antichristianisme de l'Eglise Romaine ; c'est à quoy tend l'harmonie des propheties anciennes & modernes sur la durée de l'Antechrist, &c.

(9) Les Controversistes ont eu raison de remarquer qu'un des motifs qui ont porté les Protestans à ne pas reconnoître ces livres, c'est qu'on trouve dans quelques-uns de quoi combattre leurs erreurs comme dans le 2. livre des Machabées, &c.

cien. Qu'ils examinent donc, pourquoi en se déclarant contre ceux-ci, ils ont adopté ceux-là, maintenant que la chaleur ou l'yvresse des premieres disputes est passée : & ils reconnoîtront malgré eux, qu'en cela comme en tout le reste, ils manquent de regles ; qu'ils n'ont même emprunté ici que celle des anciens heretiques, dont la maxime favorite fut de tout temps d'embrasser ou de rejetter les livres saints, selon qu'ils ont pû leur servir ou leur nuire. Témoin [10] les Cerinthiens, les Marcionites, les Manichéens, &c.

Luther eut-il d'autres raisons de critique pour renvoyer au rebut l'Epître canonique de S. Jacques, qu'il traita d'*Epître de paille* [11], en comparaison de celles de S. Pierre & de S. Paul, & qu'au moins il ne jugea pas digne [12] de l'esprit apostolique, en dépit de l'antiquité chrétienne, à laquelle il

(10) Cerinthe rejettoit les Epîtres de saint Paul, aussi-bien que les Evangiles, excepté celui de S. Matthieu. Marcion rejettoit trois Evangiles, & une partie des Epîtres de S. Paul, &c.

(11) *Luther in Præf. ad vetus Testam. Germanicum, stramineam hanc Epistolam vocavit, sed hæc Præfatio expuncta fuit.*

(12) *In L. de captiv. Babil. T. 2. Oper. Lutheri.*

donnoit en cela un insolent démenti. Sur quel meilleur titre les Centuriateurs [13] la déclarerent-t-ils *fausse, & contenant des heresies ?* Censure à laquelle les protestans de Strasbourg souscrivirent d'abord (14), mais qu'ils retracterent ensuite (15), rehabilitant cette Epître avec l'Apocalypse, & devenant par ce trait de sagesse, les réformateurs de leur Patriarche, & d'eux-mêmes tout ensemble.

Propositions temeraires de M. Du Pin sur le Canon des Hebreux, qu'il préfere à celui de l'Eglise.

Mais autant qu'il est ordinaire d'errer sans fin à la suite des Novateurs, autant il seroit étrange de voir sous les yeux de l'Eglise, certains Critiques prendre, sans y penser, l'esprit & le langage de l'heresie. Il n'a pas paru que M. Du Pin s'en soit assez éloigné, en avançant (16) que l'antiquité » chrétienne a suivi le Canon des Juifs » pour les livres de l'ancien Testament....

(13) *Centuria 2. Col. 71. contrà Paulum & omnes alias Scripturas Epistola Jacobi operibus justitiam tribuit.... sciendum est eam Epistolam esse adulterinam.*

(14) *Ordo Ecclesiæ Argentinensis in cap. de corpore doctrinæ. Edit. Argent. anni 1598.*

(15) *Ordo Ecclesiæ Argent. revisus pag. 7. Edit. Arg. an. 1670.*

(16) Dissert. Prelim. sur la Bible, p. 126. Edit. de Paris.

&

& que les Peres n'ont [17] point reconnu d'autres livres canoniques de l'ancien Teſtament, que ceux qui étoient dans le Canon des Hebreux. Déciſion contradictoire & à la doctrine de l'Egliſe, & à un Canon du Concile de Trente autoriſé par la tradition. Ce qu'ajoûte le même Docteur [18] touchant les ſix derniers chapitres d'Eſther, dont il laiſſe aprés Sixte de Sienne, la liberté de révoquer en doute la canonicité, n'eſt pas moins oppoſé & à la pratique de l'Egliſe, qui les met en œuvre comme canoniques dans ſon office, & au ſentiment des Peres qui les citent comme tels, & aux termes précis du Concile, qui ne ſouffre ni *changement ni reſtriction, par rapport à aucune partie des livres inſerez dans le Canon* [19]. Et c'eſt de quoi il s'eſt bien apperçû [20], aprés y avoir réfléchi plus mûrement.

On ſe ſeroit épargné auſſi-bien qu'à lui, le chagrin de rappeller ici l'idée

Soupçons qu'il a fait naî-

(17) Tom. 1. de la Biblioth. Eccl. p. 686.

(18) Diſſ. prelim. de la Bible, dans le dénombrement des livres canoniques.

(19) *Trid. Seſſ. 4. decr. de Canon. Script.*

(20) Dans ſa declaration miſe à la fin de l'Ordonnance de feu M. l'Arch. de Paris contre la Biblioth. Eccleſ.

tre à cet égard contre la sincerité de sa retractatiõ.

d'une erreur qu'il a désavoüée, s'il n'avoit paru se disposer à revenir de son propre désaveu. Car pour ne rien dire de ses Prolegomenes sur la Bible, où il ne se rend à la définition du Concile, qu'après avoir fourni des armes (21) pour la combattre ; ne semble-t-il pas renouveller les erreurs de sa Critique dans un ouvrage plus récent, où il se propose d'instruire à fond de la *doctrine orthodoxe ?* Là tout ce qu'il avance à l'honneur des livres qui n'étoient pas compris dans le Canon des Hebreux, » c'est (22) qu'on les a toûjours considerez comme des livres utiles : que quelques Eglises anciennes les ont mis dans

(21) Voyez le 1. livre des Prolegom. sur la Bible, chap. 1. Sect. 6. où il expose comment les livres Deutero-canoniques ont été mis dans le Canon des Livres sacrez. *Il paroît*, dit-il, *qu'on ne les a point mis dans les plus anciens catalogues des Auteurs Chrétiens, & que plusieurs les ont rejettez hors du Canon, ou du moins en ont douté... Il paroît au contraire certain que la plûpart des Anciens n'ont point crû que les livres qui n'étoient point compris dans les catalogues qu'ils faisoient des livres canoniques, le fussent veritablement, & qu'ils eussent une égale autorité avec ceux qui y étoient compris, &c.*

(22) Traité de la Doctrine Chrétienne & Orthodoxe, page 153.

le Canon, & que ce sentiment l'a enfin emporté. Ce qui signifie, par rapport à un Critique suspect, comme il l'est, sur l'article ; que de gré ou de force il a fallu que l'Eglise universelle, entraînée par les avances de quelques particuliers, en passât par leur mot : d'autant plus, qu'il assûre là-même, que plusieurs anciens Chrétiens ont marqué que ces livres n'étoient pas reconnus pour canoniques, qu'ils étoient apocryphes, douteux, contredits par des Eglises ; qu'on les lisoit bien comme des livres utiles, mais qu'on ne pouvoit les regarder comme une Ecriture sainte, ni s'en servir pour la preuve des dogmes.

De bonne foy, cette affectation de dépriser ces saints livres, & de ne les montrer, si on l'ose dire, que du méchant côté, n'est-elle pas un outrage direct qu'on leur fait, ou une censure détournée du jugement de l'Eglise, qu'il semble accuser de faux, pour avoir mis ces livres dans le Canon, malgré la Tradition qui y répugne, & sur laquelle le decret du Concile de Trente devoit se regler? Aussi M. Basnage (23)

(23) Dans son Extrait des Prolegomenes de

juge à la maniere froide dont M. Du Pin répond aux objections contre le Canon des Juifs, qu'il y adhere ; *& on peut*, dit-il, *penetrer au travers de ſes raiſons, que ſans l'autorité du Concile de Trente, il les auroit abandonné.* Or, qu'aprés cela, M. Du Pin déclare qu'il ſe ſoumet à ſon decret [24], perſuadera-t-il de la ſincerité de ſa ſoumiſſion à ce decret, qu'il ſemble combattre de front ?

Il eſt vrai qu'aprés avoir trop rabaiſſé les livres Deutero-canoniques de l'ancien Teſtament, il fait en revanche plus de grace ou de juſtice à ceux du nouveau. Mais il eſt malheureux à prendre ſon parti ſur le bien comme ſur le mal. Car n'outre-t-il pas la matiere, en aſſurant que [25] l'Epître aux Hebreux a été reçûë auſſi-tôt qu'elle

la Bible au mois de Juillet 1701. Hiſtoire de ouvrages des Sçavans.

(24) Livre 1. de ſes Prolegomenes, chap. 1. Seſſ. 6. p. 53. de l'Edition de Paris. *Toutes ces raiſons*, dit-il, *& ces conſiderations jointes enſemble, ſont ſuffiſantes pour établir l'autorité de ces livres, dont la définition du Concile de Trente ne laiſſe aucun lieu de douter.*

(25) Diſſ. prelim. ſur les Livres de la Bible, Sect. 2. Dans le jugement qu'il porte de cette Epître de S. Paul. Voyez là-deſſus les Remarques des Peres Benedictins de S. Vannes, T. 2.

a paru, presque par toutes les Eglises du monde ? Mais sa critique péche trop rarement par cet excés, pour lui en faire un crime.

Le grand scandale est d'entendre les termes de mépris qu'employe M. le Clerc de concert avec l'Auteur d'un Memoire impie, tant sur quelques livres compris dans le Canon des Juifs, que sur le Canon même. Il nous donne entre autres le livre d'Esther, comme celui de Judith [26], pour une histoire faite à plaisir, qui sent l'esprit fabuleux des Juifs, qui ont été depuis ce temps-là de grands faiseurs de Romans. Quelle licence ! & combien opposée à la Tradition ! Grotius avoit déja avancé le même sentiment sur ces saints livres.

Propositions scandaleuses de M. le Clerc, & de l'Auteur du Memoire qu'il a adopté contre quelques-uns des Livres inserez dans ce Canon.

Et qu'on n'aille pas objecter à M. le Clerc, que l'Histoire d'Esther, étant dans le Canon des Juifs, doit passer pour consacrée. Erreur, répont-il, « de quelques particuliers qui l'ont ajoûtée à l'Ecriture, parce qu'elle leur plaisoit. Ce n'est pas une heresie, dit l'Auteur favori qu'il adopte [27], de re- «

(26) Sentimens de quelques Theologiens de Holl. Lettre 8. page 164. & 165.

(27) Lettre 11. des sentimens de quelques

» jetter un livre du Canon des Juifs, » comme ce n'en eſt pas une d'en rejetter » un du nôtre. Voilà comme les impietez ſe ſuivent ici de prés. Il ajûte plus » bas, qu'on n'apporte point de raiſon » claire, qui perſuade que ce Canon ſoit » dreſſé par gens infaillibles ou inſpirez, &c. Toutes fauſſetez pleines de blaſphêmes, qu'il avance avec plus de confiance que n'en donne la verité.

Que ſi on le preſſe ſur ce que J. C. a reconnu pour divins ces livres du vieux Teſtament, il en eſt quitte pour répliquer que J. C. les approuve [28] ſeulement en gros, & que ſon deſſein n'étoit pas de nous rendre habiles Critiques. Peut-on ſe joüer plus indignement de la parole de Dieu, que de la livrer ainſi aux entrepriſes témeraires de la Critique? Ne diroit-on pas qu'il eſt donné à ces nouveaux Eſdras de ſuppléer, pour ainſi dire, aux manquemens du texte ſacré; & de prononcer de leur chef ſur ce qu'ils y trouvent indécis? Quoy, au lieu d'adorer dans les livres canoniques le doigt de Dieu,

Theol. de Holl. Memoire de *** page 238. Edit. de 1685.

(28) Lettre 12. Suite du même Memoire, page 378.

ils en conteſteront l'autorité ; & ils préféreront ſur cela les tenebres de leur propre eſprit, à la lumiere pure de l'Eſprit de Dieu ? Mais que devoit-on attendre de mieux de ces Auteurs, l'un Remontrant, & infecté de Socinianiſme ; l'autre pire encore, & tres-ſuſpect de pur Deïſme ; qui tous ne parlent que de bon ſens & de clarté, où il ne s'agit que de ſoumiſſion à la foy.

Doutes impies, publiez par J. Tolland, contre le Canon du N. Teſt.

Enfin, comme il ne manquoit plus à l'audace de certains Critiques, que de s'être élevez directement contre le Canon du nouveau Teſtament, l'Angleterre a fourni un Auteur aſſez hardi pour ſe charger de cette entrepriſe, & pour l'executer par la publication de ſon infame libelle (29) intitulé *Amyntor.* C'eſt-là qu'il fait aller du pair les livres apocryphes avec les canoniques, comme ayant été indifferemment ou adoptez ou rejettez par les anciens. Aveugle, qui refuſe de reconnoître que le conſentement des Peres & des Egli-

(29) Ce libelle impie eſt écrit en Anglois par J. Tolland, & a été refuté dans la même langue par J. Richardſon, qui a compoſé la Défenſe du Canon du N. T. Voyez-en l'Extrait dans le Journal de Trevoux au mois de Juin 1704.

ſes s'eſt toûjours réüni au parti de la verité des livres canoniques ; & que la ſingularité d'un ou deux anciens qui ont pû s'en écarter, ne préjudicie en rien à cette univerſalité.

Ce Critique ne feint pas même au defaut des ſuffrages que lui refuſe l'Egliſe, d'en emprunter du paganiſme & de l'hereſie. Car d'une part il appuye ſon paradoxe ſur une autorité auſſi reſpectable que celle de Celſe (30), qui reprocha aux Chrétiens d'avoir changé & corrompu l'Evangile ; comme ſi une calomnie ſi inſenſée, qu'a fabriqué cet Epicurien, devoit paſſer pour une verité bien reconnuë, ou que les égaremens des anciens heretiques puſſent être mis ſur le compte de l'Egliſe qui les a déteſtez. Il ajoûte pour comble de preuves, que les Manichéens admettoient d'autres Ecritures, & rejettoient les nôtres ; que les Marcionites non plus que les Nazaréens, ne ſe ſervoient pas de l'Evangile de S. Luc, tel que nous l'avons, &c. Il n'avoit plus qu'à groſſir ſa liſte de toutes les fantaiſies des anciens heretiques, qui font honte à la raiſon. En verité il faut s'être bien livré à un ſens reprouvé,

(30) *Apud Origen. l. 2. adverſus Celſum.*

pour debiter de ſens froid des impietez ſi mal entenduës.

VIII.

Hardieſſe des Critiques à conteſter l'inſpiration de la Bible, quoique prouvée inconteſtablement.

Oſerois-je ajoûter que l'irreligion des Critiques s'eſt encore plus ſignalée, s'il ſe peut, à conteſter l'inſpiration de la Bible, & à s'en former de baſſes idées, qu'à en alterer le texte, & à en décrier le Canon ?

En vain ils ont ſçû que la Synagogue y a reconnu un caractere de divinité ; & que de là venoit ce reſpect religieux, qui ne permettoit aux Juifs de toucher qu'en tremblant aux ſaints oracles qui y ſont contenus. En vain J. C. qui y étoit figuré & prédit, en a allegué (1) *la Loy, les Prophetes & les Cantiques* ; & y a même renvoyé [2] les Juifs, pour y trouver les preuves de ſa miſſion,

(1) *Luca cap.* 24. *v.* 49. Neceſſe eſt impleri omnia, quæ ſcripta ſunt in lege Moyſi, & Prophetis, & Pſalmis de me.

[2] *Joan. cap.* 5. *v.* 30. Scrutamini Scripturas quia vos putatis in ipſis vitam habere, & illæ ſunt quæ teſtimonium perhibent de me.

& *la vie éternelle* qu'il leur annonçoit. En vain S. Paul leur a appris [3], que toute écriture divinement inſpirée *eſt utile pour inſtruire :* à quoy ſaint Pierre ajoûte [4], *que les propheties ne nous ont pas été données par la volonté des hommes, mais que c'eſt par le mouvement du S. Eſprit, que les ſaints hommes de Dieu ont parlé.* En vain la Tradition [5] a reçû invariablement, & tranſmis juſqu'à nous cette verité évangelique ; perſuadée qu'elle eſt, que le S. Eſprit a *parlé* [6] *par la bouche des ſaints Prophetes*, & qu'il a conduit les Apôtres *dans toutes les verité* [7], conformément à la promeſſe de J. C. en ſorte que *c'étoit moins eux qui par-*

[3] 2. *Ad Timoth. cap.* 3. *v.* 16. Omnis Scriptura divinitùs inſpirata utilis eſt, &c.

(4) 2. *Petri cap.* 1. *v.* 21. Non enim voluntate humana allata eſt aliquando prophetia, ſed ſpiritu ſancto inſpirati locuti ſunt ſancti Dei homines.

(5) *S. Clem. in Epiſt. ad Cor. Juſtin. in Dial. cum Tryph. Iren. l.* 1. *contra hær. cap.* 46. *&* 47. *Clem. Alex. in Exhort. ad Gent. Euſ. l.* 13. *Præp. Evang. cap.* 14. *Ambroſ. in Epiſt. ad Juſt. Chryſoſt. Hom.* 37. *in Gen. Aug. l.* 11, *de Civ. Dei, cap.* 2. *&* 3. *Theodoret. præf. in Pſalmos, &c.*

(6) *Luca cap.* 1. *v.* 70.

(7) *Joan. cap.* 14. *v.* 26.

loient [8], *que l'Esprit de Dieu qui parloit en eux.*

Plus ces principes sont inconteſtables en faveur de l'inſpiration de l'Ecriture, plus quelques Critiques ſe ſont efforcez de les obſcurcir, ou de les reſtraindre, ſans autre fondement que celui d'une ſuperbe affectation de ſingularité. Commençons par leurs excés les moins ſcandaleux, d'où ils ont monté par degrez juſqu'au comble de la licence.

C'eſt ainſi qu'Eraſme (9) affoibliſſant d'abord ce reſpect religieux qu'inſpirerent les écrits des Apôtres, dit que *quand il leur ſeroit échapé quelque faute de mémoire, cela ne dérogeroit point à la foy dûë à l'Ecriture, mais ſerviroit plûtôt à l'établir.* Principe tres-pernicieux, d'où naît une concluſion toute oppoſée à la ſienne, & qui ne va pas à moins qu'à ébranler tout l'édifice de la foy. Auſſi

Atteinte du moins indirecte, qu'Eraſme, Epiſcopius, Grotius, Spinoſa, &c. ont donnée à cette inſpiration.

(8) *Matth. cap.* 10. *v.* 20.

(9) Eraſm. in cap. 2. Matth. ita loquitur: *Neque enim continuò fortè vacillet totius Scripturæ auctoritas, ſicubi varient (Evangeliſtæ) vel in verbis, vel in ſenſu.... Fieri potuit ut ſpiritus divinus ſic temperaret organum Apoſtolicæ memoriæ, ut etiamſi quid humano more fugiſſet, id non ſolum non deroget fidei divinæ ſcripturæ, verum etiam fidem arroget, &c.*

a-t-il depuis désavoüé cette erreur (10) qui approche fort de celle des Anoméens (11).

» C'est ainsi qu'Episcopius (12) » avance que le Saint Esprit n'a pas » inspiré les Apôtres, lorsqu'ils ne rapportoient que de legeres circonstances, au sujet desquelles il vaut mieux, » dit-il, reconnoître en eux quelques » fautes de mémoire, que d'aller recourir » à des interpretations forgées aux dépens » de la verité. En quoi il dégrade la parole de Dieu, comme capable de falsifica-

(10) *Vide Erasmi Apolog. adversus Monachos Hispanos.* Nunc testor, *inquit*, me abhorrere ab ulla oblivione tribuenda Apostolis.

(11) *Vide Epiphan. Hær. 76. quâ notantur Anomæi, qui Prophetas & Apostolos in multis volebant ut homines fuisse locutos.*

(12) *Episcop. instit. Theol. l. 4. cap. 5.* Nihil enim vetat, ut concedamus spiritum Dei sanctum reliquisse Scriptores sacrorum librorum humanæ conditioni & fragilitati suæ in narrandis istis quæ ad circumstantiam facti pertinent, ad quæ sufficiebat sensata notitia & memoria, quanquam ea lapsui obnoxia erat, &c. *Tum subdit:* satius enim, tutiusque & calumniæ minùs obnoxium fortè esset liberaliter lubenterque levem lapsum agnoscere, quàm absurdâ nimis interpretatione uti ad lapsuum leviorum excusationem. Alioquin suspicio lapsus non modo non tollitur, sed augetur, quia culpa non agnoscitur.

tion; & cela sans qu'il en allegue aucune preuve tant soit peu plausible. Mais le penchant d'Episcopius alloit toûjours plus à détruire, qu'à édifier.

C'est ainsi que Grotius [13] a prétendu qu'à la réserve des Prophetes, en qui l'inspiration divine s'est trop manifestée pour la contredire, il n'étoit pas besoin que les livres sacrez, pas même les Evangiles, fussent dictez par le S. Esprit; mais qu'il suffisoit de les croire composez par un pieux dessein. En sorte que les écrits de saint Luc, par exemple, ne tirent leur autorité que de celle de l'Eglise, sans qu'ils portent dans leur origine aucun autre trait de divinité. Or à quoi tend ce principe, si ce n'est à confondre le gros des saintes Ecritures, avec des

[13] *Grotius, Votum pro pace Eccles. Tit. de Can. Scripturis.* Verè dixi, *inquit*, non omnes libros qui sunt in Hebræo Canone, dictatos à Spiritu sancto. Scriptos esse cum pio animi motu non nego.... à Spiritu sancto dictari historias nihil fuit opus; satis fuit Scriptorem memoriâ valere circa res spectatas... *Tum postquam de Luca dixit*, nullo ipsi dictante afflatu opus; *addit*, Quid ergo est cur Lucæ libri sint Canonici? Quia pie & fideliter scriptos & de rebus momenti ad salutem maximi Ecclesia primorum temporum judicavit.

ouvrages de pieté que l'Egliſe approuve ? En quoi la Critique de Grotius paroît auſſi pleine de licence, que dénuée de preuve ; & cela dans un ouvrage, où les pas qu'il fait pour ſon retour à l'Egliſe, ſont ſi marquez. Il n'erre pas moins en ſuppoſant [14] qu'on a bien reconnu que S. Paul n'étoit pas inſpiré ſur le Jugement dernier, qu'il croyoit fort prochain, mais à faux, puiſque Dieu s'en étoit réſervé à lui ſeul la connoiſſance [15], comme le Sauveur en fait foy.

Pour Spinoza, il n'a ſurpris perſonne, en décidant [16] que les Apôtres n'ont pas écrit en prophetes, mais en ſimples docteurs attentifs à faciliter à leurs diſciples l'intelligence de leurs inſtructions. Mais il eſt étonnant qu'un Docteur catholique [17] ait oſé ſoute-

(14) *Grot. in Append. ad Comment. de Anti-Chriſto.*

[15] *Matthæi cap. 24. v. 36.* De die autem illa & hora nemo ſcit, neque Angeli cœlorum, ſed ſolus Pater.

[16] *Spinoza, Tract. Theol. polit. cap. 12. Apoſtoli, non tanquam prophetæ, ſed tanquam doctores ſcripſerunt, & viam ad docendum elegerunt quam faciliorem judicaverant fore diſcipulis quos tum docere volebant.*

[17] *Holden, Analyſ. div. fidei, l. 1. c. 5. Au-*

nir que l'inſpiration des Auteurs ſacrez « ne s'étend qu'aux choſes purement « doctrinales, ou qui ont une liaiſon « prochaine & neceſſaire avec la doctri- « ne. Que dans le reſte qui ſe rapporte « à d'autres vûës, Dieu ne les a aſſiſté « que comme il a aſſiſté d'autres écri- « vains qui ont beaucoup de pieté. Ce « qui réduit l'inſpiration du texte ſacré à des bornes ſi étroites, qu'elles ne le garantiſſent nullement d'erreur en pluſieurs points. Paradoxe déja convaincu de faux par tout ce qu'on a allegué de témoignages tirez de l'Ecriture & de la Tradition ; paradoxe d'ailleurs trop lié avec les principes de Marc-Antoine de Dominis (18).

xilium ſpeciale, ait, *divinitus præſtitum auctori cujuſlibet ſcripti, quod pro verbo Dei recipit Eccleſia, ad ea ſolummodo ſe porrigit, quæ, vel ſint purè doctrinalia, vel proximum aliquem aut neceſſarium habent ad doctrinalia reſpectum, in iis verò quæ non ſunt de inſtituto ſcriptoris, vel ad alia referuntur, eo tantùm ſubſidio Deum illi adfuiſſe judicamus, quod piiſſimis cæteris auctoribus commune ſit.*

[18] M. A de Dominis, *lib. 7. cap. 1. de Republ. Eccleſ.* poſe ce principe : *Non omnia quæ Scriptura habet, docet, aut narrat, ſunt revelata :* d'où il conclut qu'on peut excuſer des Theologiens qui ont attribué aux Evangeliſtes quelques fautes de memoire, quoi-

IX.

Guerre ouvertement déclarée par quelques Critiques, contre l'inſpiration des ſaints Livres.

Détail d'impietez que contient ſur ce ſujet un Memoire produit par M. le Clerc.

Mais pourquoi nous arrêter à un ſi mince détail, puiſqu'à peine l'eſſentiel a pû ſe ſauver des mains de la critique ? Le ſeul Memoire inſeré dans le Livre des Sentimens de quelques Theologiens de Hollande, encherit ſur tout ce qu'elle avoit juſques alors imaginé de plus licentieux contre l'inſpiration. Et ce qui ne ſe comprend pas, c'eſt le ſang froid avec quoi M. le Clerc nous » produit ce Libelle [1] comme ſoûtenu » de tant de preuves & de raiſonnemens » ſi forts, qu'encore qu'il conçoive ſans » peine, dit-il, qu'on peut le rendre fort » odieux & en tirer des conſequences » trés-malignes, il ne ſçait pas bien par » quels principes on pourroit le détruire. Il eſt vrai qu'on eſt trés-embaraſſé à ſçavoir par où s'y prendre, non pas pour en réfuter les ſophiſmes, ni pour

que lui-même n'oſe articuler aucune faute de cette eſpece dans les Evangiles.

(1) Lettre onziéme des ſentimens, &c. page 245.

en

en montrer le poison ; tout cela saute aux yeux : mais pour serrer de prés un Critique qui prend un effort si libre. On ne peut le supposer Chrêtien, que pour le battre par les principes du Christianisme, qu'il n'ose ouvertement rejetter. Mais ne l'attaquer qu'en ce qu'il contredit l'Eglise & la tradition sur le respect dû & rendu de tout temps à l'Ecriture, ce n'est s'attacher qu'à quelques branches de son incrédulité ; & il est question de mettre la coignée à la racine pour découvrir le mauvais fond d'un Auteur à qui il échape tant de traits d'impieté. M. le Clerc qui n'est pas sujet à de si malignes interprétations, se contente de dire qu'il faut un effort d'esprit continuel pour débroüiller un sujet si peu connu, & donner des principes clairs sur une matiere si obscure. Comme s'il y avoit bien du mystére à entendre ce qu'on trouve décidé en termes si clairs: Qu'aprés les Prophetes inspirez de Dieu, les Apôtres *ont appris du S. Esprit toute verité* [2], selon la promesse de Jesus-Christ ; & que l'abondance des lumieres qu'ils ont puisées dans la source, a conduit leurs esprits, leurs lan-

(2) *Joan. cap.* 14. *v.* 17. *Cap.* 16. *v.* 13.

gues & leur plumes, quand il s'eſt agi d'inſtruire l'Egliſe de vive voix ou par écrit : n'y ayant eu jamais de plus preſſant beſoin que Dieu manifeſtât & autorizât ſa parole, que quand il a falu amener le monde à la pieté & à la juſtice.

Paroles téméraires contre l'inſpiration des Livres Prophetiques.

Cependant l'auteur du Memoire ne cherche qu'à répandre d'affreuſes ténébres ſur des veritez ſi manifeſtes, par rapport aux Livres mêmes qui portent un caractere de divinité le mieux gravé. Car, 1°. entrant en matiére par les Prophetes, que l'Egliſe a crû de tout temps plus particulierement inſpirez, il déclare (3) que pour nous raconter ce qui leur avoit paru dans leurs viſions, il a falu ſeulement avoir bonne memoire, & qu'on n'a que faire d'inſpiration pour cela, non plus que pour rapporter les paroles qu'ils avoient ouïes, & dont il eſt douteux, ajoûte-t-il, s'ils ne ſe ſont pas contentez de rapporter le ſens.

Quoi ! à ce compte tout dépendra du hazard de leur memoire, ſans autre garantie qui nous cautionne la verité de leurs rapports. Quelle regle de

(3) Sentim. des Theol. de Holl. Lettre 11. p. 222. & 223.

foy, bon Dieu ! ou plûtôt quel sujet de doutes sur la fidelité de ces écrivains naturellement peu éclairez, & dès-là très-sujets à errer sans le vouloir, à moins que l'esprit de Dieu ne les guide ! Et où en seroit donc cette sûre confiance que nous inspire le Prince des Apôtres (4) *pour les discours des Prophetes ?* Que sçaurions nous, si par quelque mal-entendu il ne se seroit rien glissé de faux dans leurs visions ? Voilà les cruelles incertitudes, où nous jette d'abord cet écrit, sans aucune raison ni autorité.

Mais on remarque, poursuit-il, « que chaque Prophete a son style par- « ticulier. Pitoyable raisonnement : Car « Dieu n'a-t-il pas pû, en animant également de son souffle & Isaïe & Amos, s'accommoder à la sublimité du genie du premier, & à la rudesse du second, à peu prés comme le souffle d'un habile maître s'ajuste à la bonne ou à la mauvaise disposition de l'instrument qu'il touche ? N'est-ce pas ce qui a fait dire à saint Paul (5), que *Dieu*

(4) 2. *Petri cap.* 1. *v.* 19. Habemus firmiorem propheticum sermonem, cui bene facitis attendentes.

(5) *Ad Hebr. cap.* 1. *v.* 1. Multifariam, mul-

parla autrefois à nos peres par les Prophetes en plusieurs & differentes manieres?

Autres excés contre la divinité des Pseaumes, des Proverbes, de l'Ecclesiaste, du Cantique des Cantiques, de Job.

2°. A l'égard des Pseaumes, l'Auteur du Memoire est d'une conscience si délicate, qu'il se feroit un scrupule de les croire inspirez aux endroits où David maudissoit ses ennemis. Ce sont » des paroles, dit ce Critique (6), d'un » homme plein d'une excessive colere, & » d'une envie extrême de se vanger... J'avouë, continuë-t-il, [7] que je n'entends » pas la Religion Chrêtienne, si elle permet de prononcer des maledictions de » la sorte, &c. Voilà un Critique bien consciencieux, de tourner exprés en mauvais sens, des paroles qui en ont un très-bon, afin de calomnier le Roy Prophete. N'étoit-il pas bien plus naturel de juger que David maudissoit bien moins en son nom, qu'en celui de Dieu même, à qui *la vangeance* des crimes *est réservée* (8)? Il faloit donc appliquer ici l'interprétation favora-

tisque modis olim loquens Deus patribus in Prophetis.

(6) Sentimens de quelques Theologiens, page 228.

(7) Là même, pag. 229.

(8) *Deut. cap.* 32. *v.* 41. Mea est ultio.

ble, que donna ce saint Roi [9] aux malédictions dont le chargeoit Semeï, *laissez-le maudire, selon l'ordre qu'il en a reçû du Seigneur.* C'est apparemment d'après un si beau modéle que M. Bayle [10] a depuis representé David, *l'homme selon le cœur de Dieu*, comme un trés-mauvais cœur, un vindicatif, un scelerat & à la vie & à la mort; ce qui est contredire avec la plus insolente impieté, les éloges dont Dieu a couronné ses vertus.

Il faut tout dire: l'auteur du Memoire veut bien croire que les Ecrivains de divers Cantiques pieux, étoient pleins du Saint-Esprit quand ils les composoient; c'est à dire [11] que c'étoit *un esprit de pieté qui les portoit à travailler à ces ouvrages.* Remarquez bien ici le tour des expressions

(9) *L. 2. Reg. cap. 16. v. 10.* Dimittite eum ut maledicat: Dominus enim præcepit ei ut malediceret David.

(10) Dans le Dict. Crit. au mot *David.* Le Consistoire qui avoit pris connoissance de cet Article impie, ordonna qu'il seroit supprimé: mais l'Imprimeur dans la 2. Edition, s'est contenté de rejetter l'article condamné, à la fin de l'ouvrage.

(11) Sentim. des Theolog. de Holl. Lett. 12. page 276.

Sociniennes, dont il paroît plus haut [12] des traces si marquées dans ce Memoire.

Les Proverbes de Salomon, que sont-ils au jugement de ce Critique (13) » que des Proverbes populaires, qui sont » à la verité de bon sens; mais qui n'ont » rien de divin? Il y a, dit-il, un grand » nombre d'avertissemens pour l'œconomie, que les femmes & les paysans » sçavent par tout sans révélation. Erreur qui descend en droite ligne de Theodore de Mopsueste, en qui elle fut foudroyée (14). Voilà comme on traite cet excellent Recueil d'avis, dont quelques Peres ont dit, que si on les entend bien, on y trouvera une instruction continuelle (15) pour régler ses

(12) *Pag.* 244. On ne peut pas trouver étrange, *dit-il*, que par le Saint-Esprit, ou l'Esprit de Dieu, on entende l'esprit de sainteté & de constance que l'Evangile inspire; ou une disposition de l'ame, qui est l'effet de notre foy. On sçait que c'est une maniere de parler commune, dans le vieux & le nouveau Testament, &c.

(13) Lettre 12. page 171.

(14) *In Synodo 5. gener. Act. 4. Refertur porrò hæc Theodori hæresis à Chrysost. in Epist. ad Theodorum lapsum, qui creditur fuisse Mopsuestenus.*

(15) *Hier. in Epist. ad Latam de Paula filia Institutione. Basil. in Proverb. &c.*

mœurs, & pour se former à la pieté.

Pour l'Ecclesiaste, il n'y a pas d'apparence, dit le Memoire (16), que Dieu « ait voulu étaler avec tant de force des « raisonnemens Saducéens, ou peut être « pires, pour n'y répondre qu'en deux ou « trois mots. D'où vient qu'il soupçon- « ne sur la foy d'une personne qui a, « dit-il, fort étudié la critique de l'E- « criture, que l'auteur de l'Ecclesiaste a « été dans les sentimens des Saducéens « touchant l'immortalité de l'ame & la « vie à venir. C'est à dire, qu'en dépit des Peres & des Interpretes (17), il accuse l'Ecrivain sacré d'avoir porté l'impieté à son comble, en ne dressant son Livre que comme une espece d'arc de triomphe à l'impieté. Comme si les libertins, qui se flattoient de l'esperance de voir perir l'ame avec le corps, & dont l'Ecclesiaste rapporte, mais n'adopte sûrement point les pensées; comme si ces libertins, dis-je, n'étoient pas assez confondus par cette leçon si digne de l'esprit de Dieu,

(16) Page 272. & 273. des Sentimens, &c.

(17) *Vide Aug. L. 20. de Civ. Dei, cap. 3. & Hieron. prafat. in Ecclesiasten ad Blesillam*, &c.

qui parle par la bouche du plus sage des Rois (18), *que la poussiere retourne dans la terre d'où elle est tirée, & que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné:* d'où il conclut (19) que *tout l'homme consiste à craindre Dieu & à observer ses commandemens, parce que Dieu jugera de tout ce qui se fait de bien & de mal.*

Aprés cela on attendroit en vain que l'auteur du Mémoire nous montrât dans l'allégorie de cet épithalame, qu'on nomme le *Cantique des Cantiques*, l'union admirable de Jesus-Christ avec son Eglise. C'est à la verité le sens de tous les saints Docteurs (20) : mais cela fait pitié à notre Critique, qui a bien d'autres lumiéres, & à qui il suffit d'y entendre

(18) *Ecclesiastis cap.* 12. *v.* 7. Revertatur pulvis in terram suam, unde erat ; & spiritus redeat ad Deum, qui dedit illum, *&c.*

(19) *Ibid. v.* 13. *&* 14. Deum time, & mandata ejus observa : hoc est enim omnis homo, & cuncta quæ fiunt adducet Deus in judicium, *&c.*

(20) *Hier. in Epist. ad Paulin. de Cantico Canticorum loquens*, Ecclesiam, *inquit*, jungit & Christum sanctarumque nuptiarum, dulce canit Epithalamium. *De hoc libro vide Gregor. Nyss. Homilias, & Bernardi sermones.*

grossiérement

grossiérement & sans autre mystére les amours de Salomon. Tout ce qu'on y croit voir d'allegorique ne vient, selon lui, que d'*un tour bizarre d'esprit, que nos Theologiens ont herité des Rabins*; c'est à dire que depuis les Apôtres jusques à lui, on a rêvé dans l'Eglise. Il trouve, qui pis est, que les comparaisons dont se sert ce Roy, épris des beautez de l'épouse (21), *ressemblent fort à celles qu'Ovide met en la bouche de Polyphéme au 13. Livre de ses Metamorphoses.* Peut-on profaner plus licentieusement les choses saintes? & n'est-ce pas, selon le langage de l'Evangile, les jetter aux chiens ou aux pourceaux? Il ne faloit plus que ramasser là avec Grotius, les ordures tirées des anciens Poëtes, & les répandre comme lui avec profusion sur ce saint Livre; ou déclarer avec Castalion (22), que c'est une piece sale, « indigne de trouver place dans le Canon. « C'est dommage que Dieu ait suscité si tard des Grammairiens de ce merite, pour réformer le jugement de son Eglise.

(21) Sentim. des Th. de Holl. pag. 274.

(22) *Petrus Gallandius in Vita Bezæ.* Le Dict. Crit. 2. édit. au mot *Chatillon.*

Le Livre de Job *n'a rien de Prophetique*, continuë [23] l'Auteur du Memoire, quoique la Prophetie de la resurrection du Rédempteur y saute aux yeux [24], & qu'il y soit prédit que sur le modéle de cette résurrection se fera celle des corps au jour du » jugement dernier. Job, poursuit le Cri- » tique, s'y plaint avec une aigreur & » une impatience extrême, non seule- » ment indigne d'un homme pieux, mais » encore indigne d'un payen qui auroit » quelque sagesse. Et c'est pourtant ce Job, que l'Esprit de Dieu [25] a canonisé au milieu de ses maux, & que le consentement de tous les siecles a representé comme un modéle & un miracle de patience, toûjours humble adorateur des ordres de la Providence, malgré le chagrin & la révolte des passions; desavoüant les plaintes que la violence de ses douleurs lui arrachoit, & ré-

(23) Sentimens des Theologiens de Hollande, pag. 274. Là il est dit encore: *C'est pécher visiblement contre le* decorum, *que de mettre dans la bouche d'un homme de bien des paroles si emportées, qui ressemblent fort à des blasphémes.*

(24) *Jobi cap. 19. v. 25.*

(25) *Jacobi Epist. cap. 5. v. 11.* Sufferentiam Job audistis, &c.

compensé de Dieu même, qui s'étoit plû à le voir malheureux, mais soumis.

3°. Au regard des Livres Historiques de la Bible, notre Critique fait bien cet honneur à ceux qui ont travaillé à l'Histoire des Hebreux, & à celle du nouveau Testament, de croire que c'étoient des personnes pieuses [26], qui n'ont écrit ces Histoires que par un principe de pieté. Mais pour l'inspiration des faits historiques, on la suppose, poursuit-il, sans aucune preuve positive. Sans elle cependant, sur quoi appuyer une ferme créance ? S'il s'agissoit d'une histoire indifferente, permis d'en douter : mais si l'Ecriture, qui nous sert de régle, passe pour susceptible de falsification, à qui aura-t-on recours pour se rassurer ? On dira peut-être, ajoûte-t-il, que selon ce sentiment, la foy que nous avons en l'Ecriture n'est qu'une foy purement humaine. Eh bien, il l'accorde sans façon, ne feignant pas de la dégrader & de l'avilir jusqu'à ce point. Aussi-bien, continuë-t-il, nous ne sçavons non plus que par une

Dégradation des Livres Historiques, tant du vieux que du N. Testament.

(26) Sentimens des Theolog. de Hollande, Lettre 11. pag. 231.

» foy humaine, que le Livre que nous
» appellons l'Evangile de S. Matthieu
» eſt véritablement de lui... de la mê-
» me maniére que nous croyons que l'E-
» neïde eſt de Virgile, & l'Iliade d'Ho-
» mere.

A s'en tenir là, penſons-nous [27] que le fils de l'homme retrouvât quelque veſtige de foy au monde, ſur la divinité de l'Ecriture? Non; cette critique l'aneantit; & il paroît par l'indécence des comparaiſons qu'elle employe, qu'à peine conſerve-t-elle pour la forme, quelque dehors de reſpect. Ce qui eſt ſûr, c'eſt que jamais perſonne ne s'eſt moins contraint là-deſſus, que l'auteur du Memoire.

Qui s'étonnera aprés ces coups d'eſſai, que montant par degrez au plus haut point du libertinage, il décide
» clairement [28] que les Hiſtoriens de
» l'Ecriture n'ont pas été inſpirez, par
« les contradictions qui ſe trouvent en
» quelques circonſtances de leurs hiſtoi-
» res: contradictions qu'à la verité on a
» eſſayé de concilier, mais d'une manié-
» re ſi violente & ſi forcée, dit-il, qu'on

(27) *Luc. cap.* 18. *v.* 8. Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terra?

(28) Sentimens, *&c.* pag. 235. *&c.*

feroit beaucoup mieux d'avoüer ſimplement ces contradictions ; c'eſt à dire que rien ne lui plaît tant qu'une impieté de bonne foy, & marquée au coin de la ſienne.

Mais puiſqu'en cela il renouvelle l'objection impie de Tryphon, qu'il apprenne la réponſe de S. Juſtin [29] : *Dès qu'on m'objectera de ſemblables paſſages, qui paroîtront ſe contredire ; comme je ſuis tres-perſuadé que l'Ecriture n'eſt jamais contraire à elle-même, j'avouëray plûtôt que je ne les entends pas.* Auſſi-bien à quoi aboutiroient les promeſſes de l'aſſiſtance du Saint-Eſprit marquées [30] en tant d'endroits, s'il n'a pas même ſauvé de contradiction les écrits Evangeliques ?

Enfin, en examinant les diſcours que nous avons des diſciples de Jeſus-Chriſt, il ſemble à cet Auteur qu'ils ne diſent rien qu'on ne puiſſe bien dire ſans inſpiration. Il n'y a en effet perſonne, qui, à ſon avis, n'en dît

(29) *Juſtin. in Dial. cum Tryph. pag.* 289. C'eſt auſſi ce que répond S. Auguſt. dans le Liv. 2. contre Fauſte, Chap. 5. & dans le 2. Liv. de l'Accord des Evangeliſtes.

(30) *Matth. cap.* 10. *v.* 20. *& cap.* 28. *v.* 20. *Joan. cap.* 10. *v.* 16. *& cap.* 16. *v.* 13. *&c.*

» bien autant que S. Paul [31] ſans inſpi-
» ration. Il croit même voir dans la ré-
ponſe de cet Apôtre au grand Prêtre,
» une marque d'emportement. De ſça-
» vans hommes, dit-il, ont crû que ſaint
» Eſtienne pouvoit bien avoir manqué
» de memoire, &c.

C'eſt trop de cet échantillon pour juger du juſte ſujet de ſcandale qu'a donné toute la piece, où l'irréligion paroît ſans aucun voile. L'Auteur [32] ſe récrie fort enſuite contre ceux qui prétendent que chaque mot de l'Ecriture ait été inſpiré & dicté par le Saint-Eſprit; mais excepté les Juifs, & un certain nombre de Docteurs & d'Hebraïzans, il ſuppoſe à faux que ce ſentiment ſoit un dogme régnant & reçû par tout. C'eſt un phantôme qu'il s'eſt forgé exprés pour le combattre. Il ſuffit de croire que les Auteurs des ſaints Livres ont été tellement dirigez & inſpirez de Dieu, qu'ils n'ont pû ni ſe tromper ni nous tromper [33]

(31) Sentimens, *&c.* page 241. & 243. *&c.*

(32) Lettre 12. page 266. & 267. &c.

(33) Voyez Cornel. à Lapide; M. l'Abbé du Pleſſis d'Argentré (*in Elementis Theol. cap.* 4.) & M. Du Pin dans ſes Prolegom. ſur la Bible, Liv. 1. Chap. 2.

en tout ce qu'ils ont écrit, & qui a été mis au rang des Livres sacrez. Ce qui suffit pour établir leur autorité sur un fondement inébranlable. Car du reste, que la doctrine de Jesus-Christ ait été prêchée & écrite par les Apôtres en differens termes, selon les differens tours de leurs genies, c'étoit toûjours la vraye parole de Dieu, malgré la diversité des expressions que l'Esprit de Dieu laissoit à leur choix.

Fin du second Livre.

ABUS DE LA CRITIQUE EN MATIERE DE RELIGION.

LIVRE TROISIE'ME.

Sentimens licentieux de quelques Critiques, ſur l'interprétation des Livres ſacrez.

I.

Juſte horreur que peut faire naître cette longue ſuite de dépravations qu'on va expoſer, & dont on trace tout le plan.

J'Avoüe d'abord qu'en m'attachant à ſuivre juſqu'au bout dans leurs écarts les Critiques profanateurs de l'Ecriture, je crains fort que le Lecteur le plus patient, s'il a un fond de

religion, n'en soûtienne pas aisément l'horreur; ou que ceux dont je continuë d'exposer les erreurs n'en soient plûtôt aigris qu'instruits; ou qu'enfin il ne s'éléve parmi les libertins une secrette joye de voir leurs doutes les plus affreux, mis ici au grand jour; quoi qu'à dire vrai le libertinage auroit grand tort, de se sçavoir bon gré d'avoir pû mettre dans son parti des dépravateurs aussi mal concertez que ceux-là.

Seroit-il possible, me suis-je dit, que l'exposition de cette longue suite d'abus, dont j'ai pris sur moi la haine, ne servît ou qu'à répandre dans le public un scandale toûjours déplorable & souvent contagieux; ou qu'à ulcérer des auteurs que j'aurai mis trop visiblement dans leur tort; ou qu'à réjoüir les incrédules par l'étalage des impiétez de leurs pareils? Que je déplorerois le triste engagement que j'ai pris de dévoiler tant de mysteres d'iniquité, s'il n'en devoit résulter qu'un si mauvais effet; sans esperance que la critique, plus attentive à se précautionner, dût devenir moins pernicieuse à l'Eglise!

Mais aussi dans quelle oppression gé-

miroit la sainteté de la Religion, si l'on n'osoit pas manifester l'impieté de ceux qui la combattent ; ni oppoſer aux erreurs qui se débordent, un mur d'airain ? Que deviendroit la cause de Dieu, si le libertinage qui s'est glissé dans tant de livres y trouvoit un sûr asyle ? Il faut l'en arracher : dût-il en naître quelque scandale. Quitte à ceux par qui il arrive, d'en répondre.

Plan du troisiéme Livre.

Verifions donc ici ces sortes d'abus, par des exemples qu'il nous sera aisé d'emprunter, 1°. De la présomption des Critiques, sur l'intelligence de la Bible ; 2°. De leur mépris affecté des régles établies par l'Egliſe pour en démêler le vrai sens ; 3°. De leur licence à introduire de fausses régles, & à leur donner du crédit au préjudice des seules veritables ; 4°. De l'application vicieuse qu'ils ont faite de leurs régles aux Propheties, à celles sur tout qui regardent le Messie ; 5°. De la passion qu'ils ont témoignée d'assujettir à un prétendu bon sens les difficultez de la Bible ; 6°. D'une longue suite d'explications fantasques ou licentieuses, qu'ils ont inventées sur plusieurs difficultez. 7°. Enfin, de leur

audace à innover par raport aux Versions de la Bible.

II.

La hardieſſe des Sectaires à ſe prevaloir de leur prétenduë intelligence de l'Ecriture préferablement à tous autres, a donné lieu à pluſieurs fauſſes interprétations, que la Critique a autorisées.

Ajoûtons donc pour comble d'horreur, que ce monſtrueux détail d'abus, tel qu'on l'a déja repreſenté, n'eſt qu'un léger eſſai de tout ce que les Critiques ont attenté contre l'Ecriture, & que leurs erreurs ſur l'interprétation de la Loy & des Propheties l'emportent ſur tout le reſte.

Cependant, à les entendre, le don d'intelligence des ſaints Oracles leur étoit réſervé ; ſur tout les Critiques Proteſtans avoient ſeuls en main la clef pour pénétrer dans ce Sanctuaire fermé juſques-là aux Catholiques ; ſeuls ils pouvoient lever les ſceaux ; juſqu'à eux la Bible, malgré ſa clarté tant vantée, étoit auſſi mal entenduë pour le ſens, que mal pratiquée pour les préceptes. Faut-il s'étonner d'une préſomption ſi inſolente, en des

gens qui s'étoient déclarez [1] *ſuſcitez de Dieu pour redreſſer l'Egliſe tombée en ruine.* Il faloit bien que chacun d'eux juſqu'aux plus groſſiers artiſans, & aux femmes mêmes, démentît l'expérience de ſa propre foibleſſe, & s'aveuglât ſur les ſuites de tant d'oppoſitions de ſecte à ſecte pour ſe croire exempt d'erreurs, & pour en croire l'Egliſe infectée contre la parole expreſſe de Jeſus-Chriſt [2]. Cette préſomption dont il n'étoit pas poſſible que les plus habiles d'entr'eux n'euſſent honte, leur tenoit lieu de principe.

A cette bonne opinion d'eux-mêmes, ils joignoient un parfait mépris des Theologiens. Que n'en diſoient pas les chefs de ce qu'on appelloit Réforme, & qui étoit le comble de la licence? à peine laiſſoient-ils à nos ſages maîtres la raiſon en partage. Rien n'eſt plus outrageant que les contes que débitoient à leurs dépens Melancthon [3] & Robert Eſtienne [4];

(1) Confeſſion de Foy Calviniſte, Art. 31.
(2) *Matth. cap. 16. v. 18. & cap. 28. v. 26.*
(3) *Vide Phil. Melancth. De Arte dicendi Declam. à Rob. Steph. editam anno 1529.*
(4) Voyez ſon Apolog. imprimée en 1552.

à en croire ce dernier, tel de nos Docteurs avoit plus de 50. ans, qu'il ne « sçavoit ce que c'étoit que le nouveau « Testament. De là venoit l'affectation « des Sectaires (5) à nous reprocher, que la Bible étoit par rapport à nous un fruit défendu, ou un Livre inconnu; & que nous cachions aux enfans de Dieu le Testament de leur Pere.

On sçait le témoignage que Luther « se rendoit avec sa modestie ordinaire. « Je dirai [6], sans vanité, que depuis « mille ans, l'Ecriture n'a été ni si repur- « gée, ni si bien expliquée, ni mieux en- « tenduë qu'elle l'est maintenant par moi. « De là venoit le droit qu'il s'attribuoit d'en décider par préference aux Conciles, aux Peres, & aux souverains Pontifes. Les autres chefs de Secte, tels que Zuingle, Calvin, Socin, &c.

sous le titre de *Réponse aux Cens. des Theologiens de Paris.*

(5) Voyez la Déf. de la Conf. des Eglises Réformées de France, contre les accusations du P. Arnoux, Jesuite, où cela est allegué.

(6) *Lutherus ad Regem Angliæ, T. 2. Oper. Edit. Lat. Ienn.* Habemus itaque absque omni controversia, *inquit*, jus de doctrinis cognoscendi & judicandi, seu probandi esse penes nos, non penes Concilia, Pontifices, Patres, Doctores.

quoi que trés-oppoſez entr'eux & avec lui, ſe flatterent par le même droit du même privilege; & tous les peuples fondez ſur le même titre, furent auſſi admis à interpreter l'Ecriture ſelon leurs caprices. Ce fut là de tout temps la prérogative favorite des héréſies; & il n'y en eut jamais de ſi décriée, qui ne ſe ſoit attribuée ce beau droit. Point de Fanatique, qui aprés avoir ſecoüé le joug de l'Egliſe, ne ſe ſoit ſoûtenu par ces principes d'indépendance, avec leſquels on donnera aux plus vieilles erreurs un nouveau crédit égal à celui dont jouïſſent toutes » les ſectes Proteſtantes. Les Héréſies, » dit S. Auguſtin (7), ne ſont venuës » que du mauvais ſens qu'on s'eſt opi- » niâtré à donner aux ſaintes Ecritures, » en dépit de l'Egliſe. Reſte à voir ſi la critique n'a pas échoüé contre le même écueil, elle qui par la plus dangereuſe de toutes les illuſions a préferé ſes lumiéres à celles de la plus reſpectable antiquité, comme on le démontrera.

(7) *Aug. Tract.* 18. *in Joan.* Non natæ ſunt hæreſes, *inquit*, niſi cum Scripturæ bonæ intelliguntur non bene; & quod in eis non bene intelligitur, etiam temerè atque audacter aſſeritur. *Idem docet lib.* 7. *de Gen. ad Litt. c.* 9. &c.

Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il n'y eut jamais de plus preſſante néceſſité de précautionner les fidéles contre l'abus des interprétations de la Bible, qu'en ces derniers temps, auſquels les plaintes de ſaint Jerôme ne conviennent pas moins qu'au ſien. Les ouvriers, dit-il (8), ſe bornent à traiter ce qui regarde leur métier; le ſeul art dont tout le monde ſe mêle eſt l'interpretation de l'Ecriture : une vieille cauſeuſe, un vieux radoteur, un Sophiſte grand parleur, tous ont la préſomption de la mettre en pieces par leurs explications; ils l'enſeignent avant que de l'avoir appriſe, &c.

A Dieu ne plaiſe pourtant, que ſous prétexte de ces excés on détourne les fidéles de la lecture & de l'étude des ſaints Livres. Jeſus-Chriſt a dit (9), *Liſez avec ſoin les Ecritures.* S. Paul ajoûte (10), que *tout ce qui eſt écrit,*

On ne laiſſe pas de convenir de l'excellence de la lecture de l'Ecriture, ſi on y ſuivoit

(8) *Hier. Paulino.* Tractant fabrilia fabri: ſola Scripturarum ars eſt quam ſibi paſſim omnes vindicant .... Hanc garrula anus, hanc delirus ſenex, hanc ſophiſta verboſus, hanc univerſi præſumunt, lacerant, docent antequam diſcant.

(9) *Joan. cap. 5. v. 39.* Scrutamini Scripturas.

(10) *Ad Rom. cap. 15. v. 6.* Quæcumque

les régles que l'Eglise ordonne; mais que la Critique a rejettées.

l'eſt pour notre inſtruction. D'où vient qu'il felicite Timothée [11] *de ce qu'il a été nourri dès l'enfance dans les ſaintes Lettres, qui peuvent l'inſtruire pour obtenir le ſalut. Toute l'Ecriture*, pourſuit-il, *étant divinement inſpirée, eſt utile pour reprendre & pour conduire à la pieté.* De plus, ſaint Pierre nous aſſure [12], qu'ayant *en main les oracles des Prophetes, nous faiſons bien de nous y arrêter, comme à une lampe qui luit dans un lieu obſcur.* Juſques-là donc tout nous invite à nous nourrir d'une lecture ſi ſalutaire, & il ne s'agit que d'empêcher que par une mauvaiſe interpretation, dit ſaint Jerôme [13], l'Evangile de Jeſus-Chriſt ne ſe change en celui de l'homme, & qui pis eſt, du diable.

enim ſcripta ſunt, ad noſtram doctrinam ſcripta ſunt.

(11) 2. *ad Timoth. cap.* 3. *v.* 15. Ab infantia ſacras Litteras noſti, quæ te poſſunt inſtruere ad ſalutem... Omnis Scriptura divinitus inſpirata utilis eſt ad docendum, *&c.*

(12) 2. *Petri cap.* 10. *v.* 19. Habemus firmiorem Propheticum ſermonem, cui bene facitis attendentes, quaſi lucernæ lucenti in caliginoſo loco.

(13) *Hier. in caput* 1. *Epiſt. ad Gal.* Interpretatione enim perversâ, de Evangelio Chriſti fit hominis Evangelium, aut, quod pejus eſt, diaboli.

Or

Or c'est ce que l'experience du passé ne fait que trop craindre pour l'avenir; car à combien d'alterations ne l'ont pas exposée des Critiques téméraires? Jugeons-en 1°. par les regles à part qu'ils se sont prescrites pour l'interpreter, au mépris de celles de l'Eglise. 2°. Par l'application qu'ils ont faite de ces regles à differens textes, soit des Propheties, soit des passages les plus importans.

III.

Des fausses regles que des Critiques ont substituées ou ajoûtées à celles de l'Eglise, pour l'intelligence du Texte sacré.

Il étoit d'abord capital de bien méditer & de pratiquer l'avis du Prince des Apôtres, qui à propos des Epîtres de saint Paul nous dénonce [1] qu'il « y a des endroits difficiles à entendre, « que des hommes legers & ignorans dé- « tournent en de mauvais sens, & dont « ils abusent, comme des autres Livres «

(1) 2. *Petri cap.* 3. *v.* 16. In quibus sunt quædam difficilia intellectu, quæ indocti & instabiles depravant, sicut & cæteras Scripturas, ad suam ipsorum perditionem.

» de l'Ecriture, à leur propre ruine. Sçachons avant toutes choſes, dit-il plus » haut [2], que nul écrit Prophetique » ne peut s'entendre ſelon l'interpretation particuliere. D'où l'on auroit reconnu que tout particulier humble de cœur, doit s'en tenir aux paroles de l'Eunuque de la Reine de Candace [3] : *Comment réüſſirois-je à comprendre ce que je lis, ſans le ſecours d'un maître* ? C'eſt ainſi qu'en ont jugé les Peres [4], perſuadez que les Livres divins doivent ſe lire & s'entendre avec le même eſprit qui les a dictez ; qu'alors la Loy de Dieu, toûjours [5] exempte de tache convertit les ames, rend un témoignage fidéle, & inſpire la ſageſſe aux ſimples.

Combien Or qui ne ſçait à quel point la har-

(2) 2. *Petri c. p.* 1. *v.* 20. Hoc primum intelligentes, quod omnis Prophetia Scripturæ propriâ interpretatione non fit.

(3) *Acto. cap.* 8. *v.* 31. Putas-ne intelligis quæ legis ? & quomodo poſſum, ſi non aliquis oſtenderit mihi ?

(4) *Aug. lib.* 5. *de Gen. ad Litt. cap.* 3. Sic loquitur, *inquit*, ut altitudine ſuperbos irrideat, profunditate attentos terreat, veritate magnos paſcat, *&c.*

(5) *Pſalm.* 18. Lex Domini immaculata convertens animas, teſtimonium Domini fidele, ſapientiam præſtans parvulis.

dieſſe de pluſieurs Critiques s'eſt joüée de ces ſaintes régles, en conſultant les divins Oracles? Car laiſſant aux Peres & aux Myſtiques le ſoin d'édifier, quel autre ſe ſont-ils réſervé, que celui de pointiller? La ſeule vanité qu'ils ont de ſe croire exempts de préjugez, & de ſe donner generalement pour plus exacts obſervateurs du ſens litteral que les Peres, eſt d'un trés-mauvais augure. C'eſt ainſi que M. le Clerc, ſi connu par tant de Livres de ſa façon, & de celle des autres, où il a mis ſon nom & ſes mœurs, s'eſt vanté de chercher la verité dans l'Ecriture avec auſſi peu de préjugez, que s'il étoit le premier qui eût entrepris un ſemblable travail; à quoi il ajoûte [6] ailleurs de beaux vers à la loüange des Péres. Eh que ſignifie cette maxime, ſinon qu'il a apporté à l'étude des veritez de la Religion une pleine indifference? Aveu, qui ſuffiroit au défaut de mille autres preuves qu'on a en main, pour faire ſentir le caractére de

la critique s'eſt écartée des bonnes regles.

(6) Dans la Lettre 14. de la Défenſe des Sentimens de quelques Theolog. de Holl. pag. 361. il fait une parodie des vers d'Horace,

Non equidem inſector delenda volumina Patrum, &c.

ſa témérité, qui l'a jetté dans d'étranges égaremens. On verra bien-tôt que d'autres à ſon exemple ne s'égarent pas moins, *ſous prétexte de cette ſcience*, dit M. Boſſuet [7], *qui rend plûtôt les hommes vains, que ſages & judicieux.*

La régle la plus eſſentielle pour l'intelligence de l'Ecriture, qui eſt la déciſion de l'Egliſe, affoiblie ou violée en elle-même, ou dans ſes conſequences, par les Critiques.

La premiere régle pour bien entendre l'Ecriture, eſt ſans doute de s'attacher au ſens qu'y donne l'Egliſe, guide infaillible, ſous la conduite de laquelle il n'eſt pas poſſible de s'égarer : parce qu'elle a tout à la fois & une foule de marques éclatantes dont Dieu l'a diſtinguée ; & l'inſpiration du Saint-Eſprit de qui elle a appris toute verité [8] ; & l'aſſiſtance de Jeſus-Chriſt, qui demeurera [9] avec elle juſqu'à la conſommation des ſiecles ; & cette chaîne de tradition qui, remontant juſqu'aux Apôtres & deſcendant juſqu'à nous, tranſmet aux fidéles, avec la ſucceſſion des Paſteurs, celle de la doctrine contenuë dans les Livres divins [10]. Sans cette régle

(7) Premiere Inſtruction contre la Verſion du N. Teſt. de Trévoux, p. 125.

(8) *Joan. cap. 16. v. 13.*

(9) *Matthæi cap. 28. v. 26.*

(10) *Vinc. Lirin. in Common. cap. 2.* Idcir-

divinement établie, & fondée aussi-bien sur les plus pures maximes du bon sens, que sur la coûtume de tout temps observée par les Juifs, & par les Chrêtiens; dequoi seroit-on sûr? sinon de s'égarer sans fin, & de trouver autant d'interpretations & enfin de religions que de têtes; comme on ne l'a que trop éprouvé dans les lieux où domine le Protestantisme.

C'est sur cette garantie de l'Eglise que la lettre de l'Ecriture a été receuë & fixée, que le sens en a été reglé, que les Versions en ont été autorisées, & que la forme de la Religion s'est maintenuë. Il n'en faloit pas moins pour faire plier saint Augustin [11] sous le joug de la foy duë à l'Evangile. C'est sur tout à la décision du corps des Pasteurs renduë au nom du Saint-Esprit [12], qu'on s'est arrêté de tout temps pour l'intelligence du Texte sacré, aussi-tôt qu'il s'est élevé des controverses sur le sens des paroles qui

cò multum necesse est propter tantos tam varii erroris anfractus, ut Propheticæ & Apostolicæ interpretationis linea secundùm Ecclesiastici & Catholici sensûs normam dirigatur.

(11) *Aug. l. contra Epist. Fundam. cap. 5.*

(12) *Actor. cap. 15. v. 28.* Visum est Spiritui Sancto & nobis.

appartiennent aux dogmes de la foy. C'eſt donc à cette colomne de la verité qu'il a falu que la Critique s'en tînt, ſous peine de paſſer pour ſchiſmatique ou pour hérétique.

Mais en combien de manieres n'a-t-elle pas eſſayé d'ébranler les fondemens de cette autorité ſainte, ou d'en reſtraindre l'étenduë pour ouvrir à ſes innovations un champ libre ? Tout ce que les Egliſes Proteſtantes ont fourni de critiques, ayant été marqué à ce coin-là, peut nous diſpenſer dés-là d'un détail d'exemples.

Ce qu'on ne comprend pas en eux, c'eſt qu'attentifs à chercher dans l'Ecriture les dogmes eſſentiels, ils ſe ſoient tous arrêtez à une prétenduë clarté démentie par le partage continuel de leurs ſentimens. Ils ont allegué vaguement l'évidence des points neceſſaires à ſalut ; & puis ils ont conteſté ſur la Trinité, ſur la divinité de Jeſus-Chriſt, ſur le peché d'origine, ſur la realité, &c. Ils ont traité unanimement d'idolatrie l'invocation des Saints, ſous prétexte qu'elle eſt condamnée en termes clairs par ce paſſage déciſif [12], qu'*il n'y a qu'un Me-*

(13) 1. *ad Timoth. cap.* 2. *v.* 5. Unus &

diateur entre Dieu & les hommes, qui est Jesus-Christ; & on leur a montré que l'ancienne Eglise dans ses plus beaux jours [14] a pratiqué ce culte tant détesté faute d'entendre ce texte si clair : on leur a ajoûté qu'ils regardoient comme de grands Saints & de grands hommes ces Peres convaincus d'une idolatrie, selon eux, si grossiere.

Mépris d'une autre régle, qui est le consentement des Peres.

Mais comme un des principaux canaux par où l'Eglise fait passer jusqu'à nous le vrai sens de l'Ecriture, est le consentement des Peres; *& que leur seule unanimité*, dit M. Bossuet [15], *est une loy souveraine aussi ancienne que l'Eglise, que les Interpretes ne peuvent violer :* il est à remarquer que la Critique,

Mediator Dei & hominum, homo Christus Jesus.

(14) Eux-mêmes l'ont avoüé : car 1°. les Centuriateurs de Magdebourg. (*Cent.* 3 *cap.* 4.) disent, *qu'on voit dans les Docteurs du troisiéme siecle des marques bien claires de l'invocation des Saints*; dequoi ils donnent pour garand Origene. 2°. Daillé dans son Traité de l'*Objet du Culte Religieux*, *Chap.* 8. avoë que dés le quatriéme siécle cette pratique étoit établie. *Cum jam cœpisset ac in dies glisceret cæca in divos superstitio*, &c.

(15) Premiere Instruction contre la Version du N. Test. de Trévoux, page 202.

parmi les Catholiques même, a mis tout en œuvre pour contredire ou éluder cette loy qui la gênoit trop. En vain les Peres du Concile de Trente ont pris à tâche d'oppoſer à ſa témérité la ſageſſe de leur decret [16]. Ont-ils pû empêcher qu'elle ne renverſât ces bornes ſacrées ; & que, loin d'être retenuë par le reſpect dû aux ſaints Peres, elle n'inſultât à leurs interprétations de l'Ecriture, comme détournées & allegoriques ?

Premier exemple pris de Luther.

Paſſe, qu'un Auteur auſſi connu par ſes emportemens que Luther, ſe ſoit porté ſur cela aux plus honteux excès contre ces ſaints Interpretes. *Vantez-nous*, dit-il [17], *les anciens Peres, & fiez-vous à leurs diſcours, aprés avoir vû que tous enſemble ont négligé S. Paul ; & que plongez dans le ſens charnel, ils ſe ſont tenus comme de deſſein formé, éloignez de ce bel aſtre du matin.* Il n'étoit que trop naturel que le gros des Sectaires aprés lui s'écartât des meſures de reſpect qui convenoient à de ſi ſaints dépoſitaires de la parole de Dieu : on re-

(16) *Trid. Seſſ. 4. Decreto de Canonicis Script.*

(17) *Luther. adverſ. Regem Anglia T. 2. operum.*

connoît

connoît à ces traits le caractere des Novateurs toûjours portez à se venger sur les Peres de ce qu'ils combattent leurs innovations.

Au reste, il n'est pas surprenant que parmi les Sectaires ennemis des anciennes interprétations, M. le Clerc se soit fort distingué, ni qu'il ait encheri sur tous les Protestans en invectives contre les Anciens; c'est une irrévérence à laquelle il a tâché d'accoûtumer tous les lecteurs faits à la fatigue de ses livres. Il lui paroît [18] qu'*on acqueroit il y a mille ans de la réputation à bien meilleur marché qu'aujourd'hui*; *il ne faloit presque qu'être grand parleur*; *& l'on recevoit avec admiration les pensées les plus fausses du monde.* Ailleurs il dit sous le nom emprunté de Liberius de saint Amour [19], que les anciens Peres

2. Exemple pris des écrits de M. le Clerc & de M. Simon.

(18) Sent. de quelques Theol. de Holl. Lettre 16. p. 367.

(19) *Liberii de S. Amore Epist. Theol. cap.* 11. Qui primis sæculis libros de religione ediderunt, plerique è scholis philosophorum exeuntes scripturam parum triverant; sed audacter, ut solet id hominum genus, omnia ex ingenio definiebant. Vide Græcorum homilias & Latinorum sermones; magnam ubique ingenii ostentationem invenies, sed simul incredibilem veri genii Christianismi, & genuini sensus Scripturæ ignorantiam.

» sortis de l'Ecole des Philosophes, ne
» s'entendoient gueres à manier l'Ecritu-
» re, mais qu'ils en décidoient par tout
» selon leurs fantaisies. Que trouverez-
» vous, poursuit-il, dans les Homelies
» des Peres Grecs & Latins, qu'une gran-
» de montre de leur propre esprit, &
» une ignorance incroyable de l'esprit
» du Christianisme ? Est-ce-là le langage d'un Critique qui sauve au moins politiquement quelque dehors de religion, ou plûtôt le déchaînement du plus furieux ennemi du Christianisme ? Il auroit honte de s'exprimer en termes aussi insultans à proportion sur les auteurs profanes ; & il se souviendroit de la réserve qu'a recommandée Quintilien [20], sous peine de passer pour aveugle ou injuste en condamnant ce qu'on n'entend pas. Et il ne craint pas ici de blasphemer ce qu'il ignore ?

Mais croira-t-on que M. le Clerc en nous représentant (21) le peu d'intel-

(20) *Quintil. Instit. Orat. L. 10. cap. 1.* Modestè tamen & circunspecto judicio de tantis viris pronuntiandum est, ne, quod plerisque accidit, damnent quæ non intelligunt.

(21) 16. Lettre des sentimens de quelques Theol. de Holl. page 357. Là il dit : *Le P. Simon passe à l'examen des Peres Grecs & Latins. Nos amis sont de même sentiment que lui ;*

ligence des Peres sur les sens des Ecritures, n'ait prétendu que suivre la route que lui a frayée M. Simon ; & qu'en effet ce dernier ait pû traiter les Peres avec assez d'indignité, pour s'attirer là-dessus les loüanges de ce Remontrant & de ses amis de Hollande ? Qu'on juge si c'est à tort que ces hardis Sectaires se sont prévalus des expressions de l'Historien Critique.

Dès la Préface de son grand Ouvrage, M. Simon admire qu'il y ait « aujourd'hui des personnes sçavantes « qui se contentent de recüeillir tout ce « qu'ils trouvent dans les livres des Peres « sur l'Ecriture ; comme si les Peres, dit-il, avoient mieux réüssi que les autres « Interpretes de la Bible. Les Commentaires des nouveaux Interpretes, ajoûte-t-il, doivent être préferez en beaucoup « d'endroits à ceux des anciens. Pouvoit-on attendre un début moins respectueux pour les Peres, & plus digne des applaudissemens de l'heresie ?

Mais il ne prétend, dit-il, toucher ici qu'aux faits de Critique (22), & *ils trouvent qu'il en juge assez bien.* Vaines excuses de M. Simon.

(22) Il dit dans la même Préface, *que c'est pour cela qu'il a marqué librement leurs défauts & leurs perfections, selon les regles de la*

nullement aux dogmes de foy. Specieuſe, mais vaine exception, à l'ombre de laquelle & lui & ſes pareils étendront, s'il leur plaît, la liberté de leurs interprétations aux derniers excès; & introduiront leurs propres penſées à la place de celles du S. Eſprit, ſi l'Egliſe leur laiſſe l'impunité ſur le mépris qu'ils témoignent pour les Peres. Tout ce que permet à cet égard S. Auguſtin, dont les regles pour entendre l'Ecriture, ſont (23) loüées ma-

Critique, parce qu'il n'eſt pas queſtion dans ces endroits-là de ce qui regarde la créance. Il en raiſonne de même au liv. 3. chap. 10. page 405. de l'Ed. de Holl. *Il ſuffit*, dit-il, *de remarquer en general, qu'ils ſont ordinairement peu exacts dans ce qui regarde la Critique & le ſens litteral de la Bible.*

(23) Dans le liv. 3. de l'Hiſt. Crit. du V. T. chap. 8. page 386. de l'Edit. de Holl. il dit, *qu'on peut trouver dans les ouvrages de ſaint Auguſtin un grand nombre de regles tres-utiles pour l'intelligence du ſens litteral de la Bible, &c.* Il les expoſe enſuite: mais dans le chap. 9. page 397. aprés avoir dit *que S. Auguſtin a tres-bien remarqué . . . les qualitez neceſſaires pour bien interpreter l'Ecriture*, il ajoûte, *que comme il étoit modeſte, il a avoüé librement que la plûpart de ces qualitez lui manquoient; & partant qu'on ne doit pas s'étonner ſi l'on trouve quelquefois peu d'exactitude dans ſes Commentaire.*

lignement par M. Simon, c'eſt de s'exercer devant Dieu, à éclaircir par la lumiere qu'il voudra bien répandre ſur nous, ce qui ſe trouve de plus obſcur. Mais que ne ſe permettront pas des Critiques affranchis de la régle, & dont l'inquietude ne ſera plus tenuë en bride par l'autorité des Peres ni du Concile ?

Je ſçai ce que M. Simon ajoûte (24) que *nous devons plûtôt chercher la Religion dans les intepretations des Peres, que des explications litterales du texte de la Bible.* Mais qu'entend-il par cette oppoſition indéfinie qu'il imagine entre le dogme de la Religion, & le ſens litteral de l'Ecriture ? Comme ſi l'un ne renfermoit pas l'autre, ou que l'intelligence de tout ce que Dieu a révélé, ſoit de vive voix ou par écrit, n'appartînt pas en quelque ſorte à la foy, mais purement à la Critique. On dira donc que hors les dogmes, en partie compris dans les Symboles qu'a autoriſez la tradition, en partie exprimez dans les écrits des Peres, & dans les decrets des Conciles publiez en interprétation des Ecritures, le reſte eſt laiſſé à la liberté des Interpretes ; ce qui

(24) Pref. de l'Hiſt. Crit. du V. T.

étend la licence, dit (25) M. Boſſuet, à un excès directement contraire à l'intention du Concile de Trente.

3. Exemple pris de M. Du Pin ſur les interprétations des Peres, & de M. Simon ſur le même ſujet.

Mais je veux que nos Critiques devenus plus circonſpects, ne ſe permettent d'inventer & d'innover que ſur la ſolution *des paſſages obſcurs que les Peres n'avoient pas bien entendus*, ſelon la declaration de M. Du Pin (26), qui laiſſe tres-volontiers le champ libre *à ceux qui ſont venus depuis, & qui ont été plus éclairez qu'eux dans la connoiſſance des langues, &c.* Quoy ? Ne s'agit-il donc que de ne pas alterer directement le dogme, & d'éviter la note infamante d'hérétique ? Compte-t-on pour rien d'induire en erreur par le mépris des Peres, & d'encourir les qualifications de téméraires, de ſcandaleux, de contraires à la Tradition, d'amateurs de nouveautez & de ſingularitez dans une matiere ſi délicate, &c.

Mais il ne paroît pas, dit M. Simon (27), *que les premiers Peres ſe ſoient*

(25) Premiere Inſtruct. ſur la Verſion du N. T. de Trevoux, page 199.

(26) Prolegom. de la Bible, l. 1. chap. 10. page 930. Edit. de Paris.

(27) L. 3. de l'Hiſt. Crit. du V. T. chap. 8. page 386. Edit. de Holl.

appliquez à interpreter l'Ecriture selon la rigueur du sens litteral, & ils ont eu en cela les Apôtres pour modelle de leurs allegories. Quelle audace, de notter ainsi d'un seul trait, & Apôtres & Peres, comme des chercheurs de sens mystiques, au préjudice de la lettre qu'ils négligeoient? Et où donc puiser mieux que dans des sources si pures, le sens litteral ou primitif de la Bible? Y a-t-il de meilleure interprétation de la Loy, que celle du Legislateur même, ou de ceux à qui il en a donné par préciput l'intelligence?

Qui ne sçait d'ailleurs (28) que le S. Esprit a eu souvent en vûë le sens mystique qui se confond avec le litteral; & qu'au moins, comme la lettre bien entenduë sert de fondement aux sens spirituels, les Peres qui en étoient tres-instruits, ont élevé sur ce fond-là leurs interprétations allegoriques: en sorte que sans ignorer ni negliger la lettre, lorsqu'il étoit necessaire de l'éclaircir, ils en ont tiré, à l'exemple de Jesus-Christ & des Apôtres, des instructions aussi solides qu'édifiantes;

(28) Lui-même est obligé d'en convenir en d'autres endroits, sur tout dans la Préface de la Version du N. T.

plus soigneux d'ailleurs de former les Fidéles à une humble docilité, qu'à une critique pointilleuse, mais d'ailleurs attentifs à l'explication du vrai sens de la divine parole ?

Impossibilité où s'est mis M. Simon en outrant la Critique, de trouver de quoi se contenter dans aucune interprétation de la Bible.

Mais pour ne pas quitter M. Simon, à qui nous épargnons ici le dur reproche dont l'a accablé feu M. de Meaux (29), *qu'il cache sous sa Critique une ignorance profonde de la Tradition & de la Theologie des Peres :* eh de qui empruntera-t-il donc des lumieres, s'il trouve si peu de quoi s'éclaircir dans les Commentaires des anciens Peres, lui dis-je, qui remarque que par tout ailleurs (30) *on n'a point encore assez démêlé ni approfondi ce qui regarde la Critique de l'Ecriture ?*

Ira-t-il à ses chers Juifs ou Rabins comme à ses oracles ? Mais *les Juifs*, dit-il [31], *qui n'ont consulté que leurs Auteurs, n'ont eu qu'une connoissance fort limitée de l'Ecriture ; & ils se sont contentez d'admirer ce qu'ils n'entendoient pas :* après quoi il n'en nomme aucun qui l'ait satisfait [32], tant il est d'un goût

(29) Instr. sur la Vers. de Trevoux, page 30.
(30) Pref. de l'Hist. Crit. du V. T.
(31) Là-même.
(32) Dans le livre 3. de son Hist. Crit. ch.

difficile. On sçait même que montrant un jour de longs rangs de tablettes garnies de livres hebreux, il disoit plaisamment [33], *il n'y a pas là trois lignes de bon sens.* M. Fourmont nous permettra-t-il d'en croire plûtôt cet oracle d'un homme consommé dans la lecture des Rabins, qu'un jeune Rabinizant comme lui ? Si on se mettoit sur le pied, dit ce dernier [34], de redresser plusieurs de nos Commentateurs, il seroit facile de montrer dans quatre ou cinq, plus de contes, ou pour mieux parler, plus de mauvaises interprétations, qu'il ne s'en est debité parmi les Juifs depuis J. C. Quel exemple d'entêtement, & qu'il est digne des applaudissemens de la Synagogue & de la censure de l'Eglise ?

Revenons à M. Simon. Preferera-t-il aux Rabins les Ecrivains de nôtre temps, soit Catholiques, soit Protestans ? Mais il n'en a point encore

5. & 6. où il explique la methode des Juifs & des Rabins pour l'explication de l'Ecriture.

(33) Ce fait est rapporté au liv. 3. chap. 6. de la veritable Religion.

(34) 2. Lettre de M. Fourmont, sur le Comm. du P. Calmet, p. 50.

trouvé [36] *qui fût tout-à-fait exempt de préjugez.* En effet le jugement critique qu'il porte des plus habiles, mêle toûjours aux loüanges quelque trait de censure ; entre autres, plûtôt que de ne pas blâmer Pererius, qui de son aveu a de l'érudition, *& résout judicieusement les questions qu'il propose* [37], il ajoûte que, *comme il s'applique principalement à rapporter les sentimens des Peres, la meilleure partie de son ouvrage est inutile à ceux qui ne cherchent que le sens litteral.* Reste donc à nous en remettre à quelque nouvel Hébraïzant qui vienne comme un nouvel astre percer les ténèbres sacrées de la Bible.

Mais qui croiroit que l'Eglise eût attendu de lui ou de ses pareils, les éclaircissemens qu'elle n'a pû emprunter d'ailleurs ; & que comme Dieu permit que toute l'Egypte fût couverte de ténèbres [38], tandis qu'il éclairoit miraculeusement les Israëlites, il ait de même laissé dans l'obscurité les Docteurs de l'Eglise au milieu des lumie-

(36) Pref. de la Crit. du V. T.

(37) Livre 3. du même ouvrage, ch. 12. p. 423.

(38) *Exod. cap.* 14. *v.* 20.

res de sa revelation manifestée aux Critiques modernes ? Non, elle n'attend de leur présomption que temeritez, que rêveries prononcées d'un ton imposant, avec un vain étalage de doctrine.

Et pour moi, dussai-je passer pour Critique de mauvais goût, je souhaiterois, je l'avouë, qu'il plût à nos modernes de se taire là-dessus, ou de ne s'expliquer que fort sobrement, & de laisser parler ceux de nos anciens à qui Dieu avoit donné le nom d'intelligence de sa parole. Qu'y auroit-il en effet de plus respectable qu'une édition de Critiques sacrez, dans laquelle au lieu de cette foule de nouveaux Grammairiens habiles, mais entêtez, & peu orthodoxes, tels que [39] des Munsters, des Fagius, des Vatables, des Castalions, des Clarius, des Drusius, des Grotius, &c. on vît tour à tour paroître avec choix les principaux des Peres Grecs & Latins, tels que des Origenes, des Chrysostômes, des Basiles, les trois Gregoires, un S. Hilaire, un S. Jerôme, les Ambroises, les

Projet d'un nouveau plan de Critiques sacrez, opposé aux idées des Critiques modernes.

(39) Les Protestans d'Angleterre ont publié sous le nom de *Critiques sacrez*, les explications de ces modernes hebraïsans.

Auguſtins, &c. tous concourant à développer la lettre & l'eſprit de l'Ecriture ; l'un ſuppléant à ce qui manque à l'autre, ſur les difficultez qui reſtent à éclaircir. Il eſt étonnant qu'un deſſein ſi glorieux à la tradition, & ſi propre ſoit à manifeſter le merite des Peres, ſoit à effacer les mauvaiſes impreſſions de l'héréſie & d'une Critique licentieuſe, n'ait pas été executé. On a eu à la verité ſous le nom de *Chaînes des Peres*, quelques Commentaires [40], mais qui en ont fait deſirer de plus exacts, & c'eſt dommage qu'ils ſoient encore à venir.

On a beau traiter de chimerique ou de peu pratiquable ce projet de Critiques ſacrez. Qu'y peut-il manquer, ſi l'on ſçait bien employer les penſées & les expreſſions des Peres ? Eſt-ce que trop attachez à recueïllir l'onction répanduë dans les ſacrez Livres, ils en ont negligé la lettre comme trop heriſſée d'épines ? Mais où a-t-on pris que des Docteurs, tels que Saint Jerôme, ayent manqué d'une attention conve-

(40) Le venerable Bede, Raban Maur, & d'autres, avoient dreſſé de ces recueils parmi les Latins : Procope de Gaze, Nicetas, &c. parmi les Grecs.

nable à tout ce détail de minuties de grammaire, dont la critique fait son capital; ou que d'autres, comme S. Chrysostôme, n'ayent pas bien remplacé ce leger manquement par un grand fond de merite & de reflexions sensées? Vous ne rapporterez pas, peut-être, des Commentaires de plusieurs Peres, la découverte d'une étymologie Hebraïque qui forme un nouveau sens, ni certaines allusions à des coûtumes de Phenicie ou de Chaldée, qui donnent lieu à de nouvelles conjectures, ni un grand étalage d'humanitez qui servent à prouver qu'on a tout lû. Ils ne sont pas comme nos Critiques à l'affut des mots, pour se remplir de ces riens qui coûtent tant de peine: mais ils n'ont pas aussi leur sécheresse à traiter les sujets qui comportent le plus d'onction; mais ils ont puisé dans la source, cette science des oracles du S. Esprit qui conduit à Jesus-Christ; mais le principal but de toute écriture divinement inspirée, étant d'instruire [41] selon S. Paul, ils ont donné à l'instruction leurs principaux soins. Après tout, on prie nos Critiques de s'accorder avec eux-mêmes. Car quelque scrupuleux observa-

(41) 2. *ad Timoth. cap.* 3. *v.* 16.

teurs qu'ils paroiſſent de la lettre, quelle facilité n'ont-ils pas à s'en écarter ſous prétexte du langage hyperbolique, populaire, ſymbolique, & nullement exact de la Bible en mille endroits ?

IV.

Abus de quelques autres régles qu'ont établies les Critiques.

La Critique ayant oſé ſe tirer des mains des Peres pour s'abandonner à ſon ſens, quelle meilleure regle a-t-elle donc établie & ſubſtituée à leur autorité ?

Eſt-ce la ſcience & le bon goût des modernes ? Mais qui peut s'y fier ; & qui ne ſçait les ſujets de tenir pour ſuſpecte, toute interprétation qui n'aura que leur autorité pour apui ? M. le Clerc s'eſt [1] contenté, dit-il, *de mettre les interprétations qui ont paru les plus veritables, & de les appuyer dans ſes notes.... tout de même que s'il n'y avoit point de controverſes parmi les Chrétiens.* C'eſt à dire que pour s'ériger en Juge plus déſintereſſé, il a mis à part tout interêt du Chriſtianiſme, & qu'il a merité que les

[1] Pref. de la Verſion du N. T. par J. le Clerc.

purs Deïstes le prissent pour leur interprete favori.

Est-ce l'usage des langues orientales qui servira de guide aux Commentateurs ? A la verité il paroît que M. Simon n'estime les modernes qu'à proportion qu'il les croit plus versez dans sa brillante érudition judaïque ; c'est à quoi il réduit le principal merite des Commentateurs. Il ne mépriſe tant les Theologiens, & ne s'éloigne si volontiers des interprétations sur lesquelles ils appuyent les principes de leur Theologie, qu'à cause qu'il les croit hors des voyes du sens litteral, en vertu de l'ignorance des langues & de la Critique dont il les croit atteints & convaincus. Ce qui manque selon lui [2] aux Versions de *M. de Sacy, du P. Amelotte, de Messieurs de Port Royal, des PP. Jesuites de Paris, est une grande connoissance des langues orientales, & de ce qui appartient à la Critique.* Il ordonne à son Libraire de ne faire revoir & approuver sa Version du nouveau Testament, que par quelque Theologien habile [3] *qui sçache au*

Vanteries de M. Simon sur son érudition Judaïque ; & mépris qu'il fait des modernes moins versez dans cette science.

(2) Pref. de sa Version du N. T.

[3] Là-même. M. Bossuet dans sa 1. Instr.

moins les trois langues, l'Hebraïque, la Grecque, la Latine.

Fausses loüanges données par M. Simon aux interpretes Sociniens, sur leur critique & leur bon sens.

Est-ce le bon sens qui est l'ame de la Critique ? On n'est pas surpris que M. Simon en louë l'usage dans l'interprétation de la Bible ; mais ce qu'on admire, c'est qu'aprés avoir décidé [4] que si on prend la methode des Sociniens à la rigueur indépendante de la tradition, *elle va droit à rétablir le Judaïsme*, il se répande ailleurs en loüanges des interpretes Sociniens, comme de Critiques fort sensez. Il louë [5] l'application & le bon sens de Socin, qui cherche, dit-il, les explications les plus simples & les plus naturelles. Crellius ne s'arrête préciſément qu'au sens litteral de son texte, il va presque toûjours à son but par le chemin le plus court Grotius, ajoûte-t-il, qui pour ce qui est de l'érudition & du bon sens, surpasse les autres Commentateurs qui ont écrit devant lui sur le

contre cette Version, page 121 & 122. l'en reprend avec force.

[4] Rép. aux sent. des Th. de Holl. p. 232.

[5] Critique des Commentat. du N. T. ch. 56. p. 835. &c. il réduit cet éloge aux *points de pure Critique*, mais c'est toûjours trop.

nouveau

nouveau Testament, avouë que cet Unitaire lui a montré le chemin pour examiner à fond le texte des livres sacrez, &c.

Caractere pernicieux de ces interpretes.

Peut-on entendre sans gemir, des éloges si fastueux de ces corrupteurs de l'Ecriture, dont les principes ne tendent qu'à abbattre les hauteurs de la Religion, pour s'en faire une de plein pied ? Injustes partisans de la raison humaine, qui, au mépris de la révélation divine, refusent de reconnoître & prescience & immutabilité de Dieu, & Trinité, & Incarnation, & péché d'origine, & necessité de la grace, & éternité des peines, &c. Voilà les guides à la conduite desquels M. Simon nous livre, aprés qu'il s'y est confié. Il ose nous vanter le bon sens de ces interpretes impies, qui ont soumis la foy à leurs lumieres, tournant ainsi en régle les plus crians abus, & élevant sur le sable d'une raison fragile, leurs interprétations, comme autant d'édifices d'insensez (6). Les vents des nouveautez profanes ont soufflé, une pluye de nouveaux Commentaires est tombée, il s'est fait des debordemens d'erreurs,

(6) *Matthæi cap. 7. v. 26. & 27.*

qui n'ont laiſſé qu'un amas de ruines jusques dans les principes de la Religion. Leur vraiſemblance, reprend ici M. Boſſuet [7], c'eſt qu'ils ſçavent flater les ſens, leur ſimplicité conſiſte à contenter la raiſon humaine par l'excluſion de tous les myſteres, leur bon ſens c'eſt le ſens charnel qui ſecouë le joug de la foy ... L'enfer éteint, & la damnation réſervée par ces heretiques aux ſeuls péchez d'habitude, font l'agrément de leur morale; leurs interpretations par rapport au texte ſacré, ſont toutes forcées, abſurdes, incompatibles avec le ſens naturel, & ne paroiſſent coulantes, que parce qu'il eſt aiſé de ſuivre la pante de la nature corrompuë.

V.

Vitieuſes applications que les Critiques ont faites de leurs fauſſes régles aux Propheties.

Sans nous arrêter à l'abus des régles que ces Critiques ſe ſont faites, plûtôt pour s'écarter, que pour s'approcher du ſens de l'Ecriture; deſcendons au détail de leurs applications ſoit aux

(7) Premiere Inſtruct. ſur la Verſion du N. T. de Trevoux, p. 28. & 29.

propheties, soit à des passages importans. Ici quelle longue suite de nouveaux abus se présentent en foule ? & qu'y laisser, où qu'y choisir ?

Clef sociniene pour entrer dans le sens des propheties, ou plûtôt pour les reduire à rien.

1°. Les interpretes Sociniens dont M. le Clerc est l'écho [1], nous mettent en main une belle clef pour entrer dans le sanctuaire des propheties. Car ils posent indéfiniment pour principe, que le style des Propheres est extraordinairement hyperbolique ; de sorte que pour exprimer quelque chose d'assez ordinaire, ils se servent souvent des expressions les plus emphatiques. Aprés quoi suit [2] l'important avertissement de nous garder bien de prendre leurs expressions à la lettre.

Encore si on restraignoit ce principe à un petit nombre d'occasions, où la verité exprimée avec emphase, se manifeste à la lettre par les circonstances, & se réduit à sa juste valeur, passe ;

(1) Sentimens de quelques Theol. de Holl. sur l'Hist. Crit. du V. T. Lettre 9. page 194. il donne à sa remarque une étenduë indéfinie, sur la foy de deux ou trois exemples qu'il produit.

(2) Là-même page 196. *Ceux*, dit-il, *qui sans sçavoir cette coûtume des Prophetes, se sont mis à lire l'Apocalypse, n'ont rien du tout compris dans le sens de ce livre prophetique ; parce qu'ils ont pris trop à la lettre, &c.*

on sçait, dit S. Jerôme [3], la coûtume de l'Ecriture, d'annoncer les grands évenemens sous l'enveloppe de certaines figures : mais cette restriction éloigneroit des mauvais sens où l'on veut amener ; & on devine assez sans rafiner trop malignement que le but de cette remarque s'étend plus loin, & va sur tout à faire passer pour autant d'éxagerations, tout ce qu'ont publié & Prophetes & Apôtres, touchant la divinité du Messie ; de sorte que sur ce pied-là il faudroit autant rabattre de leurs expressions, que de celles des Orateurs les plus outrez.

Quelle créance aprés cela meriteroient des Ecrivains à enthousiasme, contre l'impétuosité desquels les esprits devroient se tenir tellement en garde, qu'ils ne s'y laissassent pas entraîner ? En vain donc Origene nous assureroit [4] qu'il n'est point de pareil pro-

(3) *Hier. in Daniel. cap.* 11. *v.* 12. Hic est mos Scripturæ sanctæ, ut futurorum veritatem præmittat in typis.

(4) *Orig. L.* 1. *adversus Celsum pag.* 34. *Edit. Spenc.* Audite probationes nostras de Jesu desumptas ex lege atque prophetis ; & quod magis mirum est, ex demonstrationibus de Jesu, quæ habentur in lege prophetisque, ostenditur Mosen & Prophetas fuisse Dei Prophetas : plena

dige à celui de voir Moyſe & les Prophetes prédire de ſi loin un ſi grand détail d'évenemens tous accomplis en Jeſus-Chriſt. Par ce moyen, dés qu'on voudroit éluder le texte des Prophetes, on ne manqueroit ni d'occaſion ni de prétexte ; on en trouveroit principalement dans l'uſage fréquent qu'on leur attribuë de ces *Deras*, ou ſens ſublimes [5], qu'on met en oppoſition avec le litteral, dont on prétend qu'ils s'éloignent ; comme ſi l'application qu'ils font des propheties, n'étoit ſouvent qu'un jeu d'eſprit, ou qu'une application accommodée aprés coup à l'évenement.

Admirable moyen pour ſaper par le fondement, les propheties ſur leſquelles la foy eſt appuyée ; ou plûtôt

Dangers & réfutation de cette fauſſe clef.

eſt autem lex, pleni prophetæ miraculis ſimilibus, &c.

(5) L'affectation de M. Simon à notter dans ſa Préface de la Verſion du N. T. ces ſens myſtiques, comme s'ils n'étoient qu'une application ingenieuſe, a été relevée par M. Boſſuet, dans ſa 1. Inſtruct. page 132. *Il eût falu*, dit-il, *inſtruire le peuple, que le ſens ſublime & ſpirituel, loin d'exclure le veritable, le contient ſouvent, & que c'eſt même le ſens primitif & principal que le S. Eſprit a eu en vûë.*

déplorable aveuglement de ces Critiques qui s'applaudissent ici de leur vive pénétration, sans s'appercevoir de ce qui saute aux yeux ; sçavoir que Dieu n'ayant suscité des Prophetes que pour déclarer ses volontez sur l'avenir, dont la connoissance lui étoit réservée, il n'a pû manquer de revêtir ses prédictions de caracteres de verité qui les distinguassent, afin qu'on ne s'y trompât point, par le langage figuré dans lequel il les exprimoient ; & que de là vient que Dieu désigne d'ordinaire ses promesses ou ses ménaces par un amas de circonstances, de temps, de lieux & de noms, ausquelles on en reconnoît sans peine le vrai sens, & qui en mettent l'accomplissement à la portée des plus simples.

C'est ainsi qu'ayant promis à la posterité d'Abraham la terre de Chanaam [6], & à son peuple la délivrance de la captivité d'Egypte [7], il prépara les esprits les plus grossiers à voir ces prédictions se verifier à la lettre dans leur temps marqué. C'est ainsi que menaçant auparavant les hommes du

(6) *Gen. cap.* 13. *v.* 15. *& cap.* 17. *v.* 8.
(7) *Exodi cap.* 3. *v.* 8.

déluge [8], & Sodome du feu [9], il s'en expliqua si nettement, que s'ils n'eussent fermé les oreilles à sa voix, ils se seroient tenus dans l'attente de l'évenement, jusqu'à ce que le feu & l'eau descendus du Ciel eussent dégagé sa parole. C'est ainsi que Cyrus destiné de Dieu à relever son temple, & à rassembler les dispersions d'Israël, est désigné par son nom [10], long-temps avant sa naissance, &c.

Raisons de l'obscurité de certaines propheties.

Que s'il a enveloppé d'obscuritez certaines propheties, ce sont de legeres images, qu'il n'a semblé élever que pour les dissiper, & y répandre un plus grand jour. S'il y a des expressions accommodées à nos préjugez, c'est qu'il a falu que Dieu s'abaissât jusqu'à l'homme à qui il destinoit sa revelation. S'il y a des conciliations difficiles sur certaines prédictions, c'est qu'il ne nous est plus possible à cause de l'éloignement des temps & des lieux, d'en sçavoir qu'en gros l'ac-

(8) *Gen. cap. 6.*

(9) *Gen. cap. 18.*

(10) *Isaiæ cap. 45. v. 10.* Hæc dicit Dominus Christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram ut subjiciam ante faciem ejus gentes, &c.

compliſſement dépoüillé des circonſtances qui en marquoient au juſte le rapport.

Si donc la Critique moderne n'a pas toûjours ſenti la force & la juſteſſe de l'application des propheties, ni l'exactitude des ſens qu'ont donné à divers paſſages les Apôtres ou les Peres, elle n'a droit de l'imputer qu'à ſon ignorance ; & au lieu de prendre pour de foibles preuves, celles qui appartiennent à l'intention manifeſte du S. Eſprit, ſon devoir étoit, dit ſaint Auguſtin (11), de ſe contenter de cette petite meſure d'intelligence qu'il a plû à Dieu de répandre ſur elle, de reverer avec crainte les profondeurs où elle n'entre pas, & de prier pour attirer ſur elle les lumieres d'enhaut.

Autre principe pouraneantir les propheties, poſé par M. Jurieu.

2°. C'eſt par une ſemblable impieté ou illuſion, que M. Jurieu, qui ſans doute ſe connoît mieux en viſions de fanatiques modernes, telles que celles de Rotterus, de Chriſtine, de Drabionis, ou en ſonges creux des viſionnaires du Dauphiné & des Ceven-

(11) *Aug. l. 1. de Gen. ad litteram cap. 20.* Pro ſuo modulo, *inquit*, eligat quiſque quod capere poſſit ; ubi autem intelligere non poteſt, Scripturæ Dei det honorem, ſibi timorem, &c.

nes,

nes (12), qu'en prophéties dictées par le S. Esprit, compare l'imagination échauffée de quelques Prophetes qui ont reçû l'impression d'enhaut (13), à une rouë qui étant mise en branle, ne cesse pas d'aller quand la main cesse de la mouvoir : ce qui signifie que l'imagination d'un Prophete bien mise en mouvement par l'inspiration divine, ne s'arrêtera pas toûjours aux bornes préciſes de la revelation ; mais que poussée au delà, elle en viendra jusqu'à y mêler ses songes, & ensuite à confondre ce qui part de l'ardeur du temperament, avec ce que l'esprit de Dieu a dicté ; en sorte que croyant en faire un fidele rapport, elle aura déguisé & sophistiqué la verité par des éxagerations, qui la rendent méconnoissable. Quelle plus extravagante impieté, que ce mélange bizarre d'inspiration & de fanatisme ? Mais pourquoi aussi prétendre qu'une tête sujette à des ver-

(12) Voyez sur cela son *Accompliſſement des Propheties*, & ses Lettres Pastorales de 1689.

(13) Jurieu, 20. Lettre Pastor. de 1689. Voyez ce qu'ont écrit contre lui l'Auteur de l'Examen de la doctrine de M. Jurieu & d'autres Protestans, comme M. Bayle dans son Dict. Critique, &c.

tiges continuels, & qui a promené sur tous les sujets son inquiétude, sans s'embarrasser des suites ni des contradictions, ait pû se sauver des plus terribles chutes ?

Aneantissement des preuves qu'on tire des propheties touchant le Messie.

3°. Comme entre les prophéties, celles qui tiennnent le rang le plus distingué regardent l'avenement du Messie, il semble que des Critiques Chrétiens devoient dés là s'appliquer à les éclaircir & à en fortifier les preuves, à l'exemple des Peres (14) & des Theologiens. Mais depuis quand ces hardis Novateurs auroient-ils appris à se régler sur des loix si sacrées ? Et qui ne sçait que plusieurs de ces modernes se sont accordez avec les Juifs à contredire ou à aneantir, s'il se peut, des veritez si odieuses au judaïsme & au libertinage ? Il est certain que Grotius aprés les avoir si bien exposées & soutenuës dans le corps &

(14) Outre que S. Paul *ad Ephes. cap. 2. v. 19.* dit aux Chrétiens, *Estis cives sanctorum & domestici Dei, superædificati super fundamentum Apostolorum & Prophetarum* ; les Peres ont toûjours bâti sur ce fondement. *Athenag. Legat. pro Christ. ait: eorum quæ novimus & credimus prophetas testes habemus.* S. Justin & S. Irenée n'en disent pas moins. *Orig. L. 2. contra Celsum*, appelle la preuve des propheties, *Validissimam demonstrationem, &c.*

dans les notes de son excellent Livre de la Verité de la Religion, s'est depuis démenti par l'effet de son malheureux commerce avec les Sociniens ; & qu'il a avancé aprés Episcopius (15) *que les Apôtres n'ont pas prétendu* (16) *combattre les Juifs par ces propheties, comme par des témoignages qui prouvent que Jesus-Christ est le Messie ; car ils en allèguent peu de cette nature, dit-il,* & elles ont un sens historique & litteral bien veri-

(15) Episcopius dans ses Notes sur le chap. 1. de S. Matthieu, condamne ceux qui tournent en preuves, les explications des propheties de l'ancien Testament, employées par les Apôtres. *Id enim ineptum est*, dit-il, *& prater mentem eorum, qui sensus illos mysticos primi aperuerunt & indicarunt. Contenti illi fuerunt miraculis & resurrectione J. C. ad probandum eum esse Messiam... At quibus jam persuasum erat Jesum esse Messiam, apud hos protulerunt sensus illos mysticos.*

(16) *Grot. ad Matth. cap. 1. v. 22.* Notandum est, *inquit*, non pugnare Apostolos adversus Judæos his quasi testimoniis, ut probent Jesum esse promissum Messiam : pauca enim sunt oracula, quæ in hunc finem usurpant, contenti cæterum Christi miraculis & resurrectione. Nam... aut hæc satis erant, aut nihil erat satis ; at quibus jam persuasum erat Jesum esse illum Messiam, his simul ostensum voluerunt quomodo tota divina οἰκονομία cætera omnia ad illud instar effinxerit.

fié avant Jesus-Christ : mais contens *d'alleguer en preuve les miracles & la resurrection de Jesus-Christ même, ils ne se servent des prédictions que pour appuyer ce qui étoit déja crû :* c'est à dire qu'ils ne les employoient qu'à l'ornement de l'édifice de la Religion, par l'application ingenieuse dont ils les trouvoient susceptibles aprés coup : car c'est à quoi se réduit sa doctrine, qu'il semble avoir empruntée de Theodore de Mopsueſtie (17), & de Marcion même (18).

Refutation du pernicieux principe de Grotius.

Doctrine également fausse, absurde & impie : fausse, puisqu'à compter les Prophetes depuis Moyse jusqu'à Malachie, tous s'expliquent sur la personne du Messie, avec un détail si bien circonstancié, qu'on en fourniroit comme un corps d'histoire ; & qu'en effet la plûpart de ces prédictions n'ont pû s'entendre que de Jesus-Christ personnellement, comme on l'a démontré &

(17) *Eo nomine damnatus est Theod. Mopsuest. tùm constitutione Vigilii Papæ, quæ refertur T. 5. Concil. Edit. Labb. tùm collatione 4. Concilii 5. Gen.*

(18) Tertull. dans le Livre 3. contre Marcion chap. 3. reproche à cet heresiarque, qu'il enseignoit que la mission de J. C. n'avoit pour preuve que ses miracles.

de nos jours (19) & anciennement [20]: absurde, en ce que Jesus-Christ & les Apôtres auroient donc vainement insisté sur l'ancien Testament (21), pour établir les mysteres du nouveau ; & qu'ils n'auroient pû convaincre de faux l'ancienne Synagogue si intereſſée à ne pas reconnoître la force de ces propheties, où elle n'auroit en effet trouvé, à l'exemple des Sociniens, que convenances, qu'alluſions, que jeux d'imagination, & nul ſerieux rapport d'une loy à l'autre : impie enfin, puiſque par ce ſeul coup on ébranle ou l'on abbat des preuves de fait, qui en établiſſant le Meſſie, accablent les Juifs ; preuves ſous leſquelles tout l'univers a plié ; preuves dont le renverſement ſembleroit entraîner aprés ſoi celui du Chriſtianiſme.

Voilà à quels dangers expoſe une critique à laquelle ſi on laiſſoit un li-

(19) *Vide Petri Dan. Huetii Demonſt. Evangel. propoſ. 7. 8. & 9.*

(20) *Præter Euſebium qui id multis oſtendit in demonſtratione Evangelica, Juſtinus Martyr in Apol. 2. & in Dialogo cum Tryphone id ipſum probat. Item Iren. l. 1. contra har. cap. 2. Origen. L. 1. adverſus Celſum. Lactant. L. 5. Inſt. cap. 3. Aug. &c.*

(21.) *Luca cap. 24. v. 25. & 27. Joan. cap. 5. v. 39. cap. 13. v. 27. & cap. 28. v. 23. &c.*

bre cours, *nous serions presque réduits* (22), dit M. Bossuet, *à ne bâtir plus avec S. Paul sur le fondement des Apôtres & des Prophetes.*

Grotius mal défendu par M. Simon.

4°. Le seul soupçon d'avoir pû favoriser ces monstrueux excès, paroît si flétrissant, qu'il est bien étrange que M. Simon s'en soit si mal défendu, & qu'il ait entrepris de justifier là-dessus Grotius (23), qu'il reprend d'ailleurs d'avoir expliqué quelques propheties d'une maniere trop judaïque; comme si au fond, ce Commentateur avoit bien réüssi en tout le reste; & qu'en détournant les propheties, il eût pris un bon biais pour réfuter les Juifs, qui nous reprochent les contre-sens par lesquels nous tournons en prophetie, ce

(22) Instr. sur la Version du N. T. de Trevoux, page 133.

(23) Hist. Crit. des Comment. du N. T. chap. 54. pag. 808. M. Simon défend Grotius, sur ce qu'on lui reprochoit d'avoir rendu douteux ce qu'il y a de plus clair dans l'ancien Testament en faveur du Messie. *Ce principe*, dit-il, *lui est commun avec les plus doctes Peres, & même avec les plus habiles Protestans: il se peut faire qu'il l'ait trop étendu; mais on ne doit pas le condamner absolument, comme s'il appuyoit le judaïsme: c'est au contraire la seule voye de répondre solidement aux objections des Juifs.*

qui n'eſt qu'hiſtoire dans l'Ecriture. Eſt-ce donc que M. Simon jugeroit le reproche de ces impies bien fondé, ſi on refuſoit d'adopter la maxime Socinienne de Grotius dans l'étenduë indéfinie qu'il lui a donnée; & ſuffit-il pour ſon excuſe de poſer en fait, *que ce docte Critique a crû que le ſens myſtique & ſpirituel n'eſt pas moins vrai que le ſens litteral, l'un & l'autre venant de l'eſprit de Dieu?* Car lui conteſte-t-on ce fait-là? Non : le procés qu'on lui intente, roule uniquement ſur l'annulation ou ſur l'affoibliſſement trop viſible des preuves qu'on en tire; & c'eſt en quoi on admire que M. Simon l'ait approuvé.

Mauvais principes de M. Simon, ſur la difficulté de prouver le Meſſie par les livres de Moyſe.

5°. Ce que ce dernier a remarqué de ſon chef, *qu'il eſt difficile de prouver la créance du Meſſie par les ſeuls livres de Moyſe*, eſt un paradoxe qui va preſque du pair avec celui de Grotius. Car dés qu'on ſuppoſe ce principe, il n'eſt guére poſſible de rien fonder ſur les promeſſes, ni de cette ſemence deſtinée à écraſer (24) la tête du ſerpent; ni de

(24) *Gen. cap.* 3. *v.* 15. Inimicitias ponam inter te & mulierem, ſemen tuum & ſemen illius, ipſa conteret caput tuum.

cette posterité d'Abraham (25), par qui toutes les nations seront benites ; ni de ce Messie l'attente des nations (26), qui ne paroîtra en triomphe sur une ânesse, que quand le sceptre aura été enlevé à Judas ; ni de cette étoile (27) qui naîtra de Jacob ; ni de ce Prophete (28) semblable à Moyse, que Dieu suscitera. En effet, quand l'incredulité aidée de la critique, aura fait valoir ses injustes défiances, sur tout ce qui a été prédit du Messie dans les Livres de la Loy, lui sera-t-il plus mal aisé de prendre ou de donner le change sur le reste des propheties, malgré l'évidence des marques qui les distinguent ?

Consequences

En vain donc le temps de la venuë

(25) *Gen. cap.* 12. *v.* 3. *de Abrahamo dicitur :* In te benedicentur universæ cognationes terræ. *Item de Isaaco, Gen. cap.* 26. *v.* 4. Benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ, &c.

(26) *Gen. cap.* 49. *v.* 10. Donec veniat qui mittendus est, & ipse erit expectatio gentium, &c

(27) *Numer.* 24. *v.* 17. Orietur stella ex Jacob, &c.

(28) *Deuteron. cap.* 18. *v.* 15. &c. Prophetam de gente tua & de fratribus tuis, sicut me, suscitabit tibi Dominus.

du Messie que Jacob mourant annonce à ses enfans (29), & dont il donne par préference la gloire à Juda, a été plus distinctement révélé par l'Ange à Daniel (30), avec les circonstances de la mort du Christ, de la reprobation des Juifs, de la conversion des peuples à la foy de l'Evangile, & de l'abolition des sacrifices de la loy : on y trouvera des difficultez, à force d'en chercher, qui en déroberont aux yeux l'évidence, & par un progrés d'erreurs aussi rapide que funeste, on passera de l'une aux autres.

dangereuses qui naissent de ce principe par rapport aux autres propheties.

Ainsi en vain la petite Bourgade de Bethléem en Judée, est renduë celebre par l'oracle du Prophete Michée[31], comme le lieu où naîtra celui qui doit regner en Israël, & dont la génération est dés le commencement de l'éternité. En vain Isaïe inspiré de Dieu, donne au Roy de Juda pour signe d'un grand

(29) *Gen. cap. 49.*

(30) *Danielis cap. 9. v. 24. &c.* On exposera & on refutera dans la suite, les explications détournées de quelques Critiques sur ces Propheties.

(31) *Michea cap. 5. v. 2.* Et tu Bethleem Ephrata parvulus es in millibus Juda : ex te mihi egredietur qui sit dominator in Israël, & egressus ejus ab initio à diebus æternitatis.

prodige [32], qu'une Vierge concevra & enfantera un Fils qui sera appellé Emmanuël. Evenement qu'il exprime ensuite [33] en ces termes pleins d'admiration : l'Enfant nous est né, un Fils
» nous a été donné, qui revêtu de l'Em-
» pire, sera appellé admirable, l'Ange du
» grand conseil, le Dieu fort, le Pere
» de l'éternité, le Prince de la paix,
» Prince qui ne verra point de fin qui
» borne son Empire.

En vain le Messie paroît figuré ou annoncé par tout dans l'ancienne Loy, avec les caracteres de grandeur & d'humilité qui lui conviennent : figuré sous les noms de Melchisedech, de Moyse, de Josué, de Samson, de David, de Salomon, &c. annoncé par rapport à tout ce qui s'est passé d'éclatant, & dans sa vie & dans sa mort. En sorte qu'on voit briller d'une part la gloire du Messie, & dans l'étoile qui guide

(32) *Isaiæ cap. 7. v. 14.* Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum : ecce virgo concipiet & pariet filium, & vocabitur nomen ejus Emmanuel.

(33) *Isaiæ cap. 9. v. 6.* Parvulus enim natus est nobis, & filius datus est nobis, & factus est principatus super humerum ejus, & vocabitur nomen ejus admirabilis, consiliarius, Deus fortis, pater futuri sæculi, princeps pacis.

les Mages [34] à Bethléem, pour y rendre avec leurs hommages, leurs présens à Jesus-Christ [35]; & dans l'éclat de ses miracles [36] & de ses prédications; & dans son entrée triomphante [37], soit à Jerusalem, dont il prédit la ruine, soit dans le second Temple [38] qu'il remplit de sa gloire. D'autre part, quelles prédictions mieux accomplies, que [39] la trahison de Judas pour trente pieces d'argent; que [40] la cruauté des boureaux à percer ses mains & ses pieds; que le partage qui se fait entre eux de ses vêtemens; que ses souffrances pour nos péchez [41] qu'il lave dans son sang; que son crucifiement [42] entre deux voleurs; que le [43] vinaigre & le fiel qu'on lui donne pour appai-

(34) *Num. cap.* 24. *v.* 17.
(35) *Isaiæ cap.* 60. *v.* 6.
(36) *Isaiæ cap.* 42. *&* *cap.* 61. *v.* 1. *&c. Mich. cap.* 4. *v.* 1. *Ezech. cap.* 14. *v.* 15.
(37) *Zach. cap.* 9. *v.* 9. *&* *Gen.* 49. *v.* 11.
(38) *Agg. cap.* 2. *v.* 8. *&* 9.
(39) *Zach. cap.* 11. *v.* 12. *&* 13.
(40) *Psalm.* 21. *v.* 17. *&* *seq.*
(41) *Isaiæ cap.* 53. *v.* 3 *&* *seq.*
(42) *Isaiæ cap.* 53. *v.* 12. *&* *Zach. cap.* 13. *v.* 6. *&c.*
(43) *Psal.* 68. *v.* 22. *&* *Thren. cap.* 3.

ſer ſa ſoif ; que l'eſpece d'abandon où ſon Pere le laiſſe [44], &c. Qu'y a-t-il enfin qui conſomme mieux l'œuvre des propheties, que ſa Reſurrection [45] au troiſiéme jour ; que ſon élevation [46] au plus haut des Cieux ; que l'effuſion du Saint-Eſprit [47] ; que l'établiſſement de ſon nouvel empire auſſi étendu que le monde ; & que celui de ſon ſacrifice, qui ne finira point, &c.

Incrédulité de quelques Critiques, plus opiniâtre que celle des Juifs.

Tous ces traits & bien d'autres auſquels Jeſus-Chriſt eſt ſi aiſé à reconnoître, ſont ou défigurez ou effacez s'il ſe peut par la critique ; & au lieu que les anciens Juifs oſoient ſi peu deſavoüer des faits ſi notoires qu'ils les autoriſoient malgré eux, ſoit en conſervant prétieuſement le dépôt des Ecritures où ils étoient forcez de lire leur condamnation ; ſoit en publiant que le Meſſie étoit prêt à ſe manifeſter au moment que Jeſus de Nazareth ſe montroit au monde (48), ſoit en

(44) *Pſalm. 21. v. 1. &c.*

(45) *Oſea cap. 6. &c.*

(46) *Pſalmo 46. v. 6. &c. Pſalm. 67.*

(47) *Joël. cap. 2. v. 28. & 29. Zach. cap. 12. v. 10. &c.*

(48) L'accompliſſement du terme marqué par les Propheties eſt un fait dont les anciens

publiant ſa venuë par des démarches d'éclat, comme par leur (49) députation à Jean Baptiſte; par leur recours inſenſé à Herode (50) d'où ſe forma la ſecte des Herodiens; par les diſcours que tint (51) la Samaritaine à Jeſus-Chriſt même; par l'aveu de Joſeph, Juif ſi verſé dans les Ecritures (52) qui en fit ſa cour à Veſpaſien: au lieu que les payens auſſi entêtez que Porphyre, étoient tellement frappez de l'é-

Juifs oſoient ſi peu diſconvenir, qu'ils étoient de toutes parts dans l'attente du Meſſie. Joſeph en parle, mais plûtôt en Politique qu'en Juif, au *Livre 3. de la Guerre des Juifs, chap. 28.* & les chefs de la Synagogue ayant refuſé de reconnoître Jeſus-Chriſt, ils ont été obligez depuis de publier que l'avenement du Meſſie étoit differé à cauſe de leurs pechez.

(49) *Joan. cap. 10. v. 19. & 20. &c.* Toute la ſuite de ce Chapitre marque l'attente du Meſſie. André dit à Simon ſon frere: *Invenimus Meſſiam.* Philippe dit à Nathanaël: *Quem ſcripſit Moyſes in Lege & Prophetis, invenimus Jeſum*, &c.

(50) *Matth. cap. 22. v. 16. Marci 3. 6.*

(51) *Joan. cap. 4. v. 25.* Scio quia Meſſias venit, *&c.*

(52) *Joſephus Lib. 7. de Bello Judaïco, cap. 31.*

clat de ces Propheties, qu'ils (53) les soupçonnoient d'avoir été fabriquées aprés coup: au lieu même que c'étoit une persuasion trés-établie parmi les Romains, au rapport de Ciceron, de Suetone & de Tacite [54], qu'il s'élevoit alors vers l'Orient un nouveau dominateur sous le joug de qui tout plieroit; ce qui s'est verifié à la lettre en Jesus-Christ, depuis qu'*élevé de terre* [55], selon sa prédiction, *il attira tout à lui:* nos hardis Critiques ne se rendent pas à des preuves qui ont confondu l'opiniâtreté Juïve & la Philosophie payenne.

Ils s'attachent à une réviſion maligne de chacune des prédictions à part, comme à dessein de les énerver en les desunissant, & de mettre en plein jour

(53) *Vide Hier. Proœmium Commentariorum in Danielem.*

(54) *Cicero Lib. 2. de Divinit. Sueton. in Vespas. cap. 4.* Percrebuerat oriente toto vetus & constans opinio esse in fatis, ut eo tempore Judææ profecti rerum potirentur. *Et Tacit. lib. 5. Hist.* Pluribus persuasio inerat antiquis Sacerdotum litteris, contineri eo ipso tempore fore ut valesceret oriens, profectique Judææ rerum potirentur.

(55) *Joan. cap. 12. v. 32.* Si exaltatus fuero à terra, omnia traham ad meipsum.

le moindre foible qu'ils y découvriront. C'eſt ainſi que loin de chercher Jeſus-Chriſt caché ſous les ombres de la loy, ils s'aveuglent exprés pour ne pas le voir reſplandiſſant au milieu de l'éclat des Propheties. Entre pluſieurs exemples d'une dépravation ſi manifeſte, arrêtons-nous à deux des plus importans.

V I.

Nouveaux exemples de la licence des Critiques, dans la dépravation des deux célébres Propheties de Jacob & de Daniel.

1°. De quelles chicanes ne ſe ſont-ils pas aviſez pour eſſayer de réduire à rien la Prophetie de Jacob [1], où eſt marqué l'avenement du Meſſie qui eſt l'attente des peuples, l'Oint du Seigneur, l'accompliſſement de ſes promeſſes, & cela dans le temps que le ſceptre ou l'autorité ſouveraine aura ceſſé en Juda, pour être tranſmis à un étranger tel que fut Herode Aſca-

(1) *Gen. cap. 49. v.* 10. Non auferetur ſceptrum de Juda, & dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus eſt, & ipſe erit expectatio gentium.

lonite ? Car quoi que ces circonſtances réünies & accomplies en Jeſus-Chriſt, ayent manifeſté en lui les deſſeins de Dieu, à qui ſeul il appartient de percer dans un avenir ſi obſcur ; quoi que les Samaritains ſoient convenus avec les Juifs leurs ennemis déclarez que cette prédiction regardoit perſonnellement [2] le Meſſie, ce que la tradition & la paraphraſe Chaldaïque ont confirmé ; quoi qu'au temps de Jeſus-Chriſt la Synagogue avoüât [3] qu'elle ne pouvoit plus faire mourir perſonne, & qu'elle n'avoit plus [4] d'autre Roi que Ceſar, ce qui marquoit l'aneantiſſement de ſa ſouveraineté ; quoi qu'enfin le Talmud de Jeruſalem porte qu'aprés ce terme expiré les Prêtres Juifs revêtus de cilice, & s'arrachant les cheveux s'écrierent

(2) *Grotius in hunc locum ſic loquitur* : Onzelos, Jonathan Hieroſolymitanus, paraphraſtæ Talmudici, Bereſith Rabba, Rabbi Salomon Rabbini omnes Meſſiam hîc indicari conſentiunt. *Cette verité ſe prouve auſſi par le diſcours de la Samaritaine à Jeſus-Chriſt*, Joan. cap. 4. v, 25. *Scio quia Meſſias venit.*

(3) *Joan. cap.* 18. *v.* 31. Nobis non licet interficere quemquam.

(4) *Joan.* 19. *v.* 15. Non habemus regem niſi Cæſarem.

en

en pleurant, *Malheur à nous, car le sceptre est ôté de Juda, & le fils de David n'est pas encore venu*; ce qui suppose qu'au jugement des Juifs, la prédiction de Jacob étoit accomplie dans toute son étenduë : ces considerations cependant n'ont pû détourner quelques Critiques du dessein d'arracher au Christianisme cet avantage.

En effet, outre que certains faux hebraïsans ont voulu (5) qu'au lieu de sceptre on n'entendît qu'une verge de correction ; & que d'autres préferant les chimeres des Rabins aux pensées des Peres, ont prétendu que Jacob n'avoit voulu désigner que Saül, ou David, ou Jeroboam, &c. ne sçait-on pas que Scaliger & Casaubon [6] ont nié sans preuve, au moins concluante, qu'Herode fut étranger, de peur qu'on ne crût que les Juifs fussent de son temps dépoüillez de toute leur souveraineté, selon les termes de la Prophetie ? En quoi

(5) *Sic intellexere hunc locum R. Bechai, Aben-Esra, R. Levi ben gerson*, &c. *teste illustriss. Huetio.*

(6) *Jos. Scaliger in Eusebii Chron. lib. 2. & Casaub. adversùs Baron. Exercit. 1. ad Appar. Annal.*

leur critique n'a semblé avoir eu pour but que de priver la Religion d'un de ses argumens.

L'explication sur tout de M. Basnage ne semble-t-elle pas livrer à l'incredulité des Juifs modernes le texte de cette Prophetie, par le sens détourné qu'il lui [7] prête. *Le sceptre*, dit-il, *ne sera point ôté pour toûjours à Juda, parce que le Messie viendra le reprendre.* Parler ainsi, n'est-ce pas remettre l'accomplissement de la prédiction à un terme tout-à-fait indéfini selon la prétention des Juifs, & contre les expressions précises du texte ?

Il semble que M. le Cene ait puisé dans une source encore plus corrompuë, le nouveau sens qu'il imagine pour réduire à rien la prophetie de Jacob. *Le sceptre*, dit-il, *ne sortira point de la tribu de Juda, jusqu'à ce qu'elle finisse* [8]. Et pourquoi ce changement total dans la prédiction ? Pourquoi, en dépit de la tradition des Juifs mêmes, cesse-t-elle de désigner

(7) Dans son Histoire des Juifs.

(8) Projet d'une nouvelle Version Françoise de la Bible, par M. Charles le Cene. Voyez les Considerations Theologiques & Critiques de M. Gousset, contre cet ouvrage.

le Messie ? Parce que le mot *scilo*, dit ce Critique, ne signifie que *fin* ou *destruction*, & nullement le Messie. Malheureux rafinement de Grammairien, qui ne tend qu'à détruire, & non à édifier. Dieu vouloit par cet oracle de Jacob préparer les Juifs à l'avenement de leur Liberateur ; il vouloit éclaircir ou confondre l'opiniâtreté de nos incrédules, plus aveugle que celle des Juifs : & la Critique vient y répandre des nuages qui en font tout-à-coup disparoître l'éclat. Une conjecture grammaticale des plus mal fondées, lui suffit pour effacer les plus beaux traits d'une prophetie.

2°. On ne s'est pas moins élevé contre la célebre Prophetie de Daniel, qui offre à l'esprit le plus grand spectacle du Messie & le mieux circonstantié qu'on vît jamais ; puisqu'après la révolution du temps qui y est fixé (9), on voit tout à coup l'expia-

(9) *Danielis cap. 9. v. 24. &c.* 70. hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum, & super Urbem sanctam tuam, ut consummetur prævaricatio, & finem accipiat peccatum, & deleatur iniquitas, & adducatur justitia sempiterna, & impleatur visio & prophetia, & ungatur Sanctus sanctorum ... & post hebdoma-

tion de l'iniquité, & le retour à la grace & à une juſtice éternelle, qu'a operé l'onction du Saint des Saints, la mort du Chriſt, la confirmation de l'alliance nouvelle & la ruine entiere des Juifs avec la ceſſation de l'hoſtie & des ſacrifices. Prophetie qui a l'air d'hiſtoire, tant tout y eſt clair, & apparition de l'Ange, & prédiction du Meſſie, & accompliſſement de ce qu'il doit operer & ſouffrir. Il n'y a qu'un embarras inévitable, en toute viſion prophetique dont l'éclat eſt toûjours temperé par quelque eſpece d'obſcurité. Elle conſiſte ici à bien placer la premiere année où commencent les ſoixante & dix ſemaines, pour trouver d'abord [10] l'édit du rétabliſſement de Jeruſalem, & à la fin la mort du Chriſt; telle qu'on la voit prédite, & ſuivie de l'abolition des ſacrifices, de la ruine du temple, &c. Or c'eſt cet embarras dont les Critiques ont ſçu

des 72. occidetur Chriſtus, & non erit ejus populus qui eum negaturus eſt.

(10) *Ibidem.* Ab exitu ſermonis ut iterum ædificetur Jeruſalem uſque ad Chriſtum ducem hebdomades ſeptem & hebdomades 72. erunt... & poſt hebdomades 72. occidetur Chriſtus, &c... deficiet hoſtia & ſacrificium, & erit in templo abominatio, *&c.*

profiter, pour enlever au Christianisme une de ses preuves les plus éclatantes.

Car en premier lieu, le Chevalier Marsham, dont on a déja representé la science malheureusement employée à introduire des paradoxes pernicieux à la Religion, s'est ici fort signalé; aprés avoir établi pour préliminaire de sa nouvelle explication, un je ne sçai quel Royaume Medo-Persique qui paroît de son invention, il vient au fait de la prophetie (11) & en hâte la conclusion, afin de prévenir les temps du Messie, & de ne pas souffrir qu'à la honte des Juifs & des libertins, on en fasse l'honneur à Jesus-Christ.

De là vient qu'aprés avoir imaginé un sens complet dans les sept premieres semaines (12), qui comprennent 49. ans à les prendre comme il fait depuis la 21. année de la captivité de Babylone jusqu'à l'édit de Cyrus pour la construction du temple & pour le

(11) *J. Marshami Chronol. Canon Ægyptiacus ad saeculum* 18. *pag.* 568. *& seq. Edit. Lond.*

(12) *Ibidem, pag.* 569. Totius negotii cardo est septem harum hebdomadarum epocha, *&c.*

rétabliſſement du ſacerdoce ; il fixe enſuite la grande Epoque de ſoixante & deux ſemaines (13) en la perſonne d'Antiochus l'illuſtre, profanateur du temple, par où finiſſent les 490. ans. N'importe qu'il n'appuye tout ce nouveau ſyſtême que ſur un arrangement arbitraire de chronologie ; ce qu'il a imaginé doit ſubſiſter malgré l'autorité de Jeſus-Chriſt même (14), qui en marque l'accompliſſement à ſa mort ; & au lieu des ſoixante & dix ſemaines déſignées dans la prophetie comme un total, cet Anglois en diviſe les parties de ſon chef, n'en mettant d'abord que ſept, aprés leſquelles le peché doit prendre fin ; & réſervant le reſte pour l'accompliſſement des principaux

(13) *Pag.* 575. *Complementum prophetiæ ſic explicat :* Confirmabit pactum multis hebdomada una, *diximus hanc hebdomadam eſſe primum Epiphanis ſeptennium, cum nondum templum profanaverat* .... Ceſſare faciet ſacrificium & oblationem. *Loquitur de ceſſatione ſacrificii ab Epiphane illata*, &c.

(14) *Matthæi cap.* 24. *v.* 14. *&* 15. *de hac Danielis explicatione à Chriſto allata Marshamus ſic differit p.* 576. Hæc Danielis verba ad ultimum Jeroſolymorum excidium à Chriſto applicantur ..... eſt autem παροιμία... ejuſmodi alluſiones apud Matthæum occurrunt plurimæ, ſenſu typico intelligendæ.

faits exprimez dans la prophetie ; en sorte que, selon son plan, ces mots, *occidetur Christus*, s'expliquent par ceux-ci pris d'Eusebe à contre-sens (15), *l'onction sacerdotale cessera durant la persecution d'Antiochus.* Voilà à quoi aboutit la découverte dont il s'applaudit.

De bonne foy n'est-ce pas tourner en dérision les oracles des Prophetes, que de les tordre si violemment ? Mais ce qui a plû apparemment à ce Critique Anglois au milieu de la confusion inséparable où il s'est jetté, c'est d'avoir montré beaucoup de lecture, & encore plus de hardiesse & d'irreligion. Du reste quel sens plus favorable au Christianisme devoit-on attendre d'un sçavant, qui ne trouve qu'abominations Egyptiennes bien imitées & repurgées dans les loix que Dieu dicta à Moyse (16), & qui pose en fait que le serpent d'airain élevé par ce saint Legislateur, & adopté par Jesus-Christ comme une figure de son crucifiement, n'étoit qu'une espece d'amusette ou de talisman fabriqué à la

[15] *Euseb. Hist. Eccl. lib. 1. cap. 6.*

[16] On a exposé & réfuté ce système, avec celui de Spencer, dans le second Livre.

maniere de ceux d'Egypte (17), pour préſerver le peuple de la morſure des ſerpens. Funeſte effet d'une érudition qui ne ſert qu'à tendre des pieges à la foy.

En ſecond lieu, comme le mauvais exemple de ces explications détournées n'eſt que trop contagieux, il n'eſt pas étonnant qu'il ait trouvé des imitateurs. Il eſt ſûr au moins qu'un Sçavant de nos jours a ſemblé s'en être trop peu éloigné, en rapportant l'accompliſſement de la prophetie de Daniel au meurtre du grand Pontife Onias (18); meurtre qui figuroit ce-

[17] *Chronol. Canon Ægypt. ad ſæculum 9. pag.* 144. Moſes autem ſerpente Æneo perticæ impoſito non tam ſerpentes igneos incantabat ne nocerent, quàm eorum venenum extinguebat, &... morſus arte levabat.

(18) *Chronol. Veteris Teſtamenti reſtituta; ubi de 70. hebdomad. Danielis.* Occidendum igitur eſſe Chriſtum, ſive Meſſiam poſt hebdomades ſexaginta duas Danieli prædicitur: atqui revera Onias ſummus Pontifex eo tempore occiſus eſt uti ex annorum calculo.... manifeſtum eſt.... Si ergo poſt hebdomades verè ſexaginta duas Onias occiditur, qui Meſſias ille κατ' ἐξοχὴν non eſt, & illo tamen ipſo tempore Meſſias aliquo modo occidi dicitur, in typo tunc verum Meſſiam dici occiſum intelligi prorſus neceſſe eſt.

lui du Messie, & qu'il regarde par cette raison comme le premier objet de la prédiction.

Mais puisque le texte de la Prophetie comparé avec la suite des événemens, paroît si clairement n'avoir eu en vûë que Jesus-Christ, qui y est désigné par son nom & par ses caracteres, sans qu'Onias y entre pour rien ; à quel propos l'y fourrer, & imaginer [19] un double sens, l'un qui s'applique directement à Onias grand Prêtre des Juifs comme figure du Messie, l'autre qui retombe par contre-coup sur Jesus-Christ ; en sorte que par ces paroles *le Christ sera mis à mort*, il faille entendre l'assassinat commis sur Onias, symbole du déïcide dont la Synagogue se rendroit coupable plus d'un siecle & demi aprés ?

Or s'en tenir à une application si forcée, n'est-ce pas ôter à la Prophe-

(19) *Ibidem infrà.* Hoc igitur oraculo duo ad litteram prædicuntur: primum est Christi, seu Messiæ interfectio, vel necis potius eidem inferendæ imago ; alterum, post hebdomades septuaginta duas id eventurum ... Quod qui non in Christo, sed in Onia ... evenisse ... animadverterent, intelligere eos oportuit ... in typo tunc Christum occidendum dixisse ... iccirco Oniam fuisse pro typo Christi.

tie ſon plus beau luſtre, & à la Religion la force d'une de ſes preuves ? N'eſt-ce pas de plus contredire tout à la fois & le conſentement des Interpretes qui reconnoiſſent que cette Prophetie ne convient à nul autre qu'à la perſonne **du Meſſie**, & la perſuaſion de la Synagogue qui ne pouvoit deſavoüer, non plus que Porphyre, la clarté de tout ce qui eſt prédit par rapport à Jeſus-Chriſt ? On peut dire que par une eſpece de vengeance de ce que Daniel a peint ici en des traits trop marquez Jeſus-Chriſt, elle l'a exclu (20) du rang de ſes Prophetes.

Quelle neceſſité enfin de ſe jetter dans une route ſi écartée, comme pour faire perdre de vûë le but de la prédiction, quoi qu'on tâche d'ailleurs de le rapprocher ? Faloit-il avec ſi peu de profit, faire tant de dépenſe d'eſprit & d'érudition ; & cela ſous prétexte d'éviter un embarras de chronologie, qui

(20) *Hieron. Prafat. in Danielem.* Illud admoneo non haberi Danielem apud Hebræos inter Prophetas, ſed inter eos qui Agiographa conſcripſerunt. *Il ajoûte que Porphyre s'eſt élevé contre cette Prophetie.* Quæ autem ex hoc Propheta, imò contra hunc librum Porphyrius objiciat, teſtes ſunt Methodius, Euſebius & Apollinaris, *&c.*

a partagé les Sçavans, & qui consiste à fixer le commencement des semaines de Daniel (21) ou à l'édit de Darius, ou à l'un des deux d'Artaxerxe, ou à celui de Cyrus, &c. Faloit-il que parce qu'on soupçonnoit je ne sçai quelles suppositions d'auteurs, soupçon qui ne permettoit de reconnoître ni tel Roy ni tel édit ; on vînt ensuite à broüiller tout pour errer consequemment, & à mettre Onias à la place de Jesus-Christ, sans craindre d'anticiper l'accomplissement, & de déranger tout le plan d'une Prophetie si bien circonstantiée ? Il faut en verité que la critique soit d'une trempe bien dure, quand loin d'être frappée ou rebutée de ces inconveniens, elle ne les

(21) *Chron. V. T.* Hoc loco mirari subit non modo incredibilem auctorum inter se pugnantium dissensionem de illius edicti, quod hic comminiscuntur, tempore ; aliis Dario Histaspi, aliis Dario, quem Nothum vocant, hoc tribuentibus ; sed multo magis insignem eorum, ut mihi quidem videtur, hallucinationem, qui ab anno Artaxerxis Longimani vigesimo .... duci initium volunt ... Hoc enim fuisset ei dixisse Gabrielem à tempore edicti per regem nescio quem, anno nescio quo promulgandi numerandæ erunt hebdomades 70. ante novam cladem urbis eventuram nescio, vel nescies ipse quando, *&c.*

sent pas même, ou qu'elle s'y plaît & s'en ſçait bon gré. Le bouclier dont elle ſe ſert ici pour parer à tout, c'eſt (22) qu'il ne s'agit que d'une queſtion de ſon reſſort & d'une liberté toute entiere ; mais la choſe regardoit de trop prés Jeſus-Chriſt, & le marquoit en des traits trop reſſemblans, pour la mettre au rang de celles que Dieu a livrées à nos diſputes.

VII.

La paſſion que les Critiques ont témoignée d'aſſujettir à un prétendu bon ſens les difficultez de la Bible.

Sans nous engager plus avant avec les Critiques dans le labyrinthe de leurs détours ſur les Propheties, indiquons encore dans la multitude de leurs écrits ſur la Bible quelques prin-

(22) Dés le commencement de l'explication de cette prophetie on prend cette précaution, *Qui novi aliquid in hoc genere excogitavit, dum probabile ſit, ſaltem illius conatum benignè accipi oportere . . . neque in hujus oraculi interpretatione, ut in Chriſtianæ fidei capitibus conſenſum Patrum quærendum vel expectandum eſſe, cum vix duo inter ſe conſentiant, &c.*

cipes generaux des corruptions qu'ils y ont introduites ; car de là sont nées celles de leurs interpretations particulieres, qu'on se contentera de désigner par le choix d'un petit nombre de passages importans.

1°. Une funeste expérience nous a appris qu'aprés que des Critiques trop curieux & amateurs de nouveautez, se sont mis en tête un système hardi ou impie, ils ne feignent plus d'en chercher des preuves jusques dans l'Ecriture, prêts à la tourner en tout sens pour l'amener au leur ; & quand avec cela ils ont rompu le fil de la tradition & les liens qui les attachoient à l'Eglise, par où peuvent-ils sortir des voyes de leurs égaremens ? Il leur coûte peu d'orner leurs paradoxes de cent traits d'érudition, ils en ont des recueils ; mais cette immense multiplicité de passages à propos & hors de propos, dit M. Bossuet (1), n'est qu'une ostentation aussi dangereuse que vaine ; tout consiste à s'attacher aux principes d'une saine & préciſe Theologie, dont ces grands Sçavans ne s'avisent guéres. Ils ne pensent qu'à ac-

(1) Dissertation sur Grotius, page 128.

» commoder l'Ecriture au syſtême qu'ils » ſe ſont mis en tête.

C'eſt ce qui a paru dans les longs Commentaires des Proteſtans, & principalement dans tout ce qu'a produit l'impieté Socinienne, appliquée à donner la plus violente torture au Texte ſacré, pour y trouver dequoi autoriſer ſes excés qui approchent du Mahometiſme. De là ce principe qu'elle a établi *de la raiſon interprete de l'Ecriture*, ne trouvant rien de plus commode que de livrer la Religion à la conduite d'une raiſon abandonnée elle-même au gré des paſſions. Non que nôtre créance doive manquer de lumieres ou d'appui, ni qu'il faille exclure de l'œconomie de la foy un examen ſuivi (2) des preuves de la Religion. Au contraire, rien ne conduit mieux à la foy que le bon uſage de la raiſon. Qu'elle ſoit donc à la bonne heure, cette raiſon, éclairée, attentive, exacte, pourveu qu'elle ne répugne pas à ſe ſoûmettre, quand Dieu parle. Qu'elle aime à ignorer, diſent les Peres (3), ce qu'il n'eſt

Premier exemple tiré de quelques Critiques, qui ont eſſayé de rejetter des myſtéres.

(2) *Vide* 1. *partem Alnetanarum Quæſt. de Concordia Rationis & Fidei.*

(3) *Tertull. Lib. de Præſcript. cap.* 14. Ignorare melius eſt, ne, quod non debeas, nôris.

pas permis de sçavoir. Car il ne faut rejetter de science, que celle qui éloigne des voyes de Dieu, & on doit craindre également, ou de prendre les chimères pour des révelations de Dieu, ou les révelations de Dieu pour des chimères.

De là tant de Livres pernicieux, qu'on répand dans le public comme autant d'inventions aussi courtes que sûres pour débarasser l'esprit de la créance importune des mystéres, en poussant aussi loin qu'on veut le libertinage des interprétations. De là une foule d'autres ouvrages, où loin d'en appeller à l'antiquité, comme ayant puisé plus prés de la source la pure intelligence de la Bible, on s'en mocque à l'exemple de M. le Clerc & de ses amis de Hollande; on s'émancipe même à introduire les sens les plus éloignez de la lettre, sans autre régle que celle d'un prétendu bon sens si sujet à prendre ses propres rêveries pour les révélations de Dieu; & enfin on ne trouve plus de voile que celui de la

Hier. in Epist. ad Eustochium de Cust. Virg. *Melius est aliquid nescire securè, quam cum periculo discere.* Aug. in Enchir. cap. 17. *Sunt quædam quæ nescire, quam scire, sit melius.*

tolerance universelle pour cacher l'horreur de toute sorte d'impietez.

Second exemple, de ceux qui ont rabaissé ou aneanti les miracles.

2°. Comme une orgueilleuse raison ne se révolte pas moins contre les miracles que contre les mystéres, elle n'a pas moins d'attention à en combatre la créance, quoi qu'atestée par l'Ecriture. C'est par ce principe que plusieurs Critiques ont affecté de rapporter à des causes purement naturelles les miracles les plus averez, à l'exemple de Josephe, qui contre toute raison & religion compare le miraculeux passage des Hebreux par la mer rouge sous la conduite de Moyse (4), à celui de l'armée d'Alexandre par la mer de Pamphilie.

L'explication de M. le Clerc approche fort de celle-là, si elle n'en est empruntée. Car tout le miracle qu'il reconnoît ici, consiste [5] en ce qu'il s'éleva à propos un grand vent qui

(4) *Jos. Lib. 2. Antiquit. Jud. circa finem.* Genebrard remarque sur cet endroit, que *Joachim Vadian a osé écrire en ses Commentaires sur Mela, que Moyse attendit l'opportunité du temps auquel la mer Rouge devoit monter en l'Ocean, & laisser le fond sec.*

(5) *J. Cler. Dissert. Crit.* De Rubri maris transitu, *quam suo in Exodum Commentario attexuit.*

joint au reflux de la mer, laissa le fond à gué ou à sec, pour favoriser la fuite des Israëlites.

C'est ainsi que ce même Critique réduit à rien le miracle de la femme de Loth, changée en statuë de sel (6); & il n'a garde en ce point, comme en bien d'autres, de régler sa creance sur la lettre de l'Ecriture; puisqu'il pose en fait à cette occasion, que (7) quand « on devroit un peu tordre les paroles « de l'Ecrivain sacré, il vaudroit mieux « se porter à y donner une dure inter- » prétation, que nous le representer dé- « bitant des absurditez; d'où il conclut « qu'il est bien plus croyable que Moy- « se s'est servi d'une façon de parler im- « propre, qu'il ne l'est qu'il ait dit des « impertinences en termes clairs. «

Troisiéme exemple, de ceux qui

C'est ainsi qu'un Philosophe Critique d'Angleterre (8) bouleverse tout

(6) *Dissert. 2. in Gen. de conjuge Loth in statuam salis conversa.*

(7) *Ibidem principii loco statuit quod* licet nonnihil torquerentur Scriptoris divini verba, satius esset duram adhibere interpretationem, quam absurda ducentem inducere; multò credibilius phrasi minùs propria usum esse Moysem, quam absona planis verbis esse elocutum.

(8) *T. Burnet, Archæologiæ Philosophicæ, sive Doctrina antiqua de rerum originibus.*

ont allegorisé les textes les plus simples.

l'arrangement que Moyse a établi dans l'histoire de la création du monde, sous prétexte d'en rectifier le desordre, & de prévenir tout ensemble les difficultez des gens sensez, & les railleries des libertins. Comme si le texte de la Genese, sans le secours de sa nouvelle explication, induisoit en erreur; & qu'il fût appellé de Dieu à réformer sur le plan de son systême, les imperfections de celui de Moyse. Tout choque & souleve sa raison dans le détail des œuvres des six jours: raison aveugle à qui tout est mystere, même dans la nature, & qui ose contester avec Dieu sur le fait de la révélation. Quel renversement! en sçait-il plus que les Péres, que les Interpretes, que Moyse même?

Mais quels Critiques se sont plus exercez que Van-Dale (9) & Becker (10), à faire disparoître du texte de l'Ecriture tout ce qui y est marqué sur les Demons? Ils posent en fait que la chimére de ces esprits mal faisans est une des fatuitez du paga-

(9) *Ant. Van-Dale, de Origine ac progressu Idololatriæ & Superstitionum*, &c.

(10) Le Monde enchanté, 1. Partie.

nisme, qui étant née chez les Chaldéens, a de là passé chez les Perses & chez les Egyptiens; qu'ensuite la contagion de cette ridicule créance s'est répanduë parmi les Israëlites, infectant ainsi toutes les religions, & Payenne, & Juïve, & Chrêtienne; qu'aprés tout, le nom de Diable, que les Interpretes du vieux Testament ont fourré dans le texte, ne se trouve pas dans l'original. Voilà comme les hardis Critiques, en contredisant la créance de tous les Peres & de tous les temps, plâtrent au moins leur libertinage de quelques dehors de respect pour la Bible, & se préparent des évasions dans l'obscurité du texte Hebreu, se mettant peu en peine qu'on dise que l'Evangile, rempli comme il l'est de (11) legions de demons, n'a servi qu'à consacrer une vaine superstition. Vossius connoissoit assez le mauvais fond de cette espece d'incredules [12], pour

(11) *Matthæi cap. 4. v. 24. & cap. 7. v. 22. & cap. 8. v. 16. & cap. 12. v. 22. & cap. 17. v. 17. Item Marci cap. 1. v. 32. & 34. & cap. 3. v. 15. & 22. & cap. 6. v. 13. & cap. 9. v. 37. & cap. 16. v. 9. & 17. Item Lucæ cap. 4. v. 4. & cap. 8. v. 2. 30. 33. & cap. 9. v. 1. & 49. & cap. 10. v. 17. & cap. 11. v. 19.* &c.

(12) *Ger. J. Vossius in Epist. ad J. Beveres.*

n'en avoir que de l'horreur.

Inconveniens affreux qui réſultent de ces ſortes d'interpretations.

3°. Si l'on s'en tenoit aux explications forcées qu'ont inventé pluſieurs Critiques pour ôter aux endroits difficiles le merveilleux qu'on eſt obligé d'y reconnoître, ne rendroit-on pas par cette methode le ſens de la Bible tout-à-fait inintelligible à force d'être énigmatique ? C'eſt là un des écüeils où la multitude des Sectaires, qui n'ont pour guide que la lueur maligne de leur raiſon, ont échoüé. Tant de clarté qu'on voudra dans le texte, ils ne manquent pas de l'obſcurcir & de l'allegoriſer, dès qu'un interêt de ſecte le demande. Que le nouveau Teſtament diſe du Verbe fait chair, qu'il eſt Dieu [13], le vrai Dieu [14], le

vicium de Pythoniſſa Saülis diſſerens, qua magicis artibus ſuſcitavit Samuelem, ait : Criticos quoſdam non poſſe in animum inducere ulla eſſe ſpiritibus commercia cum homine : ac ſæpius mihi cum talibus ſermo fuit : ſed deprehendi eos, vel admodum negligenter legiſſe ſacras Litteras, vel utcumque diſſimularent, Scripturarum auctoritatem parvi facere : toto animo tales abominor.

(13) *Joan. cap.* 10. *v.* 1. Et Deus erat Verbum.

(14) 1. *Joan. cap.* 5. *v.* 20. Hic eſt verus Deus, & vita æterna.

Dieu beni dans tous les siecles [15], égal à Dieu [16], une même chose [17] avec Dieu; qu'il est le Fils du Très-Haut [18], dont le pouvoir aussi absolu que celui de son Pere, commande souverainement & à la vie & à la mort; adoré des Anges [20], obéï des démens, auxquels il ordonne en maître; l'Auteur des siecles, & le Sauveur des hommes; en qui sont réunis tous les caracteres de la Divinité, tous les tresors [21] de la sagesse & de la science de Dieu; tout cela passera pour exageration chez les Sociniens; & ces rayons de lumieres qui vont aboutir

(15) *Ad Rom. cap. 9. v. 5.* Ex quibus est Christus secundùm carnem, qui est super omnia Deus benedictus in sæcula.

(16) *Ad Philipp. 2. v. 6.* Non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo.

(17) *Joan. 10. v. 30. &c.* Ego & Pater unum sumus... Responderunt ei Judæi... tu, homo cum sis, facis te ipsum Deum.

(18) *Luc. 1. cap. 1. v. 32.* Filius Altissimi vocabitur.

(19) *Joan. cap. 16. v. 15.* Omnia quæcumque habet Pater, mea sunt. *Et cap. 17. v. 10.* Mea omnia tua sunt, & tua mea sunt.

[20] *Ad Heb. cap. 10. v. 6.* Et adorent eum omnes Angeli Dei.

[21] *Ad Coloss. 2. v. 3.* In quo sunt omnes thesauri sapientiæ & scientiæ Dei.

au même centre, c'eſt à dire à mettre en évidence la divinité de Jeſus, ne ſerviront qu'à rendre plus coupable l'aveuglement de ſes ennemis.

Qu'y a-t-il de plus illuſoire ou de plus mal concerté que cette longue ſuite de détours myſterieux, qu'ils prennent, & qui ne tendent qu'à dérober aux yeux, des myſteres clairement expliquez dans le Texte ſacré ? En quelle confuſion ne replongent-ils pas un Livre dont ils nous vantoient tant la clarté ? Que ſeroit-ce s'il étoit permis de ſuivre le cours de ces dépravations, depuis le commencement de la Geneſe juſqu'à la fin de l'Apocalypſe ?

VIII.

Détail abrégé des interprétations licentieuſes inventées par les Critiques.

Contentons-nous d'un eſſai d'interprétations fantaſques ou trop libres. Un Philoſophe moins impie que Burnet, & plus viſionnaire, nommé Dickinſon [1], trouve dans l'ouvrage des ſix jours, tel que Moyſe le décrit, l'abregé de ſa nouvelle maniere de phi-

[1] *Edmundi Dickinſoni Philoſ. ex Atomis*, &c.

losopher sur les principes du Vuide & des Atomes : & aussi-tôt il prétend que ce système Epicurien, né avec Adam, fut transmis à Noé, d'où il passa par Sem à Abraham & à Moyse ; qu'au reste c'est un grand malheur qu'Aristote soit venu à la traverse pour broüiller par ses fausses idées le langage clair & précis de ce saint Legislateur, qu'il nous represente de plus comme un tres-grand Chimiste. La Pereyre entêté de sa fantaisie des Préadamites ne feint pas de l'établir comme sur les ruines de la narration de Moyse [2]. D'autres sous prétexte de plaisanter agreablement sur la pluralité des mondes [3], & de peupler la Lune & les autres Planetes de nouveaux habitans de leur création ; combien font-ils naître de doutes sur le plan de la Religion, & du commencement de la Genese?

Quelques-uns à l'exemple du Cardinal Cajetan [4], qui s'en rapportoit à deux hebraïsans, préferablement aux Peres, pour l'interprétation du

(2) *System. Theologiæ de Præadamitis*, 1. *Parte.*

(3) Entretiens sur la pluralité des Mondes.

(4) *Cajet. in Genes. cap.* 1.

Texte sacré, ont soûtenu que la tentation d'Eve par le demon déguisé sous la figure du serpent, n'étoit qu'une pure allegorie. L'Auteur du système des Préadamites réduit à la seule contrée de la Palestine [5] le déluge qui selon l'Ecriture couvrit toute la terre. M. le Clerc trouve la cause de l'embrasement de Sodome, bien moins dans cette pluye de feu & de soufre que Dieu versa miraculeusement, que dans la nature des terres bitumineuses & soufrées qui étoient sujettes à prendre feu (6) comme celles du mont Etna: ajoûtez ici les expediens qu'il imagine pour ôter le merveilleux, & de la confusion des Langues [7] & du changement de la femme de Loth en statuë de sel, &c.

D'autres Critiques, comme Zebighius [8], marchant sur les traces de

(5) *De Praadam. l. 4. cap. 7. & seq.*

(6) *Genesis ex Translatione Joan. Clerici, &c. cum Comm. in 1. Dissert. qua Appendicis loco posita est, de Sodoma.*

(7) Voyez le premier Livre, page 25. & 26. où l'on a rapporté ces licentieuses interpretations de MM. Simon & le Clerc.

(8) *Godefr. Zebighii de Vestimentis Israëlitarum in deserto, an per miraculum duraverint, aut creverint.*

M.

M. le Clerc [9], & de Binæus [10], ont contredit les termes les plus clairs, avec lesquels l'Ecriture marque la conservation miraculeuse des vêtemens des Israëlites dans le desert ; & cela, sur ce qu'il étoit inutile d'en venir à un miracle, parce que les troupeaux du peuple de Dieu fournissoient de la laine & des peaux en abondance pour les habiller ; outre qu'il leur étoit facile de ne pas se laisser manquer d'étoffes, partie en entretenant commerce avec les Ismaëlites & les Arabes, partie en se revêtant des dépoüilles des Amalecites & des royaumes d'Esebon & de Basan : comme si de pareils raisonnemens suffisoient pour se tirer de l'embaras des textes formels de l'Ecriture [11], qui égalent cette merveille à celle de la Manne ; ou que de vaines imaginations, mises en balance avec des miracles si-bien specifiez, pûssent l'emporter. C'est par le même principe qu'il ne paroît pas vrai-semblable à M. le

(9) *J. Cler. Comment. in cap. 8. Deuter.*

(10) *Ant. Binæus de Calceis Hebræorum.*

[11] *Cap. 8. Deut. v. 4.* Vestimentum tuum quo operiebaris, nequaquam vetustate defecit, & pes tuus non est subtritus, en quadragesimus annus est. *Item lib. 2. Esdræ cap. 9. v. 21.*

Clerc [12], quoi qu'en dise le Texte sacré, que Dieu ait voulu en faveur de Josué arrêter le cours du soleil & de la lune [13] : c'eût été bouleverser la nature & incommoder le genre humain sans nécessité ; croyez plûtôt malgré les textes qui expriment ces miracles, que Dieu se contenta de produire une lumiere en l'air ou quelque réfraction extraordinaire qui en tînt lieu. Car il juge que c'est là épargner à la puissance divine une dépense superfluë, & ramener l'Ecriture à un sens plus raisonnable.

C'est cet esprit d'épargne en fait de miracles, qui lui a fait regarder la Pythonisse que Saül consulta, & qui évoqua Samuel par ses enchantemens [14], comme une espéce de joüeuse de Gobelets ou de Marionettes. M. Van-Dale avoit eu ses raisons de mettre avant lui en œuvre cette défaite ;

(12) *J. Cler. Comment. in cap.* 10. *lib. Josue.*

(13) *Josue cap.* 10. *v.* 13. *& seq.* Steterunt. que sol & luna, donec ulciscerentur se ... Stetit itaque sol in medio cæli, & non festinavit occumbere spatio unius Dei : non fuit antea nec postea tam longa dies, obediente Deo voci hominis.

(14) *J. Cler. in Lib.* 1. *Regum, cap.* 28.

en assurant [15] que tout le manége de cette prétenduë Magicienne n'étoit que charlatanerie, & que par l'apparition d'un spectre imaginaire elle en avoit imposé à ce Roy, qui aussi-bien n'y prenoit pas garde de si prés.

Il n'importe que le Texte sacré n'insinuë rien d'approchant de cette collusion, dans tout l'appareil de cette Necromancienne, & qu'il ne represente dans toute la suite rien que de sérieux & d'effrayant [16]; qu'il marque même la prédiction faite à Saül du funeste évenement de la bataille dont il arrangeoit le projet; prédiction que [17] la fin du combat ne manqua pas à verifier litteralement; tout cela ne peut retenir ces Critiques dans les bornes de la lettre dont ils se montrent si jaloux en d'autres rencontres, mais à condition d'y renoncer quand bon leur semble. Comme donc ils se plaisent à trouver de la tromperie par tout, de peur de paroître dupes; ils préferent ici le rafinement

(15) *A Van-Dale Dissert. 1. de Oraculis Ethnicorum, & lib. de Divinat. Idololat.*
(16) *Lib. 1. Reg. cap. 28. v. 15. & seq.*
(17) *Lib. 1. Reg. cap. 31.*

qu'ils ont imaginé, à la ſimplicité du texte.

Rien n'eſt auſſi plus commode pour débarraſſer M. le Clerc du poids énorme de la chevelure d'Abſalom [18] que d'imaginer, comme il fait, que le texte eſt fautif, & de le reſtituer ſelon ſon bon plaiſir. Il écarte par le même expedient ce qui l'arrête dans la ſuite des Rois de Juda & d'Iſraël: mais qui n'en feroit autant? C'eſt encore une reſſource toute prête de recourir à un hebraïſme, ou à quelque trait d'érudition orientale, pour juſtifier la ſingularité des interpretations qu'on produit.

Et que dirons-nous de ces admirables explications qui ont paru depuis peu en Hollande ſur un certain nombre de difficultez embarraſſantes, au ſujet deſquelles on ſe permet les plus étranges innovations [19]. On aſſure 1°. Que tout ce qui regarde la prophetie de Baalam s'eſt paſſé en ſonge, & qu'ainſi

(18) *Lib. 2. Reg. cap. 14. v. 26.*

(19) Le titre de ce licentieux libelle, eſt *Aſne de Balaam, Renards de Samſon, Machoire d'Aſne, Corbeaux d'Elie, &c.* Explication qui eſt priſe d'un livre latin de M. Vanderhand, Profeſſeur à Helmſtat, intitulé, *Paradoxa Biblica.*

les avis de Dieu [20] adreſſez à ce faux prophete, le langage de ſon âneſſe à la vûë de l'Ange, & les autres incidens dont Balaam alla par ordre de Dieu rendre compte à Balac, n'étoient qu'un rêve myſterieux : tout cela afin de s'épargner aux dépens du texte ſacré, la créance de quelques faits qui tiennent trop du miracle.

2°. On y poſe en fait que les trois cens renards de Samſon mentionnez au livre des Juges [21], & mis en œuvre pour brûler avec les flambeaux attachez à leurs queuës, les moiſſons des Philiſtins, ne doivent pas s'entendre à la lettre ; mais qu'ils ſignifient l'adreſſe qu'eut Samſon de bien prendre ſon temps, lorſque les bleds étoient coupez & mis en gerbes, pour attacher alors ſans autre myſtere, des flambeaux à ces gerbes, avec des meſures ſi juſtes que le feu pût aiſément ſe communiquer dans toute l'étenduë des champs des Philiſtins : rare & nouveau ſecret de ſe ſauver de l'embarras qui réſulte des paroles trop expreſſes de l'Ecriture.

3°. Nôtre Critique n'eſt ni plus ni

(20) *Numer. cap.* 22.
(21) *Judicum cap.* 15. *v.* 4. 15. *&* 6.

moins heureux à expliquer la merveille de la machoire d'âne [22] dont le même Samſon ſe ſervit pour tuer mille Philiſtins. Car ſuivant ſa remarque, cette hiſtoire ne ſignifie pas que Samſon armé de cet inſtrument eût achevé ſeul cette défaite ; mais qu'ayant par occaſion commencé le combat, & ſoutenu le premier choc, il fut ſecondé par un corps de trois mille Iſraëlites, qui le firent ſortir victorieux. Victoire neanmoins dont l'honneur lui fut tellement attribué, que pour en conſacrer la memoire, le lieu en fut nommé *bataille par une machoire*. Dieu permit qu'alors les Iſraëlites fort preſſez de la ſoif, découvriſſent heureuſement une fontaine entre des rochers ; & c'eſt à quoi ſe réduit, ſelon ce Critique, le miracle de l'eau ſortie d'une dent de la machoire d'âne. Quelle profanation du texte ſacré !

4°. Les corbeaux prétendus qui apportoient à Elie de quoi ſe nourrir (23) n'étoient, ſi l'Auteur en eſt crû, que des marchands d'Oreb touchez de la

(22) *L. Jud. cap.* 15 *v.* 15 *& ſeq.*

(23) *L.* 3. *Reg. cap.* 17. *v.* 5. Corvi quoque deferebant ei panem & carnes mane, ſimiliter panem & carnes veſperi.

misere de ce Prophete ; & on ne s'eſt aviſé d'atribuer cette merveille à ces animaux-là, qu'à cauſe de l'équivoque du mot *Orebin*. On a beau alleguer que les Septante & la Vulgate y répugnent, il faut bien que le nouvel interprete en ſoit plûtôt crû que les anciens ; car quel moyen, à ſon avis, que des corbeaux euſſent pû trouver, ou porter dans leur bec, ou ne pas manger la nouriture deſtinée à Elie ?

5°. La fin des explications de nôtre Auteur répond tres-bien aux commencemens. Car tout le myſtere de l'Antechriſt dont S. Paul [24] & S. Jean [25] ont tant parlé, ne ſe rapporte plus au Pape, comme ſe l'étoit figuré M. Jurieu, aprés ſon ayeul Du Moulin : le mal même qu'on attendoit du funeſte avenement de l'Antechriſt, s'évanoüit devant nôtre Critique, qui prononce hardiment avec M. le Clerc, que ce nom d'Antechriſt n'eſt donné dans le nouveau Teſtament, qu'au Magiſtrat Juif & à la Synagogue, ſans qu'aucun autre ſoit proprement déſigné pour exercer un pareil miniſtere de ſéduction en cette qualité.

(24) *Paul 2. ad Theſſalon. cap. 2. v. 4. & ſeq.*

(25) *Apocal. cap. 13. & 17.*

Combien d'autres visions creuses ne nous débite pas un certain Burnet [26], sur un nouveau regne de mille ans qui suivra l'embrasement du monde ? La terre, selon lui, purifiée alors par le feu, verra par une suite de dispositions toutes naturelles, renaître l'âge d'or. Les habitans de ce séjour enchanté, seront les justes que J. C. ressuscitera & comblera de délices, sans pourtant descendre du ciel en terre, pour établir en personne ce nouveau regne, & y présider. A cette seule difference prés, l'erreur des Millenaires avec une foule d'autres, se trouve ici renouvellée & appuyée sur l'Ecriture, & sur une tradition qu'on donne pour apostolique.

Mais quel effort ne font pas d'autres Critiques pour lever les difficultez que Dieu a mises sous le sceau ? Passons l'éponge, & tirons les voiles sur les ordures qu'a répanduës Grotius sur le Cantique des Cantiques [27], où il s'est plû à entasser une foule d'obscéni-

(26) *Vide T. Burneti L. 4. de Telluris Theoria sacra.*

(27) Grotius n'a presque rempli son Commentaire sur ce livre, que d'allusions à des citations obscénes de Poëtes Grecs & Latins.

tez

cez tirées des Poëtes profanes pour en salir ce saint Livre. Avant lui Castalion [28] par une affectation aussi ridicule que sacrilege, avoit emprunté & imité dans sa traduction, les tours de Catulle, pour inspirer des idées profanes de ce sacré & mysterieux Epithalame. Comme si ces Critiques eussent eu dessein qu'on jugeât autant au désavantage de ce livre, que les anciens heretiques rapportez par Theodoret [29] & Philastrius [30]. Epargnons aux oreilles chastes un détail plus circonstantié, & aux fidéles une plus longue liste de falsifications scandaleuses.

(28) M. Simon dans le liv. 2. chap. 21. de l'Hist. Critique du V. T. remarque cet air efféminé du style de Castalion, & il produit le jugement de Genebrard, *Præf. in Opera Orig. Versio Castalionis*, dit ce sçavant Prélat, *est affectata, plus habens pompæ & phalerarum, quàm rei & firmitatis, plus ostentationis quam substantiæ, plus fuci quàm succi, plus hominis quam spiritus, &c.* Beze l'avoit censurée plus fortement.

(29) *Theodor. Præf. in Cant.*

(30) *Philast. hæret. Fabul. cap.* 133. & 147.

VIII.

Combien la Critique s'eſt enhardie ſur le fait des Verſions de l'Ecriture.

Que ſeroit-ce, ſi nous y ajoûtions ce grand nombre de Verſions infidéles que des Critiques proteſtans ont publiées, & qui ont paſſé pour autant de corruptions de la Bible ? On n'en veut pour juges qu'eux-mêmes, diviſez comme ils ſont ſur tant de textes dogmatiques & capitaux. Car ſi avec cela ils perſiſtent à trouver tant de clarté dans la Bible ſur l'eſſentiel, il faut de deux choſes l'une ; ou qu'ils ſoient gens à ne vouloir douter de rien à force de s'être entêtez, ou que doutant de trop de choſes, ils reduiſent à ſi peu que rien l'eſſentiel de la foy.

Dés que Luther eut fait paroître ſa traduction Allemande, on ſçait avec quel mépris pluſieurs Sacramentaires la rejetterent comme tres-fautive & empoiſonnée. L'endroit entre autres, où Luther fait dire à S. Paul, que nous ſommes juſtifiez par la *ſeule* foy ſans les œuvres de la loy [1], paſſa pour une alteration ſi viſible du texte,

(1) *Rom. cap.* 3. *v.* 28.

qu'elle souleva tous les Theologiens. Mais Luther rendit bien le change, premierement à Zuingle & à ses partisans, dont il déchira à son tour les Versions ; & qu'il traita d'ânes, de fous, d'antechrists, &c. Secondement, il ne se défendit pas avec moins d'emportement contre les accusations des Catholiques. Tu es fort ému, dit-il, « de ce que j'ai dit que nous sommes « justifiez par la seule foy, bien que ce « mot *seule* ne se trouve pas dans le texte « de l'Apôtre ; si ton Papiste s'en scan- « dalize, dis-lui qu'un Papiste & un « âne n'est qu'une même chose. Aprés quoi convenant que le mot *seule* n'est ni dans le grec, ni dans le latin : Je ne « me répens, continuë-t-il, que de n'a- « voir pas ajoûté à ce passage deux autres mots, en traduisant que nous sommes « justifiez par la seule foy sans toutes « les œuvres de toutes les loix. « Que les Papistes enragent, poursuit-il, « ils ne m'ôteront pas ce mot qui doit « demeurer dans mon Testament. «

Beze, quoique moins emporté, & aussi interessé à faire grace aux autres Protestans en faveur de lui-même [3],

(2) *Luth. T. 5. Oper. Edit. Jenn. p. 140.*

(3) C'est principalement dans ses Notes sur

n'éclate-t-il point avec ses confreres contre la Version de Castalion, comme contraire aux pensées du S. Esprit? Mais Beze avec ses grands cris, put-il empêcher qu'on n'usât de represailles contre celle qu'il avoit retouchée, & qui donnoit autant ou plus de prise, lors sur tout qu'elle parut traduite en Anglois? Car qui ne sçait que Jacques I. Roy d'Angleterre, dans le Colloque d'Hamptoncourt (4), la jugea de toutes celles qui avoient paru la plus infidéle, & ordonna qu'il s'en fît une nouvelle à laquelle on s'en tint, & qui ne merite pas moins d'être contredite que les autres?

Arrêtons-nous ici, & sans entrer dans l'examen de plusieurs traductions plus modernes, ou proscrites par les

l'Ecriture qu'il invective contre Castalion, aussi-bien que dans l'Epître qui paroît à la tête de la Bible de Geneve en 1559. Là il est dit: *Maintenant Satan a trouvé autant de translateurs, qu'il y a d'esprits legers & outrecuidez qui manient l'Ecriture...* De quoi il donne pour exemple *la Bible latine françoise, mise en avant par Sébastien Castalion... comme instrument choisi de Satan, pour amuser tous esprits volages & indiscrets.*

(4) Conf. de Hamptoncourt entre les Episcopaux & les Presbyteriens d'Angleterre, page 28. de l'impression de Londres 1604.

souverains Pontifes, comme (5) celle de Mons ; ou condamnées (6) par de grands Prélats, comme celle de Trevoux ; ou rejettées même par l'ordre exprés des Etats de Hollande, comme (7) celle de M. le Clerc ; contentons-nous de gemir sur les malheurs de l'Eglise, & d'en avoir dénoncé les dangers.

X.

Conclusion de tout ce qui a été dit sur les Abus de la Critique par rapport à l'Ecriture.

Cet essai au moins ne fait que trop

(5) Clem. IX. dans sa Constitution en forme de Bref du 20. Avril 1668. la condamna comme témeraire, pernicieuse, differente de la Vulgate, & contenant des choses capables de scandalizer les simples. Innocent XI. dans la Congregation de l'Indice du 1. Sept. 1679. la défendit.

(6) Monſ. le Cardinal de Noailles donna le 15. Septembre 1702. une Ordonnance contre cette Version de M. Simon ; & M. de Meaux aprés l'avoir condamnée le 29. Sept. 1702. publia deux grandes Instructions sur cette Version.

(7) Les Etats Généraux ont publié en 1704. un Edit par lequel ils suppriment les exemplaires, & défendent la lecture du N. T. publié par M. le Clerc.

voir la neceſſité d'un guide infaillible qui arrête les égaremens de l'eſprit, puiſque ſans cela on ne ſort jamais des conteſtations auſquelles engage l'examen des textes. Plus même la critique eſt ſujette à préſumer de ſes connoiſſances, plus on doit ſe défier de la clarté qu'elle allégue, & qui malheureuſement ſe trouve d'ordinaire traverſée par mille doutes. Ce qui lui paroiſſoit de la derniere évidence, eſt juſtement de quoi on diſpute le plus : & le feu des contradictions répand ſouvent plus de fumée & de broüillerie que de lumieres. C'eſt à la vûë de ces inconveniens, que Tertullien (1) » ne vouloit plus qu'on en appellât à l'E- » criture ſeule, ou qu'on la fît ſervir » comme de champ de bataille, où aprés » de longs combats, la victoire demeu- » rât comme en ſuſpens. L'experience lui avoit appris que Dieu ſe plaît à couvrir d'un nuage impenetrable, les veritez dont on cherche l'éclairciſſement dans ſon propre eſprit, preferablement à celui de l'Egliſe.

(1) *Tertull. Lib.* 1. *de Præſcript. cap.* 18. Non ad Scripturas provocandum, neque in his conſtituendum certamen, in quibus aut nulla, aut incerta victoria eſt, aut par incertæ.

De là en effet que d'illusions qu'on prend pour des sens revelez ? Et quel dommage que tant de Critiques pleins de sagacité & d'érudition, nous forcent à joindre à l'admiration de leurs talens une juste horreur des écarts où ils se sont jettez. L'Ecriture, dit (2) S. Jerôme, est ce livre mysterieux de l'Apocalypse qui est scellé de sceaux : donnez-le au plus habile dans les sciences humaines, & il vous répondra qu'il n'en peut penetrer le sens, parce qu'il est scellé ; & qu'en effet ceux qui se donnent pour plus éclairez, ne sçauroient l'ouvrir sans le secours de celui qui tient la clef de David. Ce Livre, selon (3) S. Augustin, joint à une simplicité qui s'abaisse jusqu'aux plus petits, une élevation qui exerce & confond les plus sublimes. Ailleurs il dresse (4) une longue liste d'erreurs nées d'un exa-

(2) *Hieronymus in Epist. ad Paulinum.* Liber in Apocalypsi septem sigillis signatus ostenditur, quem si dederis homini scienti litteras, ut legat, respondebit tibi : non possum, signatus est enim. Quanti hodie putant se nosse litteras ? Tenent signatum librum, nec aperire possunt ; nisi ille reseraverit qui habet clavim David, &c.

(3) *Aug. L. 5. de Gen. ad lit. cap.* 3.

(4) *Aug. L. de Fide & operibus cap.* 4.

ment trop curieux. Il se compte lui-même entre les principaux errans. Quand (5) je me mis à lire l'Ecriture, dit-il, que trouvai-je ? Un livre aussi inaccessible à l'orgueil des sages du siecle, qu'il est au dessus de la portée des enfans ; bas en apparence, mais infiniment élevé & plein de mysteres cachez sous des figures. J'étois trop enflé pour m'accommoder de cette bassesse apparente ; & je n'avois pas d'assez bons yeux pour penetrer ce qu'elle cache de mysterieux. *Ne vous fiez pas* (6) *à un heretique qui s'autorise de l'Ecriture*, dit S. Ambroise, *puisque le demon en a employé des textes, pour essayer de tromper J. C. même.*

Plût à Dieu, que nos Critiques tenus en respect par ces avis, eussent moins hazardé de conjectures hardies sur les saints Livres. Ils n'auroient pas fait voir par leurs attentats sur le texte sacré, l'abyme où méne une critique livrée à son sens réprouvé : on n'au-

(5) *Aug. Conf. L. 3. cap. 5.*

(6) *Ambros. L. 4. in Evang. Luca cap. 4.* Non te capiat hæreticus, quia potest de Scriptura aliqua exempla proferre : utitur & diabolus testimoniis Scripturarum, non ut doceat, sed ut circumscribat & fallat.

roit pas tant experimenté combien il eſt difficile juſques dans les ſciences les plus ſaintes de s'en tenir préciſément à ce qui eſt permis ; cette volupté intemperante de la raiſon, qui laiſſe un ſentiment plus vif, plus delicat, plus piquant que celle des ſens, ſeroit moins connuë, & la religion n'en ſouffriroit pas.

Quel bonheur, ſi au moins on avoit pû éprouver ce que le P. Lami (7) a poſé en fait, *que les veritez de la foy, la ſcience de l'Ecriture, la doctrine de la tradition éclateroient davantage, ſi tous les Théologiens ſuivoient les regles les plus ſeveres de la critique.* Car avoüons qu'à juger de l'avenir par le preſent ou par le paſſé, & qu'à conſiderer l'art critique dans le point de vûë où nous l'avons repreſenté ſelon l'uſage trop commun des gens du métier, on pourroit le définir *l'Art de ne rien croire*, en empruntant le titre (8) qu'un certain Du

(7) Suite du Traité Hiſt. de l'ancienne Pâque des Juifs, Art. 7. de la Réponſe à la Lettre de M. de Tillemont.

(8) *Godef. à Valle, de Arte nihil credendi.* Maldonat dans ſon Commentaire ſur les Evangiles, parle de ce livre, auſſi-bien que M. Bayle dans ſon Dict. Crit. au mot *Du Val.* Cet Auteur fut brûlé pour cauſe d'athéïſme.

Val mit à la tête d'un livre impie de sa façon. Il semble même qu'une des regles qu'ont le mieux observé certains Critiques, est celle de soustraction, qui va du tout au rien. Reste donc à voir si la Tradition est plus privilegiée, & plus à couvert des attaques de la Critique, que l'Ecriture.

Fin du troisième Livre.

TABLE

DES MATIERES contenuës dans ce premier Tome.

A

Abaris. Son vol à la suite d'une flêche pour aller trouver Pythagore aux jeux Olympiques, 95

Adam. Nous avons herité d'Adam, l'envie de toucher à l'arbre défendu de la science du bien & du mal, 75

Anciens. Ouvrages des anciens Chrétiens mépriſez par des Critiques qui idolâtroient ceux des profanes, 100

Angleterre. A quels excés on y a porté l'incredulité, 27

Anglois. Les Epiſcopaux ſur tout ont publié de bons livres, 118

Antechriſt. Chimere du Pape Antechriſt adoptée par M. Jurieu, 261. Quelques Critiques prétendent que ce nom n'eſt donné dans l'Ecriture, qu'au Magiſtrat Juif & à la Synagogue, 383

Antiquaires. Permis à eux de s'exercer ſur des ſujets même ſacrez, pourvû qu'ils le faſſent avec retenuë, 33

Antiquité. On n'oblige pas à recevoir ſans diſcuſſion tout ce qu'on nous donne pour conſacré par l'antiquité, 41

Apologies du Christianisme publiées par les anciens Peres, combien estimées, 104
Apollone de Tyane. On l'a comparé à J. C. 96. Les faux miracles qu'on en raconte, 97
Apulée de Madaure. On a voulu opposer ses miracles à ceux de J. C. 98
Argument negatif. Il est sujet à cent exceptions, & fort dangereux entre les mains des Critiques, 11. Il a été poussé trop loin par plusieurs Critiques, 133
Art Critique. On s'est attaché à le perfectionner, & pourquoi, 1. 2. Quelles en sont les régles générales, & s'il faut trop compter sur ces régles, 121. 124. Voyez dans la Préface le but, l'utilité, l'origine & les progrés de cet Art.
S. Augustin. Ce qu'il conclut en admettant cette fausse supposition, que le Christianisme se fût établi sans miracle, 21. Sa réponse aux payens qui refusoient de croire l'histoire de Jonas, 64. 66. L'Eglise seule peut lui garantir l'authenticité de l'Evangile, 218. D'où sont venuës selon lui les héresies, 302. Ce qu'il raconte de luy-même, quand il se mit à lire l'Ecriture, 392

B

M. *Bayle*. Ses principaux égaremens, 12. Une de ses railleries sur la Religion, 56. Il est mort en composant un livre impie, 76. Il s'applaudit de ce que la Critique a donné lieu au Protestantisme, en même temps qu'il avouë que ceux qui excelloient dans la critique n'avoient gueres de religion, 89
M. Baillet. Quelle est sa vûë dans son Discours sur la Vie des Saints, & ce que les Protestans en ont pensé, 16. Il accuse des Religieux d'a-

voir dit leur breviaire en grec, pour ne point infecter leur beau latin, 164
Balaam. Quelques Critiques assurent que tout ce qui regarde la prophetie de Balaam s'est passé en songe, 380
M. *Basnage.* Comment il explique la prophetie de Jacob touchant le Messie, 354
Becker. Il s'éleve contre la réalité de la magie & des suggestions du Diable, 36. 370
Bembe. Ce qu'on fait dire à ce Cardinal sur les Epîtres de S. Paul, 163
Béze. Il avouë qu'il a vû des manuscrits qui autorisent fort nôtre Vulgate par leur conformité avec elle, 211. Sa Version de l'Ecriture condamnée par Jacques I. Roy d'Angleterre, 388
Bible traitée avec aussi peu de respect par les Critiques, que les livres les plus profanes, 159. 160. Voyez *Ecriture.*
Blondel. Il tire de quelques fraudes particulieres, une conclusion generale contre la bonne foy des anciens Peres, 69
M. *Bossuet*, Evêque de Meaux, cité, 25. 50. 73. 76. 80. 137. 156. 177. 186. 211. 308. 311. 320. 330. 342. 365.
Du *Bourdieu.* Ce Ministre s'inscrit en faux contre le martyre de la légion Thébéenne, 15
Burnet. Ce Philosophe Anglois ne suit point ce que Moyse a écrit de la création du monde, 369. Il se figure un nouveau regne de mille ans qui suivra l'embrasement du monde, 384
Buxtorf. Les deux Buxtorfs relevent infiniment le texte Hebreu aux dépens de la Version des 70. & de la Vulgate, 216

C

Caietan. Ce qu'il dit contre les Versions latines de la Bible, 224. Sur la tentation d'Eve par le serpent, 376
M. l'Arch. de *Cambray.* Ses Instructions Pastorales citées, 11. 141. 145. 152
Cappel. Sans l'Eglise on concluroit de sa Critique sacrée, que le texte de la Bible est tres-fautif, 206
Castalion. Il parle indignement du Cantique des Cantiques, 289. Dans la traduction qu'il en a faite, il a imité les tours de Catulle, 385. Béze invective contre lui, 368
Celse. Les fausletez qu'il oppose aux miracles de J. C. 99. Il reproche aux Chrétiens d'avoir corrompu l'Evangile, 272
M. le *Céne.* Son explication de la prophetie de Jacob touchant le Messie, 354
Chrétiens. Les écrits des premiers Chrétiens sont préférables à ceux des payens de ce temps-là, 101. Les Payens eux-mêmes ont estimé les écrits des Chrétiens, 103
S. *Chrysostome* décrié par M. Jurieu, au sujet des miracles de S. Babylas, 66
M. le *Clerc.* Le caractére de ses ouvrages, 13. Maxime impie qu'il donne à un Historien qui traite de la Religion, 57. Il s'efforce de prouver que les saints Peres, & même saint Jean l'Evangéliste, ont été Platoniciens, 83. Il traite avec mépris les SS. PP. 100. 307. 313. 314. Les Conciles, 145. Il attribuë avec les Theologiens de Hollande, le Pentateuque à un Sacrificateur Israëlite, 231. Il adopte une partie du systême de Marsham, 247. Il s'approprie un Mémoire qui contient des propositions impies sur les Livres d'Esther &

de Judith, 269. Sur l'inſpiration des Prophétes, 282. Sur les Pſeaumes, 284. Sur les Proverbes, 286. Sur l'Eccléſiaſte, 287. Sur le Cantique des Cantiques, 288. Sur le livre de Job, 290. Sur les livres hiſtoriques, 291. Il ſe vante de chercher la vérité dans l'Ecriture ſans préjugez, 325. 326. Comment il explique le paſſage miraculeux du Jourdain, 368. Le changement de la femme de Loth en ſtatuë de ſel, 369. La conſervation des vêtemens des Iſraëlites dans le deſert, 377. Le ſoleil arrêté en faveur de Joſué, 378. Samuel évoqué par la Pythoniſſe, 378. Le poids de la chevelure de Salomon, 380. Sa Verſion du N. T. défenduë par les Etats généraux, 389

Conciles. A écouter la Critique, on conteſtera leur autorité & leur œcuménicité, 143

Créance. Moyens inventez par la Critique pour ſe débaraſſer d'une créance incommode, 63. Le même travers d'eſprit qui porte à refuſer ſa créance à ce qui eſt bien atteſté, détermine à croire ce qui devroit être rejetté avec mépris, 66

Crédulité. Les Critiques regardent en pitié la crédulité des fidéles, 67

Critique. On lui permet de s'exercer ſur des matiéres indifférentes à la foy, 32. 43. Elle ne doit rien innover dans la Religion, 50. Ce qui donne tant de vogue aux livres de Critique, 78. Il eſt ſouvent inutile de les vouloir ſupprimer, 74. Quelles ſont les régles générales de la Critique, 121. Que ces régles ne ſont pas ſuffiſantes pour garantir de tout abus, 126. Il eſt aiſé qu'elle ſe trompe ſur le ſtyle des Auteurs, 131. Elle ne peut

s'assurer ni sur le silence, ni sur le témoignage des historiens, 133. 134. C'est souvent à tort qu'elle croit suivre les lumieres du bon sens, 137. S'il est vrai que l'étude de la Critique soit tombée, 146. A quels excés on a vû monter insensiblement la Critique, 151

Critiques. Ils refusent de croire d'autres miracles que ceux de J. C. & des Apôtres, 22. L'Angleterre & la Hollande en ont produit un grand nombre sans religion, 27. Ils rejettent les faits & les écrits les plus autorisez en matiére de religion, 47. Ils reçoivent au contraire les fictions du paganisme, 64. Leur grande liaison avec les hérétiques, dès le temps de François I. 87. Pour combattre leurs erreurs par rapport à la Religion, il n'est pas besoin d'en savoir autant qu'eux, 156. Ils n'ont éclairci presque aucune difficulté de l'Ecriture, que les saints Peres n'eussent pû résoudre, 182. Nouveau plan de Critiques sacrez, 323

D

M. *Dacier.* Le dessein qu'il paroît avoir de christianiser les Philosophes payens, 105. Loüanges excessives qu'il donne à Marc Antonin, 106. à Platon, 108. Si l'on peut l'excuser sur ce point, 110

David indignement traité par l'auteur d'un memoire impie, 184

Deluge. Resserré au seul païs de la Palestine par la Peirere, 42

Demons. Tout ce que l'Ecriture & la tradition en rapportent, suivant certains Critiques, ressemble aux fables des Sylphes & des Gnomes, 38

M. *Despreaux.* Remarque sur Longin, 204

Dickinson.

Dickinſon. Cet Anglois veut établir ſa Philoſophie Epicurienne ſur le commencement de la Genéſe, 374

Diplomatique. Avec quel ſoin on s'eſt attaché à l'art de la Diplomatique : ſes partiſans & ſes adverſaires, 150

M. *Dodvvel.* Ce qu'il dit ſur le nombre des Martyrs, 14

M. *Du Pin.* Ce qu'il dit de Celſe, 99. du livre de Judith, 133. Loüanges que lui donnent les Approbateurs de ſes livres, 136. Il accuſe la pluſpart des ſaints Peres d'avoir ignoré le ſens de la Bible, faute d'avoir ſçû les langues originales, 176. Il prefére le Canon des Hebreux à celui de l'Egliſe, 264. Il ne paroît pas avoir ſincérement retracté cette erreur, 266. Ce que les Proteſtans ont penſé de ſa retractation, 268. Il ſe trompe en ce qu'il dit de l'Epître aux Hebreux, 268. Il accuſe les SS. PP. de n'avoir pas entendu les paſſages obſcurs de l'Ecriture, 318

E

Ecriture ſainte. Si l'on ne conſulte que la Critique, l'Ecriture n'aura preſque plus d'autorité, 140. Il n'y a que l'Egliſe qui en ait l'intelligence, 159. 308. On ne doit pas ſans vocation s'ingérer à en juger, 168. Nul particulier n'a droit de faire des changemens dans le texte ſacré, 173. Le texte ſacré n'a pû être corrompu, 195. Suivant les Critiques on ne ſçaura plus à quoi s'en tenir, ni à l'Hébreu, ni aux Septante, ni à la Vulgate, 217. &c. En quel ſens & avec quelles prérogatives la Vulgate eſt declarée authentique par le Concile de Trente, 219, L'Egliſe reconnoît d'autres livres de l'Ecriture, que

point employé les prophéties qui regardent le Messie, comme des preuves de son avénement, 339. Réfutation de ce sentiment, 340. Il est mal défendu par M. Simon, 342. Il a rempli de citations obscénes, son commentaire sur le Cantique des Cantiques, 384

H

Hereſie. Elle a employé la Critique à ébranler les fondemens du Christianisme, 46

S. Hilaire. Nouvelle leçon que les PP. Bénédictins ont mise dans leur édition de saint Hilaire, 130

Hippolyte d'Eſt. Plaisanterie attribuée à ce Cardinal, & adoptée par M. Simon, 63

Hobbez. Il nie que le Pentateuque soit de Moyse, 226

Le Baron de la *Hontan*. Il est loüé pour avoir écrit comme s'il n'avoit ni patrie ni religion, 58

M. *Huet*, Evêque d'Avranches, cité, 79. 81. 227. 238.

J

M. *Jacquelot*. Ce qu'il pense des miracles, 23. Il rejette tous les oracles du paganisme, 24

Janſeniſme réduit à une pure question de critique, 17

S. Jrôme. Il n'entreprit de revoir les Evangiles que par l'ordre exprés du Pape Damase, 169. On trouva mauvais qu'il parût rabaisser la Version des Septante pour relever le texte Hébreu, 169. En quel sens il regarde comme apocryphes tous les livres qui ne sont pas contenus dans le Canon des Hébreux; 260. Il se plaint que toutes sortes de gens

veüillent interpréter l'Ecriture, 303
Images. Quelle difference il y a entre le culte des images parmi les catholiques, & celui des idoles parmi les gentils, 114
Joſephe. Repris ſur ſon explication du paſſage de la mer Rouge, 368
M. *Jurieu.* Propoſition impie de ce Miniſtre ſur l'établiſſement du Chriſtianiſme, 20. Il avance que l'Egliſe a pû varier & innover ſur les matiéres de foy, 51. Il débite les fables les plus abſurdes, 65. Il veut faire paſſer le P. Petau pour Socinien, 80. Il accuſe les SS. PP. d'avoir été Platoniciens, 81. En quel ſens on peut lui avoüer que l'étude des ſciences eſt fatale à l'Egliſe Romaine, 91. Ses rêveries ſur l'Apocalypſe, 262. Il compare l'imagination des Prophétes à une rouë miſe en branle, 337
S. Juſtin. Il ſe contente d'avoüer qu'il n'entend pas les paſſages de la Bible dont il ne peut concilier les contradictions apparentes, 293

L

LE P. *Lamy* de l'Oratoire, relevé par M. de Tillemont, 233. Il croit que les veritez de la foy éclateroient davantage, ſi les Theologiens ſuivoient les régles les plus auſteres de la Critique, 393
M. de *Launoy.* Ce qui a fait la vogue de ſes livres, 77. On l'a loüé d'avoir plus détrôné de Saints que dix Papes n'en ont canoniſez, 77. Diverſes traditions qu'il a attaquées, 78
Legion. Miracle de la legion fulminante, combattu par de vaines chicaneries, 48
Libertinage. Nôtre ſiecle n'y eſt que trop porté, ſans l'aider par la Critique, 67

Luther. Ce qu'il dit de la Scholaſtique, 54. Comment il traite l'Epître de S. Jacques, 263. Il ſe vante de n'avoir pas ſon égal pour l'intelligence de la Bible, 301. Le mépris qu'il a pour les Peres, 312. Les Sacramentaires rejettérent ſa Verſion Allemande de l'Ecriture, 386. Il déchira à ſon tour leurs Verſions, & s'emporta vivement contre les Catholiques, 387

Lutheriens. Devenus reformateurs de leur Patriarche, & d'eux-mêmes, 264

M

LE P. *Mabillon*, cité, 61. 79. 125. 128. 147. *Manuſcrits.* Difficultez à les bien diſcerner, & à bien établir la préférence des leçons diverſes, 127

Marsham. Il eſſaye de montrer que la Religion des Hebreux doit ſon origine aux Egyptiens, 238. Il ſe fonde en cela ſur l'autorité de Lactance, 239. ſur un oracle d'Apollon, 241. ſur une Apologie funebre, traduite de l'Egyptien par Euphante, 242. Il croit que la circonciſion étoit venuë d'Egypte, 244. Fauſſeté de cette opinion, 245. Il dit qu'avant la Loy de Moyſe il étoit permis à toute perſonne libre de s'abandonner à une autre, 248. Il explique tres-mal la prophetie de Daniel touchant le Meſſie, 357

Maſſon. Il veut que le temple de Janus fût ouvert à la naiſſance de J. C. 14

Martyrs. Ce qu'en dit M. Dodvvel, 14. Le Miniſtre du Bourdieu, 15

Metaphyſique. Si Spinoza ſe fût borné là, on l'auroit laiſſé comme un extravagant, 7

Le P. *Morin*, cité, 173. 214. 315

Moyſe. Quelques Critiques ne croyent pas que

le Pentateuque soit de lui, 226. Raisons sur lesquelles ils se fondent, 227. Comment ils répondent aux objections qu'on leur fait là-dessus, 232. Ils ont voulu rabaisser son mérite personnel, 236

N

Nouveauté. Son seul attrait suffit souvent pour induire à tout renverser, 70. Ce qu'opere la malheureuse disposition des esprits entêtez de nouveautez, 118

O

Onias. Mis sans raison à la place de J. C. dans l'explication de la prophetie de Daniel, 361

P

Paradoxe. Esprit de paradoxe qui domine dans plusieurs Critiques, 61

Payens. Croyoient que leurs Dieux residoient dans le bois & dans le métal, 112

Peres de l'Eglise, taxez comme des conteurs de faux miracles, 14. 24. 66. Outragez comme de pauvres interpretes de l'Ecriture, 313

La *Peyrére.* Son ridicule système des Préadamites, & les absurditez qu'il avance pour l'établir, 41. 42. 375. 376. Il croit que le Pentateuque n'est point de Moyse, 226

Platon. Les SS. PP ont été accusez par les Critiques d'avoir accommodé la Religion aux sentimens de Platon, 80. Défense des SS. PP. sur ce point, 84. Louanges excessives que donne M. Dacier à Platon, 188. Détail des principales erreurs de Platon, 109

L'Auteur du *Platonisme dévoilé.* Erreurs qu'il soutient, 81

Politien. On l'accuſe d'avoir mal parlé de la Bible, 163

Polypheme. Mis en parallele avec l'Epoux des Cantiques, 289

Prophéties. Leur ſtyle, dit M. le Clerc aprés les Sociniens, eſt ſouvent hyperbolique, 331. Dangers & réfutation de cette opinion, 333. Raiſons de l'obſcurité de certaines prophéties, 335. Comment M. Jurieu les anéantit, 336. Les Critiques tâchent ſur tout d'affoiblir celles qui regardent le Meſſie, 338. Détail de l'accompliſſement de ces prophéties, 344. 347. Les Juifs s'arrêtoient à ces prophéties, & les payens en ont parlé, 348. 350. Mauvaiſes explications de la prophétie de Jacob touchant le Meſſie, 353. 354. Deux Critiques ont auſſi mal expliqué celle de Daniel, 357. 360.

Proteſtans. Ils ſe vantent mal à propos d'avoir eu les premiers une grande connoiſſance de l'Hébreu, 175. Beaucoup de Catholiques s'étoient diſtinguez par cet endroit avant eux, 177. Ils rejettent certains livres deuterocanoniques, tandis qu'ils en reçoivent d'autres, 264. Ils croyent ſeuls avoir l'intelligence de la Bible, 299

Pythagore. On a oſé le comparer à J. C. 94. Faux miracles qu'on a publiez de ce Philoſophe, 95

R

Rabins. L'étude des Rabins peut nuire beaucoup, 186. Ce que M. Fourmont dit en leur faveur, 187. M. Simon les juge au contraire peu utiles, 188

Railleries. Le mauvais effet des railleries ſur la Religion, 70

M. de

M. de *Rancé*, Abbé de la Trape, cité. 6. 7.
M. *Réland*. Il a entrepris de justifier l'idolatrie Mahométane, & il en a été loüé par les Protestans, 115

S

Samson. Comment les Critiques ont expliqué ce que l'Ecriture raconte des Renards, à la queuë desquels il attacha des flambeaux; & de la machoire d'âne qui lui servit à tuer mille Philistins, 381. 382
Joseph *Scaliger*. Ce qu'il dit sur les Actes des anciens Martyrs, 18. Il nie qu'Herode fût étranger, 353
Scholastiques. Comment les Critiques ont parlé de la Théologie de l'école, 53. 180. 300. 301
M. *Simon*. L'idée qu'il donne de la Critique, 5. Comment il entend le miracle du changement de la femme de Loth en statuë de sel, & la confusion des langues qui commença parmi les architectes de la Tour de Babel, 25. S'il est vrai, comme il le dit, que la résurrection des corps ne se puisse démontrer par le vieux Testament, 29. Il s'est grossiérement mépris, 126. Il dit faussement qu'on néglige à present la Critique, 148. Il avouë qu'il a eu tort d'écrire sa Critique de la Bible en françois, 149. Il dit que la Bible n'a pas été plus exempte de fautes que les autres livres, 160. 193. Il a persisté à le croire, 197. Ce qu'il dit sur la Massore, 165. Il dit que les Peres ont manqué des secours necessaires pour approfondir les difficultez de la Bible, 175. Qu'ils ont negligé le texte hebreu, & la critique de la Bible, 176. Hebraïsmes qu'il a remarquez dans le nouveau Testament, 183. Ce qu'il dit contre

les Rabins, 188. 220. 321. Comment il prouve les prétenduës altérations du texte sacré, 207. Il décrie la Vulgate, 221. Il dit que ce sont des Ecrivains publics qui ont fait les livres de la Loy, 229. Que les nouveaux interprétes sont préférables aux saints Peres, 315. Quel les saints Peres n'ont point songé à expliquer la Bible litteralement, 317. 319. L'estime qu'il fait des langues Orientales, 327. Loüanges qu'il a données aux Interpretes Sociniens, 328. Il défend mal Grotius, 342. Il croit qu'il est difficile de prouver la créance du Messie par les seuls livres de Moyse, 343

Spencer. Il prétend que les sacrifices de l'ancienne loy sont des cérémonies superstitieuses & venuës d'Egypte, 250. Preuves du contraire, 251. Ses conjectures téméraires sur l'Urim & Thumim, 255. Il dit que les symboles que portoit le grand Pontife, étoient des statuës parlantes, 256

Sociniens. Le mauvais tour qu'ils ont donné à ce qu'avoient dit le P. Petau & M. Huet, sur la maniere dont quelques Peres ont parlé de la Trinité, 80. Loüanges que M. Simon donne à leurs Interpretes, 328. Ce qu'ils pensent du style des Prophétes, 331. Ils ne veulent que la raison pour interprete de l'Ecriture, 366. Ils allégorisent tous les textes qui prouvent la divinité de J. C. 372. 373.

Spinoza. Il veut que le Tolerantisme régne dans une République libre, 58. Il s'est figuré qu'on a fait des changemens dans la Bible, 202. Son mépris pour les livres de la Loy, 203. Pourquoi il est lû & recherché, 205. Il nie que Moyse soit auteur du Pentateuque, 226

faits exprimez dans la prophetie ; en ſorte que, ſelon ſon plan, ces mots, *occidetur Chriſtus*, s'expliquent par ceux-ci pris d'Euſebe à contre-ſens [15], *l'onction ſacerdotale ceſſera durant la perſecution d'Antiochus.* Voilà à quoi aboutit la découverte dont il s'applaudit.

De bonne foy n'eſt-ce pas tourner en dériſion les oracles des Prophetes, que de les tordre ſi violemment ? Mais ce qui a plû apparemment à ce Critique Anglois au milieu de la confuſion inexplicable où il s'eſt jetté, c'eſt d'avoir montré beaucoup de lecture, & encore plus de hardieſſe & d'irreligion. Du reſte quel ſens plus favorable au Chriſtianiſme devoit-on attendre d'un ſçavant, qui ne trouve qu'abominations Egyptiennes bien imitées & repurgées dans les loix que Dieu dicta à Moyſe [16], & qui poſe en fait que le ſerpent d'airain élevé par ce ſaint Legiſlateur, & adopté par Jeſus-Chriſt comme une figure de ſon crucifiement, n'étoit qu'une eſpece d'amulette ou de taliſman fabriqué à la

(15) *Euſeb. Hiſt. Eccl. lib.* 1. *cap.* 6.

(16) On a expoſé & réfuté ce ſyſtême, avec celui de Spencer, dans le ſecond Livre.

maniere de ceux d'Egypte [17], pour préſerver le peuple de la morſure des ſerpens. Funeſte effet d'une érudition qui ne ſert qu'à tendre des pieges à la foy !

En ſecond lieu, comme le mauvais exemple de ces explications détournées n'eſt que trop contagieux, il n'eſt pas étonnant qu'il ait trouvé des imitateurs. Il eſt ſûr au moins qu'un Sçavant de nos jours a ſemblé s'en être trop peu éloigné, en rapportant l'accompliſſement de la prophetie de Daniel au meurtre du grand Pontife Onias [18] ; meurtre qui figuroit ce-

(17) *Chronol. Canon. Ægypt. ad ſæculum 9. pag.* 144. Moſes autem ſerpente æneo pertica impoſito non tam ſerpentes igneos incantabat ne nocerent, quàm eorum venenum extinguebat, &... morſus arte levabat.

(18) *Chronol. Veteris Teſtamenti reſtituta, ubi de* 70. *hebdomad. Danielis.* Occidendum igitur eſſe Chriſtum, ſive Meſſiam poſt hebdomades ſexaginta duas Danieli prædicitur : atqui revera Onias ſummus Pontifex eo tempore occiſus eſt, uti ex annorum calculo... manifeſtum eſt.... Si ergo poſt hebdomades verè ſexaginta duas Onias occiditur, qui Meſſias ille κατ' ἐξοχὴν non eſt, & illo tamen ipſo tempore Meſſias aliquo modo occidi dicitur, in typo tunc verum Meſſiam dici occiſum intelligi prorſus neceſſe eſt.

lui

déluge (8), & Sodome du feu (9), il s'en expliqua si nettement, que s'ils n'eussent fermé les oreilles à sa voix, ils se seroient tenus dans l'attente de l'événement, jusqu'à ce que le feu & l'eau descendus du Ciel eussent dégagé sa parole. C'est ainsi que Cyrus destiné de Dieu à relever son temple, & à rassembler les dispersions d'Israël, est désigné par son nom (10) long-temps avant sa naissance, &c.

Raisons de l'obscurité de certaines propheties.

Que s'il a enveloppé d'obscuritez certaines propheties, ce sont de légers nuages, qu'il n'a semblé élever que pour les dissiper, & y répandre un plus grand jour. S'il y a des expressions accommodées à nos préjugez, c'est qu'il a fallu que Dieu s'abaissât jusqu'à l'homme à qui il destinoit sa révélation. S'il y a des conciliations difficiles sur certaines prédictions, c'est qu'il ne nous est plus possible à cause de l'éloignement des temps & des lieux, d'en sçavoir qu'en gros l'ac-

(8) *Gen. cap. 6.*

(9) *Gen. cap. 18.*

(10) *Isaiæ cap. 45. v. 10.* Hæc dicit Dominus Christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram, ut subjiciam ante faciem ejus gentes, &c.

compliſſement dépoüillé des circonſtances qui en marqueroient au juſte le rapport.

Si donc la Critique moderne n'a pas toûjours ſenti la force & la juſteſſe de l'application des propheties, ni l'exactitude des ſens qu'ont donné à divers paſſages les Apôtres ou les Peres, elle n'a droit de l'imputer qu'à ſon ignorance ; & au lieu de prendre pour de foibles preuves, celles qui appartiennent à l'intention manifeſte du ſaint Eſprit, ſon devoir étoit, dit S. Auguſtin (11), de ſe contenter de cette petite meſure d'intelligece qu'il a plû à Dieu de répandre ſur elle, de reverer avec crainte les profondeurs où elle n'entre pas, & de prier pour attirer ſur elle les lumieres d'enhaut.

Autre principe pour aneantir les propheties.

2°. C'eſt par une ſemblable impieté ou illuſion, que M. Jurieu, qui ſans doute ſe connoît mieux en viſions de fanatiqnes modernes, telles que celles de Kotterus, de Chriſtine, de Drabicius, ou en ſonges creux des viſionnaires du Dauphiné & des Ceven-

(11) *Aug. l. 1. de Gen. ad literam cap. 20.* Pro ſuo modulo, *inquit*, eligat quiſque quod capere poſſit; ubi autem intelligere non poteſt, Scripturæ Dei det honorem, ſibi timorem, &c.

nes

T

LE P. Le *Tellier*. Ses Observations sur le Nouveau Testament de Mons, citées, 173. 218. 219.
Theraphim. Ce qu'il en faut penser, 257
Tolland. Les doutes impies de cet Anglois sur le Canon du Nouveau Testament, 271

V

LAurent *Valle*. L'estime qu'il faisoit d'Epicure, 120. Il se vantoit d'avoir des flêches dans son carquois contre le Messie, 164
Valton. Ses Prolégoménes contiennent des articles pris du P. Tirin Jesuite, & on en a retranché aprés coup ce qu'il avoit transcrit sur la soumission dûë à l'Eglise, 179. Il parle judicieusement de l'integrité du texte de la Bible, & en est mal repris, 194
Van-Dale. Il ne croit pas les Démons auteurs des oracles, 38. Ce qu'il dit du Pentateuque, 203. Il nie que la Pythonisse de Saül ait évoqué Samuel, 378
M. le *Vassor*. Son Traité de la véritable Religion, cité, 71. 72. 90. 160. 161. 190.
Gerard *Vossius*. Sa mépriſe touchant le Fondateur de la Sorbonne, 124. Son horreur pour les Critiques qui nient ce que l'Ecriture raconte des Démons, 371
Isaac *Vossius*. Reproche qu'il fait aux Critiques, 35. Ce qu'il dit de la Version des Septante au désavantage du texte hebreu, 213

Fin de la Table des Matières.

ERRATA.

Page 90. *ligne* 3. Braſme, *liſez*, Eraſme.
P. 118. *l.* 23. Baïle, *liſ.* Boyle.
P. 235. *l.* 1. reconere, *liſ.* rencontre.
P. 249. *l.* 24. *videre*, liſ. *ridere.*
P. 275. *l.* 14. inſpirerent, *liſ.* inſpirent.
P. 407. *l.* 14. mœurs, *liſ.* erreurs.
P. 323. *l.* 13. nom, *liſ* don.
P. 364. *l.* 5. & d'une liberté, *liſ.* & dès-là liberté.
Dans la Préface, *p.* xxij. *l.* 16. égremens, *liſ.* égaremens.
Dans la Permiſſion, 6. de Janvier 1701. *liſ.* 6. de Janvier 1710.

French

12911 1723686 02-10666